

---

**PROJET D'INTERVENTION INTENSIVE EN VUE DE PRÉPARER LE  
PASSAGE À LA VIE AUTONOME  
ET D'ASSURER LA QUALIFICATION  
DES JEUNES DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC  
RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION**

---

**Rapport soumis au  
Centre national de prévention du crime et à  
l'Association des centres jeunesse du Québec**

**Martin Goyette, chercheur responsable  
hercheur postdoctoral (ISPS-IRSC/2006-2009)  
Institut national de recherche scientifique-Urbanisation, culture et société  
385, rue Sherbrooke Est, bureau 7110  
Montréal H2X 1E3  
tél: 514.499.4083  
fax: 514.499.4065  
courriel: Martin\_Goyette@UCS.INRS.Ca  
et**

**Marie-Noële Royer, Msc criminologie  
Véronique Noël, Msc criminologie  
Geneviève Chénier, Bsc sociologie**

**Avec la participation de  
Cécile Poirier, Phd Études urbaines, UQAM  
Étienne Lyrette, candidat au PhD, Études urbaines, UQAM**

**Avec la collaboration de Johanne Charbonneau, co-chercheure**

**Mai 2007**

## **AVERTISSEMENT**

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada ni de Sécurité publique Québec.

\*\*\*

Ce rapport est financé par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de Sécurité publique du Québec.



Sécurité publique et      Public Safety and Emergency  
Protection civile Canada    Preparedness Canada

**Sécurité publique**  
**Québec** 

## AVANT PROPOS

Ce document présenté à l'Association des centres jeunesse du Québec et au Centre national de prévention du crime est le rapport final d'évaluation dans le cadre de l'évaluation externe du Projet Qualification des jeunes (PQJ) dirigé par Martin Goyette et Johanne Charbonneau.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs rapports ont été rédigés. Le premier rapport avait pour principal objectif de recenser l'ensemble des informations déjà disponibles sur les jeunes inscrits au PQJ<sup>1</sup>. Il a été précédé de deux rapports préliminaires qui voulaient susciter des commentaires de la part de l'ACJQ quant à leur contenu afin de bonifier nos analyses<sup>2</sup>.

Le deuxième rapport constituait pour ainsi dire la présentation détaillée de notre devis de recherche<sup>3</sup>.

Le troisième rapport présente les analyses d'un matériau de recherche que nous avons colligé à notre première vague de collecte à l'automne 2004 (temps 6) où nous avons rencontré plus du trois quart des jeunes ayant participé au PQJ (61 jeunes sur 80), pour comprendre comment l'intervention les avait préparés et soutenus lorsqu'ils ont cessé de recevoir des services des centres jeunesse. Nous avons également rencontré les intervenants du PQJ pour comprendre comment ils avaient implanté localement

---

<sup>1</sup> Goyette, M., Lyrette, É., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Portrait descriptif du cheminement dans la clientèle du Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec et au Centre national de prévention du crime. 46 p.

<sup>2</sup> Goyette, M., Noël, V., Lyrette, É., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Rapport préliminaire 2. L'autonomie fonctionnelle des jeunes du PQJ à partir du ACLSA*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec.

Lyrette, É., Goyette, M., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Rapport préliminaire 1. Portrait descriptif du cheminement dans la clientèle du Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec.

<sup>3</sup> Goyette, M., Charbonneau, J. (2005). *Devis méthodologique de l'évaluation du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport remis au Centre national de prévention du crime. 57 p.

l'intervention du PQJ (9 entretiens longs) et comment cette intervention s'est articulée pour chacun des jeunes du PQJ (pour la totalité des 80 jeunes du PQJ). Il s'agit d'un très important matériau de recherche, surtout lorsque l'analyse prend en compte la singularité des parcours des jeunes pour évaluer l'intervention par la triangulation des données. De surcroît, nous avons pu également nous appuyer sur des analyses statistiques à partir de données issues de nos outils de recherche et de l'intervention<sup>4</sup>.

Le présent rapport final s'appuie sur les données réunies dans ces rapports antérieurs en plus d'en ajouter de nouvelles. En effet, en s'appuyant sur la triangulation de l'ensemble des données, le rapport final analyse, d'un point de vue longitudinal, l'évolution des jeunes (du temps six au temps sept) et compare ces résultats à l'analyse du point de vue des intervenants et de la documentation. De plus, nous présentons les analyses qui comparent la situation des jeunes participants du PQJ avec celle d'un groupe de référence n'ayant pas reçu les services du PQJ et celle d'un groupe témoin de jeunes de la population régulière. Ces analyses permettront de mettre en perspective les injonctions paradoxales d'autonomie exigées à ces jeunes qui pourtant montrent un portrait sociorelationnel témoignant de nombreuses ruptures<sup>5</sup>. Par la compréhension des cadres, trajectoires et soutiens, nous avons pu montrer comment s'actualise la valeur ajoutée du PQJ pour, de cette manière, faciliter la bonification des interventions visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.

---

<sup>4</sup> Goyette, M., Chénier, G; Noël, V; Poirier, C.; Royer, M.N; Lyrette, É. (2006). *Évaluation de l'intervention réalisée du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Résultats choisis remis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec. 62p. Ce rapport est une synthèse d'un document extensif : Goyette, M, et Chénier, G; Noël, V; Poirier, C.; Royer, M.N; Lyrette, É., (2005). *Intervention implantée et intervention réalisée du Projet Qualification des jeunes. Comment faciliter le passage à la vie adulte des jeunes*. Rapport de recherche remis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec. 289 p.

<sup>5</sup> Poirier, C. et Lavoie, N. (2006). Sous la direction de Charbonneau, J. avec la collaboration de Sylvain Bourdon, Étienne Lyrette, Martin Goyette *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaison des réseaux de participants au PQJ et de collégiens*. Rapport remis à l'ACJQ dans le cadre de l'évaluation externe du PQJ.

Enfin, au-delà de ces derniers documents, plusieurs publications ont déjà vu le jour dans le sillage de cette recherche<sup>6</sup>.

L'évaluation du PQJ est financée par la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec et par l'Association des centres jeunesse du Québec.

Le chercheur responsable a bénéficié pour ses travaux du soutien du Fonds de recherche culture et société (programme de bourses d'excellence doctorale, 2002-2006), de l'Institut universitaire des Centres jeunesse de Québec (bourse d'excellence doctorale) et d'une bourse doctorale de l'Institut de services et des politiques de santé des Instituts de recherche en santé du Canada (ISPS-IRSC, 2006-2009).

- 
- <sup>6</sup> Goyette, M, Chénier, G., Royer, M.N., Noel, V. (sous presse). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie. Revue scientifique virtuelle*. 35 (1) # thématique l'insertion socioprofessionnelle des jeunes printemps 2007.
- Goyette, M., Morin, A., Lyrette, É. (2005). La préparation et l'insertion des jeunes des centres jeunesse : le projet Qualification des jeunes. *Revue PRISME*, 45, 218-231.
- Goyette, M.; Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Revue Service Social*. 51, 29-44.
- Goyette, M. (sous presse). Preparations for an autonomous life among youths receiving social protection services in Quebec; a program evaluation. *New Directions for Youth Development (États-Unis)*. 22p. Special Transitions issue. (pour publication au printemps 2007).
- Goyette, M. (accepté). Réseaux sociaux et passage à la vie adulte de jeunes ayant connu un placement : une problématisation. *Revue Intervention (pour publication # 126 juin 2007)*.
- Goyette, M. (2006). L'insertion socioprofessionnelle et la préparation à la vie autonome des jeunes pris en charge par l'État au Québec : Vers quelles interventions? *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*. <http://sejed.revues.org/document159.html> mis en ligne le 15 octobre 2006.
- Goyette, M (2006). *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. Thèse de doctorat. École de service social. Université Laval.
- Goyette, M. (2005) Redes sociales e inserción social : la importancia de un enfoque relacional en la investigación en Trabajo Social. [Réseaux sociaux et insertion sociale : l'intérêt d'une approche relationnelle pour la recherche en travail social]. *Revisita Tabula Rasa* (Universidad Colegio Mayor de Cundinamarca, Bogotá), p223-252. Traduit en espagnol. Publié en mai 2006. <http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/396/39600312.pdf>
- Goyette, M. (2003). Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec. Montréal: Association des centres jeunesse du Québec. [http://www.cccw-cepb.ca/DocsFra/portraitDesInterventions\\_f.pdf](http://www.cccw-cepb.ca/DocsFra/portraitDesInterventions_f.pdf)

## SOMMAIRE

Le Projet Qualification des jeunes (PQJ), projet pilote implanté par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) dans quatre régions, a pour but de prévenir la marginalisation des jeunes usagers des centres jeunesse. Les objectifs poursuivis sont de préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participant au projet; insérer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante au moment où ils atteignent la majorité et de développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse. Le PQJ est particulier dans le sens où il s'attarde aux dimensions liées à la transition à la vie adulte sur une longue période de temps (de 16 à 19 ans). Cette intervention vient donc travailler de concert avec les intervenants déjà présents autour du jeune et assurer un suivi post placement. Également, le projet se caractérise par l'intensité de l'intervention, puisque chaque éducateur assure le suivi de dix jeunes. Ce ratio d'un intervenant pour dix dossiers apparaît peu fréquent dans la dispensation des services en centre jeunesse.

Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux problèmes sociaux, à la criminalité et à la victimisation. Également, ils sont particulièrement à risque de connaître des difficultés importantes d'insertion socioprofessionnelle. Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à les sortir de trajectoires de vulnérabilisation, d'une part en les éloignant de la criminalisation et d'autre part, en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes en centres jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.

En s'appuyant sur la triangulation de l'ensemble des données, le rapport final analyse, d'un point de vue longitudinal, l'évolution des 80 jeunes participants et compare ces résultats à l'analyse du point de vue des intervenants et de la documentation. De plus, la situation des jeunes participants du PQJ est comparée à celle d'un groupe témoin de

jeunes de la population régulière. Ces analyses permettent de mettre en perspective les injonctions paradoxales d'autonomie exigées de ces jeunes au portrait sociorelationnel témoignant de nombreuses ruptures. Enfin, des analyses sont présentées quant au profil sociorelationnel des jeunes du PQJ, comparativement à une cohorte de jeunes en situation de sortie des centres jeunesse, mais qui n'ont pas participé au PQJ. Par la compréhension des cadres, trajectoires et soutiens, nous avons pu montrer comment s'actualise la valeur ajoutée du PQJ pour, de cette manière, faciliter la bonification des interventions visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.

**Constatations liées aux processus** - L'intervention doit reposer sur la construction d'un lien fort avec le jeune afin que les intervenants PQJ deviennent des personnes significatives. Cette présence inscrite dans la durée vient pallier à l'instabilité dans la vie des jeunes. L'intensité, la durabilité et l'adaptabilité de l'intervention PQJ ne signifient pas pour autant qu'elle peut à elle seule remplacer tous les acteurs liés au jeune: le travail de l'intervention PQJ ne peut faire l'économie d'une collaboration avec des éducateurs à l'interne du centre jeunesse comme à l'externe. Pour parvenir à inscrire les jeunes dans une dynamique d'autonomisation, il faut inscrire ce travail dans le réseau et l'interdisciplinaire, dans une perspective d'expérimentation sociale, celle-ci étant au cœur de la mise en application des habiletés et connaissances acquises. La question est de savoir construire une cohabitation des paradigmes d'intervention afin que les interventions inscrites dans un cadre de protection, de réhabilitation ou de gestion du risque soutiennent le processus d'acquisition de compétences et d'expérimentation sociales essentielles pour la transition à la vie adulte. L'intervenant PQJ représente alors pour le jeune une personne externe au mandat de protection et de réhabilitation, disponible et digne de confiance. De cette façon, l'intervenant PQJ est également au cœur de la dynamique interne du centre jeunesse pour faciliter le parcours du jeune.

**Constatations liées aux résultats** - Dans l'ensemble, davantage de jeunes s'inscrivent dans une trajectoire constructive à la fin de PQJ (56%) que dans une trajectoire vulnérabilisante (44%), révélant l'ampleur du travail effectué par les intervenants. Compte tenu que les jeunes participants ont un lourd passé empreint de multiples

oscillations et bifurcations, ces pourcentages s'avèrent révélateurs de l'importance d'un projet tel que PQJ. De manière générale, l'autonomie des jeunes s'est considérablement améliorée au cours de l'intervention PQJ (mesuré par l'ACLSA) et cette amélioration se maintient après la fin des services réguliers par les centres jeunesse. On note également une amélioration considérable et généralisée des profils de sévérité et des dispositions personnelles des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ.

L'intervention PQJ a définitivement et significativement servi à construire un espace d'acquisition de connaissances et de compétences qualifiantes et favorise le développement d'une certaine expérience de travail chez les participants au projet. L'intervention PQJ permet aux plus démunis de trouver une voie adaptée à leur besoin, de les motiver et surtout de les amener à prendre conscience de leurs forces et faiblesses et à trouver des solutions adaptées à leurs blocages. Ainsi, travailler le rapport à soi et le rapport aux autres, en plus de réaliser des démarches concrètes de recherche d'emploi et de formation en employabilité, semble une avenue prometteuse vers l'insertion dans un projet qualifiant.

L'impact du réseau social est directement et fortement lié à la trajectoire d'insertion qu'empruntent les jeunes; un réseau supportant entraîne presque invariablement les jeunes dans une trajectoire d'insertion constructive alors qu'un réseau inhibiteur les pousse principalement vers l'errance vulnérabilisante. De plus, plusieurs sont arrivés à modifier de manière positive leur réseau social, soit en éloignant les inhibiteurs ou encore en se rapprochant de gens vecteurs d'insertion. L'amélioration du réseau social dirige à tous coups les jeunes vers une trajectoire constructive.

Les soutiens aux jeunes par leur entourage constituent à la fois un objet d'intervention d'IPQJ et un enjeu majeur puisque le réseau joue un rôle essentiel dans leur passage à la vie adulte. Le travail sur les réseaux et les soutiens du jeune s'inscrit dans le long terme dans une démarche respectueuse du jeune. À ce titre le PQJ doit redoubler d'ardeur pour moduler davantage son intervention en fonction de l'entourage social du jeune. Il s'agit aussi de montrer, au-delà de la connaissance par le jeune des ressources de son milieu,



comment le PQJ peut transférer une partie de la confiance qu'il a su construire avec le jeune à d'autres ressources du milieu, et si possible, à des supports non institutionnels, afin qu'ils servent de relais après l'intervention.

Le PQJ est parvenu, la plupart du temps, à faire évoluer les paradigmes et les pratiques des centres jeunesse afin qu'expérimentation rime avec autonomisation des jeunes. Ce travail ouvre la voie dans l'avenir à un travail incontournable des centres jeunesse, avec leurs partenaires du milieu, sur les conditions structurelles qui bloquent l'insertion des jeunes en difficulté. Il s'agit aussi de montrer comment des interventions comme le PQJ, prises isolément, ont leurs limites si elles ne s'inscrivent pas dans une action sur les facteurs structurels. On peut travailler sur les capacités personnelles du jeune, mais on doit également travailler sur le rapport du jeune à son réseau autant que sur les ressources de ce dernier. Mais si les opportunités sociales ne sont pas disponibles, ce travail pourrait encore mettre davantage le poids de l'insertion sur les jeunes en difficulté. En effet, s'il n'y a pas d'emploi de qualité disponible ou s'il n'y a pas de logement salubre et abordable, l'insertion des jeunes sera bloquée.

En définitive, le projet-pilote PQJ a conduit au développement d'une expertise quant aux interventions à promouvoir pour préparer les jeunes qui reçoivent des services d'un centre jeunesse à la vie autonome et pour soutenir leur insertion sociale à l'âge adulte. Cette expertise et le caractère novateur du PQJ sont maintenant reconnus au-delà même du réseau des centres jeunesse. D'ailleurs, le gouvernement du Québec a confirmé le financement de la généralisation graduelle du PQJ à l'ensemble des centres jeunesse du Québec dans le cadre du dévoilement de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009. Mais pour bien supporter les jeunes dans leur passage à la vie adulte, il faudra que cette généralisation s'appuie sur les acquis du programme expérimental. En effet, l'enjeu du passage d'un projet pilote à un programme est de conserver les composantes de l'intervention qui sont associés aux bons résultats d'un programme, tout autant que d'apporter les améliorations pour les aspects moins efficaces. En bref, un programme PQJ vidé de sa spécificité, de son contenu et de son essence ne pourra vraisemblablement pas parvenir à influencer une dynamique d'insertion multidimensionnelle.

## TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT .....	ii
AVANT PROPOS .....	iii
SOMMAIRE .....	vi
TABLE DES MATIÈRES .....	x
LISTE DES TABLEAUX.....	xiv
LISTE DES FIGURES.....	xvii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	xvii
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>PARTIE 1. D’UNE PROBLÉMATISATION À LA PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 1. L’ANALYSE DES ÉCRITS .....</b>	<b>4</b>
1.1. Les difficultés des jeunes en milieu substitut .....	5
1.2. Un soutien inadéquat à l’insertion .....	7
<b>CHAPITRE 2. LE PROJET QUALIFICATION DES JEUNES DU POINT DE VUE PLANIFIÉ .</b>	<b>10</b>
2.1. La clientèle cible.....	10
2.2. Les objectifs de l’intervention .....	11
2.3. Le processus d’intervention .....	12
<b>CHAPITRE 3. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>15</b>
3.1. Le protocole d’évaluation et le cadre d’analyse .....	15
3.2. Les outils de cueillette de données.....	19
3.3. De la nécessité d’intégrer les intervenants.....	24
3.4. Constitution de l’échantillon de jeunes.....	24
3.5. Le groupe de référence.....	26
3.5.1. Le choix des jeunes et des régions.....	26
3.5.2. L’échantillon final du groupe de référence.....	27
3.5.3. La comparaison des profils de sévérité : groupe expérimental et groupe de référence.....	28
3.6. Comparaison avec des jeunes de la population générale.....	30
<b>PARTIE 2. ÉVALUATION DE L’IMPLANTATION DU PQJ .....</b>	<b>32</b>
<b>CHAPITRE 4. L’IMPLANTATION DU PQJ PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS .....</b>	<b>33</b>
4.1. Les représentants régionaux et la coordonnatrice.....	33
4.2. Les intervenants PQJ.....	34
4.3. L’implantation du PQJ au sein du centre jeunesse .....	34
4.4. Les principes d’action du PQJ .....	35

4.5. Confrontation de philosophies d'intervention .....	37
4.6. Les liens partenariaux .....	38
<b>CHAPITRE 5. L'IMPLANTATION DU PQJ</b> .....	40
5.1. Le projet PQJ .....	40
5.2. Contributions du PQJ au cheminement des jeunes .....	41
5.3. Contributions du PQJ à la pratique des intervenants PQJ.....	41
5.4. Complémentarité du PQJ par rapport aux interventions CJ.....	42
5.5. Point de vue des jeunes par rapport à l'intervention PQJ .....	43
5.5.1. Dissociation des figures traditionnelles de l'intervention.....	43
5.5.2. PQJ, un projet ayant des retombées positives.....	43
5.5.3. L'intérêt des jeunes pour la dimension informelle .....	45
5.5.4. Importance de la rapidité de la mise en mouvement.....	45
5.5.5. Axes de l'autonomie et de la qualification .....	46
5.5.6. La stabilisation .....	46
5.5.7. PQJ : des soutiens intemporels .....	47
5.5.8. Processus de rupture : un aperçu.....	47
5.5.9. PQJ : une expérience à répéter.....	48
5.6. Le point de vue des jeunes du groupe de référence .....	48
5.7. Conclusion .....	49
<b>PARTIE 3. ÉVALUATION DES RETOMBÉES DU PQJ SUR LE CHEMINEMENT DES JEUNES</b>	<b>50</b>
<b>CHAPITRE 6. ÉLABORATION DES CONCEPTS ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES</b> .....	<b>51</b>
6.1. Codification et stratégie d'analyse : les tableaux-synthèse.....	51
6.1.1. La dynamique de soutien .....	52
6.1.2. Les agents non relationnels.....	54
6.1.3. Les projets d'insertion.....	54
6.1.4. Les processus d'insertion.....	56
6.1.5. Les modèles d'insertion .....	57
6.1.6. Les trajectoires des jeunes vers l'insertion .....	59
6.2. L'impact du PQJ : statistiques descriptives .....	61
6.2.1. Les processus d'insertion.....	62
6.2.2. Les dynamiques relationnelles prépondérantes .....	63
6.2.3. Les modèles d'insertion .....	65
6.2.4. Les trajectoires des jeunes vers l'insertion .....	67
6.3. Comparaison des jeunes du PQJ avec les jeunes du groupe de référence .....	72
6.4. Analyse des scores obtenus aux échelles de sévérité du profil, de dispositions personnelles et de l'ACLSA .....	76
6.4.1. Profil des caractéristiques de la sévérité et des dispositions personnelles. 76	
6.4.2. Analyse des scores obtenus à l'ACLSA par les jeunes.....	80
<b>CHAPITRE 7. AXE D'INTERVENTION 1 : L'AUTONOMIE RÉSIDENIELLE</b> .....	<b>85</b>
7.1. Lecture d'état .....	86
7.2. Mode résidentiel et insertion dans une trajectoire .....	88

7.3. Lecture des processus vers l'autonomie .....	90
7.3.1. Les jeunes en logement autonome .....	91
7.3.2. Les jeunes hébergés par leurs parents.....	96
7.3.3. Les jeunes hébergés par un autre adulte, membre de la famille ou non ....	99
7.3.4. Les jeunes en institution ou sans domicile fixe .....	102
7.4. Comparaison des modes résidentiels et des processus vers l'autonomie entre les participants du PQJ et les jeunes du groupe de référence.....	105
7.4.1. Lecture d'état comparative .....	105
7.4.2. Situation résidentielle et insertion dans une transition : comparaison entre les groupes .....	107
7.4.3. Lecture de processus : comparaison PQJ et groupe de référence .....	108
7.5. Conclusion .....	114
<b>CHAPITRE 8. AXE D'INTERVENTION 2 : LA QUALIFICATION.....</b>	<b>116</b>
8.1. Lecture d'état .....	116
8.1.1. Les jeunes aux études.....	118
8.1.2. Les jeunes en emploi.....	119
8.1.3. Les jeunes inactifs.....	121
8.2. Occupation scolaire ou professionnelle et trajectoire d'insertion.....	122
8.3. Lecture des processus qualifiants.....	123
8.3.1. Les jeunes aux études.....	123
8.3.2. Les jeunes en alternance travail-études.....	125
8.3.3. Les jeunes en emploi.....	128
8.3.4. Les jeunes en stage, en recherche d'emploi ou en formation .....	131
8.3.5. Les jeunes inactifs.....	133
8.4. Comparaison de l'état de la qualification et des processus qualifiants entre les jeunes du PQJ et ceux du groupe de référence .....	137
8.4.1. Lecture d'état : groupe de référence .....	137
8.4.2. Occupation et trajectoire : groupe de référence .....	140
8.4.3. Lecture des processus qualifiants : groupe de référence.....	141
8.5. Conclusion .....	146
<b>CHAPITRE 9. AXE D'INTERVENTION 3 : LA CONSTRUCTION DES RÉSEAUX SOCIAUX</b>	<b>148</b>
9.1. Lecture d'état : Portrait des réseaux sociaux .....	148
9.2. Trajectoire d'insertion et réseaux sociaux .....	155
9.3. Lecture des processus : Modification des réseaux sociaux.....	156
9.3.1. Les réseaux qui s'améliorent .....	159
9.3.2. Les réseaux qui se détériorent.....	161
9.3.3. Les réseaux stables.....	163
9.4. Comparaison des réseaux sociaux des participants du PQJ avec ceux du groupe de référence.....	165
9.4.1. Portrait des réseaux sociaux des jeunes du groupe de référence.....	165
9.4.2. Un intervenant comme acteur principal du réseau.....	168
9.4.3. Lecture comparative des processus : Modification des réseaux sociaux.....	169
9.5. Conclusion .....	175

<b>CHAPITRE 10. COMPARAISON ENTRE LES PARTICIPANTS AU PQJ ET LES JEUNES COLLÉGIENS.....</b>	<b>176</b>
10.1. L'autonomie résidentielle .....	177
10.2. La qualification .....	178
10.3. L'insertion sociale et réseaux sociaux .....	179
<b>CONCLUSION ET DISCUSSION .....</b>	<b>182</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>201</b>
<b>ANNEXE 1. EXEMPLE D'UN TABLEAU SYNTHÈSE .....</b>	<b>212</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1.</b> Date de passation des outils de collecte de données, temps de mesure correspondant et nombre de jeunes concernés.....	23
<b>Tableau 2.</b> Score de sévérité moyen des deux groupes de jeunes.....	28
<b>Tableau 3.</b> Comparaison de certains items de l'échelle de sévérité du profil entre les deux groupes de jeunes .....	28
<b>Tableau 4.</b> Répartition des jeunes du PQJ entre les deux processus d'insertion pour les deux vagues d'enquête.....	63
<b>Tableau 5.</b> Répartition des jeunes du PQJ entre les trois dynamiques relationnelles pour les deux vagues d'enquête .....	64
<b>Tableau 6.</b> Répartition des jeunes du PQJ entre les six modèles d'insertion aux deux vagues d'enquête.....	66
<b>Tableau 7.</b> Trajectoire d'insertion des jeunes participants au PQJ selon le sexe du jeune .....	71
<b>Tableau 8.</b> Répartition des jeunes des deux groupes selon la trajectoire d'insertion .....	74
<b>Tableau 9.</b> Évolution du score de sévérité du profil entre le T1 et le T7.....	77
<b>Tableau 10.</b> Évolution du score de dispositions personnelles entre le T1 et le T7.....	77
<b>Tableau 11.</b> Distribution des écarts entre le T1 et le T7 aux échelles de sévérité du profil et de dispositions personnelles.....	78
<b>Tableau 12.</b> Scores standardisés moyens obtenus à L'ACLSA par les jeunes et les intervenants (T1 à T7).....	81
<b>Tableau 13.</b> Situation résidentielle des jeunes participants au PQJ à la fin des deux derniers temps de mesure.....	87
<b>Tableau 14.</b> État de la situation résidentielle des jeunes participants au PQJ à la fin du T7, selon la trajectoire d'insertion .....	89
<b>Tableau 15.</b> État de la situation résidentielle des jeunes participants au PQJ et du groupe de référence au T6.....	106
<b>Tableau 16.</b> État de la situation résidentielle des jeunes participants au PQJ et du groupe de référence au T7.....	107

<b>Tableau 17.</b> État de la situation résidentielle des jeunes du groupe de référence à la fin du T7, selon la trajectoire d’insertion .....	108
<b>Tableau 18.</b> État de l’occupation professionnelle des jeunes participants au PQJ à la fin de chaque vague d’enquête .....	117
<b>Tableau 19.</b> État de l’occupation académique ou professionnelle des jeunes participants au PQJ à la fin du T7, selon la trajectoire d’insertion.....	122
<b>Tableau 20.</b> Comparaison de l’occupation professionnelle des jeunes participants au PQJ et des jeunes du groupe de référence à la fin du T6 .....	138
<b>Tableau 21.</b> Comparaison de l’occupation professionnelle des jeunes participants au PQJ et des jeunes du groupe de référence à la fin du T7 .....	139
<b>Tableau 22.</b> État de l’occupation académique ou professionnelle des jeunes du groupe de référence à la fin du T7, selon la trajectoire d’insertion.....	141
<b>Tableau 23.</b> Nature prédominante du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure .....	150
<b>Tableau 24.</b> Étendue du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure.....	151
<b>Tableau 25.</b> Impact du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure .....	152
<b>Tableau 26.</b> Acteur principal du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure .....	153
<b>Tableau 27.</b> Impact de l’acteur principal du réseau social des jeunes participants au PQJ sur leur insertion pour les deux temps de mesure .....	154
<b>Tableau 28.</b> Répartition des jeunes selon l’impact de leur réseau social au T2 et leur trajectoire d’insertion .....	155
<b>Tableau 29.</b> Répartition des jeunes selon la nature de leur réseau social au T7 et leur trajectoire d’insertion.....	156
<b>Tableau 30.</b> Répartition des jeunes du PQJ en fonction de la modification des réseaux sociaux entre le T6 et le T7 et leur trajectoire d’insertion.....	159
<b>Tableau 31.</b> Modification de l’impact des réseaux qui se sont améliorés entre les deux prises de mesure.....	161

**Tableau 32.** Répartition des jeunes dont le réseau est stable, selon l'impact du réseau au T7 et la trajectoire des jeunes.....163

**Tableau 33.** Nature prédominante des réseaux des jeunes participants au PQJ et des jeunes du groupe de référence au T6.....166

**Tableau 34.** Répartition des modifications des réseaux sociaux selon le groupe d'appartenance des jeunes.....169

**Tableau 35.** Répartition des modifications des réseaux sociaux des jeunes du groupe de référence selon la trajectoire d'insertion.....170



## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1.</b> Les trajectoires d'insertion des jeunes du PQJ .....	61
---	----

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>Graphique 1.</b> Évolution des scores aux échelles de sévérité du profil et de dispositions personnelles entre le temps 1 et le temps 7.....	79
---	----

<b>Graphique 2.</b> Évolution des scores standardisés (%) obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants entre le T1 et le T7.....	82
--	----

## **INTRODUCTION**

Ces dernières années, plusieurs recherches ont mis de l'avant les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Dans le cas des jeunes qui quittent un milieu substitut à leur majorité, cette insertion paraît encore plus difficile en raison de leurs difficultés psychosociales et de santé, de leur manque de préparation à la vie autonome et des exigences du marché de l'emploi. Bien que ces jeunes possèdent des compétences et des ressources pour vivre cette transition difficile, plusieurs d'entre eux se retrouvent dans une situation de dépendance à l'égard des services publics lors de leur entrée dans la vie adulte.

Ils sont également particulièrement à risque de connaître des difficultés importantes d'insertion socioprofessionnelle. Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à sortir ces jeunes de trajectoires de vulnérabilisation, d'une part en les accompagnant à s'éloigner de la criminalisation et d'autre part, en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes en centre jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.

Les besoins particuliers de ces jeunes sont soulignés dans le rapport Cloutier (Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial, 2000 : 53-55). Les auteurs recommandent de « mettre en branle un processus de formation pratique en vue de la vie autonome » pour « chaque jeune de 16 ans et plus placé à moyen et long terme » afin de « favoriser la réussite de la transition vers l'âge adulte ». Enfin, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ, 2004) recommandait en août 2004 d'intégrer, dans les activités régulières du centre jeunesse, des interventions visant la préparation à la vie autonome; de poursuivre l'expérimentation de nouvelles interventions visant l'autonomie des jeunes et les recherches sur cette problématique; de maintenir le soutien des jeunes qui quittent

le milieu substitut au-delà de la majorité; et de développer des mesures d'hébergement mixtes pour faciliter l'insertion résidentielle des jeunes des centres jeunesse.

Dans cette perspective d'innovation, le projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse (Projet Qualification des jeunes (PQJ)) s'inscrit dans cette logique de support à la sortie en visant la préparation à la vie autonome et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des centres jeunesse.

La première partie du rapport présente les éléments liés à l'analyse des écrits, aux cadres méthodologique et conceptuel. La deuxième partie présente l'évaluation de l'implantation du programme et finalement, la troisième partie présente l'analyse des processus d'insertion des jeunes et l'analyse des résultats et retombées du PQJ.

**PARTIE 1. D'UNE PROBLÉMATISATION À  
LA PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE**

## CHAPITRE 1. L'ANALYSE DES ÉCRITS

La question de l'insertion socioprofessionnelle constitue souvent la clé qui distingue (en fonction de la scolarisation, du genre, du lieu d'habitation mais aussi du contexte familial et social) un jeune qui réussit son entrée dans le monde adulte d'un jeune qui échoue en se retrouvant dans la catégorie des « sans emploi » (Assogba, 2000; Gauthier, 2000; Trottier, 2000). Les difficultés rencontrées dans les transitions vers une vie adulte autonome n'affectent pas tous les jeunes de la même façon, car de multiples facteurs influencent la nature de ces difficultés.

L'insertion socioprofessionnelle est un processus long et complexe, dont les différentes trajectoires se diversifient selon trois types de variables qu'il n'est pas facile de hiérarchiser : les caractéristiques individuelles (sexe, âge, nationalité, origine sociale, statut professionnel des parents, événements marquants vécus dans l'enfance, modèles familiaux et projets parentaux, appartenance à des réseaux, attitudes et stratégies d'insertion), la préparation à l'insertion (spécialité, diplôme, parcours, orientation) et les facteurs structurels propres au contexte dans lequel le jeune adulte veut s'insérer (politiques des entreprises, contexte socio-économique local, réseaux d'accès à l'emploi, organismes d'intervention en insertion auprès de la jeunesse).

Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle. En plus des barrières structurelles rencontrées par l'ensemble des jeunes, pour ceux qui quittent un milieu substitut à leur majorité, l'insertion paraît encore plus difficile en raison de leurs difficultés psychosociales (Comité aviseur de Solidarité jeunesse, 2002; Nadeau, 2000; Bouchard et al., 1996), de leur manque de préparation à la vie autonome et de l'absence de soutien à leur sortie du milieu substitut. À la majorité, ces jeunes se retrouvent souvent seuls pour faire face à toutes ces difficultés (Nollan et Dows, 2001; Nollan, 2000; Mech, 2000).

Au Québec, l'étude des caractéristiques des jeunes nouveaux demandeurs à l'aide sociale montre qu'un nombre important d'entre eux ont connu des placements dans des milieux substitués durant leur enfance (Ducharme et Fonseca, 2002, Lemieux et Lanctôt, 1995). L'évaluation du programme Solidarité Jeunesse (PSJ) (Panet-Raymond et al, 2003) confirme ce constat; un nombre important de jeunes nouveaux demandeurs de l'aide sociale rencontrés lors de l'étude ont connu des expériences de placement. Le plus souvent, les jeunes rencontrés dans cette étude disaient que l'atteinte de la majorité signifiait faire une demande d'aide sociale faute d'autres choix, ce qui est confirmé par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ, 2002).

Les caractéristiques individuelles de ces jeunes, comme celles de leur formation et celles des structures d'intervention dans lesquelles ils sont placés, les éloignent plus qu'elles ne les rapprochent du marché du travail. Comme le mentionne le Conseil de Recherche sur les enfants placés dans le système de protection juvénile des États-Unis: « Adolescents who pass through the child welfare system are at high risk of educational failure, unemployment, emotional disturbance and other negative outcomes » (National Research Council, 1993 : 4 dans Mech, 2001 : 27).

Ainsi, pour la plupart des jeunes placés en milieu substitut, la « fin » de la prise en charge par le centre jeunesse signifie un passage brutal à la vie autonome alors qu'ils y sont peu préparés (Biehal et Wade, 1996). Ces jeunes sont contraints en général de vivre ce passage plus rapidement avec, d'un côté, un héritage de difficultés économiques, sociales et psychologiques et, de l'autre, une absence de soutien adéquat.

### **1.1. Les difficultés des jeunes en milieu substitut**

Une équipe de chercheurs américains a constaté que les jeunes placés dans une ressource d'hébergement qui atteignent la majorité et qui effectuent le passage à la vie adulte autonome sont l'objet d'un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération, de moins de diplomation, de plus d'instabilité conjugale et de divorce, (Bussey et al., 2000). Ces jeunes sont également plus sujets à l'itinérance (Biehal et al, 1994; Hahn, 1994; Iglehart,

1995), ont plus de problèmes de santé physique et mentale, font plus d'abus de drogue et connaissent plus le chômage (Bussey et al., 2000). Plusieurs de ces constats confirment les études de Baker et al., (2001) pour les États-Unis et de Martin et Palmer (1997) en Ontario, sur les difficultés de la transition vers la vie adulte des jeunes placés en milieu substitut (Bussey et al., 2000; Owen et al., 2000).

Cette situation s'explique facilement si l'on considère que les jeunes qui sont hébergés en milieu substitut ont en moyenne deux ans de retard dans leur cheminement scolaire (ACJQ, 2002), suite à un cheminement scolaire avec plusieurs ruptures (Milne, 2002). En outre, ils ont généralement vécu des problèmes familiaux importants (Mech, 1994). Pour Milne (2002) ainsi que pour Mallon (1998), ces jeunes ont souvent souffert de troubles de l'attachement. Leur sentiment de confiance et de sécurité laisse place à la peur et à l'anxiété face à la transition à la vie adulte.

Les difficultés émotionnelles et les déficits au plan des compétences sociales de ces jeunes sont particulièrement importants lorsqu'ils sont placés depuis longtemps et qu'ils ont été déplacés à de multiples reprises (Maluccio et al., 1990; Milne, 2002), bien que les nombreux déplacements aient des impacts différents selon le moment où ils surviennent dans la trajectoire d'un jeune. Ainsi, Maluccio et al. (1990) identifient trois trajectoires présentant des enjeux différents : 1) les adolescents placés précocement, mais dont le placement a été stable, 2) les adolescents placés précocement mais dont l'histoire est marquée par de nombreuses ruptures et de la discontinuité et 3) les adolescents dont le premier placement a eu lieu au cours de l'adolescence. Pour ces derniers, la réinsertion sociale pose généralement moins de difficultés majeures. Mais pour les deux autres groupes, le changement s'avère souvent difficile puisqu'il signifie en fait quitter la seule famille stable connue par le jeune (Nadeau, 2000; Malluccio et al, 1990).

Au-delà des facteurs de risque liés à la relation avec la ressource d'accueil, certaines recherches mettent de l'avant que le haut taux de roulement des intervenants dans le système de protection et le manque de continuité en général entre, d'une part, les acteurs internes du milieu substitut et, d'autre part, les intervenants des centres jeunesse et les

organisations du milieu, nuisent au lien de confiance entre le jeune et son intervenant et favorisent l'échec des efforts de rééducation (English et al., 1994; Rutter, 2000).

Pour Milne (2002), l'absence de lien contribue à réduire les modèles positifs de ces jeunes, ce qui nuit au développement des habiletés de vie (*life skills*), qui représentent les compétences requises pour jouer adéquatement son rôle social. Ces compétences sont de deux ordres (Maluccio et al., 1990) : les habiletés tangibles (*hard skills*), qui réfèrent à des aspects de la gestion de la vie quotidienne (faire l'épicerie, chercher et rédiger un curriculum vitae, etc.), et les habiletés intangibles (*soft skills*), qui sont liées à la communication et à l'expression des émotions (gestion de la colère, estime de soi, prise de décision etc.).

## **1.2. Un soutien inadéquat à l'insertion**

Les difficultés d'insertion des jeunes doivent également être analysées en termes de manque de soutien matériel à l'insertion. Pour Milne (2002), un soutien financier inadéquat au moment de la transition vers l'autonomie peut donc représenter à long terme un coût important pour l'entourage et à défaut pour l'État. Pour leur part, Biehal et al. (1994) mentionnent que l'embourgeoisement des grandes zones urbaines diminue l'accessibilité aux loyers abordables, rendant les jeunes sans soutien financier particulièrement à risque de se retrouver dans des réseaux marginaux, ce qui d'un point de vue normatif peut bloquer leur insertion. D'autant plus que les restrictions apportées dans plusieurs régimes d'assistance publique exacerbent les difficultés à se trouver un logement convenable (Biehal et al, 1994; Goyette, 2003; Milne, 2002; René et al., 2001).

Devant l'importante charge financière que l'installation et le maintien en logement représentent, plusieurs jeunes en transition d'un milieu substitut peuvent changer leur projet de vie axé sur le retour à l'école pour s'orienter vers des secteurs d'emploi exigeant peu de qualifications, ce qui peut représenter un terminus où l'amélioration du niveau de vie est difficile (Milne, 2002; Panet-Raymond et al., 2003). La précarité financière des



jeunes en milieu substitut est clairement démontrée dans l'étude de Meech et Fung (1998, cité dans Mech, 2000); parmi des jeunes ayant quitté leur placement à 18 ans, seulement un sur dix pouvait atteindre l'autonomie financière à l'âge de 21 ans, et moins de 20% pouvait vivre sans soutien.

Plusieurs recherches soulignent que les jeunes font rarement l'objet d'une préparation adéquate à la vie autonome (Mech, 1994; Milne, 2002; Nadeau, 2000). Ainsi, malgré qu'il soit reconnu que les jeunes placés en milieu substitut rencontrent des difficultés d'insertion, au Québec et au Canada, peu d'organismes ont tenté de relever le défi d'une intervention soutenue visant la réalisation de leur insertion socioprofessionnelle. Ainsi, dans la dernière décennie, seulement quelques recherches ont porté sur ces programmes (Mann-Feder et al, 1999; Martin et Palmer, 1997; Milne, 2002; Nadeau, 2000). Une recherche récente a permis de faire un portrait des pratiques visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes des centres jeunesse au Québec (Goyette, 2003). Il ressort que des pratiques sont développées dans des organismes sans but lucratif (OSBL) partenaires des centres jeunesse tandis que d'autres ont été développées à l'interne des centres jeunesse. Les objectifs des pratiques externes aux centres jeunesse et qui s'appuient sur un OSBL sont multiples. Si tous intègrent des objectifs visant l'adaptation du jeune au marché du travail et à la société, quelques pratiques visent d'autres objectifs. Dans ces cas, il ne s'agit pas seulement de développer une force de travail mais de construire une personne autonome dans une perspective de citoyenneté, objectif qui englobe plusieurs facettes d'une insertion complète et durable. Dans ces contextes, les objectifs se centrent moins sur la correction, la réadaptation du jeune dans sa mission curative que sur son développement dans sa mission participative.

Toutes les pratiques développées à l'interne des centres jeunesse ont pour objectif d'adapter le jeune au marché du travail et aux exigences de la société. Les objectifs des interventions concernent ainsi, dans presque tous les cas, la préemployabilité ou la réadaptation par le travail. Il s'agit d'acquérir des habiletés sociales de base (gestion de la colère par exemple). Dans la continuité, plusieurs interventions visent également l'employabilité du jeune, les attitudes et habitudes adéquates pour le marché du travail.

La plupart de ces interventions comptent plusieurs de ces objectifs afin de viser l'insertion en emploi du jeune, de la préemployabilité au stage en emploi. Pour d'autres projets, il s'agissait d'offrir des expériences de stages en emploi pour le jeune. Pour quelques projets à l'interne du centre jeunesse, l'objectif était plutôt l'autonomie du jeune, sa responsabilisation et la connaissance des ressources communautaires.

Mais aucune de ces interventions au Québec ne s'attaque de manière systématique, intensive et multidimensionnelle à la préparation à la vie autonome et au soutien à la sortie des jeunes ayant reçu des services des centres jeunesse. Le projet Qualification des jeunes veut pallier à cette lacune.

## **CHAPITRE 2. LE PROJET QUALIFICATION DES JEUNES DU POINT DE VUE PLANIFIÉ**

Le projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse (PQJ) est une initiative de l'Association des centres jeunesse du Québec. Le projet a été implanté dans quatre régions du Québec soit : Abitibi-Temiscamingue, Laval, Outaouais et Montréal (Batshaw). L'équipe du projet se compose d'une coordonnatrice et de huit intervenants PQJ, deux par région participante, chacun assumant la prise en charge de dix jeunes à temps plein du point de vue de leur préparation au passage à la vie autonome et de leur qualification.

De plus, l'accompagnement des jeunes se distingue des services réguliers offerts en centre jeunesse puisqu'il se poursuit au-delà de la majorité du jeune. Selon l'âge du jeune au moment de la sélection, le suivi peut se poursuivre jusqu'à 19 ans. Ainsi, il est possible d'être présent lors de la transition au passage à la vie adulte des participants en leur permettant d'être accompagnés dans leur nouvelle vie d'adulte qui les amène à faire face à de nouvelles responsabilités dont, bien souvent, ils n'avaient pas estimé l'ampleur. Également, le projet se caractérise par l'intensité de l'intervention puisque chaque intervenant PQJ assure le suivi de dix jeunes.

### **2.1. La clientèle cible**

Le projet rejoint 80 participants provenant des quatre régions du Québec, 33 filles et 47 garçons. Les jeunes recrutés pour participer au projet devaient être âgés de 16 ans au moment de leur adhésion. Le recrutement de ces jeunes s'est fait par les huit éducateurs et la coordonnatrice, sur référence des équipes régulières du centre jeunesse. Ils ont connu au cours de leur vie une histoire de placement importante. La possibilité de pouvoir réintégrer le milieu familial ne leur sera probablement pas offerte; ils n'ont pas formulé de projet précis par rapport à leur scolarisation ou par rapport à une quelconque formation professionnelle à la fin des services des centres jeunesse. Ils manifestent de l'insécurité, ont une faible estime de soi, un réseau social faible, éprouvent des difficultés

à attendre la gratification, à respecter les consignes et à se mettre des limites. Les perspectives quant à leur intégration sociale une fois la majorité atteinte apparaissent sombres. Ces jeunes constituent les 10 % des jeunes les plus vulnérables selon les promoteurs du projet. Les critères de sélection identifiés rejoignent ainsi les principaux facteurs de risque associés à une trajectoire de vulnérabilisation.

Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à sortir ces jeunes de trajectoires de vulnérabilisation, d'une part en les éloignant de la criminalisation et d'autre part, en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes des centres jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.

## **2.2. Les objectifs de l'intervention**

Le but de ce projet est de prévenir la marginalisation de jeunes usagers des centres jeunesse au moment où ils atteignent leur majorité et que cesse la prestation de services, pour réduire de cette façon les risques qu'ils s'intègrent progressivement au monde criminel, au monde de la marginalité. À cette fin, trois objectifs de résultats sont poursuivis :

- a) Préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participants au projet;
- b) Insérer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante au moment où ils atteignent la majorité;
- c) Développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse.

Il s'agit donc d'un projet d'intervention qui mise sur le développement personnel et social des jeunes et des changements dans leur milieu de vie en vue de favoriser une insertion socioprofessionnelle permettant le passage à une vie d'adulte autonome.

### **2.3. Le processus d'intervention**

Dans le cadre du projet, un protocole d'évaluation a été mis en place pour chacun des jeunes, afin d'obtenir un portrait de chacun des participants, ce dernier servant à guider l'intervention. Pour ce faire, deux outils d'évaluation ont été utilisés dans le cadre du projet, soit le « Portrait synthèse du jeune et de sa famille » (en collaboration avec le GRISE – Groupe de recherche sur les inadaptations de l'enfance) et le « ACLSA » (Ansell-Casey Life Skills Assessments).

Le « Portrait synthèse du jeune et de sa famille » est un outil d'évaluation de la situation psychosociale qui permet de regrouper l'ensemble de l'histoire du jeune et de sa famille. Au cours de l'année 2003 et au début de 2004, les éducateurs ont complété la démarche avec l'ensemble des participants. À la réception des documents *Portrait synthèse du jeune et de sa famille*, les éducateurs ont rencontré les jeunes, les répondants principaux et les intervenants ayant participé à la collecte des données afin de présenter l'interprétation des résultats.

L'*ACLSA* (Ansell-Casey Life Skills Assessments), est utilisé deux fois par année avec chaque participant et un répondant (qui le connaît bien dans sa vie de tous les jours). Cet instrument évalue les habiletés nécessaires à la transition du milieu de placement vers l'autonomie. L'*ACLSA* compte six domaines de l'autonomie fonctionnelle : les tâches de la vie quotidienne, le logement et les ressources communautaires, la gestion financière, la capacité de prendre soin de soi, les relations sociales et les habitudes scolaires et de travail (Ansell, 2001; Nollan et al, 2000). Compléter l'*ACLSA* est l'un des premiers pas d'un processus d'intervention. Une fois l'*ACLSA* complété sur Internet, un rapport individuel est envoyé, ce dernier fournit un résumé des résultats par domaine et des

réponses à chaque énoncé. Les résultats indiquent les forces et les opportunités d'amélioration par rapport aux différents domaines. Après avoir discuté de l'évaluation des résultats, le jeune et l'éducateur choisissent ensemble des domaines sur lesquels travailler et établissent les objectifs à atteindre. Cette étape s'appuie sur le «Life Skills Guidebook» qui regroupe les compétences à développer en fonction de chacun des six domaines. Le *Life Skills Guidebook* contient de l'information sur les modalités pour enseigner les habiletés de vie aux jeunes et il comprend une description des sessions d'apprentissage s'appliquant à chacune des habiletés de vie. Également, on retrouve une liste des compétences à développer en fonction de chacun des domaines de l'autonomie associés à des indicateurs de performance en vue d'évaluer l'évolution du développement des habiletés. Enfin, le *Guidebook* propose des activités à réaliser par le jeune en lien avec chacune des compétences. Ces activités sont utilisées pour mettre en action le jeune soit dans des stratégies individuelles ou de groupes. L'ACJQ a investi dans la traduction du Life Skills Guidebook et d'activités proposées dans le cadre de la stratégie globale du Casey Family Program.

À partir des résultats aux outils évaluatifs, le jeune complète avec l'intervenant PQJ un plan d'action spécifique à la démarche de qualification et de préparation à la vie autonome du jeune. De cette façon, ils définissent les objectifs en fonction de la situation personnelle du jeune ainsi que les moyens envisagés pour y arriver. Ce plan permet à l'intervenant PQJ d'ajuster son intervention à la démarche que le jeune envisage d'entreprendre. L'intervenant PQJ accompagne le jeune dans ses démarches, tant pour les demandes d'information que pour les rencontres avec les organismes du milieu vers qui il est orienté en fonction de ses objectifs. Il peut s'agir du milieu scolaire, d'employeurs, de ressources dans la recherche d'emploi ou d'organismes communautaires.

Concernant la préparation à la vie autonome, l'intervenant PQJ a pour mandat d'intervenir dans le développement des habiletés qui permettent au jeune de se prendre en charge au moment de la fin des services réguliers des centres jeunesse. Il s'agit de différents modules sur les thèmes priorisés pour assurer une base de connaissances et un minimum d'habiletés à développer par le jeune pour réussir son passage vers

l'autonomie. Les thèmes abordés portent entre autre sur la scolarité, l'emploi, le logement, les ressources communautaires, la gestion financière, l'auto-gestion de la santé et les activités de la vie quotidienne. Tous les programmes locaux de formation et d'insertion peuvent être utilisés par l'intervenant PQJ dans la réalisation de sa mission dans une perspective partenariale d'approche milieu (Dallaire, Goyette, Panet-Raymond, 2003). Conformément à cette approche, le travail portera tant sur les facteurs individuels et familiaux des jeunes comme moyens de responsabilisation à l'égard de leur situation personnelle que sur les ressources autour du jeune, c'est-à-dire qu'il tiendra compte du contexte dans lequel il vit, en s'appuyant sur le développement social et local. Ce dernier objet de l'intervention suppose que l'on suscite l'implication de la communauté pour atteindre les objectifs visés. Le travail des intervenants PQJ devra donc allier l'intervention auprès du jeune avec le partenariat dans la communauté.

Au cours de la dernière année du projet, les intervenants PQJ ont eu l'occasion d'offrir davantage leurs services auprès des éducateurs des centres jeunesse, ainsi qu'auprès de l'ensemble des jeunes desservis par chaque centre jeunesse.

La présentation de l'intervention planifiée a permis de présenter les différentes ressources et composantes affectées au PQJ, ainsi que la philosophie inhérente au projet. Le prochain chapitre, qui présente le cadre méthodologique, expose notre démarche évaluative.

### **CHAPITRE 3. LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Ce chapitre présente le cadre méthodologique utilisé pour évaluer l'implantation et les retombées du programme PQJ. Dans un premier temps, le protocole d'évaluation et le cadre d'analyse sont présentés. Dans un deuxième temps, les outils de cueillette de données sont explicités, ainsi que leur opérationnalisation tant pour les jeunes que pour les intervenants impliqués dans le PQJ. Finalement, dans un troisième temps, la constitution de l'échantillon de jeunes participants du PQJ est décrite, de même que la démarche effectuée pour construire les échantillons du groupe de référence et du groupe témoin.

#### **3.1. Le protocole d'évaluation et le cadre d'analyse**

Le protocole d'évaluation s'ancre dans une démarche d'évaluation de programme. Ainsi, il prévoit une collecte systématique de données visant à décrire les composantes du programme, son fonctionnement et ses résultats, en vue de l'améliorer au plan de son fonctionnement, de son efficacité et des connaissances sur la population cible (Mercier et Perreault, 2001). Considérant la nature du projet pilote énoncé, le type d'évaluation proposée vise l'implantation de l'intervention et les résultats obtenus.

La démarche de recherche s'appuie sur une méthodologie qualitative et quantitative et s'inspire de la procédure proposée par Yin (1994) sur l'analyse de cas multiples. L'étude de cas (Yin, 1994) s'avère particulièrement indiquée quand : a) les frontières entre le phénomène et le contexte ne sont pas clairement identifiées; b) l'étude des variables contextuelles peut s'avérer particulièrement appropriée dans la compréhension du phénomène, ce qui est extrêmement important dans le cadre de cette recherche; c) les comportements pertinents à l'étude ne peuvent être manipulés (incompatibilité avec un devis expérimental). Ainsi, l'étude de cas vise à rendre compte du caractère évolutif et



complexe d'un phénomène social pris dans son contexte. Toutes ces conditions se trouvent réunies dans la présente étude.

En outre, le choix de l'étude de cas s'inscrit dans une démarche qualitative et quantitative qui permet de s'appuyer non seulement sur l'expérience vécue par les acteurs en situation et sur la perception qu'ils ont de cette expérience, mais aussi sur des données objectives de mesure des changements constatés. Dans le cadre plus spécifique d'une recherche évaluative, ici une évaluation d'implantation et des résultats, l'étude de cas permet de comprendre comment l'intervention se traduit dans un contexte local et réel d'application (Desrosiers et al., 1998: 33; Patton, 1990).

Le cadre d'analyse repose sur trois notions principales qui s'articulent entre elles, soit la trajectoire, le réseau et l'intervention. Ces dimensions sont interdépendantes dans le contexte de l'évaluation de l'implantation et des retombées du projet PQJ.

### **La trajectoire**

La notion de trajectoire renvoie à l'importance de mieux saisir les difficultés des jeunes, leurs besoins, la réponse apportée par l'intervention et la portée réelle de la rencontre entre cette intervention intensive et les jeunes. En effet, nous examinerons un *processus* d'intervention en lien avec des *histoires personnelles et familiales*. L'analyse cernerait donc les dimensions temporelle et dynamique des situations en vue de comprendre les changements obtenus ou non.

L'intervention, orientée en fonction d'une structure et d'un but (d'une cible), sera donc étudiée en tant que trajectoire. Cet outil analytique permet de rendre compte du cadre structurant dans lequel les jeunes réalisent leur préparation à la vie autonome et leur insertion socioprofessionnelle. Ce choix analytique permet donc de rendre compte des éléments structurants de l'intervention et de la marge de manœuvre dont le jeune dispose en tant que sujet, autour du projet d'insertion qu'il co-construit avec les divers acteurs qui structurent sa trajectoire. (René et al., 2001; Boutinet, 1990). Le concept de projet réfère

donc à la façon qu'a le jeune de s'approprier cette intervention et de se projeter dans un avenir plus ou moins rapproché en fonction de son cheminement personnel (René et al. : 2001; Le Bossé, 2000). Le projet est directement lié à l'idée de sujet, dans la mesure où il confère à l'action « un sens indépendant des contingences de l'environnement » (Le Bossé, 2000 : 169). Par la co-construction de son projet, le jeune donne volontairement un sens à ses actions, plutôt que de se laisser porter par les événements. Les réalisations sont alors révélatrices de l'état de l'avancement de l'insertion des jeunes, la stabilisation permettant d'en mesurer l'intensité et la durabilité (René et al, 2001).

Cette structure d'analyse permettra de distinguer les différents niveaux de réalité (et de difficultés) qui concourent à l'évolution des situations problématiques associées au placement des jeunes et à leur sortie des centres jeunesse.

Puisque le modèle d'intervention vise à favoriser l'ancrage du jeune dans son milieu de vie par le développement d'un réseau de support et de soutien, il est nécessaire d'évaluer les résultats obtenus et de reconstituer à la fois le réseau social et de support des jeunes. Il est aussi important de rendre compte des réseaux que les jeunes se sont bâtis avec le soutien des intervenants.

### **Le réseau social**

La notion de réseau social est de plus en plus utilisée dans les recherches dans la mesure où « notre perception de la société actuelle suggère que l'individu doit pouvoir utiliser un ensemble de compétences nouvelles qui lui permettront de développer ses potentiels et de prendre les meilleures décisions, dans un contexte axé maintenant sur l'initiative, la performance, la flexibilité, la réactivité et l'adaptabilité » (Charbonneau et Turcotte, 2005). Le réseau social est une structure d'interaction qui favorise la circulation des ressources. Cette structure présente des caractéristiques particulières : le réseau est fluctuant, notamment en regard du cycle de vie, les relations dans un réseau ne fonctionnent pas à sens unique et l'individu doit aussi contribuer au réseau. Finalement, distinguons réseau social et réseau de soutien, dans la mesure où l'accès à un soutien

dépend de plusieurs facteurs, tant du côté des caractéristiques des personnes et des ressources disponibles, que du contexte particulier et de la durée des liens.

En liant l'étude des réseaux à des événements particuliers, il est donc possible de lire les contraintes et les opportunités et de comprendre les interactions entre les ressources personnelles, celles du réseau personnel, celles du réseau de soutien et celles du « milieu de vie » (Charbonneau et al, 1998; Charbonneau 2000). L'analyse qualitative des réseaux et des conditions d'accès aux ressources permet ainsi à partir de situations concrètes de lire les pratiques d'interaction et de mobilisation des individus (Charbonneau et al, 1998; Godbout et Charbonneau, 1996) et de mieux comprendre à quelles conditions ces pratiques peuvent se réaliser.

### **L'intervention directe**

L'interface entre l'intervention intensive et les jeunes participants définit l'intervention directe. Par intervention directe, nous référons aux différentes caractéristiques que prend localement le projet dans son interaction directe avec le jeune, et dont le jeune a pu bénéficier dans le cadre de son passage dans le projet : formes de soutien offerts aux jeunes, types d'activités (structurées en groupe, rencontres individuelles, etc.), prises en charge particulières, etc. Nous référons aussi à la qualité de la relation établie par le ou les intervenants rencontrés dans la mesure où la question d'une relation authentique avec des adultes, dans laquelle les jeunes sont considérés comme des sujets, demeure souvent un enjeu pour ces derniers (Bondu, 1998). C'est donc dans ce cadre de collaboration négociée tant du point de vue des partenaires intervenants que du point de vue des jeunes sujets de l'intervention que les relations d'intervention parviennent à répondre aux besoins des jeunes. Cette analyse de la rencontre entre les jeunes et les intervenants permettra de faire ressortir la nature des interventions offertes tant en ce qui a trait à leur mise en œuvre qu'à leur pertinence.

### 3.2. Les outils de cueillette de données

Au-delà des données contextuelles provenant des dossiers des jeunes, l'ensemble des données sur les jeunes ont été colligées par un membre de l'équipe de recherche lors de deux rencontres (temps 6 et temps 7) durant lesquelles le calendrier biographique, le questionnaire réseau et l'entrevue récit de vie sont successivement abordés. Les premières rencontres avec les jeunes ont été réalisées juste avant ou juste après la fin prise en charge par le centre jeunesse et ont permis de rejoindre 61 des 80 participants. Les deuxièmes rencontres ont été réalisées auprès de 31 jeunes, de six à huit mois suivant les premières rencontres. L'analyse de ces deux rencontres permet d'envisager la transformation de la situation du jeune et de son réseau de soutien.

1. Le **calendrier biographique** est un outil qui permet de colliger des informations sur la trajectoire familiale, la trajectoire résidentielle (lieux de résidence, type de résidence, membres du ménage, raison du changement de lieux de résidence), l'histoire de placement, la trajectoire scolaire (nature de la formation, durée de la formation, etc.) et la trajectoire professionnelle (moyens par lequel l'emploi a été trouvé, occupation, taux horaire, heures travaillées/semaine, durée et raison du départ) depuis la naissance du jeune (Charbonneau, 2003, Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006, Goyette, 2006b).
2. Le **questionnaire sur les réseaux sociaux** permet la reconstitution des réseaux sociaux et des réseaux de soutien à partir de générateurs de noms (Charbonneau et Turcotte, 2005 ; Francke, 2005). Le questionnaire sur les réseaux sociaux (Bourdon et Charbonneau, 2004) est une adaptation des instruments issus de la démarche originale de Bidart (2002), qui s'intéresse à la construction de l'insertion socioprofessionnelle et à l'évolution des réseaux sociaux de jeunes français dans le cadre d'une étude longitudinale où quatre vagues de collecte de données ont été réalisées.

La reconstitution des réseaux sociaux et des réseaux de soutien s'appuie sur une stratégie méthodologique organisée à partir de l'utilisation de différents types de générateurs de noms permettant de retracer l'ensemble des personnes (les *alters*) avec qui un *ego* est en contact, dans divers contextes de vie. Ainsi, notre questionnaire distingue le réseau des personnes significatives, qui font référence aux personnes proches et intimes qui sont une source potentielle de soutien psychologique, de l'ensemble des autres relations que les personnes ont développé dans divers contextes présents et passés de leur vie (Charbonneau et Turcotte, 2005 :11-14; Francke, 2005). Toutes les personnes dont les noms sont recueillis font alors l'objet d'un questionnement complémentaire visant à connaître leurs caractéristiques personnelles et l'histoire de leur lien avec *ego* (âge, sexe, occupation, situation familiale, statut d'emploi, niveau d'études, lieu de résidence, statut par rapport à *ego*, ancienneté de la relation, contexte de la rencontre, distance résidentielle actuelle, fréquence des rencontres, activités réalisées ensemble actuellement, activités déjà réalisées ensemble, etc).

3. Les **entrevues de type récit de vie** permettent de prendre un temps de recul avec le jeune pour qu'il se raconte. La procédure d'enquête lors de ces entrevues vise à documenter l'évolution de la situation du jeune au travers de plusieurs sphères de vie (insertion à l'école, travail et revenu, situation financière, insertion résidentielle, temps libre, insertion dans l'espace local, relations avec les parents, vie amoureuse, habiletés et relations sociales), les relations sociales qu'il entretient ainsi que le sens qu'il attribue à ses relations sociales dans le cadre des transitions qu'il vit ou a vécu (Goyette et Charbonneau, 2005).

Trois autres outils de cueillette de données sur la situation des jeunes ont été complétés par les intervenants et également complétés par le jeune lui-même dans le cas de l'ACLSA :

4. **L'ACLSA (Ansell-Casey Life Skills Assessments)** (Ansell, 2001; Nollan et al, 2000) mesure l'autonomie fonctionnelle des jeunes. L'ACLSA Version 3 15-18 ans a

fait l'objet d'une traduction française par l'ACJQ. L'outil francophone n'a pas fait l'objet d'un processus de validation. Plusieurs recherches américaines ont évalué l'autonomie fonctionnelle de jeunes participants à des programmes d'intervention, en se basant principalement sur l'ACLSA (Nollan, et Dows, 2001). Il comprend les dimensions suivantes : les tâches de la vie quotidienne (11 énoncés) ; le logement et les ressources communautaires (10 énoncés) ; la gestion financière (8 énoncés) ; la capacité de prendre soin de soi - soins de la santé - (11 énoncés) ; le développement social (19 énoncés) ; les habitudes scolaires et de travail (19 énoncés). Les jeunes et leurs intervenants respectifs (ou personne responsable) doivent compléter l'ensemble des 78 énoncés et répondre à l'aide de l'un des trois choix suivants : 1 - *Ne me ressemble pas* 2 - *Me ressemble moyennement* ou 3 - *Me ressemble beaucoup*. L'ACLSA a été administré à sept reprises, soit en moyenne à tous les six mois depuis l'entrée des jeunes dans le programme. Par ailleurs, les deux derniers temps de mesure (T6 et T7) utilisent la version 19 ans et plus du ACLSA qui compte 133 questions pour les six mêmes domaines. Les scores totaux pour ces deux autres temps de mesure sont comparables avec ceux des cinq premiers temps de mesure suite à une standardisation mathématique (utilisation du pourcentage).

5. **Une grille d'évaluation de la sévérité du profil et une grille d'évaluation des dispositions personnelles.** Afin de se doter d'un regard sur l'évolution des jeunes du PQJ, les intervenants ont développé une procédure qui visait à établir les différentes caractéristiques de sévérité et les dispositions personnelles des jeunes à différents moments. Dans le cas de la sévérité du profil, il s'agit pour les intervenants de distinguer, en reprenant le dossier PQJ du jeune, sa position sur une échelle de 0 à 2. Par exemple, pour la dimension du réseau social, les scores se répartissent ainsi : (0) le jeune a un réseau fonctionnel et diversifié ; (1) le jeune a un réseau limité ; et (2) le jeune n'a pas de réseau significatif. Plus le score est élevé à cette échelle, plus le profil du jeune est sévère. L'intervenant procède de manière similaire pour l'évaluation des dispositions personnelles. Ainsi, pour la dimension de l'expérience du succès, les scores se répartissent de la façon suivante : (0) absence ; (1) au moins un succès ; (2) témoigne de plusieurs succès. Un score élevé à cette échelle montre de

bonnes dispositions personnelles chez le jeune. Lors d'une rencontre d'équipe, les intervenants ont tous pu se familiariser avec cette grille et, du même coup, s'entendre sur la manière d'opérationnaliser certaines définitions plus subjectives. De plus, à chaque temps de mesure, chacun des intervenants a validé son point de vue du jeune avec la coordonnatrice provinciale, assurant ainsi une certaine uniformité dans la manière d'évaluer les jeunes.

La grille de sévérité du profil compte neuf dimensions et la grille sur les dispositions personnelles en compte douze. Pour la grille de sévérité les dimensions sont : Histoire de placement; Scolarité; Projet d'avenir (qualification : formation/emploi) ; Projet de vie (autonomie, vie indépendante) ; Présence d'un réseau social (lien significatif) ; Handicap intellectuel (limites) ; Délinquance ; Toxicomanie ; Santé mentale (anxiété, dépression, ou autres problèmes de santé mentale). La grille d'évaluation de la sévérité du profil a été complétée à quatre reprises, soit à l'arrivée du jeune dans le programme et ensuite aux six mois, deux ans après l'entrée dans le PQJ (T1, T5, T6 et T7). Pour la grille des dispositions personnelles, les dimensions sont : Intelligence/talent spécifique ; Imaginaire/capacité de mentaliser, de symboliser ; Vie spirituelle/foi ; Sens de l'humour ; Sentiment d'ancrage ; Capacité de se projeter dans le temps (en général) ; Charisme ; Apparence invitante ; Curiosité/ besoin de savoir, de comprendre ; A déjà fait l'expérience du succès ; Capacité de percevoir ce qu'il suscite chez les autres ; Capacité à rebondir (résilience). Toutefois, en raison d'un grand nombre de données manquantes, la dimension Vie spirituelle/foi a été retirée de l'échelle. La grille d'évaluation des dispositions personnelles a été complétée aux mêmes moments que la précédente, sauf pour le temps cinq. À tous les temps de mesure, la consistance interne des échelles est satisfaisante et valide. Au T1, l'échelle de sévérité du profil a un alpha de ,6987 et celle des dispositions personnelles est davantage consistante, son alpha étant ,8667.

Le Tableau 1 présente schématiquement les périodes correspondant aux dates de passation des différents outils de collecte, tant ceux administrés par l'équipe de recherche que par les intervenants PQJ. Les entrevues avec les intervenants ont permis de recueillir

des informations qualitatives sur les 80 jeunes participants, tant pour le T6 que pour le T7. Par contre, il a été plus ardu de rencontrer les jeunes eux-mêmes, et au T6, les trois-quarts d'entre eux se sont pliés à l'exercice (n=61), alors que pour le T7, seulement 31 jeunes ont rencontré l'équipe de recherche. L'ensemble des 31 jeunes rencontrés au T7 l'avaient également été au T6. Le nombre de jeunes ayant participé aux entretiens et ayant rempli les différents questionnaires dépend essentiellement de leur disponibilité et de leur volontariat.

**Tableau 1. Date de passation des outils de collecte de données, temps de mesure correspondant et nombre de jeunes concernés**

	<b>T1</b> mars 2002	<b>T2</b> sept. 2002	<b>T3</b> mars 2003	<b>T4</b> sept. 2003	<b>T5</b> mars 2004	<b>T6</b> sept. 2004	<b>T7</b> mars 2005
Rencontres jeunes (calendriers, récits de vie, réseaux)	-	-	-	-	-	<b>61</b>	<b>31</b>
Entrevues avec les intervenants PQJ	-	-	-	-	-	<b>80</b>	<b>80</b>
ACLSA (Jeune)	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	<b>35</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>21</b>
Grille de sévérité du profil	<b>80</b>	-	-	-	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>80</b>
Grille de dispositions personnelles	<b>80</b>	-	-	-	-	<b>80</b>	<b>80</b>

L'ensemble des informations recueillies ainsi représente un très important matériau de recherche, surtout lorsque l'analyse prend en compte la singularité des parcours des jeunes pour évaluer l'intervention par la triangulation des données. De l'analyse de ce matériau, il ressort certains enseignements quant aux interventions à déployer pour soutenir le passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse.



### **3.3. De la nécessité d'intégrer les intervenants**

Des entrevues semi-structurées ont également été réalisées auprès de l'ensemble des intervenants PQJ qui ont assuré le suivi des jeunes durant l'intervention afin de respecter la triangulation des informations recueillies et de mieux documenter le processus de changement et l'évaluation de la contribution du PQJ à ce processus. Pour chacun des jeunes du PQJ (n=80), y compris ceux que l'équipe de recherche n'a pu rencontrer, ces entrevues ont notamment abordé les questions du profil des jeunes à leur arrivée, de la définition de leurs besoins, de l'adéquation de l'intervention par rapport à ces besoins, de l'évaluation des résultats et du chemin à parcourir pour ces jeunes, et ce aux T6 et T7 (voir tableau 1). Ces entrevues ont une durée moyenne de 45 minutes pour chaque jeune de chaque intervenant PQJ.

Par ailleurs, des entretiens longs ont également été réalisés auprès de chacun des intervenants du PQJ (n=9<sup>7</sup>), afin de documenter le processus d'appropriation des projets dans chacune des régions, d'identifier les écarts entre l'intervention planifiée et réalisée ainsi que les ajustements rendus nécessaires en cours de route. Ces entretiens sont d'une durée moyenne de cinq heures et ont fait l'objet d'une mise à jour au T7.

### **3.4. Constitution de l'échantillon de jeunes**

L'enquête auprès des jeunes du PQJ vise à la fois à suivre l'évolution de la situation des jeunes au plan de leur autonomie et de leur qualification professionnelle et à documenter la contribution du PQJ aux changements observés. L'équipe de recherche a administré ses propres outils de recherche à 61 personnes qui ont été rencontrées à l'automne 2004. Dans une perspective évaluative, nous devons nous demander si les résultats atteints par les 61 jeunes que nous avons rencontrés et les analyses que nous faisons de leur

---

<sup>7</sup> En cours d'intervention, un intervenant a été remplacé, ce qui augmente le nombre d'intervenants PQJ à 9 plutôt que les 8 prévus initialement.

trajectoire, de leur réseau, de leurs soutiens et de leurs supports peuvent être considérés comme valides pour l'ensemble des jeunes du PQJ, c'est-à-dire 80 jeunes. Cependant, bien que seulement 61 jeunes aient été rencontrés au moins une fois, pour 75 des 80 jeunes, suffisamment de données ont été recueillies auprès des intervenants, concernant les interventions menées par les IPQJ et les retombées de celles-ci, ainsi que sur leur insertion dans la transition vers le passage à la vie adulte. Plus précisément, au T6, les données concernant 77 jeunes ont été jugées suffisantes alors que c'est le cas pour 78 jeunes au T7. Au total, les données sont complètes aux deux temps de mesure pour 75 des 80 jeunes. Les analyses ultérieures portant sur les trajectoires et l'évolution des jeunes entre les deux derniers de mesures porteront donc sur 75 jeunes.

À partir des données quantitatives sur la population à l'étude, des analyses ont été réalisées afin de comparer les profils des jeunes de notre échantillon avec ceux que nous n'avons pas pu rencontrer. Celles-ci visent à confirmer ou à infirmer la validité de l'échantillon. Les résultats des analyses effectuées sur les scores aux échelles de sévérité du profil et de dispositions personnelles montrent que les 19 jeunes qui n'ont pas été rencontrés à l'automne 2004 n'étaient pas significativement différents des autres jeunes à leur entrée dans le programme : les deux groupes obtiennent, au T1, des scores moyens similaires aux deux échelles, respectivement un score de sévérité moyen de 10,8 pour les jeunes qui n'ont pas été rencontrés et de 9,8 pour ceux qui ont été rencontrés. Le score moyen mesuré par l'échelle des dispositions personnelles est de 9 pour le groupe de jeunes non rencontrés et de 8 pour les autres. De plus, un test de moyenne a montré que les différences observées entre les scores moyens des deux groupes ne sont pas statistiquement significatives. Le même processus a été effectué afin de s'assurer que les 30 jeunes qui n'ont pas été rencontrés au T7, mais qui l'ont été au T6, ne diffèrent pas non plus des autres. Il s'est avéré qu'à leur entrée dans le programme PQJ, les scores moyens de sévérité du profil et des dispositions personnelles sont similaires entre les jeunes, qu'ils aient été rencontrés, une fois, deux fois, ou pas du tout.

### **3.5. Le groupe de référence**

La constitution d'un groupe de référence est essentielle afin de mieux comprendre la valeur ajoutée du PQJ. La constitution de ce groupe de référence permet ainsi de constater, du point de vue quantitatif et qualitatif, si des composantes particulières du PQJ facilitent l'insertion et l'autonomie en comparant les trajectoires d'insertion et les réseaux sociaux des jeunes participants et non participants.

#### **3.5.1. Le choix des jeunes et des régions**

D'abord, il a été nécessaire de sélectionner des régions comparables en termes socioéconomiques à celles où a été implanté le projet pilote. Les régions finalement sélectionnées sont la Gaspésie, la Montérégie et l'Estrie.

Les jeunes du groupe de référence ont été sélectionnés en fonction de trois critères : 1) ils connaissent des difficultés similaires au jeunes participants au PQJ, mesurées par la grille de sévérité du profil, telles que la toxicomanie, la délinquance, les troubles de santé mentale, les handicaps intellectuels, l'absence de réseau social, les retards scolaires et une longue histoire de placement, qui laissent présager qu'ils seront pris en charge par l'aide sociale ou s'inséreront dans des dynamiques criminelles à la majorité; 2) ils faisaient l'objet d'un suivi régulier et actif des centres jeunesse prenant fin à la majorité; 3) ils n'ont pas fait l'objet d'une intervention intensive visant la qualification et l'insertion. À la base, les jeunes sont sélectionnés par les chefs d'unités des centres jeunesse participant à la recherche. Par la suite, le choix de chacun des jeunes est validé par un membre de l'équipe de recherche, par le biais de l'analyse des dossiers des jeunes. Une attention particulière a donc été apportée à apparier la situation des jeunes du groupe participants à celle du groupe de non participants. À l'image des jeunes du groupe PQJ, les jeunes du groupe de référence ont été rencontrés dans un premier temps peu avant ou après leur sortie des centres jeunesse. Ensuite, ils ont été rencontrés dans un intervalle de six mois à huit mois suivant la première entrevue, à l'automne 2005. Ce volet de la recherche a été implanté après la collecte de données auprès des jeunes du groupe PQJ et

a débuté au printemps 2005. Les instruments de recherche administrés aux jeunes sont les mêmes que ceux employés avec les jeunes du PQJ.

Une fois les jeunes sélectionnés, il a été nécessaire d'obtenir leur consentement libre et éclairé. Au premier temps de mesure, l'éducateur du jeune a été appelé à lui proposer de participer à la recherche et le jeune a alors contacté l'équipe de recherche. Lors du deuxième temps de mesure, le jeune est directement contacté puisqu'il ne reçoit plus de services des centres jeunesse. Une compensation symbolique de 20\$ a été remise à chaque participant lors de la rencontre avec l'assistant de recherche, qui pouvait se dérouler à un endroit proposé par le jeune.

### **3.5.2. L'échantillon final du groupe de référence**

Au total, 26 jeunes constituent l'échantillon du groupe de référence au premier temps de mesure, dont huit en Gaspésie, treize en Montérégie et cinq en Estrie. Ce premier temps de mesure correspond au T6 des jeunes participants au PQJ. Au deuxième temps de mesure, qui correspond au T7 des jeunes du PQJ, un total de 15 jeunes a été rencontré, dont cinq en Gaspésie, huit en Montérégie et deux en Estrie. Il a été plus difficile de rejoindre les jeunes à ce moment, étant donné la grande mobilité résidentielle de plusieurs d'entre eux après la décharge du centre jeunesse. Le taux de réponse, qui est de 60% lors du deuxième temps de mesure, est néanmoins jugé satisfaisant. Toutefois, il faut demeurer prudent quant à l'interprétation des résultats obtenus pour les jeunes du groupe de référence. Leur nombre limité rend les analyses moins robustes et entrave parfois les règles de validité statistique. L'analyse du groupe de référence a été réalisée d'un point de vue qualitatif, où le petit nombre de participants perd de son importance. Dans cette perspective, il est plutôt question d'analyser des différences et des ressemblances liées aux processus sociaux que vivent les jeunes. La taille limitée de l'échantillon ne permet pas l'utilisation d'un test statistique valide afin de déterminer les distinctions dans la sévérité du profil entre les jeunes qui ont été rencontrés au deux temps de mesure et ceux qui ne l'ont été qu'au premier. L'attrition semble s'être fait parmi les jeunes aux profils

les plus sombres et par conséquent les plus susceptibles de connaître un passage à la vie autonome difficile et de s'insérer dans une trajectoire vulnérabilisante.

### 3.5.3. La comparaison des profils de sévérité : groupe expérimental et groupe de référence

De manière générale, le groupe de référence est comparable au groupe expérimental PQJ. Le score de sévérité moyen est le même pour les deux groupes de jeunes, soit de 10, sur une possibilité maximale de 18. Pour les deux groupes, le score minimum est de 5 et le maximum est de 15, les écarts type sont également similaires. Les deux groupes sont donc comparables en termes de sévérité du profil global. Le Tableau 2 présente les scores moyens à l'échelle de sévérité du profil des deux groupes de jeunes.

**Tableau 2. Score de sévérité moyen des deux groupes de jeunes**

Groupe d'appartenance	Moyenne	Max	Min	N	Écart Type
PQJ	10,09	15	5	80	2,192
Référence	9,77	15	5	26	2,487
Total	10,01	15	5	106	2,259

Bien que les score globaux soient similaires entre les deux groupes, il existe quelques petites différences pour trois des neuf items de l'échelle : la présence d'un projet de qualification, la présence d'un projet de vie autonome et la présence de symptômes de troubles de santé mentale.

**Tableau 3. Comparaison de certains items de l'échelle de sévérité du profil entre les deux groupes de jeunes**

	Projet d'avenir	Projet de vie	Santé mentale
<b>PQJ</b>	1,20	1,35	1,06
<b>Groupe de référence</b>	1,42	1,66	,50
Total	1,25	1,42	,93
éta	,196*	,249**	,341***

Les deux groupes sont statistiquement différents selon ces trois items. Les jeunes du PQJ ont davantage de projets d'avenir (qualification) et de projets de vie (vie autonome) que les jeunes du groupe de référence, mais ils ont également plus de problèmes de santé mentale. La différence entre les groupes apparaît plus importante pour ce qui est des problèmes de santé mentale que pour les projets de vie et d'avenir, puisque c'est au niveau des jeunes sans aucun symptôme qu'elle est la plus notable, plutôt qu'entre les catégories de persistance des symptômes, dont la gravité et la nature sont inconnues a priori. Par contre, il n'existe pas de différences significatives entre les deux groupes quant à leur histoire de placement, à leur retard scolaire, à la délinquance, à la toxicomanie, aux handicaps intellectuels et aux réseaux sociaux.

Bien qu'a priori, les deux groupes semblent comparables en termes de sévérité du profil, il n'en demeure pas moins qu'en cours d'analyse, certaines différences plus qualitatives sont apparues. Ces différences sont susceptibles d'influencer grandement les trajectoires d'insertion des jeunes et le passage à la vie autonome entre les groupes.

Premièrement, les jeunes du groupe de référence semblent avoir des familles plus supportantes que les jeunes participants au PQJ. Les parents sont davantage présents dans la vie de leur jeune et présentent des compétences parentales accrues et moins de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Le support familial étant très important dans le passage à la vie autonome, les jeunes du groupe de référence, ayant des familles moins dysfonctionnelles ou simplement plus présentes, ont un avantage certain sur les jeunes du PQJ.

Deuxièmement, le groupe de référence est majoritairement composé de garçons et ces derniers ont un profil sociorelationnel différent des filles. Nous allons démontrer plus loin que la plupart des jeunes hommes sont moins hypothéqués. Leurs ressources personnelles et sociales sont plus étendues et mieux adaptées au passage à la vie autonome. Ils possèdent davantage d'habiletés sociales nécessaires pour surmonter le défi que présente la fin de la prise en charge des centres jeunesse et les obligations que cela engendre.

Troisièmement, non seulement les jeunes participants au PQJ ont quantitativement plus de troubles de santé mentale, mais les jeunes du groupe de référence qui souffrent de tels troubles sont davantage médicamentés, suivent plus assidûment leur traitement et sont plus supportés dans leur maladie, notamment par leur famille. Les impacts négatifs sur la vie autonome engendrés par les symptômes de troubles de santé mentale, notamment l'instabilité généralisée, sont donc passablement atténués chez les jeunes du groupe de référence.

Les groupes demeurent somme toute relativement comparables à plusieurs égards, il faut toutefois garder à l'esprit ces différences lors de l'analyse des trajectoires d'insertion des jeunes et en mesurer l'impact sur le processus de passage à la vie autonome. Malgré les différences entre les groupes, la comparaison sert davantage à mesurer la valeur ajoutée du PQJ en terme de processus plutôt qu'en terme de finalité. Il s'agit de mesurer le chemin parcouru et la profondeur des changements en fonction d'un point de départ plutôt qu'uniquement en fonction d'un point d'arrivée.

### **3.6. Comparaison avec des jeunes de la population générale**

Dans le cadre de l'évaluation du PQJ, il nous a semblé intéressant de comparer les transitions au passage à la vie adulte des jeunes du PQJ et les réseaux sociaux avec ceux de jeunes de la population générale. Si les jeunes du PQJ connaissent différentes embûches au passage à la vie adulte, c'est également le cas de l'ensemble des jeunes et cette comparaison permettra de distinguer les ressemblances et les différences dans les processus sociaux qu'ils connaissent et les ressources sociales sur lesquelles ils peuvent compter.

Dans cette perspective, une collecte de données à partir des mêmes outils que à ceux utilisés auprès des jeunes du PQJ et du groupe de référence a également été menée auprès de jeunes du même âge, mais n'ayant pas connu de placement dans un milieu substitut. Ces jeunes ont été recrutés dans trois cégeps dans le cadre de l'étude intitulée *Famille, réseaux et persévérance au collégial*, dirigée par Sylvain Bourdon et Johanne

Charbonneau. L'analyse a porté sur 96 jeunes qui débutaient des études collégiales pour la première fois au moment de la première vague d'enquête à l'autonome 2004, dont 85 ont également participé à la deuxième vague d'enquête menée au printemps 2005. Les principales différences entre les jeunes du PQJ et les jeunes collégiens qui seront énoncés ultérieurement (Chapitre 10) sont issus d'un rapport de recherche intitulé *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaison des réseaux de participants au PQJ et de collégiens*<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Poirier, C; Lavoie, N (2006) *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaisons des réseaux de participants au PQJ et de collégien*, sous la direction de Charbonneau, J avec la collaboration de Sylvain Bourdon, Étienne Lyrette et Martin Goyette. Rapport préparé dans le cadre du projet PQJ.



## **PARTIE 2. ÉVALUATION DE L'IMPLANTATION DU PQJ**

## **CHAPITRE 4. L'IMPLANTATION DU PQJ PAR LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS**

Notre analyse du point de vue des intervenants et des jeunes participants quant au processus d'implantation fera ressortir certains éléments essentiels quant à l'implantation du projet pilote PQJ. Il s'agit donc de faire état des convergences et des divergences dans les conditions globales affectant l'intervention auprès des jeunes, afin de mieux comprendre et d'évaluer les résultats concernant les jeunes et de faire ressortir certaines conditions de réussite d'une intervention visant l'insertion des jeunes.

Rappelons que cette analyse s'appuie sur une série d'entretiens longs réalisés auprès de chacun des intervenants du PQJ participant (n=9) au temps 6, afin de documenter le processus d'appropriation des projets dans chacune des régions, d'identifier les écarts entre l'intervention planifiée et réalisée ainsi que les ajustements rendus nécessaires en cours de route. Une autre série d'entretiens avec les intervenants a été réalisée avec les intervenants lors du temps 7 pour comprendre l'évolution des enjeux quant à l'implantation du PQJ. Par ailleurs, nous avons rencontré 61 jeunes au temps 6 et 31 jeunes au temps 7 et nous avons également demandé leur point de vue par rapport aux différentes composantes du PQJ.

### **4.1. Les représentants régionaux et la coordonnatrice**

Selon plusieurs intervenants, le rôle du représentant régional PQJ a été décisif pour surmonter les blocages divers. Dans certains cas, les représentants régionaux ont été proactifs, effectuant la promotion du PQJ, facilitant la communication entre les différentes instances et par le fait même, permettant la résolution de problèmes.

Par ailleurs, un consensus fort ressort au sujet du soutien de la coordonnatrice du projet auprès des intervenants du PQJ dans leurs pratiques quotidiennes autant que dans le

développement de projets spéciaux. Il est même suggéré de faire davantage de réunions avec la coordonnatrice afin, entre autres, de discuter de cas problématiques.

#### **4.2. Les intervenants PQJ**

Il semble qu'il soit nécessaire de posséder la « fibre de l'intervention » pour s'épanouir professionnellement au sein du PQJ. Dans cette continuité, un portrait type de l'intervenant PQJ idéal a d'ailleurs été présenté par plusieurs intervenants. Il constitue un amalgame de caractéristiques personnelles et professionnelles. L'intervenant PQJ devrait donc être connu et respecté du centre jeunesse; posséder une solide expertise d'intervention sociale et un sens développé de l'organisation. De plus, il s'agit d'être en accord avec les principes du volontariat, d'avoir confiance dans les capacités du jeune et de savoir le mobiliser et ne pas porter de jugement sur cette clientèle sombre. Enfin, et c'est essentiel, cet intervenant idéal doit posséder un désir de favoriser le renouvellement des pratiques en centre jeunesse.

Du côté personnel, l'intervenant idéal doit avoir un sens de l'humour assez développé, ce qui permet une meilleure communication tant avec les jeunes qu'avec les intervenants. Il doit être en mesure de négocier avec l'instabilité ou encore les zones grises, être ouvert d'esprit, passionné, posséder une capacité de relever des défis tout en remettant les choses en perspective.

#### **4.3. L'implantation du PQJ au sein du centre jeunesse**

Il s'agit de constater comment s'articule le processus d'implantation du PQJ au sein des centres jeunesse. Deux modèles d'implantation ont été dégagés : l'implantation sans heurts pour deux centres jeunesse et celle ayant été accomplie non sans quelques difficultés pour les deux autres. En somme, au nombre des difficultés rencontrées concernant l'implantation figure principalement le manque de communication, le

sentiment de compétition de la part de certains intervenants en général ou appartenant à des programmes spécifiques et le roulement du personnel.

On peut ainsi remarquer que la plupart des difficultés d'implantation se situent soit au niveau de l'intervenant, du point de vue d'un déficit de connaissances des autres et de leur culture d'intervention, soit au niveau d'un déficit de reconnaissance qui affecte le processus de construction des liens de collaboration : on ne prend pas en compte les spécificités des autres dans notre relation. Pour les intervenants confrontés à de nombreuses difficultés, l'enjeu de l'isolement est d'autant plus important, ce qui implique un besoin de supervision.

C'est surtout lors de la première année d'implantation que ces difficultés ont été rencontrées. À partir du moment où les enjeux entourant l'appropriation mutuelle ont été dépassés, les divers acteurs, internes au centre jeunesse et externes, ont compris l'importance du rôle du PQJ en tant que soutien à la sortie des jeunes des centres jeunesse. Ces difficultés ont alors pu être surmontées.

#### **4.4. Les principes d'action du PQJ**

L'analyse de la représentation des principes d'action est articulée afin de rendre compte simultanément des facteurs de différenciation entre l'intervention PQJ et l'intervention en centres jeunesse. Il s'agit donc, jusqu'à un certain point, de lire la représentation de la valeur ajoutée du PQJ et la manière dont celle-ci s'intègre de façon dynamique en complémentarité avec le centre jeunesse.

Le volontariat du jeune dans la démarche constitue sans contredit le principe d'action en tête de liste qui accorde en conséquence au jeune la place centrale au sein de l'intervention. Accorder la place centrale au jeune dans le processus d'intervention laisse également entendre que le PQJ s'adapte au rythme du jeune dans l'intervention : l'intervention planifiée donne un cadre d'intervention général, une « boîte à outils », un cartable dans lequel on peut commencer par le milieu ou la fin selon l'avancement dans le

processus d'autonomisation. Souplesse du cadre d'intervention, souplesse de l'intervenant donc, qui doit développer cette capacité d'adaptation accrue, dans un contexte où l'intervention en centre jeunesse est fortement régie par des cadres, codes et normes liés aux aspects légaux, de protection et sécuritaires. Une maxime a d'ailleurs été inventée par un intervenant PQJ: « PQJ : là où tu es, je suis » qui insiste sur l'adaptabilité nécessaire des cadres et des pratiques d'intervention.

Intensité, durabilité et adaptabilité de l'intervention PQJ ne signifient pas pour autant qu'elle peut à elle seule remplacer tous les acteurs autour du jeune : le travail de l'intervention PQJ ne peut se passer de celui des autres intervenants à l'interne comme à l'externe. C'est un appel au travail d'équipe, à la collaboration dans une perspective de *case management* informel, à une intervention en réseau, intersectorielle et interdisciplinaire s'appuyant sur les forces et les ressources du jeune et de son réseau.

Or, pour parvenir à inscrire les jeunes en autonomisation, il faut inscrire ce travail sur le réseau et l'interdisciplinaire dans une perspective d'expérimentation sociale, celle-ci étant au cœur de la mise en application des habiletés et connaissances acquises. Travailler de cette manière impose que le centre jeunesse offre, souvent après négociation avec les acteurs du PQJ, la marge de manœuvre nécessaire à cette expérimentation, surtout dans la mesure où le processus d'autonomisation est semé d'embûches, les pas en arrière devant être au cœur du travail du PQJ pour mieux « aider le jeune à se relever ». Dans cette perspective, la répétition des différents apprentissages dans l'action permet aux jeunes de prendre conscience de leurs progrès, de se situer par rapport à leur parcours et de se construire un projet de vie au travers de l'expérimentation du rapport aux autres. Il s'agit donc ici de favoriser la mise en mouvement des jeunes en faisant bouger les cadres institutionnels et structurels du centre jeunesse qui les maintiennent parfois dans l'immobilisme.

#### **4.5. Confrontation de philosophies d'intervention**

La majorité des intervenants PQJ ont expérimenté au sein de leur milieu des confrontations quant aux philosophies d'intervention des centres jeunesse et celle relative au PQJ, plus axée sur un travail sur les enjeux des relations sociales et des transitions vers l'âge adulte. Il est d'ailleurs reconnu par les acteurs du projet que la philosophie du PQJ, axée sur le volontariat, permet la création d'une relation de confiance avec le jeune qui est au cœur du processus de changement. Du fait des contraintes liées à la gestion des aspects légaux de la prise en charge, il apparaît pour les intervenants PQJ plus facile de créer ce type de relation forte avec le jeune que dans le cadre d'une intervention usuelle en centre jeunesse.

Les exemples relatant des confrontations de philosophies sont multiples. Plusieurs rappels aux interlocuteurs des centres jeunesse ont dû être effectués afin que ne se dilue pas la philosophie du PQJ dans le cadre de la collaboration avec les jeunes des centres jeunesse. De manière générale, les divergences sont perceptibles quant aux moyens utilisés pour pratiquer la réinsertion avec les jeunes ou encore relativement aux démarches reliées à l'autonomie. Voici quelques exemples de confrontations de philosophies:

1. Un intervenant PQJ doit souvent insister pour que les éducateurs ne poussent pas les jeunes à aller le rencontrer, ce principe de volontariat inhérent au PQJ entrant parfois en contradiction avec les processus des centres jeunesse.
2. Un autre doit négocier afin qu'un jeune n'ait pas à effectuer une réflexion (en retrait, pendant les heures de travail) pour un joint fumé sur sa pause du midi lors du travail, ce qui aurait certainement pour conséquence de lui faire perdre son emploi pour absentéisme.
3. Une autre forme de critique concerne les interdictions de circuler seul dans des unités ou à l'extérieur du CJ alors que les jeunes sont paradoxalement rendus à l'étape de faire des démarches reliées à l'emploi ou à l'autonomie.

Les discussions autour de ces confrontations de pratiques se déroulent généralement bien, selon les propos recueillis. La plupart des éducateurs des centres jeunesse sont réceptifs aux commentaires des intervenants du PQJ et reconnaissent l'importance pour les jeunes d'une démarche autonomisante. La question est de savoir construire une cohabitation des philosophies d'intervention sans que les interventions inscrites dans un cadre de protection, de réhabilitation ou de gestion du risque nuisent au processus d'acquisition de compétences et d'expérimentation sociales essentielles pour la transition à la vie adulte.

#### **4.6. Les liens partenariaux**

L'intervention indirecte, entendue comme un soutien ponctuel afin de faciliter l'intervention auprès d'un jeune non participant au PQJ, a été au cœur des préoccupations des intervenants. Au-delà des interventions ciblées sur des jeunes en particulier, qui sont très nombreuses dans certaines régions, plusieurs formations portant sur l'ACLSA ont été prodiguées aux éducateurs usuels, afin de promouvoir l'importance de l'acquisition de l'autonomie auprès de ceux-ci et qu'ils puissent utiliser l'outil avec leurs jeunes.

L'élaboration de Matinée Jeunesse, événement qui a permis de consolider des liens avec des partenaires de la communauté tout en pratiquant l'intervention indirecte, a été jugée comme une réussite. Dans le cadre des Matinées Jeunesse, plusieurs organismes de la communauté sont invités à venir présenter leur mission et leurs services à l'interne, dans le centre jeunesse.

Par ailleurs, dans la majorité des cas, les intervenants PQJ ne nous parlent pas des collaborations développées avec des organismes susceptibles de travailler sur les blocages structurels (conditions de vie par exemple) à l'insertion, au-delà du travail important à l'interne des centres jeunesse. Dans cette même logique, les liens formels avec le monde du travail ont été très rares, au-delà du soutien personnalisé dans l'accès à l'emploi (qui est important). Le travail a plutôt été effectué de manière ponctuelle, en allant par exemple visiter des employeurs dans les domaines qui ont intéressé certains

jeunes. Pourtant, nous verrons plus loin dans l'analyse que ces collaborations font la différence.

Les liens avec les organismes extérieurs ont été nombreux et variés, mais surtout orientés dans une optique de références personnalisées et de *case management* dans la continuité d'une intervention de mise en réseau du jeune. Par ailleurs, afin de contrer les blocages plus structurels à l'insertion des jeunes en difficulté, certaines collaborations auprès de tables pouvant agir par exemple sur les conditions de vie, sur le partenariat entre organismes jeunesse ou sur l'insertion professionnelle ont été réalisées (Goyette et al., 2004a). Ces interventions constituent d'importantes « valeurs ajoutées » aux pratiques en centres jeunesse dans la mesure où elles concrétisent directement une pratique d'approche milieu (Dallaire et al., 2003) qui s'inscrit dans une perspective intersectorielle et interdisciplinaire (Goyette et al, 2006b ; Panet-Raymond et al., 2003) et qui promeut par conséquent le développement social.



## **CHAPITRE 5. L'IMPLANTATION DU PQJ**

La perception des intervenants concernant les retombées du PQJ, plus de deux ans après son implantation, concerne d'abord le projet lui-même, les jeunes, les centres jeunesse et même les intervenants PQJ, qui ont vu leur vision de l'intervention bouleversée. La recension par les intervenants de plusieurs succès de l'intervention du PQJ auprès des jeunes sera présentée. Par la suite, il est exposé que les effets positifs du PQJ sont perceptibles non seulement chez les jeunes, mais également chez les intervenants eux-mêmes et parmi les centres jeunesse, dans la mesure où le projet s'inscrit dans une ligne de pensée innovatrice. Enfin, le point de vue des jeunes eux-mêmes quant aux effets du PQJ sur leur vie en général sera abordé.

### **5.1. Le projet PQJ**

La plupart des acteurs impliqués dans le projet s'accordent pour affirmer qu'il s'est bien déroulé en général et qu'en conséquence, les activités prévues au programme ont été réalisées avec les jeunes. Dans un autre ordre d'idées, les ressources accordées aux intervenants ont contribué au bon déroulement du projet, par exemple pour organiser des activités adaptées et individualisées avec les jeunes.

Par ailleurs, la dernière année du projet PQJ constitue pour les intervenants un moment de transition dans lequel ils doivent faire preuve d'adaptation puisque le contexte d'intervention est maintenant différent. C'est ainsi que les activités sur papier cèdent la place aux discussions informelles, que les notions théoriques perdent du terrain au profit de l'expérimentation sociale. Pour un acteur, les activités sont focalisées sur la stabilisation des jeunes dans leurs milieux de vie respectifs puisque la sortie représente un monde de possibilités.

## **5.2. Contributions du PQJ au cheminement des jeunes**

Les intervenants sont satisfaits de leur contribution à la mise en mouvement des jeunes. Pour eux, le respect mutuel construit avec les jeunes a contribué à créer un lien de confiance qui a permis, lors de l'autonomisation des jeunes, de pouvoir garder le contact avec ces derniers. Ceci contribue à favoriser la stabilité d'une figure adulte positive, notamment lors du processus de rupture avec les centres jeunesse. En effet, lors de la fin de la prise en charge régulière du centre jeunesse, certains jeunes ont été confrontés à eux-mêmes sans autre support.

D'un point de vue opérationnel, les intervenants mentionnent d'emblée que l'objectif de voir 75% de jeunes en mouvement dans un processus de qualification, d'autonomie ou d'insertion, n'est probablement pas atteint. Selon eux, bénéficier de l'assurance-emploi constitue pour certains jeunes une réussite en soi. Il s'agit de garder en tête que la lourdeur du profil des jeunes peut parfois constituer un blocage dans une mise en mouvement vers la qualification et que cette dernière doit être initiée par l'accès à des ressources permettant une stabilisation résidentielle.

Les intervenants PQJ estiment, à l'image des acteurs des centres jeunesse, que le projet provoque des modifications dans la trajectoire des jeunes. Ils affirment de manière plus concrète que les jeunes ont davantage confiance en eux. Cette confiance se manifeste par des comportements proactifs, par exemple la demande par un jeune d'un conseil, ou encore l'attention accordée à l'apparence. Certains jeunes, incapables de s'adresser à des personnes inconnues, ont maintenant le contrôle nécessaire pour s'adresser à un auditoire.

## **5.3. Contributions du PQJ à la pratique des intervenants PQJ**

Le PQJ a contribué à faire évoluer les pratiques des IPQJ, un intervenant relate à ce sujet que ses réflexes ont évolué, dans la mesure où il oriente les jeunes vers l'extérieur afin qu'ils effectuent leurs démarches d'autonomie, même si les services se trouvent à l'intérieur des murs du centre jeunesse. L'expérimentation sociale demeure au cœur des

préoccupations : il s'agit d'inscrire les jeunes dans un processus au sein duquel ils apprennent de leurs erreurs et ils expérimentent les notions apprises pendant la première phase du projet. La maternité adolescente constitue un volet auquel les intervenants PQJ ont été confrontés au moment surtout dans la dernière année du projet. Il s'agit alors de s'adapter à cette réalité tout en concertant son intervention. Selon un acteur, il est nécessaire que PQJ développe des outils agissant sur les carences profondes qui motivent les jeunes filles à désirer des enfants. De plus, un travail de sensibilisation auprès des éducateurs des centres jeunesse est plus que nécessaire, tout autant que le développement d'outils pour intervenir avec les futures mères.

Enfin, le processus de rupture, de par sa nature cruciale, nécessite de la part des IPQJ un temps d'arrêt et de questionnement quant au continuum de leur intervention. L'enjeu consiste à ce que la fin du projet représente pour les jeunes un tremplin et non un blocage dans leur processus de mise en mouvement. Compte tenu de l'intensité de l'intervention, certains acteurs estiment qu'il peut être difficile de couper les liens établis avec les jeunes après un investissement de cette ampleur. Pour pallier à cette difficulté, certains ont l'intention de garder un lien, une porte ouverte, jusqu'à ce que les ponts soient coupés par la force du temps.

#### **5.4. Complémentarité du PQJ par rapport aux interventions CJ**

À la lumière des propos des intervenants, il est possible de constater que PQJ a fait du chemin dans les mentalités de tous et chacun. Le rayonnement du projet, par le biais de multiples interventions indirectes, a permis d'assouplir la philosophie de réadaptation tout en montrant la nécessité de soutenir les jeunes dans leur passage à la vie autonome. Les propos des intervenants révèlent également l'importance de continuer à s'ouvrir sur la communauté, de façon à créer des partenariats avec des organismes susceptibles d'épauler les jeunes dans leurs démarches. Le projet semble se dessiner une place tout à fait singulière dans le milieu de l'intervention, celle de médiateur entre le centre jeunesse et le milieu communautaire. Ces deux entités ont en effet tout à gagner en collaborant sur une base continue.

## **5.5. Point de vue des jeunes par rapport à l'intervention PQJ**

Les jeunes n'étant pas des acteurs passifs en regard de leurs trajectoires, de leurs oscillations et bifurcations, leur point de vue concernant les effets de l'intervention PQJ est ici présenté.

### **5.5.1. Dissociation des figures traditionnelles de l'intervention**

Tout d'abord, il convient de mentionner que les jeunes effectuent une distinction claire entre les IPQJ et les figures traditionnelles de l'intervention :

Mais [l'intervenant PQJ] c'était lui le plus important pour moi, tu sais je veux dire la DPJ, les travailleurs sociaux, les éducateurs, Tandis qu'avec mon intervenant PQJ on peut parler de tout, t'es sûre de pas te faire juger, t'es sûre de pas te faire mettre en punition, il va dire ce qu'il pense réellement puis juste de ta personne, pas en parlant généralement, il parle vraiment juste de toi parce qu'il te connaît.

La valeur ajoutée du PQJ par rapport à l'intervention usuelle du centre jeunesse consacre l'importance de l'adaptabilité de l'intervention.

Les rencontres qu'on fait. C'est pas des rencontres plates qu'on a, bavardage de TS là, c'est vraiment une rencontre en tant que tel. Des fois il vient me chercher chez nous, des fois je viens ici, on va se promener, on va checker des affaires.

Un participant ajoute, au sujet des acteurs reliés au PQJ :

Ils croient en nous, c'est ça le plus important, autant la coordonnatrice du PQJ, autant tous les éducateurs PQJ. Puis c'est vraiment un programme merveilleux. Ça va nous donner un coup de pouce, puis ça nous aide, c'est vraiment un soutien.

### **5.5.2. PQJ, un projet ayant des retombées positives**

Tous les jeunes dont la perception du projet PQJ a été recueillie lors des vagues de collecte de données sont emballés et les commentaires négatifs sont pour ainsi dire inexistantes. La perception positive des jeunes repose sur une vision plus concrète de

l'intervention PQJ, mais également sur son volet psychosocial. Une jeune rapporte de manière générale que PQJ a fait beaucoup plus que de seulement l'aider à se trouver du travail et un appartement. Un autre ajoute:

I can say that [X] he mostly... this is to me mostly you know, he would do things that the social worker wouldn't do. Like the social worker didn't help me to go towards independent living, they didn't... They were just there to write documents, write things about me, how I'm doing and things like that or my past or... Mostly that and court dates and... that's all social workers worry about .

De manière plus spécifique, certains jeunes reconnaissent avoir bénéficié de l'intervention psychosociale. Pour une adolescente, IPQJ lui a donné : « De la confiance en moi-même, de l'estime de moi-même... ». Une jeune réalise quant à elle qu'elle a du potentiel :

Mais tu sais ça marcherait les affaires. Tu sais c'est comme regarde j'ai commencé le PQJ puis moi quant à moi je valais pas de la marde puis j'allais finir je sais pas là... genre à Montréal sur le coin d'un trottoir puis ça m'aurait pas dérangée. Mais là asteur wow minute toi là là. Tu sais t'apprends... Il y en a plein de métiers aujourd'hui là. Viens pas me faire accroire que je serais pas capable de m'en trouver un que j'aime.

Une autre renchérit ;

Oui ça m'a donné... avant j'avais pas confiance en moi, quand j'ai rentré dans ce projet là. Quand j'ai rentré dans ce projet là, j'avais plus de confiance parce que j'ai gradué l'école, comme je te disais avant, je skippais tout le temps l'école, j'allais fumer de la drogue pendant les pauses, je me faisais toujours suspendre de l'école. Puis quand j'ai gradué l'école...

Une jeune est maintenant plus lucide par rapport à ses relations :

Oui ben c'est ça que je voulais dire. Tu sais comment... genre comment j'évoluais, comment j'avais évolué depuis le début du PQJ, comment ma relation avec [X] avait évolué, ma relation avec la petite, l'évolution de la petite.

### 5.5.3. L'intérêt des jeunes pour la dimension informelle

Par ailleurs, la dimension informelle inhérente à la philosophie du projet contribue à stimuler leur désir de participation au projet, comme par exemple le fait d'aller faire son épicerie avec son IPQJ. Un jeune ajoute, au sujet de la flexibilité :

«About it? The thing I liked the most about it, is that me and Mart we clicked you know, it's not like I had an Equip worker that "X, that's what we're gonna do"... He works at my paste of time, like if I can't meet him, then OK we can set a [inaudible] date, it's not like it's always "This time, that time, you have to be there.

Un autre participant a beaucoup apprécié la possibilité d'être proactif au sein du programme et de pouvoir s'exprimer et s'impliquer quant au processus :

Whatever I wanna do. If I call her and say "OK, tomorrow I wanna go to the bank to get a credit card", she's gonna come. We're gonna go to the bank, she's gonna tell me...

### 5.5.4. Importance de la rapidité de la mise en mouvement

Certains déplorent que la première année consiste presque uniquement en de l'acquisition de connaissances, ce qui réitère l'importance de débiter rapidement la mise en mouvement. Pour un autre jeune, les rencontres sont trop fréquentes:

I have no negative things to say about Equip or nothing. The only thing I just hated was the meeting, and meetings, but we do things like that. Sometimes I wanted just to play you know. But now when it comes to meetings I'm there you know.

Une autre jeune exprime toute l'importance de l'expérimentation sociale comme voie de changement :

Ah je le sens le changement, je le sens. Il y a beaucoup de choses qui ont cliqué en moi. Il y a des réponses à la vie. Tu le sens quand ça clique. Moi on va me le répéter plein de fois, j'ai toujours été comme ça, il faut que j'essaie pour me péter la gueule. Si je me pète la gueule, là je vais comprendre. Mais si je l'essaie pas, je le comprendrai jamais, il faut que je le vive. Mais maintenant, toute est clair. C'est sûr que j'ai pas fini d'en apprendre, mais pour ce qui est de mon adolescence puis de mes

troubles que j'ai eus dans le fond, toute est clair puis toute est fini. Je m'en vais pour un nouveau là... un nouveau monde.

### **5.5.5. Axes de l'autonomie et de la qualification**

Par ailleurs, l'appréciation de l'accompagnement pour les démarches d'emploi, mais aussi l'aide pour la transition en appartement, a permis aux jeunes de se prendre en main :

No. I find that me taking the Equip group when I was in a group home, that it was a very good choice, because right now I think that if I wouldn't had my Equip worker my place would still look empty, things like that. So I give it up to Equip cause they help me a lot you know. For sure...

Un participant renchérit :

Ben, il m'a montré comment chercher une job pis où aller pour la trouver. C'est sûr ça l'aide là quand tu sais pas où aller là. Pis comment trouver une job. Pis les entrevues. C'est ça. Comment, comment, comment te montrer en entrevue.

Une autre jeune ajoute :

Ça m'a aidée énormément, puis ça m'a aidée à devenir une femme, à devenir une fille autonome. Ça m'a vraiment aidée sur la vie pour l'appartement, budget, travail un peu aussi.

De manière plus spécifique, elle constate :

Ben le PQJ m'a beaucoup aidée parce qu'un moment donné j'étais dans le trou, j'avais trop de comptes à payer, j'arrivais pas. Il me donnait la passe d'autobus, il me payait la passe d'autobus, il me trouvait des ressources pour me donner un peu de nourriture quand j'en avais pas. Ils ont vraiment été là, ils m'ont donné tout plein d'affaires, des produits...

### **5.5.6. La stabilisation**

Pour certains participants, PQJ agit sur la prise de conscience quant à l'importance de se stabiliser :

Avec mon éducateur PQJ au début je perdais mes jobs comme je perdais je sais pas... je les perdais vraiment souvent. Là il a dû dire « Il faut garder des jobs stables parce qu'après ça c'est pas beau dans un CV », tu sais deux mois là, un mois ici, un mois ça. Ça fait que là j'ai dit ouais... Il m'a poussée. Puis un moment donné j'ai trouvé cette job là, puis là depuis ce temps là je suis toujours là.

### **5.5.7. PQJ : des soutiens intemporels**

Certains participants qualifient l'aide fournie par PQJ comme un ensemble de soutiens qui transcendent le temps:

The Equip program helped me on the long run, like the stuff I learned a year ago it is helping me out now.

Est aussi mentionnée la dimension intemporelle des soutiens :

Ah oui il a toujours essayé d'influencer sur moi [rires]. Mais c'est bien, c'est bien parce que mon éducateur PQJ a toujours... s'en fait pour moi, il a toujours voulu que je sois dans le côté positif, que je me trouve un emploi au lieu de faire des conneries, des choses comme ça. Il m'a toujours soutenue puis c'est bien qu'il m'a toujours soutenue.

Un participant affirme quant à lui que le projet lui a tout simplement sauvé la vie : « Si je n'avais pas eu l'intervenant PQJ, seul Dieu sait où je serais maintenant ».

### **5.5.8. Processus de rupture : un aperçu**

Enfin, il est mentionné que la fin du PQJ ne représente pas un point tournant, puisque des relais ont été établis au cours du projet :

Non parce que dans le projet, on a appris à connaître des ressources, ça fait que si le projet est pu là t'as encore tes ressources. Ça fait que t'es pas tombé à l'eau, t'as encore du monde que tu peux aller voir si jamais t'as besoin d'aide sur telle chose.



### 5.5.9. PQJ : une expérience à répéter

Fait notable, la plupart des jeunes s'entendent pour affirmer que le projet serait bon pour d'autres jeunes en difficulté :

I think for the Equip program it should still continue for other people [inaudible]. It's good. There's something to learn about life, somebody is taking the time out of their time to talk to you about something. It's a very good program for any other.

Une autre jeune est vraiment très satisfaite du PQJ et recommande sa généralisation :

Ah moi je suis satisfaite au boutte. Moi je recommande ce projet là à tout le monde, n'importe qui. Mais je sais que ce projet là sera pas pour les gens en dehors des centres jeunesse, mais moi je le recommande même pour du monde qui sont pas dans les centres jeunesse, du monde qui ont pas de problèmes d'agressivité puis toute là... tu sais du monde ben ordinaire.

Ça m'a aidé là. Ça m'a soutenu, ça a tout le temps été là pour moi. Ce que je pense de ce programme là c'est que toutes les jeunes qui ont pas ça ils devraient l'avoir, parce que tout le monde devrait bénéficier de cette aide là. C'est incroyable toutes les affaires qu'ils font pour nous autres.

### 5.6. Le point de vue des jeunes du groupe de référence

Dans un autre ordre d'idées, lorsque les jeunes du groupe de référence sont questionnés à propos de la pertinence d'un projet qui promeut l'autonomie à la sortie des centres jeunesse, plusieurs répondent par l'affirmative. Un jeune répond :

Oui. Oui sûrement. Ben oui parce que tu sais quand je suis allé en appartement pour la première fois, je suis libre, je fais ce que je veux quand je veux, je vais aller voir qui je veux quand je veux. Mais encore là câlisse c'est compliqué. Paye ci, paye ça [inaudible] tu seras pas capable de le payer.

Les propos d'un autre participant vont dans le même sens :

Ça dépend dans quelle situation qu'il est, la personne. Mais c'est clair après 18 ans qu'ils continussent à te suivre ça peut être une bonne affaire si t'en as besoin. C'est parce que la plupart du monde c'est comme... je le dis tout le temps il y en a qui sont

trop « Moi je veux rien savoir de la DPJ, je veux partir ». Mais moi je la prendrais cette aide-là.

## **5.7. Conclusion**

Si les jeunes du groupe PQJ mentionnent les acquis effectués sur le plan de l'apprentissage comme des éléments positifs faisant en sorte qu'ils se mettent en mouvement de manière plus intense, il n'en demeure pas moins que la confiance éprouvée par l'équipe d'intervention à leur égard ainsi que son soutien indéfectible jouent un rôle majeur.

Dans cette optique, il s'agit de s'attarder à créer une relation de qualité avec les jeunes, tout en leur laissant la liberté nécessaire à l'expérimentation sociale. Cette liberté prend justement toute sa couleur par la confiance sous-jacente qu'accordent les IPQJ aux jeunes participants. Ce côté informel, qui permet par le fait même aux jeunes de s'impliquer dans le processus relié au projet, contribue à stimuler leur participation et à ce qu'ils s'impliquent de manière plus intense.

Enfin, deux éléments révélés par les jeunes constituent des indicateurs de succès à proprement parler. D'une part, les soutiens qui transcendent le temps contribuent à ce que les jeunes continuent leur mise en mouvement en l'absence de PQJ. Le meilleur exemple de ce type de soutiens constitue la mise en lien avec des organismes de la communauté, qui seront en mesure de faire le relais auprès des jeunes en faisant la demande. D'autre part, l'attitude des jeunes face à la généralisation possible du projet montre bien à quel degré cette intervention a été efficace pour eux, d'autant plus qu'ils la recommandent pour les jeunes en général qui ont des difficultés.

**PARTIE 3. ÉVALUATION DES RETOMBÉES DU PQJ SUR LE  
CHEMINEMENT DES JEUNES**

## **CHAPITRE 6. ÉLABORATION DES CONCEPTS ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES**

Se questionner sur la nature, les contextes et les acteurs qui déploient des soutiens dans les grandes sphères de vie des jeunes participants au projet-pilote permet de mieux comprendre la portée des retombées de l'intervention PQJ sur les trajectoires vers l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes participants et de situer l'espace d'intervention au cœur de la dynamique des réseaux des jeunes. Ainsi articulée, l'intervention devient un support novateur qui agit en complément des autres actions soutenant en vue de favoriser le passage harmonieux vers la vie adulte des jeunes sous la charge des centres jeunesse.

### **6.1. Codification et stratégie d'analyse : les tableaux-synthèse**

Dès que l'ensemble des données a été recueilli, une stratégie d'analyse a graduellement été mise sur pied, afin de saisir dans son ensemble toute la complexité des trajectoires des jeunes. Ainsi, pour chacun des 80 jeunes participants au PQJ, un tableau synthèse a été mis en forme, comprenant l'ensemble des informations disponibles et nécessaires à l'analyse de la contribution du programme au passage à la vie autonome des jeunes participants. Ce tableau comprend des informations de même nature pour chacune des deux vagues d'enquête (T6 et T7) ainsi que des informations combinant ces deux temps de mesure, afin de dresser un portrait et une analyse des trajectoires des jeunes entre leur entrée dans le PQJ et la fin du programme (voir un exemple d'un tableau-synthèse à l'Annexe 1). Ce processus de compression et de mise en forme des données a été répété de manière intégrale pour les 26 jeunes du groupe de référence.

Les informations contenues dans les tableaux-synthèse ont été soumises à un processus de validation par le biais d'accords inter-juge. Il s'agit, pour les trois principaux codeurs, de soumettre leur codification aux autres, afin d'obtenir un consensus. Ce processus permet d'obtenir des données plus fiables et valides, qui risquent moins d'être biaisées par la perception d'un seul codeur.

Ces tableaux-synthèse permettent de reconstituer la trajectoire d'insertion des jeunes pour les trois axes transitionnels du PQJ. Ils permettent également de considérer la dynamique du soutien autour des acteurs du réseau personnel des jeunes (y compris l'intervenant PQJ) présents dans les trois transitions vers la vie adulte. Enfin, ils permettent de considérer le concept des projets (dans les trois axes transitionnels) et de constater si leur présence ou absence a un impact sur les trajectoires des jeunes.

### **6.1.1. La dynamique de soutien**

La dynamique de soutiens du jeune est au cœur de la construction analytique de leur trajectoire dans la mesure où les soutiens peuvent favoriser, nuire ou bloquer une transition.

Le tableau-synthèse comprend une ligne pour chacun des trois axes transitionnels touchés par le projet (autonomie, qualification et insertion sociale). Chacun des axes croise chacun des acteurs des réseaux des jeunes susceptibles de leur fournir un soutien (colonnes). Est alors identifiée l'action de chaque acteur soutenant pour chacune des sphères d'insertion, ainsi que la dynamique relationnelle qu'entretient le jeune à l'égard de chaque acteur, également dans chacun des axes.

L'action de la relation avec les acteurs sur l'insertion des jeunes peut être de quatre ordres :

1. *Neutre ou inconnu* : La présence de cet acteur est connue et recensée, mais son influence sur l'insertion du jeune est négligeable ou inconnue.
2. *Inhibiteur* : Un acteur a un effet inhibiteur lorsqu'il ralentit ou bloque le jeune dans ses démarches vers l'insertion.
3. *Vecteur* : Un acteur vecteur guide le jeune dans ses démarches vers l'insertion, l'accompagne et le supporte.
4. *Passeur* : Un acteur passeur réfère le jeune vers d'autres acteurs ou ressources, de façon à favoriser ses démarches vers l'insertion.

Les dynamiques relationnelles des jeunes par rapport à leurs soutiens permettent d'illustrer la manière dont se comportent les jeunes à l'égard de leurs soutiens. L'attitude qu'ils adoptent face au soutien reçu a une influence sur leur trajectoire. Quatre dynamiques relationnelles ont été recensées :

1. *Disparition ou inconnue* : On parle de disparition lorsqu'un acteur quitte le réseau entre les deux temps de mesure, ce peut être une disparition positive (disparition d'un inhibiteur) ou une disparition négative (perte d'un support vecteur). La dynamique peut aussi être inconnue entre un jeune et son support.
2. *La dépendance* : Le jeune est dépendant de son soutien lorsque sa présence est indispensable dans un axe d'insertion pour la mise en mouvement, notamment en raison du manque d'autonomie.
3. *L'indépendance* : Le jeune entretient une dynamique d'indépendance par rapport à un acteur lorsque ce dernier n'a pas réellement d'influence sur lui, ou qu'il s'agit d'une relation uniquement utilitaire.
4. *L'interdépendance* : Le jeune est en interdépendance par rapport à un acteur lorsqu'il s'engage envers lui, et de concert avec lui, amorce une démarche vers l'insertion dans un des axes du projet.

Pour considérer l'impact des actions soutenant sur l'insertion du jeune, il faut prendre en compte la dynamique relationnelle entretenue par le jeune à l'égard de ces actions soutenantes. Par exemple, un acteur fortement inhibiteur envers lequel le jeune entretient une dynamique d'indépendance est moins nuisible à l'insertion que s'il se trouvait dans une dynamique de dépendance. Dans le même sens, un acteur vecteur a moins d'impact positif sur le jeune s'il est dans une dynamique d'indépendance, et même de dépendance, plutôt que dans une dynamique relationnelle d'interdépendance envers lui. Ceci souligne l'importance de considérer l'influence du réseau, notamment d'un point de vue dynamique, mais aussi de prendre en compte la marge de manœuvre que le jeune a d'accepter et de négocier les ressources du réseau afin de poursuivre ses projets.

L'impact d'un acteur et la dynamique relationnelle peuvent varier selon l'axe d'insertion. Par exemple, la présence d'un conjoint peut être vectrice de stabilisation en logement autonome dans une dynamique d'interdépendance, dès lors où les deux conjoints participent activement à ce maintien. Mais ce même conjoint peut avoir des amis consommateurs dont la présence dans la vie de la jeune a un impact inhibiteur dans la sphère de la qualification ou de l'insertion sociale.

Pour chacun des trois axes transitionnels, la dynamique relationnelle prépondérante a été identifiée, soit celle entretenue avec l'acteur le plus influent dans cet axe, ou celle entretenue avec la majorité des acteurs jouant un rôle significatif dans cet axe.

### **6.1.2. Les agents non relationnels**

Au-delà des acteurs soutenant, des caractéristiques personnelles des jeunes ont été identifiées, afin de tenir compte de son propre impact sur sa trajectoire. Globalement, ont été codifiées les problématiques majeures de la vie des jeunes, qui n'impliquent pas nécessairement des acteurs de leur réseau, mais qui peuvent constituer un blocage ou un facilitateur à sa mise en mouvement vers l'autonomie, elles sont appelées dans ce contexte agents non relationnels. Ces caractéristiques sont parfois inhérentes aux jeunes, telles que les problèmes de santé mentale, la déficience intellectuelle ou un handicap physique. La délinquance, la consommation de drogue, la prostitution et la grossesse ont également été codifiées dans la mesure où ces facteurs peuvent avoir un impact important sur la trajectoire. Enfin, d'autres variables, telles que l'analphabétisme ou l'unilinguisme anglophone sont considérées comme des caractéristiques personnelles pouvant affecter la vie des jeunes.

### **6.1.3. Les projets d'insertion**

L'évolution du jeune dans son cheminement vers la vie autonome est analysée sous forme de projet de vie, de projet de qualification ou de projet d'insertion sociale. Pour chacun

des axes de transition, l'élaboration d'un projet et la mise en mouvement dans un projet ont été identifiés. Trois situations sont possibles pour chacun des trois axes :

1. *Aucun projet* : Le jeune n'a aucun projet dans cet axe, aucune projection vers un futur plus ou moins rapproché et il se maintient dans l'immobilisme. Par exemple, un jeune qui est totalement pris en charge par ses parents au plan résidentiel et qui n'a aucune intention de payer une pension ou d'aller en logement autonome, malgré la pression exercée par ses parents à cet égard.
2. *Aucun mouvement vers un projet* : Le jeune a élaboré un projet dans cet axe, mais il n'a entrepris aucune démarche vers l'atteinte de son objectif. Par exemple, il peut évoquer le désir de reprendre ses études, mais il ne prend pas la peine de compléter le formulaire d'inscription. Le cas des projets peu réalistes se retrouvent également parmi les projets qui ne sont pas accompagnés d'une mise en mouvement tangible, par exemple, un jeune qui voudrait faire un cours DEP, mais qui ne sait pas lire et n'a pas complété ses études primaires.
3. *En mouvement vers un projet* : Le jeune a élaboré un projet dans un axe d'insertion et a posé des gestes concrets vers l'atteinte de son objectif. Par exemple un jeune qui désire cesser sa consommation de drogue et s'éloigner de son réseau criminel qui a entrepris une thérapie de désintoxication.

Pour les jeunes déjà insérés dans une transition, le fait de se maintenir dans cette transition est considéré comme un mouvement vers un projet, par exemple le maintien en logement autonome ou le maintien en emploi. La stabilisation n'est pas pour autant le principal critère de mouvement, mais plutôt le fait que le jeune se dirige vers un objectif défini au préalable. Ainsi, les bifurcations et les échecs passagers, s'ils sont accompagnés d'une réelle volonté de s'insérer dans un projet, sont considérés comme une mise en mouvement. L'insertion dans un projet permet d'identifier le processus vers l'insertion dans lequel le jeune s'engage.



#### 6.1.4. Les processus d'insertion

Le processus vers l'insertion dans lequel le jeune s'engage peut être de deux ordres généraux, soit l'errance constructive et l'errance vulnérabilisante. Le processus vers l'insertion est attribué en fonction de l'élaboration de projets et de la mise en mouvement du jeune dans ses projets vers l'insertion dans les trois principaux axes du programme : l'autonomie, la qualification et l'insertion sociale, ainsi qu'en fonction de l'impact des principaux soutiens reçus par les jeunes et les dynamiques relationnelles qu'ils entretiennent à leur égard. Le terme « errance » est utilisé afin de mettre de l'avant la nature dynamique du processus ainsi que la possibilité d'oscillations et de bifurcations qui ne sont pas nécessairement préjudiciables à l'insertion (Bellot et Goyette, 2006; Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006b). Les deux types d'errance ont été définis ainsi :

1. *L'errance constructive* illustre une mise en mouvement du jeune dans ses projets vers l'insertion dans au moins deux des trois axes du PQJ.
2. *L'errance vulnérabilisante* illustre une situation de blocage ou de régression vers l'atteinte des objectifs du PQJ par rapport à au moins deux des trois axes du PQJ.

Les processus des jeunes ont été catégorisés par rapport à eux-mêmes et en fonction de leur situation initiale et de leurs capacités fonctionnelles. Ainsi, un jeune avec un fort handicap intellectuel ne peut vraisemblablement pas avoir le même projet de formation et de qualification qu'un jeune ne présentant aucun retard scolaire, mais peut être davantage impliqué dans un projet à sa mesure. C'est donc la mise en mouvement réelle du jeune en lien avec sa situation plutôt que la nature même du projet qui détermine le processus dans lequel le jeune s'insère. Il s'agit donc ici de comprendre que plusieurs types de variables interagissent pour concrétiser le processus d'insertion du jeune : la dynamique du soutien, les agents non relationnels et les projets notamment.

### 6.1.5. Les modèles d'insertion

À partir des codifications de l'impact des principaux acteurs du réseau du jeune, de la dynamique relationnelle entretenue à leur égard et de la mise en mouvement dans un projet à travers tous les axes de transition et des processus d'insertion, un portrait global du jeune a été élaboré à chacun des deux temps de mesure. Ces portraits mettent en lumière la dynamique relationnelle prépondérante du jeune (dépendance, indépendance ou interdépendance) ainsi que le processus vers l'autonomie dans lequel le jeune s'insère (errance constructive ou errance vulnérabilisante) (Bellot et Goyette, 2006; Goyette et al, 2006b). Six modèles-types se dégagent et rendent ainsi possible l'évaluation des retombées du PQJ sur le jeune en termes de trajectoire vers l'insertion.

- *La dépendance vulnérabilisante* : Ce modèle s'illustre par la présence d'une relation de dépendance envers un acteur inhibiteur ou un agent inhibiteur qui domine l'espace relationnel du jeune. La relation est importante pour le jeune mais elle agit comme blocage à son insertion (un conjoint violent, un réseau criminel, une consommation abusive etc.). Cette dépendance est aussi notable en ce qui a trait à la présence de facteurs personnels inhibiteurs sur lesquels l'intervention n'a pas d'emprise (déficience intellectuelle, handicap physique) qui maintiennent le jeune dans l'errance vulnérabilisante. La relation de dépendance vulnérabilisante implique souvent une certaine forme de dépendance affective envers au moins un acteur du réseau.
- *L'indépendance vulnérabilisante* : Le profil type de ce modèle est le jeune délinquant qui n'a aucun intérêt réel pour le programme et qui entretient une relation utilitaire et conformiste avec IPQJ et/ou avec l'ensemble des acteurs de son réseau. Il n'admet pas le côté vulnérabilisant de son mode de vie, souvent empreint de délits et de consommation. Il gravite souvent autour d'un réseau criminel plus ou moins structuré. C'est aussi le cas d'un jeune qui n'est inséré dans aucune transition et qui se retrouve dans un mode relationnel d'indépendance tout simplement parce qu'il est tellement isolé socialement qu'il n'a personne de qui dépendre.

- *L'interdépendance vulnérabilisante* : Modèle plutôt rare, quoique présent, il est le fait d'un jeune qui a au moins un acteur dans son réseau qui le supporte, sans nécessairement le prendre en charge, avec qui il y a une certaine forme de réciprocité dans la relation, mais dont les retombées sont vulnérabilisantes, soit parce que les personnes avec qui il entretient ces rapports d'interdépendance ne sont pas des vecteurs suffisamment forts, ils peuvent même être des inhibiteurs dans certaines sphères d'insertion, ou encore parce que le jeune n'a pas les capacités personnelles pour mener à bien ses projets, malgré la relation d'interdépendance (forte prévalence de problèmes de santé mentale et de déficience intellectuelle parmi ces jeunes).
- *L'indépendance constructive* : Le jeune a suffisamment d'habiletés sociales qui lui permettent de se maintenir en errance constructive tout en ne manifestant pas beaucoup d'intérêt pour le programme. Il entretient des relations essentiellement utilitaires, c'est le modèle des « ex » délinquants. Ou encore, le jeune peut être indépendant de l'intervention tout simplement parce qu'elle est effectivement non nécessaire pour lui puisqu'il possède les habiletés et les soutiens nécessaires pour mener à bien ses projets d'insertion sans le recours à une intervention aussi intensive.
- *La dépendance constructive* : Le modèle où le jeune a besoin d'un support important, voire d'une béquille et d'une prise en charge par des acteurs de son réseau pour cheminer vers l'insertion. Cette relation de dépendance a des retombées constructives quand la personne de qui le jeune dépend est un vecteur fort, stable et sain pour le jeune. C'est par exemple le fait d'un parent ou d'un conjoint qui permet au jeune de se stabiliser en logement, ce qui permet au jeune de se prendre en main dans les autres sphères de sa vie.
- *L'interdépendance constructive* : Ce modèle est le plus susceptible de mener le jeune vers une insertion positive et durable, il est le modèle de réussite par excellence. Le jeune s'engage dans des projets constructifs dans l'ensemble des axes touchés par le programme, avec l'aide et le support de personnes vectrices qui ne le prennent pas en

charge, mais l'accompagnent et le guident. Il utilise à la fois ses ressources personnelles et celles mises à sa disposition par l'intervention PQJ.

Un modèle d'insertion a été attribué à chacun des jeunes pour chacune des deux vagues d'enquête. En combinant ces deux modèles d'insertion, il devient possible d'évaluer les retombées du PQJ sur les jeunes en termes de trajectoire vers l'insertion.

#### **6.1.6. Les trajectoires des jeunes vers l'insertion**

Suite à l'identification d'un modèle d'insertion pour chacun des jeunes, à chacun des deux derniers temps de mesure (T6 et T7), les jeunes participants au PQJ ont été classés, au terme du deuxième temps de mesure, dans une trajectoire qui illustre leur parcours au sein du PQJ. Il s'agit par ces trajectoires d'illustrer si les jeunes ont connu des améliorations importantes, s'ils sont restés stables ou encore si leur processus d'insertion a régressé, en regard des trois grands axes d'insertion, soit l'autonomie fonctionnelle, la qualification et l'insertion sociale. Les jeunes ont été répartis selon quatre trajectoires principales : 1. La trajectoire ascendante et constructive (+) ; 2. La trajectoire stable et constructive (0+) ; 3. La trajectoire stable et vulnérabilisante (0-) ; 4. La trajectoire descendante et vulnérabilisante (-). Analytiquement, il est possible de résumer les principales caractéristiques de ces trajectoires ainsi:

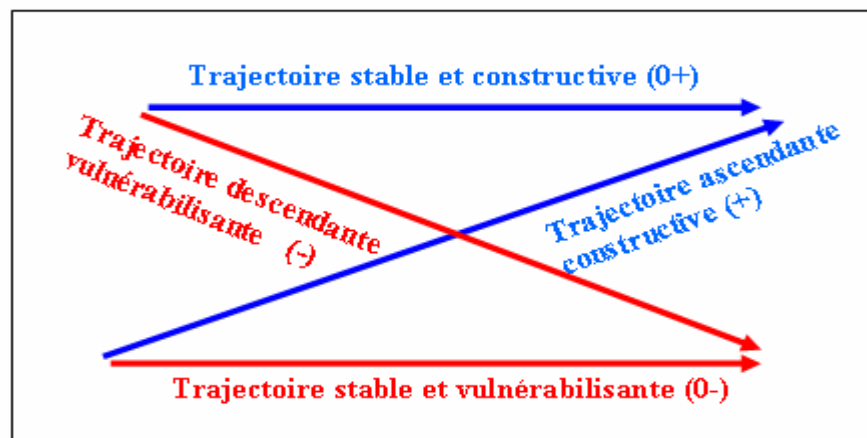
- *La trajectoire ascendante et constructive (+)* : Les jeunes en trajectoire ascendante et constructive sont les jeunes pour qui l'intervention PQJ a été la plus profitable. Ces jeunes au profil très sombre au départ ont réussi, suite au programme d'intervention intensive, à se stabiliser dans leur nouvelle vie d'adulte. Bien qu'ils se situent dans un processus d'errance constructive à la fin du T7, ils n'ont pas tous parcouru le même bout de chemin. Certains ont fait des pas de géant depuis le début du programme, et sont passés de la dépendance vulnérabilisante au T6 à l'interdépendance constructive au T7. Ils ont donc modifié leur dynamique relationnelle afin de mobiliser leurs efforts vers des projets désormais constructifs.

- *La trajectoire stable et constructive (0+)* : Les jeunes insérés dans ce type de trajectoire sont les jeunes qui se sont maintenus en errance constructive à travers l'ensemble du programme d'intervention et qui s'inscrivent dans un projet constructif dès le début du programme d'intervention. Ce sont des jeunes qui en général avaient moins de problèmes personnels au départ que les autres (consommation abusive, problème de santé mentale, difficultés relationnelles, etc.), qui étaient moins isolés socialement ou qui avaient davantage de capacités et d'habiletés sociales et personnelles nécessaires à l'insertion dans les transitions vers l'âge adulte.
- *La trajectoire stable et vulnérabilisante (0-)* : Ces jeunes se sont maintenus dans un processus vulnérabilisant tout au long de l'intervention PQJ. Ils ne s'impliquent pas dans l'intervention PQJ et entretiennent généralement une dynamique relationnelle d'indépendance par rapport à leur IPQJ. Certains ont même coupé complètement les ponts avec leur IPQJ une fois la prise en charge par le centre jeunesse terminée. Ils ont tous des comportements délinquants plus ou moins sévères et la très grande majorité consomme des drogues de façon plus ou moins abusive. Ils ont tous des réseaux de contacts dysfonctionnels et inhibiteurs, dont la majorité sont des réseaux criminels ou des gangs de rue. Ils n'ont aucun vecteur fort dans leur réseau et entretiennent des relations de dépendance avec au moins un acteur inhibiteur ou un agent non relationnel inhibiteur.
- *La trajectoire descendante et vulnérabilisante (-)* : Les jeunes en trajectoire descendante et vulnérabilisante sont ceux dont la situation s'est dégradée entre le T6 et le T7. L'absence de réseau supportant est caractéristique chez ces jeunes. Outre la présence de réseaux d'amis inhibiteurs, ces jeunes sont engagés dans des relations affectives, qui malheureusement sont des relations de dépendance aux retombées inhibitrices de leur insertion, notamment avec des conjoints ou des parents. Souvent IPQJ est le seul vecteur présent dans le réseau et ils en sont dépendants. Lorsqu'ils ont tout de même un important support au cours du T6, leurs difficultés relationnelles éloignent les gens positifs de leur vie et ils se retrouvent non seulement isolés, mais aussi en situation d'échec et de rejet. Ces jeunes connaissent une grande instabilité résidentielle et même

des périodes d'itinérance. En plus d'importants problèmes de consommation de drogues et de santé mentale, ils connaissent d'autres problèmes qui nuisent à leur insertion comme l'analphabétisme, des troubles de comportements ou des fugues à répétition qui sabotent toute forme de mise en mouvement vers un projet. Ils sont incapables de se maintenir en emploi puisqu'ils sont trop instables dans les autres sphères de leur vie.

La **Figure 1** schématise le processus de transition propre à chacune des quatre trajectoires, d'un point de départ à un point d'arrivée.

**Figure 1. Les trajectoires d'insertion des jeunes du PQJ**



## 6.2. L'impact du PQJ : statistiques descriptives

Les principales statistiques descriptives concernant les processus d'insertion des jeunes, leur dynamique relationnelle prépondérante, les modèles d'insertion ainsi que leur trajectoire globale seront présentées dans cette section. Il s'agit ici de présenter de manière synthétique le fruit de la condensation des données et de présenter un portrait des jeunes aux deux derniers temps de mesure (T6 et T7) ainsi que leur mouvement entre ces

deux périodes charnières, représentant pour la plupart la fin de la prise en charge par les centres jeunesse et les premiers instants du passage à la vie autonome. Avant d'analyser les processus d'insertion selon les différents axes transitionnels qui ont été au cœur du travail relationnel du PQJ, un regard global est porté, dans les prochaines sections, sur l'ensemble des trajectoires des jeunes.

### **6.2.1. Les processus d'insertion**

Des 75 jeunes participants pour lesquels les informations sont disponibles pour les deux temps de mesure, 56% des jeunes (n=42) se situent en errance constructive à la fin du T7 et 44% des jeunes (n=33) se situent en errance vulnérabilisante. Au terme du T6, on retrouvait 68% (n=51) des jeunes en errance vulnérabilisante.

Tel que présenté au Tableau 4, si 36% des jeunes (n=27) passent de l'errance vulnérabilisante au T6 à l'errance constructive au T7, la majorité des jeunes se maintiennent dans leur processus initial : 32% se maintiennent en errance vulnérabilisante (n=24) et 20% (n=15) se maintiennent en errance constructive. Finalement, 12% (n=9) régressent et passent de l'errance constructive au T6 à l'errance vulnérabilisante au T7.

C'est donc dire qu'au terme de l'intervention PQJ, 56% des jeunes aux profils les plus sombres se sont insérés, ou sont en mouvement vers l'insertion, dans au moins deux des trois axes touchés par le programme. Au terme du T7, parmi les 42 jeunes qui se retrouvent en errance constructive, pour 24 d'entre eux (56%), l'amélioration de leur situation est notable à la fois pour les dimensions de l'autonomie résidentielle, de la qualification et de l'insertion sociale. À l'opposé de ces jeunes en errance constructive, parmi les 33 jeunes qui se retrouvent en errance vulnérabilisante à la fin du T7, 19 d'entre eux (59%) ne montrent aucune évolution positive, dans aucun des trois axes d'intervention. Certains se retrouvent même dans des situations encore plus défavorables à leur insertion qu'à leur entrée dans le projet.

**Tableau 4. Répartition des jeunes du PQJ entre les deux processus d'insertion pour les deux vagues d'enquête**

	<b>T6. Errance vulnérabilisante</b>	<b>T6. Errance constructive</b>	<b>Total</b>
<b>T7. Errance vulnérabilisante</b>	<p>N=24 (32%)</p> <p>Maintien dans l'errance vulnérabilisante</p>	<p>N=9 (12%)</p> <p>Régression de l'errance constructive à l'errance vulnérabilisante</p>	<p><b>33</b></p> <p><b>44%</b></p>
<b>T7. Errance constructive</b>	<p>N=27 (36%)</p> <p>Passage de l'errance vulnérabilisante à l'errance constructive</p>	<p>N=15 (20%)</p> <p>Maintien dans l'errance constructive</p>	<p><b>42</b></p> <p><b>56%</b></p>
<b>Total</b>	<p><b>51</b></p> <p><b>68,0%</b></p>	<p><b>24</b></p> <p><b>32,0%</b></p>	<p><b>75</b></p> <p><b>100%</b></p>

### 6.2.2. Les dynamiques relationnelles prépondérantes

La dynamique relationnelle prépondérante est soit celle entretenue avec l'acteur principal du réseau de soutien du jeune, ou encore, celle qui se généralise à la majorité des acteurs du réseau social. Analytiquement, la dynamique relationnelle peut se décliner de trois manières différentes :

0. *L'indépendance* : Jeune qui ignore et n'utilise pas les ressources de son réseau dans sa démarche vers l'insertion, parce qu'il n'en perçoit pas le besoin, refuse d'admettre le besoin ou parce qu'il ne dispose pas de telles ressources.
1. *La dépendance* : Jeune pour qui la présence d'acteurs dans son réseau est indispensable à la mise en mouvement dans sa démarche vers l'insertion, notamment en raison du manque d'autonomie. Les acteurs prennent alors le jeune en charge.
2. *L'interdépendance* : Jeune qui s'engage envers un ou des acteurs de son réseau dans sa démarche vers l'insertion. Ces acteurs sont utiles et nécessaires, mais ils ne prennent pas en charge le jeune, ils l'accompagnent et le soutiennent.



Au T6, la dynamique relationnelle prépondérante la plus retrouvée parmi les jeunes participants au PQJ est la dépendance et concerne 64% des jeunes. De ces 48 jeunes qui entretiennent des rapports généralisés de dépendance au T6, 29 s'y maintiennent au T7 et 16 passent de la dépendance à l'interdépendance. Seulement 16 jeunes (21,3%) sont dans une dynamique relationnelle d'interdépendance au T6, comparativement à 27 au T7 (36%).

Le Tableau 5 montre que la majorité des jeunes a conservé sa dynamique relationnelle prédominante initiale au septième temps de mesure (n=48 : 64%). Plus spécifiquement, 17 jeunes ont évolué vers l'interdépendance au T7 (23%), dont 16 étaient en dépendance au T6. À l'opposé, six jeunes se trouvaient déjà en interdépendance au T6, mais ils ont « régressé » vers une dynamique relationnelle moins soutenante au T7.

**Tableau 5. Répartition des jeunes du PQJ entre les trois dynamiques relationnelles pour les deux vagues d'enquête**

<b>Dynamiques relationnelles</b>	<b>Indépendance T6</b>	<b>Dépendance T6</b>	<b>Interdépendance T6</b>	<b>Total</b>
<b>Indépendance T7</b>	<b>N=9 (12%)</b> Maintien Indépendance	<b>N=3 (4%)</b> Dépendance à Indépendance	<b>N=1 (1,3%)</b> Interdépendance à Indépendance	<b>13</b> <b>17,3%</b>
<b>Dépendance T7</b>	<b>N=1 (1,3%)</b> Indépendance à dépendance	<b>N=29 (38,7%)</b> Maintien Dépendance	<b>N=5 (6,7%)</b> Interdépendance à Dépendance	<b>35</b> <b>46,7%</b>
<b>Interdépendance T7</b>	<b>N=1 (1,3%)</b> Indépendance à Interdépendance	<b>N=16 (21,3%)</b> Dépendance à Interdépendance	<b>N=10 (13,3%)</b> Maintien Interdépendance	<b>27</b> <b>36,0%</b>
<b>Total</b>	<b>11</b> <b>14,7%</b>	<b>48</b> <b>64,0%</b>	<b>16</b> <b>21,3%</b>	<b>75</b> <b>100%</b>

### 6.2.3. Les modèles d'insertion

Puisque les dynamiques relationnelles et les processus vers l'insertion se modifient entre les deux temps de mesure, les six modèles d'insertion sont également fluctuants. Au temps 6 du programme d'intervention intensive, plus de la moitié des jeunes se situait en dépendance vulnérabilisante (n=39 : 52%) alors que seulement 32% conservent ce modèle d'insertion au terme de l'intervention (T7) (n=24). Dans le même sens, seulement 11 jeunes présentaient le modèle d'interdépendance constructive au T6 (15%), comparativement à 26 jeunes au T7 (35%). Il y a donc une amélioration notable des dynamiques relationnelles entretenues par les jeunes qui les conduisent vers la réussite ou l'échec de leur passage à la vie adulte au terme d'une prise en charge par les centres jeunesse. Le Tableau 6 illustre les modifications dans les modèles d'insertion des jeunes observés entre le T6 et le T7. On peut ainsi constater que bien que la majorité des jeunes se situe dans un modèle constructif au terme de l'intervention, certains jeunes se sont maintenus dans une situation vulnérabilisante et certains ont même régressé vers des dynamiques relationnelles qui bloquent davantage les chances d'insertion. L'illustration des changements de ces modèles permet d'établir un portrait du mouvement des jeunes vers l'insertion en termes de trajectoire.

**Tableau 6. Répartition des jeunes du PQJ entre les six modèles d'insertion aux deux vagues d'enquête**

Modèle d'insertion T7	Modèle d'insertion T6						Total
	0/3 : Indépendance/ Vulnérabilisante	1/3: Dépendance/ Vulnérabilisante	2/3: Interdépendance/ Vulnérabilisane	0/4: Indépendance/ Constructive	1/4: Dépendance/ Constructive	2/4: Interdépendance/ Constructive	
0/3 : Indépendance/ Vulnérabilisante	<b>4</b> (5,3%)	<b>1</b> (1,3%)	-	<b>2</b> (2,7%)	<b>1</b> (1,3%)	<b>1</b> (1,3%)	<b>9</b> (12,0%)
1/3: Dépendance/ Vulnérabilisante	<b>1</b> (1,3%)	<b>17</b> (22,7%)	<b>1</b> (1,3%)	-	<b>4</b> (5,3%)	<b>1</b> (1,3%)	<b>24</b> (32,0%)
2/3: Interdépendance/ Vulnérabilisane	-	-	-	-	-	-	-
0/4: Indépendance/ Constructive	<b>1</b> (1,3%)	-	-	<b>2</b> (2,7%)	<b>1</b> (1,3%)	-	<b>4</b> (5,3%)
1/4: Dépendance/ Constructive	-	<b>7</b> (9,3%)	<b>2</b> (2,7%)	-	<b>2</b> (2,7%)	<b>1</b> (1,3%)	<b>12</b> (16,0%)
2/4: Interdépendance/ Constructive	<b>1</b> (1,3%)	<b>14</b> (18,7%)	<b>2</b> (2,7%)	-	<b>1</b> (1,3%)	<b>8</b> (10,7%)	<b>26</b> (34,7%)
<b>Total</b>	<b>7</b> (9,3%)	<b>39</b> (52,0%)	<b>5</b> (6,7%)	<b>4</b> (5,3%)	<b>9</b> (12,0%)	<b>11</b> (14,7%)	<b>75</b> (100%)

#### **6.2.4. Les trajectoires des jeunes vers l'insertion**

Les quatre trajectoires spécifiques décelées parmi les jeunes illustrent le chemin emprunté vers le passage à la vie adulte au cours des trois ans d'intervention intensive du programme qualification des jeunes.

*La trajectoire ascendante et constructive (+)* : Près de la moitié des jeunes (48%) s'inscrivent dans une trajectoire ascendante et constructive, soit 36 jeunes. Ce sont les jeunes qui ont le plus évolué de manière positive au cours de l'intervention PQJ, représentant la réussite du programme. Quatorze d'entre eux ont connu une amélioration de leur condition très importante, passant au T6 d'un modèle de dépendance vulnérabilisante vers un modèle d'interdépendance constructive au T7. Au terme du programme, ils s'insèrent activement dans au moins deux des trois axes d'intervention, la majorité s'inscrivant positivement dans les trois axes (70%). Ils se sont stabilisés au plan résidentiel, ont un emploi ou fréquentent l'école et ont amélioré leur réseau personnel, soit en sortant les principaux inhibiteurs de leur entourage, soit en modifiant leur rapport à leurs soutiens vecteurs.

L'exemple suivant illustre bien les enjeux entourant le passage d'un modèle de dépendance vulnérabilisante au T6 à un modèle d'interdépendance constructive au T7. Un jeune homme a des limites intellectuelles qui compromettent ses apprentissages. Il a une scolarité de niveau primaire faible et il n'arrive pas à se maintenir en emploi en raison de ses limitations. Il est pris en charge au plan résidentiel par un membre de sa famille et est très peu autonome. Il fréquente un gang de rue avec qui il consomme de la drogue et commet des délits. Son IPQJ fait une intervention à large spectre sur la vie autonome (gestion du budget, recherche de logement, transport en commun, cuisine etc) et sur la qualification (perception de l'assistance emploi, maintien scolaire pour des stages de formation, mise en lien avec le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), participation au Programme Solidarité Jeunesse (PSJ), formation en employabilité, etc.). À 18 ans, il emménage avec son frère et il se trouve un emploi grâce à une recommandation de ce dernier. Ils ont trouvé l'appartement ensemble, il s'investit dans les tâches ménagères, les

comptes et le loyer sont payés à temps, il coupe également les ponts avec ses amis du gang de rue. L'intervenant PQJ et son frère sont les deux principaux vecteurs avec qui il entretient des relations d'interdépendance, qui ont su le mener vers l'errance constructive. Ces vecteurs ont, en quelque sorte, réussi à supplanter les blocages aux transitions.

Cette figure du passage de la dépendance vulnérabilisante à l'interdépendance constructive est l'exemple de la plus grande amélioration, mais elle n'est pas la seule figure présente parmi les jeunes en trajectoire ascendante et constructive. Certains jeunes étaient, dès le T6, dans un processus d'errance constructive et ont modifié leur dynamique relationnelle alors que d'autres, bien qu'en errance constructive au terme du T7, demeurent tout de même dans une dynamique relationnelle de dépendance ou d'indépendance. En d'autres termes, certains avaient un profil moins sombre au départ, alors que d'autres, tout en s'étant améliorés, ne parviennent pas à l'interdépendance au cours de l'intervention PQJ.

Les jeunes en trajectoire ascendante et constructive sont les jeunes pour qui l'intervention PQJ a été la plus profitable. Ces jeunes au profil très sombre au départ ont réussi, suite au programme d'intervention intensive, à se stabiliser dans leur nouvelle vie d'adulte. Ils ont modifié leurs dynamiques relationnelles et se sont entourés de personnes ayant une influence positive afin de mobiliser leurs efforts vers des projets désormais constructifs.

*La trajectoire stable et constructive (0+)* : Cette trajectoire est le fait de jeunes qui s'inscrivaient dans des projets constructifs dès le T6 et qui s'y maintiennent tout au long de l'intervention PQJ. Seulement six jeunes participants au PQJ se sont ainsi maintenus tout au long du programme dans un processus d'errance constructive (8%) et ce sont six garçons. Si on se penche sur le calcul de la sévérité du profil à l'entrée des jeunes dans le PQJ, les jeunes en trajectoire stable et constructive ont statistiquement le profil le moins sévère. Ils ont un score moyen de 7,8, alors que le score moyen est de 10 pour l'ensemble des participants ( $\eta^2 = .328$ ;  $p < .05$ ). Le score maximal pour ces jeunes est de 10 alors qu'il est de 15 pour les jeunes insérés dans les autres trajectoires. Plus précisément, les jeunes insérés dans cette trajectoire étaient, à leur entrée dans le programme, significativement

moins délinquants ( $\hat{\eta}a: .408$   $p < .01$ ), consommaient moins de drogue ( $\hat{\eta}a: .409$ ;  $p < .01$ ), étaient moins isolés socialement ( $\hat{\eta}a: .313$   $p < .05$ ) et leur histoire de placement était moins lourde ( $\hat{\eta}a: .345$   $p < .05$ ).

Ces jeunes qui sont moins en difficultés que les autres dès le début du programme sont-ils pour autant des erreurs de sélection? Ont-ils tout de même bénéficié de l'intervention? Ils ont certes bénéficié de l'intervention, mais à un tout autre niveau que ceux en trajectoire ascendante et constructive, par exemple. Dans l'ensemble, ces jeunes sont relativement autonomes et débrouillards et on peut émettre l'hypothèse qu'ils s'en seraient sans doute assez bien sortis sans une intervention aussi intensive. Ils bénéficiaient de bons supports, autres qu'institutionnels, qui les ont soutenus à la fin de leur placement. Dans cette situation, l'IPQJ joue davantage le rôle de confident ou de consultant plutôt que celui d'un acteur soutenant indispensable. L'intervention PQJ, pour cette catégorie de jeunes, a été utile mais non essentielle. D'autant plus que malgré leur profil significativement moins sombre, en termes de problématiques personnelles, le programme n'a pas nécessairement réussi à les amener plus loin que les autres.

*La trajectoire stable et vulnérabilisante (0-)* : Cette trajectoire est le fait des jeunes qui ne se sont pas engagés dans l'intervention et qui sont restés indépendants face à leur intervenant. Ils sont souvent insérés dans des réseaux sociaux foncièrement inhibiteurs, parfois criminels, et ne manifestent pas l'intérêt d'en sortir, soit parce qu'ils ne reconnaissent pas le caractère inhibiteur de leur entourage, soit parce qu'ils s'y plaisent ou encore parce qu'ils en sont dépendants, surtout en raison de leur consommation de drogues. Treize jeunes participants au PQJ se situent en trajectoire stable et vulnérabilisante, représentant 16% de l'ensemble des participants. Aucune amélioration notable dans aucun des trois axes d'intervention n'est décelée chez plus de la moitié d'entre eux ( $n=8$ ). Pour les cinq autres, leur situation s'améliore dans un seul axe d'intervention et ce n'est jamais dans la sphère d'insertion sociale. Les treize jeunes en trajectoire stable et vulnérabilisante se répartissent entre les modèles de dépendance vulnérabilisante ( $n=9$ ) et d'indépendance vulnérabilisante ( $n=4$ ).

Bien que certains jeunes engagés dans la trajectoire stable et vulnérabilisante soient caractérisés par un profil délinquant, d'autres jeunes se situent davantage dans une dynamique de dépendance d'un tout autre ordre. Ceux-ci sont souvent aux prises avec des problèmes de toxicomanie, qui annihilent les efforts que déploie leur IPQJ quant à leur processus d'insertion, tout autant que les maigres efforts que fournissent les jeunes eux-mêmes.

*La trajectoire descendante et vulnérabilisante (-)*: Les jeunes en trajectoire descendante et vulnérabilisante sont ceux dont la situation s'est dégradée entre le T6 et le T7. Une vingtaine de jeunes sont dans cette situation (27% des participants). Certains d'entre eux étaient dans un processus d'errance constructive au T6, mais un événement particulier les a fait sombrer vers l'errance vulnérabilisante au T7, souvent survenu à la fin de la prise en charge par les centres jeunesse. Que se soit le fait de renouer avec d'anciens amis consommateurs, une rupture amoureuse, une période d'instabilité résidentielle, un retour chez un parent inapte ou la cessation de la prise de médication, les impacts de ces changements sur la trajectoire d'insertion sont suffisamment puissants pour annuler les efforts investis au préalable et entraîner diverses conséquences comme l'abandon scolaire, la perte d'un emploi, l'expulsion d'un logement etc. Tant de conséquences qui bloquent l'insertion et qui entraînent, ou maintiennent, les jeunes vers l'errance vulnérabilisante.

L'exemple d'une jeune fille illustre bien ce type de trajectoire. Elle a eu des placements très difficiles, empreints de nombreux conflits avec les familles d'accueil. Elle fait des fugues à répétition, ce qui compromet son cheminement scolaire. Elle se retrouve enceinte de son conjoint agressif et violent vis-à-vis duquel elle entretient une relation de dépendance. Leur relation est très houleuse et ponctuée de disputes et de séparations. Les liens avec ses parents sont conflictuels, puisqu'ils acceptent difficilement la relation affective qu'entretient leur fille. Elle consomme beaucoup de drogues, malgré l'enfant à sa charge, qui a par ailleurs déjà fait l'objet d'un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). L'instabilité résidentielle caractérise le début de sa vie en tant que jeune mère, tout comme l'absence de projet d'avenir. Elle est demeurée, tout au

long du programme d'intervention, dans une dynamique relationnelle de dépendance par rapport aux acteurs de son réseau et cette dépendance a des retombées vulnérabilisantes puisque aucun des acteurs n'a d'action vectrice sur sa transition vers la vie autonome. L'IPQJ a tenté de conscientiser la jeune sur sa dynamique généralisée de dépendance, mais celle-ci ne s'est jamais réellement impliquée dans l'intervention.

Si nous avons analysé de manière globale les trajectoires des jeunes, c'est-à-dire en portant un regard croisé sur les différentes transitions du passage à la vie adulte que le PQJ veut supporter, il est possible ici de s'interroger sur le rôle de certaines variables dans l'appartenance ou non à une trajectoire constructive ou à une trajectoire vulnérabilisante, comme le sexe du jeune par exemple. Ainsi, la distinction entre trajectoires constructives (0+ et +) et trajectoires vulnérabilisantes (0- et -) est inexistante entre garçons et filles. Par contre, parmi les jeunes en trajectoire constructive, les filles se situent davantage en trajectoire ascendante alors que les garçons sont plus nombreux à être en trajectoire stable et constructive.

**Tableau 7. Trajectoire d'insertion des jeunes participants au PQJ selon le sexe du jeune**

Trajectoire	Sexe		Total
	Fille	Gars	
Descendante vulnérabilisante	8 25,0%	12 27,9%	20 26,7%
Stable et vulnérabilisante	5 15,6%	8 18,6%	13 17,3%
Stable et constructive	-	6 14,0%	6 8,0%
Ascendante constructive	19 59,4%	17 39,5%	36 48,0%
Total	32 100%	43 100%	75 100%

Par ailleurs, la provenance du jeune joue sur l'appartenance à une trajectoire vulnérabilisante ou constructive. On constate effectivement que les jeunes de l'Abitibi et de l'Outaouais sont plus nombreux à se retrouver dans une trajectoire constructive que



ceux de Montréal (Batshaw) et de Laval. Il semble que pour l'Abitibi, ce résultat soit attribuable aux jeunes hommes qui ont un score de sévérité moindre. Ceux-ci sont d'ailleurs dotés d'un meilleur capital social et évoluent davantage dans une trajectoire stable et constructive. Pour l'Outaouais, il semble que les filles enceintes et les jeunes mères soient fortement représentées dans les trajectoires ascendante et constructive. Concernant la région de Laval, plusieurs jeunes ont des problématiques au coeur des dynamiques vulnérabilisantes: l'appartenance à un gang de rue, la prostitution ou encore la toxicomanie. Enfin, les jeunes interrogés dans la région de Montréal (Batshaw) sont moins âgés que ceux des autres terrains de recherche et se situent par conséquent moins loin dans le processus d'autonomisation. Nous en reparlerons plus loin.

Plus de la moitié des jeunes participants au PQJ s'inscrivent dans une trajectoire constructive au terme du programme d'intervention intensive, et dans la majorité de ces cas, l'intervention semble avoir jouée un rôle déterminant sur leur trajectoire. Afin de s'assurer que ces résultats positifs sont effectivement liés à l'intervention, il est nécessaire de s'attarder aux trajectoires d'insertion des jeunes du groupe de référence. Les jeunes du groupe de référence présentaient sensiblement le même profil que les jeunes du PQJ au départ, mais ils n'ont pas reçu un tel support pour faciliter leur passage à la vie adulte. S'inscrivent-ils davantage dans un processus vulnérabilisant à leur sortie des centres jeunesse ou existent-ils des facteurs plus déterminants que l'intervention sur les trajectoires des jeunes?

### **6.3. Comparaison des jeunes du PQJ avec les jeunes du groupe de référence**

Avant de présenter les résultats des analyses effectuées sur le groupe de référence, il convient de rappeler certaines limites inhérentes à l'utilisation d'un groupe de référence tel que celui-ci. Premièrement il faut garder à l'esprit que l'échantillon du groupe de référence est petit et qu'un seul jeune compte pour une grande proportion du groupe (n=15). Une autre limite importante à considérer dans l'interprétation des résultats concernant les jeunes du groupe de référence est l'absence de triangulation entre les données comme ce fut le cas pour les jeunes du PQJ. Pour mener à bien le processus de

codification des modèles d'insertion et ultimement des trajectoires des jeunes du PQJ, la version à la fois des jeunes et des intervenants étaient utilisées et confrontées entre elles. Pour les jeunes du groupe de référence, seule leur propre version est considérée et il se peut qu'elle ne soit pas en tout point exacte. Toutefois, il a été tout de même possible de croiser les discours des jeunes du groupe de référence à la grille de sévérité du profil remplie par les éducateurs ou travailleurs sociaux des jeunes, ce qui a permis de valider certaines informations.

Également, tel que mentionné précédemment, bien que comparables en termes de sévérité du profil global, les deux groupes de jeunes présentent des caractéristiques particulières. La caractéristique propre aux jeunes du groupe de référence la plus influente sur la trajectoire d'insertion est le plus grand support parental dont ils bénéficient. Leur famille semble en effet plus présente et plus apte à s'occuper adéquatement d'eux, et par conséquent plus supportante. Précisément, elle permet dans plusieurs cas la stabilité résidentielle.

Finalement, l'attrition dans le groupe de référence entre les deux prises de mesure semble toucher les jeunes aux profils les plus sévères, ce qui n'est pas le cas chez les jeunes du PQJ, dont l'attrition est somme toute infime (6% comparativement à 42% pour le groupe de référence). Il est important de garder ces limites à l'esprit lors de l'interprétation des résultats comparatifs.

Malgré les différences entre les groupes, la comparaison sert davantage à mesurer la valeur ajoutée du PQJ en terme de processus plutôt qu'en terme de finalité. Il s'agit de mesurer le chemin parcouru et la profondeur des changements en fonction d'un point de départ plutôt qu'uniquement en fonction d'un point d'arrivée ce qui du point de vue évaluatif permet de d'illustrer certains points critiques des processus sociaux à l'étude.

Les jeunes du groupe de référence se répartissent à travers les différentes trajectoires d'insertion dans des proportions similaires aux jeunes du PQJ. Le Tableau 8 montre que

les jeunes du groupe de référence se retrouvent en trajectoire constructive dans les mêmes proportions que les jeunes du PQJ.

**Tableau 8. Répartition des jeunes des deux groupes selon la trajectoire d'insertion**

Trajectoire	Groupe d'appartenance		Total
	PQJ	Groupe référence	
Descendante et vulnérabilisante	20 26,7%	3 20,0%	23 25,6%
Stable et vulnérabilisante	13 17,3%	3 20,0%	16 17,8%
Stable et constructive	6 8,0%	2 13,3%	8 8,9%
Ascendante et constructive	36 48,0%	7 46,7%	43 47,8%
Total	75 100%	15 100%	90 100%

À première vue, l'intervention PQJ ne semble pas décisive sur les trajectoires des jeunes vers l'insertion dans une vie d'adulte autonome puisque les jeunes n'ayant pas bénéficié de l'intervention se retrouvent dans des proportions similaires dans des trajectoires constructives ou vulnérabilisantes. Toutefois, il est important de noter que les modèles d'insertion sont différents entre les groupes, notamment en ce qui concerne les dynamiques relationnelles prépondérantes. Parmi les jeunes en trajectoire constructive, au terme du T7, les jeunes du groupe de référence se retrouvent davantage dans une dynamique relationnelle d'indépendance alors que les jeunes du PQJ se situent davantage dans une dynamique d'interdépendance.

C'est donc dire que les jeunes du PQJ, au terme de l'intervention, sont en quelque sorte mieux nantis du point de vue relationnel. Ils ont su s'entourer de personnes vectrices et supportantes, qui seront présentes en cas de besoin. Avec l'aide de leurs soutiens, ils se sont impliqués dans l'intervention et engagés activement dans des projets. Pour les jeunes du groupe de référence qui évoluent dans un modèle d'indépendance constructive, le caractère constructif de leur trajectoire semble plus précaire. Ne s'étant pas engagés envers leurs principaux supports dans leur mise en mouvement, ils sont plus susceptibles

de vivre des échecs lorsqu'ils rencontrent des obstacles, de ne pas savoir comment réagir devant l'adversité. Ils se retrouvent dans un processus constructif souvent parce que les aspects vulnérabilisants de leur vie sont passés sous silence ou encore ne sont pas perçus comme tels par les jeunes. Alors que les jeunes du PQJ se retrouvent en trajectoire constructive parce qu'ils ont su surmonter les obstacles rencontrés, notamment avec l'aide de leur IPQJ et de leur réseau de soutien dont ils sont davantage conscients.

Par ailleurs, un exemple d'une trajectoire descendante et vulnérabilisante est retrouvé à trois reprises parmi les jeunes du groupe de référence (20%) et est directement lié à l'absence de support vecteur institutionnel post placement, ce qui n'a pas été recensé parmi les jeunes du PQJ. Dans ces trois cas, les jeunes avaient, au cours de leur placement, fait l'objet d'une intervention à large spectre sur l'autonomie résidentielle et sur la qualification par leurs éducateurs réguliers de centre jeunesse et leur travailleur social attitré, intervention relativement similaire à ce qui a été faite par les IPQJ. À la fin du T6, ils se retrouvent tous trois dans un modèle d'interdépendance constructive et s'impliquent activement dans leurs projets. Deux ont même quitté leur milieu de placement avant l'atteinte de la majorité puisque qu'ils étaient jugés aptes et suffisamment autonomes pour vivre un passage à la vie adulte harmonieux, sans trop de heurts. Mais dès lors qu'ils se sont retrouvés sans ce soutien institutionnel, ils n'ont pu se maintenir seuls dans un processus constructif : ils ont recommencé à consommer, ont quitté l'école ou n'ont pas pu se maintenir en logement autonome. Ce qui dénote toute l'importance de l'accompagnement des IPQJ après la fin de la prise en charge par les centres jeunesse pour assurer un minimum de soutien au moment où les jeunes sont les plus vulnérables.

Au terme de la présentation des trajectoires globales des jeunes participants du PQJ, il convient de présenter les résultats en fonction des différents axes d'intervention du PQJ, soit l'autonomie (résidentielle), la qualification et l'insertion sociale. Cette présentation permettra de mieux mettre en scène les différentes composantes de l'intervention dans le soutien au jeune, ainsi que les retombées directes et indirectes de l'intervention sur les trajectoires des jeunes. Elle permettra également de comprendre la nature des

changements différentiels entre les jeunes du PQJ et du groupe de référence. Mais avant d'aborder l'analyse par axes d'intervention, il convient de présenter les résultats des analyses sur l'évolution générale des jeunes issus des échelles de sévérité du profil, des dispositions personnelles et de l'ACLSA.

#### **6.4. Analyse des scores obtenus aux échelles de sévérité du profil, de dispositions personnelles et de l'ACLSA**

Cette partie présente dans un premier temps, l'évolution des scores des jeunes concernant leur profil de sévérité et leurs dispositions personnelles au cours de quatre temps de mesure (T1, T5, T6 et T7). Dans un second temps, sont exposés les scores des jeunes et des intervenants à l'ACLSA, qui mesure l'autonomie fonctionnelle, cette fois pour sept temps de mesure (T1 à T7). Nous voulons ainsi démontrer qu'au-delà d'une amélioration purement qualitative de la situation des jeunes, il est possible de constater une amélioration généralisée de leur situation au plan strictement quantitatif.

##### **6.4.1. Profil des caractéristiques de la sévérité et des dispositions personnelles**

Afin de se doter d'un regard sur l'évolution des jeunes du PQJ, les intervenants ont développé une procédure qui visait à établir les différentes caractéristiques de sévérité et les dispositions personnelles des jeunes à différents moments. Les résultats des jeunes à ces deux échelles obtenus au cours du projet PQJ montre une nette amélioration dans la sévérité du profil des jeunes et de leurs dispositions personnelles.

Le Tableau 9 présente les scores moyens à l'échelle de sévérité du profil obtenus par les jeunes. En comparant les intervenants entre eux, à chacun des temps de mesure, les données ne révèlent aucune différence significative dans les scores de sévérité selon les intervenants, ni dans les écarts entre les T1 et T7<sup>9</sup>. Donc, de façon générale, les jeunes ne

---

<sup>9</sup> Afin que l'écart entre le premier et le dernier temps de mesure soit un indicateur positif de l'amélioration des jeunes, nous avons, dans le cas de la sévérité des profils, calculé T1 - T7. Concernant les dispositions personnelles, nous avons calculé T7 - T1. Plus les écarts sont grands, plus l'amélioration est importante.

sont pas différents selon les intervenants, ni au départ ni à l'arrivée (tableau non présenté).

**Tableau 9. Évolution du score de sévérité du profil entre le T1 et le T7**

Sévérité du profil	T1	T5	T6	T7	Ecart entre T1 et T7
Score moyen	9,84	8,57	7,78	6,52	3,31

Le score moyen de sévérité du profil de l'ensemble des jeunes s'est amélioré tout au long de l'intervention et, à la fin du septième temps de mesure, il y a un écart moyen de 3,3 points d'amélioration entre le T1 et le T7. La différence dans le score moyen de sévérité du profil entre les temps de mesure est significative, le score moyen diminue statistiquement à chaque temps ( $p < ,001$   $\eta^2 = ,423$ ) et la relation entre ces deux variables est assez forte. On peut donc dire que la sévérité moyenne du profil pour l'ensemble des jeunes est moins importante au terme du PQJ qu'elle ne l'était au début, pour l'ensemble des jeunes participants au PQJ, le score moyen de sévérité a diminué de 32% entre le premier et le dernier temps de mesure.

**Tableau 10. Évolution du score de dispositions personnelles entre le T1 et le T7**

Dispositions personnelles	T1	T6	T7	Ecart entre T7 et T1
Score moyen	7,57	12,30	15,44	7,87

Le score moyen à l'échelle de dispositions personnelles de l'ensemble des jeunes respectifs s'est amélioré et, à la fin du septième temps de mesure, il y a un écart moyen de 7,9 points d'amélioration entre le T1 et le T7, soit une amélioration moyenne de 120%. Cette différence dans les scores moyens des dispositions personnelles entre les temps de mesure est significative ; le score moyen augmente statistiquement à chaque temps ( $p < ,001$   $\eta^2 = ,620$ ). Le Tableau 10 présente ces résultats.

En s'attardant à la distribution des écarts entre le T1 et le T7, les résultats démontrent que certains jeunes évoluent très peu, certains ont même régressé, alors que d'autres présentent une amélioration considérable de leur profil de sévérité et de leurs dispositions personnelles. Les jeunes ayant 0 ou moins d'écart entre le T1 et le T7 à l'échelle de sévérité ne sont pas différents des autres au T1, tant selon leur cote de sévérité que selon celle des dispositions personnelles. Tandis que les jeunes ayant 2 ou moins d'écart entre le T1 et le T7 à l'échelle des dispositions personnelles obtiennent un score statistiquement supérieur aux autres au T1 (10 vs 7). Ceci signifie que les jeunes plus défavorisés au plan des dispositions personnelles au début du programme se sont davantage améliorés que ceux qui, au départ, avaient de meilleures dispositions.

**Tableau 11. Distribution des écarts entre le T1 et le T7 aux échelles de sévérité du profil et de dispositions personnelles**

	<b>Moyenne</b>	<b>Médiane</b>	<b>min</b>	<b>max</b>	<b>Écart type</b>
<b>Sévérité du profil</b>	3,31	3	-2	9	2,446
<b>Dispositions personnelles</b>	7,87	8	1	19	4,060

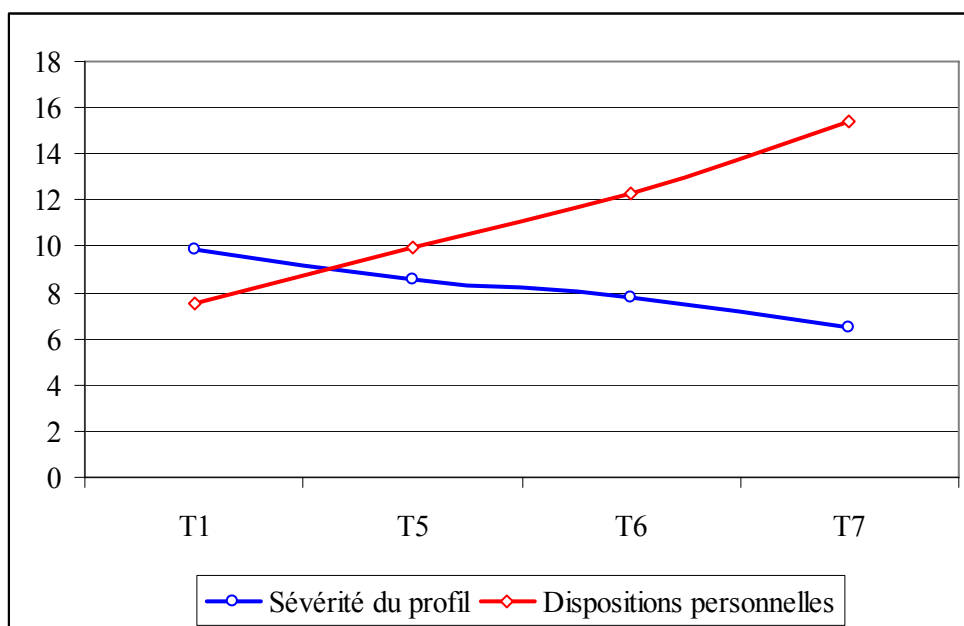
Par ailleurs, les corrélations effectuées entre les scores enregistrés au T1 et les écarts entre le T1 et le T7 démontrent bien cette tendance. Le coefficient de corrélation pour la sévérité du profil est de  $r=,318$  ( $p<,01$ ) et celui pour les dispositions personnelles est de  $r=-,419$  ( $p<,001$ ). Ces résultats signifient que plus le profil des jeunes est sombre au T1, plus il s'est bonifié dans le temps. Donc, plus le score de sévérité est élevé et plus le score de dispositions personnelles est faible au début du programme PQJ, plus la différence à la sortie sera importante.

Cette tendance est toutefois plus claire concernant les dispositions personnelles que la sévérité du profil, notamment parce qu'à la base les écarts sont plus importants entre le T1 et le T7; les jeunes s'améliorent davantage en ce qui a trait aux dispositions personnelles qu'à la sévérité du profil. Par contre, il faut garder en tête que l'échelle de dispositions personnelles compte plus d'items, donc le maximum possible est supérieur et

les écarts sont ainsi plus marqués. Toutefois, la corrélation entre les écarts enregistrés entre le T1 et le T7 pour les deux échelles est relativement forte ( $r=,439$   $\rho<,001$ ), ce qui signifie qu'en général, plus l'amélioration est importante sur une échelle, plus elle l'est sur l'autre. Le graphique suivant permet de visualiser l'évolution de la sévérité du profil et des dispositions personnelles pour l'ensemble des jeunes.

Le Graphique 1 permet de voir que la sévérité du profil est en diminution constante au cours du programme, alors que les dispositions personnelles augmentent au cours de la même période. La courbe de la sévérité du profil est cependant moins accentuée, mais elle mesure des critères moins dynamiques que celle des dispositions personnelles, comme les handicaps intellectuels, les troubles de santé mentale, l'histoire de placement et le retard scolaire. Les principales modifications dans le score de sévérité du profil sont dues aux critères de toxicomanie, de délinquance et des réseaux sociaux.

**Graphique 1. Évolution des scores aux échelles de sévérité du profil et de dispositions personnelles entre le temps 1 et le temps 7\***



\*Le score de dispositions personnelles au T5 est un score estimé en fonction de la moyenne, car les données pour ce temps de mesure sont inexistantes.

On peut donc aisément conclure que de manière générale, pour l'ensemble des jeunes de l'échantillon, les profils de sévérité et de dispositions personnelles sont considérablement



bonifiés au terme du PQJ, comparativement à ce qu'ils étaient au début du programme. Des données similaires ne sont pas disponibles pour le groupe de référence, la sévérité du profil n'a été établie qu'au moment du recrutement et n'a pas fait l'objet d'une réévaluation lors de la deuxième prise de mesure. La comparaison entre les jeunes du groupe de référence et les jeunes participants au PQJ se fera essentiellement d'un point de vue qualitatif des processus qui mènent à l'autonomisation, selon les trois axes d'intervention. Cette comparaison est présentée dans les chapitres suivants.

#### **6.4.2. Analyse des scores obtenus à l'ACLSA par les jeunes**

À l'instar du rapport de recherche déposé en septembre 2004, nous utilisons les scores de l'ACLSA. Comme nous le disions, l'ACLSA (Ansell-Casey Life Skills Assessments) est utilisé deux fois par année avec chaque participant et un répondant qui le connaît bien dans sa vie de tous les jours.

Dans notre étude, les résultats générés par l'ACLSA sont présentés sous la forme de scores totaux obtenus en additionnant le score à chacun des six domaines « d'habiletés », ce qui nous donne une cote d'autonomie générale. À chacun des temps de mesure, deux cotes sont disponibles par jeune, une obtenue par les réponses du jeune lui-même et l'autre par les réponses du répondant extérieur. La cote est alors divisée par le score maximal et multipliée par 100, afin de fournir un résultat standardisé en pourcentage.

Le premier temps de mesure a été complété entre mars et août 2002, lors de l'arrivée des jeunes dans le PQJ et par la suite, à chaque six mois. Les données analysées comptent donc cinq temps de mesure pour l'ensemble des jeunes, à l'exception de ceux qui ont été admis plus tardivement dans le programme. De plus, pour certains jeunes, certains temps n'ont pas été complétés ou l'on été uniquement par le jeune. Par ailleurs, deux temps de mesure supplémentaires utilisent la version 19 ans et plus du ACLSA qui compte 133 questions pour les six mêmes domaines. Les scores totaux pour ces deux autres temps de mesure sont également divisés par le score maximum et multipliés par 100 pour qu'ils

puissent se comparer avec ceux des cinq premiers temps de mesure qui ne comptent que 78 questions.

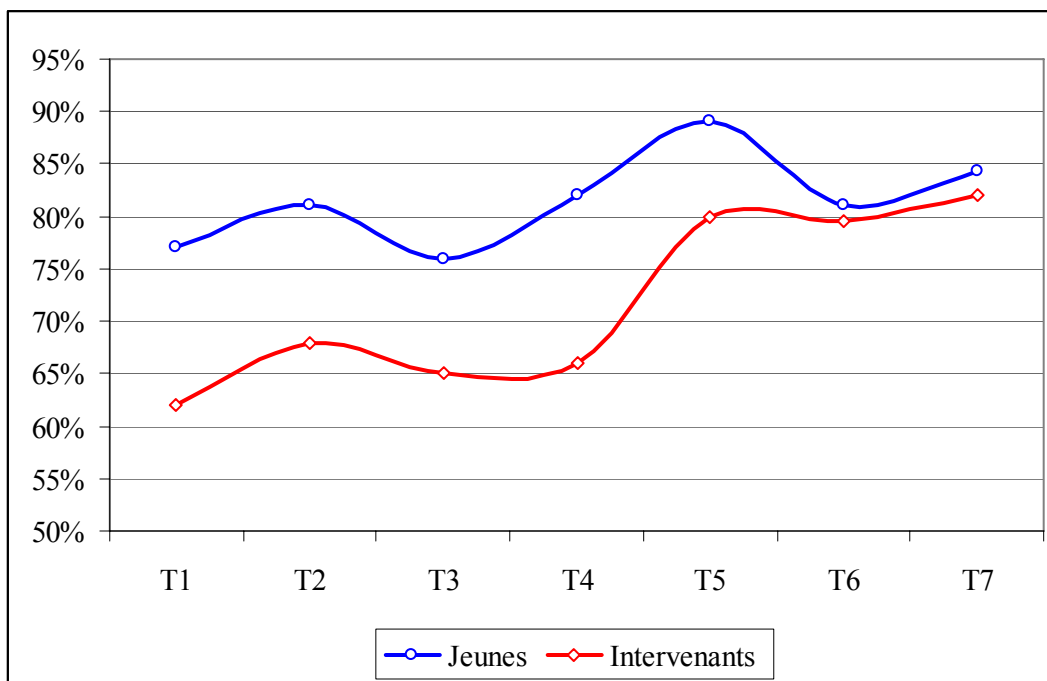
Le Tableau 12 et le Graphique 2 présentent les scores totaux standardisés obtenus à l'ACLSA par les jeunes et par les intervenants à chacun des temps de mesure (T1 à T7). Par considération méthodologique, il est important de garder à l'esprit que le nombre de jeunes concernés change à chaque temps et que les jeunes présents au T3 représentent environ la moitié des jeunes présents aux autres temps.

**Tableau 12. Scores standardisés moyens obtenus à L'ACLSA par les jeunes et les intervenants (T1 à T7)**

	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>T3</b>	<b>T4</b>	<b>T5</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>
Jeunes (n)	37	19	38	35	21	34	21
Moyenne	77%	81%	76%	82%	89%	81%	84%
Intervenants (n)	33	17	35	23	8	31	11
Moyenne	62%	68%	65%	66%	80%	81%	82%

Les courbes du Graphique 2 révèlent une évolution continue entre le T1 et le T5, avec toutefois un creux au T3. Les jeunes présents à ce moment ont, à tous les autres temps où ils sont présents, un score total à l'ACLSA inférieur ou égal aux autres. Il est ainsi possible qu'ils influencent à la baisse la moyenne générale pour le T3, puisqu'ils semblent être les jeunes les moins autonomes de l'échantillon. Si on compare les scores moyens de sévérité et de dispositions personnelles des jeunes présents dans l'ACLSA au T3 aux autres, on constate également que ces jeunes ont un profil plus sévère à tous les temps et un score de dispositions personnelles plus faibles, également à tous les temps. Compte tenu que le troisième temps de mesure correspond à environ l'âge de 17 ans et demi, il est possible que certains jeunes aient déjà quitté leur milieu substitut et n'ont pu être rejoint afin de remplir le questionnaire. Vraisemblablement, ce sont les jeunes les plus autonomes qui quittent leur milieu avant l'atteinte de la majorité, d'où le score moyen plus faible de ceux qui ont rempli le questionnaire au T3.

**Graphique 2. Évolution des scores standardisés (%) obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants entre le T1 et le T7**



Il n'en demeure pas moins, qu'en général, si l'on fait abstraction du fait que chaque temps de mesure ne concerne pas nécessairement les mêmes jeunes, il y a une augmentation généralisée de l'autonomie entre le T1 et le T5. Le score moyen établi par les jeunes passe de 77% au T1 à 89% au T5, soit une augmentation de 16%. Le score moyen établi par les intervenants passe quant à lui de 62% au T1 à 79% au T5, une augmentation de 27%. Si on considère uniquement les jeunes ayant des scores à la fois au T1 et au T5, le pourcentage moyen d'augmentation entre ces deux temps est pour les jeunes de 14% (n=10) et pour les intervenants de 27% (n=4), des augmentations similaires aux précédentes. On peut ainsi supposer que, malgré le fait que plusieurs données soient manquantes, l'amélioration de l'autonomie des jeunes entre le T1 et le T5 soit bien réelle.

Le graphique démontre également une baisse perceptible de 9% entre le T5 et le T6 pour les cotes données par les jeunes; pour celles données par les intervenants, la baisse est de l'ordre de 0,4%. Deux explications concourent à expliquer cette situation : premièrement,

la mesure. En effet, le questionnaire comporte des questions qui portent sur des dimensions de l'autonomie d'un niveau supérieur. Cette baisse pourrait être justifiée par les exigences supérieures du questionnaire. Deuxièmement, la fin de la prise en charge survient assez souvent lorsque les questionnaires T6 et T7 ont été complétés. La fin de la prise en charge se traduit souvent par une distanciation des jeunes par rapport au PQJ, qui résulte en une diminution du support reçu, et par conséquent, une stagnation de l'évolution.

Il est possible de voir une augmentation entre T6 et T7, ce qui représente une continuité dans l'amélioration de l'autonomie, malgré les exigences supérieures de la version 19 ans et plus du ACLSA. Le pourcentage d'augmentation entre le T6 et le T7 est, pour les jeunes, de 12% (n=12), et de 5% (n=9) pour les intervenants. De plus, les courbes des jeunes et des intervenants se rapprochent sensiblement à cette période, ce qui signifie que les intervenants et les jeunes ont une perception davantage concordante de l'autonomie qu'ont acquis ces derniers.

On peut ainsi conclure, en gardant toujours à l'esprit les limites de la validité de ces données dues aux données manquantes, que de manière générale, l'autonomie de jeunes s'est considérablement améliorée au cours des cinq premiers temps de mesures. De plus, considérant le niveau de difficulté supérieur de la version 19 ans et plus, cette amélioration se maintient au T6, ultérieurement à la prise en charge des centres jeunesse. Qui plus est, elle semble même poursuivre son ascension au T7.

Couplés aux résultats issus des analyses sur le profil de sévérité et de dispositions personnelles, ces résultats montrent clairement qu'il y a une amélioration considérable dans le profil des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ. Il a d'ailleurs été démontré que 56% des jeunes participants au programme PQJ sont insérés dans une trajectoire constructive au terme de l'intervention. L'intervention ne fait pas que profiter aux jeunes, elle semble avoir réussi à insérer socialement de manière positive plus la moitié des jeunes au profil les plus sombres des centres jeunesse et les plus susceptibles de s'insérer dans une trajectoire vulnérabilisante.

Nous verrons dans les chapitres suivants comment s'actualise le soutien PQJ dans chacun des trois axes d'intervention : l'autonomie (résidentielle), la qualification et l'insertion sociale. Nous pourrions ainsi comprendre quels sont les principaux facteurs de réussite chez les jeunes qui se maintiennent en errance constructive au terme du T7, mais également quels sont les principaux facteurs d'échec des jeunes qui demeurent en errance vulnérabilisante à la suite du programme d'intervention.

## **CHAPITRE 7. AXE D'INTERVENTION 1 : L'AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE**

L'atteinte de la majorité signifie, pour certains jeunes pris en charge par les centres jeunesse, le départ du seul foyer qu'ils aient connu. Ils se retrouvent alors face à d'innombrables responsabilités pour lesquelles ils ne sont pas adéquatement préparés et qu'ils n'ont souvent même jamais envisagées. Les structures de certaines mesures de garde, particulièrement celles des centres de réadaptation, sont, de par leur nature et de par le cadre légal qui les régit, aux antipodes du développement de l'autonomie fonctionnelle des jeunes. Considérant ce constat, le premier objectif du programme PQJ est de « Préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participants au projet ». Un des critères de sélection pour les participants est d'ailleurs de « n'avoir aucune possibilité de réintégrer le milieu familial (ou une possibilité très réduite) », afin que cette intervention intensive vers le passage à la vie autonome concerne effectivement les jeunes réellement dans le besoin et ayant une certaine carence d'autonomie, et dont personne ne peut assumer la charge et prendre le relais des centres jeunesse à la fin de la prise en charge.

Le soutien PQJ pour favoriser la transition et le maintien en logement autonome tend surtout à fournir de l'information et à mettre les jeunes en lien avec les ressources de la communauté susceptibles de leur venir en aide dans ce domaine. L'information transmise concerne l'ensemble des connaissances nécessaires à la vie autonome, allant des moyens à utiliser pour trouver un logement, établir des critères de sélection, l'installation des services, en passant par l'épicerie, la cuisine et le ménage, allant jusqu'aux déclarations d'impôts et les droits et responsabilités en tant que locataire. L'information transmise varie selon les besoins les plus importants des jeunes, qui n'ont pas tous atteint le même degré d'autonomie. La mise en lien avec les ressources de la communauté est davantage effectuée lorsque la transition vers la vie autonome est amorcée ou du moins sérieusement envisagée. Elle concerne les ressources d'aide qui fournissent mobilier, vêtements et nourriture à peu de frais ainsi que les ressources en hébergement communautaire en cas d'urgence. L'intervention plus large vers l'autonomie implique également la gestion du budget, l'obtention de cartes d'assurance maladie, d'assurance

sociale, de compte bancaire, l'utilisation de guichet automatique, l'utilisation du transport en commun etc. Tout ce qui apparaît nécessaire à la vie autonome est abordé, en fonction du degré d'autonomie fonctionnelle des jeunes au départ. Pour certains, l'intervention débute par les règles élémentaires d'hygiène personnelle, alors que pour d'autres, elle débute par l'acquisition de connaissances sur divers thèmes liés à la vie autonome.

La nature des soutiens spécifiquement fournis par IPQJ ayant été décrite, il s'avère essentiel de présenter d'abord le portrait résidentiel des jeunes à la leur entrée dans le projet et à la fin du PQJ, puis ensuite croiser le regard de la situation résidentielle en fonction de la trajectoire. Enfin, les trajectoires des jeunes étant bien souvent ponctuées d'oscillations et de bifurcations, une lecture en termes de processus sera abordée. Celle-ci contribue à illustrer l'articulation des ressources mises à contribution par les jeunes eux-mêmes et par leur réseau social afin de mener à bien leur projet d'insertion résidentielle.

### **7.1. Lecture d'état**

Au cours du T6, la majorité des jeunes participants sont toujours mineurs et tous les jeunes ont été, à un moment ou à un autre, pris en charge par une ressource en hébergement des centres jeunesse, soit dans une famille d'accueil, en foyer de groupe, en centre de réadaptation ou en appartement supervisé. Lorsque nous les rencontrons à la fin du T6, ce ne sont plus que 34 jeunes qui sont encore sous la charge des centres jeunesse (45%). Le Tableau 13 montre que parmi les 43 jeunes qui ont quitté les centres jeunesse au cours du T6, 18 sont en logement autonome, dont la moitié habite avec leur conjoint(e) et l'autre moitié habite seul(e). Douze sont retournés vivre chez leurs parents et un seul d'entre eux paie une pension. Le logement autonome et le retour chez les parents ne sont pas les seules options disponibles puisque huit jeunes habitent chez un autre adulte que les parents, soit un membre de la famille élargie, les beaux-parents ou encore un voisin ou un ami de la famille. Finalement, cinq jeunes présentent une situation résidentielle particulière : deux sont sans domicile fixe connu, deux font un séjour prolongé dans un hôpital, l'un pour des troubles psychiatriques, l'autre pour une maladie

physique, et un jeune est en prison. Le fait d'être sans domicile fixe connu ne signifie pas nécessairement que le jeune vit dans la rue, ce qui est tout de même parfois le cas, mais plutôt qu'il est en période d'itinérance entre plusieurs foyers, qu'il erre entre différents endroits, d'amis en amis, au gré de leur bon vouloir.

**Tableau 13. Situation résidentielle des jeunes participants au PQJ à la fin des deux derniers temps de mesure**

<b>Situation résidentielle</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>
Sous les centres jeunesse (réa, FA, app.supp, foyer.)	34 (44,2%)	8 (10,3%)
Chez les parents	12 (15,6%)	17 (21,8%)
Chez autre membre de la famille ou autre adulte	8 (10,4%)	12 (15,4%)
Logement autonome (seul, avec conjoint(e), colocation)	18 (23,4%)	31 (39,7%)
Institutions et SDF (hôpital, prison, SDF)	5 (6,5%)	10 (12,8%)
Total	77 (100%)	78 (100%)

Valeurs manquantes : T6=3 (3,75%); T7=2 (2,5%)

L'atteinte de la majorité, pour les jeunes qui étaient encore pris en charge par les centres jeunesse au terme du T6, implique au T7 de quitter l'institution dont il est question. Ce n'est plus que huit jeunes qui sont toujours pris en charge au T7. Parmi ceux-ci, quatre sont toujours mineurs et devraient sortir sous peu, un a obtenu une extension du placement afin d'assurer sa stabilité résidentielle jusqu'à la fin de l'année scolaire, finalement les trois autres jeunes ont commis des délits et leur sentence s'est prolongée au-delà de leur majorité. Près de deux fois plus de jeunes sont en logement autonome au T7 comparativement au T6 (n=31), et ils sont 63% (n=19) à vivre en couple, six habitent seuls et les cinq autres cohabitent avec un ou des colocataires. Moins du quart des jeunes habitent chez leurs parents (n=17), et trois d'entre eux paient une pension. Douze jeunes habitent chez un autre membre de la famille, de la belle-famille ou une autre personne de leur entourage. Finalement, sept jeunes sont sans domicile fixe connu, deux sont en prison et un jeune est interné dans un hôpital psychiatrique.



Ce portrait statique de la situation résidentielle des jeunes ne permet pas de considérer les multiples oscillations et bifurcations qui caractérisent les parcours des jeunes vers le passage à la vie autonome et qui s'étendent naturellement à la sphère résidentielle. Si à la fin du T7 ce sont 31 jeunes qui se maintiennent en logement autonome, au total 47 jeunes ont fait au moins un passage en logement autonome au cours de l'intervention PQJ. Dans le même sens, 31 jeunes ont fait au moins un retour chez leurs parents et 16 jeunes ont été incarcérés ou ont connu une période d'itinérance ou d'hébergement communautaire ou ont été hospitalisés, notamment pour des troubles mentaux ou des tentatives de suicide. Si ces données révèlent que le parcours des jeunes est jalonné de multiples bifurcations, elles indiquent également qu'ils effectuent des expérimentations sociales, montrant que leur trajectoire est dynamique et non statique. Au cours de l'intervention PQJ, les jeunes ont effectué en moyenne 5,4 déplacements résidentiels. Bien que cette mesure constitue un indicateur relativement manifeste, elle sous-estime le nombre d'endroits où les jeunes ont habité puisqu'elle n'inclut que les déplacements mentionnés au cours d'une même année par les jeunes, et les déplacements inter-unités des centres jeunesse n'ont pas été comptabilisés. Il s'agit donc de demeurer prudent face à cette moyenne qui est conservatrice, même si elle indique tout de même une relative instabilité résidentielle. Il devient ainsi nécessaire de comprendre les chemins empruntés et les obstacles rencontrés pour bien saisir comment ils sont parvenus là où ils sont et quel bout de chemin ils ont parcouru, en termes de processus vers l'insertion.

## **7.2. Mode résidentiel et insertion dans une trajectoire**

L'autonomie résidentielle, ou plus précisément la mise en mouvement vers un projet de vie autonome, est l'un des critères qui a servi à évaluer les trajectoires d'insertion des jeunes. Comme les projets d'insertion sont évalués en fonction du jeune qui le formule, la nature même du projet n'a pas nécessairement d'influence directe sur la trajectoire empruntée. Par exemple, ce qui semble le plus constructif pour certains, dans la mesure de leurs aptitudes et des aptitudes parentales, est le retour chez les parents. Alors que pour d'autres, le retour chez les parents est tout à fait vulnérabilisant dans la mesure où

les parents n'ont ni les capacités parentales, ni même l'intérêt d'assumer le retour de leur enfant. Le Tableau 14 présente la répartition des jeunes selon leur situation résidentielle à la fin du T7 et de leur trajectoire d'insertion.

**Tableau 14. État de la situation résidentielle des jeunes participants au PQJ à la fin du T7, selon la trajectoire d'insertion**

Situation résidentielle T7	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Pris en charge par les centres jeunesse	6 75%	2 25%	8 100%
Chez les parents	8 50%	8 50%	16 100%
Chez un autre adulte	4 33,3%	8 66,7%	12 100%
Logement autonome	6 20%	24 80%	30 100%
Institution ou SDF	10 100%	-	10 100%
Total	33 44%	42 56%	75 100%

V=,546  $\rho < ,001$ ; Valeurs manquantes = 5 (6,25%)

Le mode résidentiel et la trajectoire des jeunes sont directement liés pour la plupart des modes résidentiels. Les jeunes qui sont pris en charge par les centres jeunesse jusqu'à la fin du T7, sont le plus souvent en trajectoire vulnérabilisante, tout comme ceux pris en charge par d'autres institutions (prison, hôpitaux) ou sans domicile fixe.

Dans un premier temps, le fait de demeurer en centre jeunesse après 18 ans implique, pour la plupart des jeunes, d'avoir été condamnés en vertu de la LSJPA et en conséquence de demeurer dans des unités de réadaptation, dont la philosophie coercitive est antagoniste à l'ouverture nécessaire pour les préparer à la vie autonome. Dans un deuxième temps, les jeunes pris en charge par d'autres institutions que les centres jeunesse se situent dans une trajectoire vulnérabilisante en raison entre autres de problèmes de santé mentale qui hypothèquent leur mise en mouvement vers une vie autonome. Dans le cas des jeunes sans domicile fixe, l'instabilité générale qui caractérise leur vie, souvent en raison de problèmes de consommation, constitue un blocage vers

l'insertion résidentielle, affectant du même coup les possibilités de stabilisation dans la sphère de la qualification.

Les jeunes qui se maintiennent en logement autonome à la fin du T7 s'insèrent dans une trajectoire constructive dans 80% des cas. Les jeunes hébergés par leurs parents se répartissent également entre les trajectoires vulnérabilisantes et constructives, alors que ceux hébergés par une autre personne, membre de la famille ou non, se situent plus souvent en trajectoire constructive (67%). Outre pour l'institutionnalisation ou l'itinérance, ainsi que pour le logement autonome qui semble gage de réussite, il demeure impossible de prétendre quelle avenue est la plus à même d'insérer les jeunes dans une trajectoire ou une autre quand il est question de retourner chez ses parents ou d'habiter chez une autre personne. Une lecture en termes de processus s'impose, afin de comprendre comment les soutiens reçus par les jeunes de la part de leur IPQJ, mais également de l'ensemble de leur réseau personnel, contribuent à soutenir leur mise en mouvement vers le passage à la vie adulte.

### **7.3. Lecture des processus vers l'autonomie**

La lecture des processus s'articule autour d'une catégorisation établie selon le lieu de résidence du jeune à la fin du T7 et de la trajectoire d'insertion dans laquelle il se situe au terme de l'intervention PQJ (trajectoire constructive ou vulnérabilisante), elle porte donc sur les 75 jeunes pour lesquels les données sont complètes pour les deux derniers temps de mesure. Les résultats sont présentés en fonction de quatre catégories de jeunes : 1) les jeunes qui habitent en logement autonome; 2) les jeunes qui habitent chez leurs parents; 3) les jeunes qui habitent chez un autre adulte, et 4) ceux qui reçoivent encore des services des centres jeunesse (famille d'accueil, centre de réadaptation, foyer de groupe, appartement supervisé), qui se retrouvent en institution (prison, hôpital) ou qui sont sans domicile fixe. Les principales caractéristiques personnelles, l'intervention PQJ et les soutiens reçus sont ici recensés pour illustrer comment les jeunes en viennent à se

retrouver là où ils sont et pourquoi ils se maintiennent dans une trajectoire constructive, ou au contraire, vulnérabilisante.

### **7.3.1. Les jeunes en logement autonome (n=30)**

Des trente jeunes en logement autonome à la fin du T7 pour lesquels la trajectoire d'insertion a pu être identifiée, 24 (80%) s'insèrent dans une trajectoire constructive et les six autres (20%) s'insèrent dans une trajectoire plutôt vulnérabilisante.

#### *Les trajectoires constructives (n=24)*

Parmi les 24 jeunes qui se maintiennent en logement autonome à la fin du T7 et qui s'inscrivent dans une trajectoire constructive, treize habitent avec leur conjoint(e), six habitent seul et cinq habitent en colocation. Les jeunes qui sont en ménage avec leur conjoint(e) sont majoritairement des filles (11/13) et, parmi celles-ci, six sont enceintes ou mères et présentent une dynamique relativement similaire. Dans tous les cas, la grossesse constitue un vecteur de stabilisation en logement puisque les jeunes filles s'identifient au projet d'être mère et veulent le mener à terme d'une manière positive. Elles font en quelque sorte le ménage dans leur vie et dans leurs relations, ce qui se traduit souvent par l'arrêt de la consommation et des activités délinquantes, qui entraînent par conséquent une rupture avec les amis consommateurs et délinquants. Elles modifient pour le mieux leur relation avec le conjoint et se rapprochent souvent de leur famille et de leur belle-famille, qui deviennent des vecteurs forts et leur apportent un soutien inestimable. Elles s'impliquent encore davantage dans l'intervention PQJ et fréquentent les ressources d'aide. Elles entretiennent des relations d'interdépendance avec IPQJ et avec l'ensemble de leur réseau de support. La grossesse et le projet de maternité n'impliquent pas seulement un désir de prendre soin de soi et de l'enfant à venir, mais entraînent également la modification des dynamiques relationnelles. Ces jeunes filles au T6 étaient davantage dans un mode de prise en charge et de dépendance envers leurs soutiens, notamment envers le conjoint. Ces améliorations notables sont suscitées par la

grossesse, mais elles s'actualisent grâce à un réseau de soutien fort et une intervention intensive d'IPQJ, portant à la fois sur les enjeux de la grossesse et de la maternité à venir, de la relation de couple et du rapport à soi, de l'autonomie résidentielle et de la santé, souvent en collaboration avec les membres importants du réseau (conjoint et famille) et en coordination avec les organismes en santé (CLSC).

Les garçons en ménage avec leur copine et les filles en ménage avec leur conjoint sans cas de grossesse (7/13) ont des dynamiques tout à fait différentes. Les garçons (n=2) demeurent plutôt indépendants et s'investissent peu dans l'intervention PQJ. Le principal vecteur de stabilisation résidentielle est leur copine, et elle agit non seulement au niveau résidentiel, mais dans l'ensemble des sphères de vie. Quant aux jeunes filles (n=5) en ménage avec leurs conjoints, le principal support provient d'IPQJ et les conjoints sont davantage inhibiteurs de l'insertion, soit parce qu'ils fréquentent des amis consommateurs et/ou criminels, se font entretenir par leur copine, ou encore sont incarcérés ou suicidaires.

L'action PQJ prend alors une toute autre importance puisque la relation intime qui unit ces jeunes filles à leurs conjoints inhibiteurs est très forte. Il est alors très risqué qu'elles glissent vers la dépendance et se soumettent au bon vouloir de leur conjoint, ce qui aurait des conséquences négatives sur le maintien dans une trajectoire constructive. IPQJ travaille d'ailleurs beaucoup sur le rapport à soi et le rapport aux autres avec ces jeunes filles, qui somme toute se révèlent capables de tenir tête à leur conjoint, en raison notamment d'un important soutien familial.

Les six jeunes qui habitent seuls en logement autonome, tous des jeunes hommes, entretiennent envers IPQJ une relation d'interdépendance. Cette relation leur a permis de cheminer au plan personnel au cours de l'intervention et de favoriser l'autonomie en général et, par conséquent, le maintien en logement autonome au terme du T7. Les jeunes ont notamment travaillé sur le rapport à soi et aux autres et ont amélioré leur mode relationnel. Ils sont moins agressifs, acceptent de prendre leur médication, ont cessé de consommer des drogues et de fréquenter des gens foncièrement inhibiteurs, ou encore ils

acceptent leur déficience physique ou intellectuelle. Bref, ils ont su dépasser leurs difficultés personnelles avec le concours des autres. Ils sont pour la plupart insérés dans un projet qualifiant : cinq jeunes occupent un emploi et le sixième est aux études (DEP). L'intervention PQJ est très importante pour eux, puisque les parents sont le plus souvent absents de leur vie. Aucun d'entre eux n'entretient de relation constructive et interdépendante avec ses parents. Il n'y a qu'un jeune pour qui les parents sont présents et qui reçoit une certaine forme d'aide à la transition résidentielle, particulièrement un soutien financier. Toutefois, cette aide n'est dispensée que dans l'unique but qu'il ne revienne pas sous le toit familial, en raison du risque d'abus sexuel sur sa fratrie. Ce groupe de jeunes hommes n'a pratiquement aucun autre support vecteur de la transition résidentielle que celui de l'intervenant PQJ. En effet, la majorité n'aurait tout simplement pas pu retourner chez leurs parents à leur sortie du centre jeunesse. Dans de tels cas, l'intervention IPQJ s'est avérée essentielle, compte tenu de l'absence de support au départ. On peut aussi la qualifier d'efficace, en raison de l'insertion dans une trajectoire constructive et du maintien en logement autonome, malgré l'absence de supports familiaux. Ces jeunes, à leur entrée dans le programme, n'avaient pas un profil moins sévère que les autres; ils se sont investis dans l'intervention, ce qui a donné des résultats tangibles nettement positifs.

Quant au groupe de cinq jeunes qui habitent en colocation, il est constitué de cinq garçons. Quatre de ces jeunes, dès lors qu'ils ont atteint la majorité et quitté les centres jeunesse, ont été contraints de se trouver un logement, en raison de conflits avec leur famille ou de l'absence de leurs parents dans leur vie. Le retour chez les parents n'était pas envisageable ou s'est soldé par un échec. Malgré l'absence de parents supportants dans leur réseau, les soutiens dont ils disposent ne se limitent pas à ceux fournis par IPQJ, et ils s'inscrivent en interdépendance tant avec leur colocataire qu'avec leur intervenant. Le colocataire occupe une place importante dans la vie des jeunes et n'est pas seulement vecteur de stabilité résidentielle, mais il est également vecteur dans la sphère de l'insertion sociale, pour l'ensemble des soutiens fournis au jeune. Tous les jeunes habitant en colocation se situent en errance constructive au terme du T7, et ceux qui le vivent mentionnent que ce mode de vie brise l'isolement et facilite la stabilité

résidentielle, tant en ce qui a trait aux questions financières qu'à l'ensemble des tâches domestiques que la vie en appartement autonome requiert.

Les jeunes qui se maintiennent en logement autonome au T7 et qui évoluent dans une trajectoire constructive ont connu autant de déplacements et d'instabilité résidentielle que l'ensemble des participants au PQJ, mais moins que les jeunes qui se maintiennent en logement autonome et qui se situent en trajectoire vulnérabilisante (moyennes respectives de 5 et 7,  $p < ,05$ ).

*Les trajectoires vulnérabilisantes (n=6)*

La vie en logement autonome est un objectif du PQJ qui est plutôt constructif en soi. Les jeunes qui atteignent ce niveau d'autonomie, mais qui se maintiennent tout de même dans l'errance vulnérabilisante, ont des caractéristiques particulières qui bloquent leur insertion, malgré le fait qu'ils arrivent à se maintenir en logement autonome.

Parmi les jeunes autonomes en logement mais qui demeurent en errance vulnérabilisante, deux dynamiques se dessinent en fonction du sexe des jeunes. Les quatre filles, dont deux jeunes mères, habitent toutes avec un(e) conjoint(e) fortement inhibiteur. Trois sont aux prises avec un conjoint contrôlant et violent qui les garde captives sous leur emprise, qui les isole de toute relation extérieure et qui refuse l'implication d'IPQJ dans la vie des filles, il parvient à en annihiler l'effet vecteur. Ces jeunes filles sont complètement à la merci de leur conjoint et demeurent dépendantes de lui au plan résidentiel et financier. Certaines consomment beaucoup de drogues ce qui les maintient encore davantage dans une dynamique de dépendance néfaste. L'autre jeune fille a une situation un peu différente, puisque sa relation de couple est moins contraignante, mais le conjoint demeure fortement inhibiteur.

Ces jeunes femmes ont de très forts acteurs inhibiteurs dans leur vie, notamment leurs conjoints de qui elles sont dépendantes, ainsi que la consommation drogue ou la présence de troubles mentaux. L'action de ces inhibiteurs est très forte en plus d'être l'unique

influence dans la vie des jeunes, outre celle d'IPQJ qui demeure somme toute assez faible. Certes ces conjoints favorisent la stabilité résidentielle, mais leur effet positif se limite à cela et leur effet néfaste supplante le côté positif de cette mise en ménage.

Quant aux deux garçons qui habitent en logement autonome et qui s'insèrent dans une trajectoire vulnérabilisante, plutôt que d'être en situation de dépendance à l'image des jeunes filles dans cette situation, ils sont davantage dans une dynamique d'indépendance envers l'ensemble de leur réseau. Ils se maintiennent dans l'immobilisme le plus complet dans les autres axes d'intervention. Leur stabilité en logement est possible grâce aux prestations de l'assistance emploi, et uniquement parce qu'ils ne peuvent habiter chez quelqu'un d'autre. L'un évolue dans un monde criminalisé et a des comportements délinquants. L'autre ne présente pas d'agent inhibiteur contraignant, mais se situe dans l'immobilisme dans les sphères de l'emploi et de l'insertion sociale. Ils s'investissent très peu dans l'intervention PQJ et leur relation envers leur intervenant est indépendante et essentiellement utilitaire. Ils n'entretiennent aucune relation vectrice dans l'interdépendance; ils n'ont pratiquement aucune personne soutenant dans leur réseau autre qu'IPQJ, qu'ils ignorent la plupart du temps.

Concernant les jeunes qui s'inscrivent dans une trajectoire constructive ou vulnérabilisante, les facteurs ayant un impact sur le maintien en logement autonome semblent directement liés à la relation entretenue avec IPQJ ainsi qu'à la présence d'une relation intime, qu'elle soit vectrice de stabilité ou encore fortement inhibitrice. L'influence de la personne avec qui les jeunes vivent est très importante. Invariablement, si cette influence est positive, le jeune atteint l'errance constructive. Si cette influence est surtout négative, elle entraîne la plupart du temps les jeunes vers l'errance vulnérabilisante. Non seulement les conjoints jouent ce rôle pilier, mais les colocataires également. La relation à l'intervention est également très importante, d'autant plus que la majorité de ces jeunes en logement autonome ne possèdent pas les ressources sociales qui rendraient possible une alternative, comme retourner chez les parents par exemple. Ils sont donc plus ou moins laissés à eux-mêmes et l'engagement envers l'intervention semble un gage de réussite de la transition, à l'exception de ces quelques jeunes filles qui



tentent de se sortir d'une situation conjugale fortement inhibitrice, et dont l'engagement dans l'intervention ne parvient pas à briser la relation de dépendance vulnérabilisante à laquelle elles demeurent assujetties.

### **7.3.2. Les jeunes hébergés par leurs parents (n=16)**

Les jeunes qui habitent chez leurs parents à la fin du T7 se répartissent également entre les trajectoires constructives et vulnérabilisantes.

#### *Les trajectoires constructives (n=8)*

Les parents qui hébergent les jeunes en trajectoire constructive sont presque tous des vecteurs d'insertion à l'intérieur d'une dynamique de dépendance. La plupart de ces parents sont vecteurs uniquement dans la sphère du logement, mais certains sont également vecteurs dans la sphère de la qualification, notamment en trouvant un emploi à leur enfant par leurs contacts.

Certains de ces jeunes ont expérimenté la vie en logement autonome au cours de l'intervention PQJ, alors que d'autres sont retournés directement chez leurs parents à leur sortie du centre jeunesse. L'échec de la transition en logement autonome a différentes causes : une mauvaise gestion de l'argent, des problèmes de santé mentale, l'incapacité de gérer un logement ou encore une grossesse qui engendre de plus grands besoins de prise en charge.

Ces jeunes ont des réseaux sociaux plutôt limités, mais généralement supportants, souvent centrés sur la famille ou encore des réseaux essentiellement institutionnels (dans le cas des jeunes filles enceintes). Ils ont très peu de vecteurs dans leur entourage, quelque soit la sphère d'intervention concernée. Souvent, les parents et IPQJ sont les seuls supports, et la majorité du temps, la relation s'inscrit dans la dépendance. La prise en charge des parents sur le plan résidentiel est souvent nécessaire au bien-être des

jeunes, leur assurant stabilité en regard des besoins de base, ce qui leur permet de porter leurs efforts sur d'autres sphères de leur vie. Ils sont d'ailleurs tous activement insérés dans un projet qualifiant, à l'exception des deux jeunes filles enceintes qui ont mis de côté cet aspect de leur vie, temporairement du moins. La majorité de ces jeunes serait incapable de se maintenir en logement autonome bien longtemps en raison de leur manque d'autonomie généralisé, souvent uniquement dû à leur jeune âge ou encore en raison de problèmes de déficience intellectuelle ou de troubles mentaux. Le retour chez les parents est alors salutaire et permet un minimum de stabilité, notamment dans les cas de grossesse où les jeunes filles se retrouvent mères monoparentales.

Les jeunes qui habitent chez leurs parents à la fin du T7 et qui se maintiennent en errance constructive ont pour la plupart une dynamique relationnelle de dépendance constructive. Cette dépendance est constructive parce qu'ils dépendent de vecteurs relativement forts, stables et surtout inconditionnels : les parents. Une telle dépendance envers des acteurs moins vecteurs ou dont le lien qui les unit est moins fort serait beaucoup plus précaire et comporterait davantage de risques d'engendrer des retombées vulnérabilisantes. Mais dans le cas de ces jeunes, rien ne laisse présager que les parents vont cesser de subvenir à leurs besoins et cesser d'être vecteurs. Pour la plupart de ces parents, la présence de ressources sociales et personnelles semble suffisante pour maintenir le jeune dans l'errance constructive.

Pour ces jeunes, l'intervention IPQJ demeure plutôt minimale et se concentre surtout dans la sphère de la qualification, mais les jeunes s'y investissent peu, notamment en raison du support parental qui semble suffisant pour maintenir les jeunes dans une trajectoire constructive. La fin du soutien offert par l'intervention ne devrait donc pas faire sombrer les jeunes vers l'errance vulnérabilisante. L'intervention PQJ est tout autre auprès des deux jeunes filles enceintes qui profitent du relais communautaire organisé par leur intervenant auprès du CLSC autour de leur grossesse, mais elles demeurent en dépendance envers ces soutiens extérieurs.

*Les trajectoires vulnérabilisantes (n=8)*

Si les parents qui hébergent leurs enfants en trajectoire constructive sont généralement aptes à le faire, ce n'est pas nécessairement le cas pour les parents qui hébergent leurs jeunes qui demeurent en trajectoire vulnérabilisante. Cette relative inaptitude parentale est surtout de l'ordre de l'incapacité à fixer des limites à leur enfant et de les laisser à eux-mêmes. Certains parents ont même une influence carrément inhibitrice, une mère met par exemple les comptes de l'appartement au nom du jeune et ne paie plus rien. La relation entre le jeune et le parent est souvent malsaine et empreinte de violence et de manipulation de part et d'autre. Les jeunes demeurent en dépendance vis-à-vis du parent qui les héberge, et parfois dans l'ensemble des sphères d'intervention, même celui-ci est tout à fait inhibiteur. De surcroît, ils sont en complète indépendance envers leur IPQJ et ne s'investissent aucunement dans l'intervention, le parent demeurant l'acteur central pour le jeune.

L'assurance d'une stabilité résidentielle, plutôt que de leur donner l'opportunité de concentrer leurs efforts vers autre chose, les maintient dans l'immobilisme. La prise en charge parentale globalisante n'est pas pour autant le plus grand inhibiteur dans la vie de ces jeunes. Ils sont par ailleurs insérés dans des réseaux fortement inhibiteurs, dont la plupart sont des réseaux criminels ou de consommation, ils ont tous commis des actes délinquants et consomment beaucoup de drogues et la plupart ont des problèmes de santé mentale. Leur vie est caractérisée par l'instabilité généralisée. Ils n'ont aucun vecteur fort dans leur réseau et n'entretiennent pas de relation d'interdépendance avec qui que ce soit. Au contraire, les acteurs de leur réseau, de qui ils dépendent en majorité, sont inhibiteurs et leur seule source de soutien potentielle. En l'occurrence, IPQJ est une option mise de côté par ces jeunes.

La majorité d'entre eux vivent de l'assistance emploi, de la criminalité, ou n'ont aucune source de revenus connue. Deux d'entre eux occupent un emploi, mais qui demeure lié au mode de vie peu orthodoxe de la marginalité. Ces emplois ne constituent pas en soi un

marqueur d'une instabilité vulnérabilisante, mais ils s'inscrivent dans une dynamique multidimensionnelle où cet emploi ne permet pas une stabilisation.

Il semble donc que l'insertion dans une trajectoire constructive ou vulnérabilisante pour les jeunes qui habitent chez leurs parents à la fin du T7 dépend davantage des ressources parentales et des caractéristiques personnelles inhibitrices des jeunes plutôt que la relation à l'intervention, comme c'est le cas pour les jeunes en logement autonome. L'ensemble des jeunes qui habitent chez leurs parents demeure en relative indépendance par rapport à l'intervention PQJ, indépendamment de leur trajectoire d'insertion. Leur perception de la relative inutilité de l'intervention est probablement due à la sécurité qu'assure la prise en charge parentale, mais certains parents arrivent à favoriser l'autonomie de leur jeune dans d'autres contextes, alors que d'autres, au contraire, agissent surtout comme blocage aux transitions. L'influence parentale semble discriminante de la trajectoire des jeunes qui habitent chez leurs parents suite à un placement prolongé dans les centres jeunesse.

### **7.3.3. Les jeunes hébergés par un autre adulte, membre de la famille ou non (n=12)**

À première vue, le fait d'être hébergé chez un autre adulte qu'un parent, que ce soit un membre de la famille ou non, semble mener davantage les jeunes vers l'errance constructive. Huit jeunes sur douze qui sont dans cette situation résidentielle se retrouvent en trajectoire constructive, contre quatre en trajectoire vulnérabilisante.

#### *Les trajectoires constructives (n=8)*

Les jeunes qui sont hébergés chez un autre adulte, que ce soit un membre de la famille ou non, le sont notamment parce que leurs parents sont absents de leur vie ou parce qu'ils sont excessivement inhibiteurs lorsque présents. Le fait de les quitter constitue en quelque sorte un tremplin vers l'errance constructive. Ils habitent chez leurs beaux-

parents (n=2) (parents du conjoint), chez un membre la famille élargie (n=3), ou chez un autre adulte (n=3).

La majorité d'entre eux se situent dans une dynamique relationnelle générale de dépendance constructive (6 sur 8) et ils sont surtout en dépendance envers ceux qui les hébergent, mais cette dépendance a des retombées plutôt positives car ces personnes sont des vecteurs d'insertion et apportent un soutien important. Toutefois, la dépendance les maintient dans une situation précaire et sujette à des fluctuations, d'autant plus qu'ils ont pratiquement tous dans leur vie au moins un inhibiteur relativement fort (un parent, un conjoint, la consommation de drogue, des troubles mentaux) qui, couplé à une dynamique de dépendance, ne peut agir qu'en tant que blocage à l'insertion si leur importance dans la vie des jeunes prend de l'ampleur. Par contre, il apparaît que la transition résidentielle chez un adulte autre que les parents soit en quelque sorte une façon d'échapper à l'emprise de cet inhibiteur, qu'il soit un membre du réseau (s'éloigner d'un parent inapte ou d'un conjoint violent) ou un agent non relationnel inhibiteur (consommation, santé mentale). Un jeune profite par exemple de la stabilité nouvelle du fait d'habiter chez sa grand-mère pour demander une réévaluation psychiatrique, faire ajuster sa médication et la prendre tel qu'il se doit.

Les jeunes qui habitent chez un autre adulte que leur parent dont la dynamique relationnelle générale est l'interdépendance constructive ont le même profil que ceux qui se maintiennent dans la dépendance mais, contrairement aux autres, ils profitent de cette récente stabilité résidentielle pour planifier, avec le soutien de cette personne qui les héberge, leur transition vers le logement autonome, notamment en rassemblant meubles et autres accessoires nécessaires à la vie en logement, en faisant des économies, ou en poursuivant et terminant leurs études secondaires.

#### *Les trajectoires vulnérabilisantes (n=4)*

Ces jeunes hébergés par un autre adulte que leurs parents et insérés dans une trajectoire vulnérabilisante sont caractérisés par une très forte instabilité, notamment résidentielle,

mais également dans l'ensemble de leur vie. Deux dynamiques d'insertion se dessinent en fonction du sexe de jeunes.

Les deux jeunes filles s'insèrent dans une trajectoire stable et vulnérabilisante (0-) en ce sens où il n'y a que très peu de modifications dans leur mode vie qui demeure foncièrement vulnérabilisant depuis le début du T6. Elles sont toutes deux insérées dans un réseau plus ou moins structuré de prostitution et de consommation. Elles sont totalement dépendantes de leur soutien en logement qui n'est pas nécessairement vecteur d'insertion. Pour l'une, elle habite chez un oncle qui l'incite à la prostitution. L'autre jeune fille est enceinte et cela n'agit pas comme vecteur de stabilisation ou de désir de changer de mode de vie, puisqu'elle est inconsciente de l'impact qu'aura l'enfant sur sa vie. Elle habite chez les parents de son copain qui sont suffisamment souteneurs, mais ce soutien est en quelque sorte conditionnel à une démonstration de la paternité du copain. Le conjoint ne s'intéresse pas davantage à leur futur enfant, mais apporte un minimum de soutien à la jeune par le biais de ses parents.

Elles sont toutes deux en dépendance par rapport à l'ensemble des membres de leur réseau qui ne sont pas vecteurs d'insertion et même majoritairement inhibiteurs. Elles ne s'impliquent pas dans l'intervention PQJ et demeurent en indépendance face à son éventuel effet vecteur.

Les deux jeunes garçons s'insèrent quant à eux dans une trajectoire descendante et vulnérabilisante (-) puisqu'au T6 ils se dirigeaient vers l'errance constructive grâce à des soutiens importants qu'ils ont perdu au cours du T7. L'un d'eux a quitté une conjointe qui lui apportait beaucoup de soutien, notamment résidentiel, et par le fait même perd le soutien des parents de celle-ci chez qui il résidait. À la fin du T7, il est hébergé par sa sœur qui l'aide comme elle le peut, mais envers qui il est en complète dépendance. L'autre jeune avait, au T6, un couple d'amis au cœur de son réseau qui l'avait intégré dans leur cercle d'amis, lui avait trouvé un emploi et l'hébergeait, mais l'instabilité généralisée du jeune et son incapacité à conserver un emploi ont fait en sorte que le soutien a disparu, favorisant son isolement. Il se retrouve alors chez un couple qui

l'héberge en échange de travail bénévole dans leur commerce. Ces deux jeunes dépendent complètement de leurs soutiens qui sont somme toute plutôt limités et leur niveau d'autonomie est très faible. Ils sont ainsi pris en charge au plan résidentiel parce qu'ils seraient probablement incapables de se maintenir seuls en appartement. Ils n'ont aucun projet de vie autonome ou qualifiant et entretiennent un sentiment généralisé de victimisation et se sentent rejetés par leur entourage, ce qui contribue à les maintenir dans l'immobilisme et dans un mode de prise en charge caractérisé par la dépendance. Leurs parents sont absents de leur vie et les substituts parentaux ne sont pas suffisamment vecteurs, ni suffisamment stables pour mener les jeunes vers l'errance constructive. L'intervention PQJ aurait pu leur être salutaire, mais leur dépendance à l'égard de leur IPQJ n'a pas de retombées constructives puisqu'ils nécessitent une trop grande prise en charge et sont trop instables pour mener à bien les projets développés avec leur intervenant.

#### **7.3.4. Les jeunes en institution ou sans domicile fixe (n=18)**

Les jeunes toujours en institution, que ce soit le centre jeunesse ou non et les jeunes sans domiciles fixes connus ont été regroupés ensemble puisqu'ils présentent des caractéristiques et des parcours relativement similaires.

Seulement deux jeunes sur 18 qui sont résidants d'une institution ou sans domicile fixe se retrouvent dans une trajectoire constructive au terme de l'intervention PQJ, et ils sont tous deux hébergés dans une ressource résidentielle des centres jeunesse. Les autres évoluent tous dans une trajectoire vulnérabilisante.

##### *Les trajectoires constructives (n=2)*

Les deux jeunes qui reçoivent toujours des services des centres jeunesse à la fin du T7 et qui se retrouvent en trajectoire constructive s'inscrivent dans une dynamique d'interdépendance constructive envers l'ensemble de leur réseau de soutiens et n'ont pas d'inhibiteur majeur dans leur vie. L'un est dans une famille d'accueil et n'a pas encore

atteint l'âge de la majorité, mais il ne sait pas du tout où il se dirigera lorsqu'il aura 18 ans. La famille d'accueil le gardera le temps qu'il économise assez d'argent pour partir en logement autonome. Il est très isolé socialement et n'a aucune possibilité d'être hébergé par une personne de son entourage outre sa famille d'accueil avec qui il s'entend plutôt bien. L'autre est en appartement supervisé depuis un bon moment et a bénéficié, par l'entremise d'IPQJ, d'une dérogation spéciale pour pouvoir y rester malgré ses 18 ans afin de ne pas compromettre son année scolaire. Elle devrait obtenir son diplôme d'études secondaires en juin et aura 18 ans en mai. Elle prévoit passer l'été chez sa mère pour économiser un peu d'argent et partir en logement autonome dès septembre. Ces deux jeunes ont reçu énormément de support de IPQJ au T6 et se sont grandement investis dans l'intervention. L'intervention a porté sur le besoin le plus urgent, pour une le logement autonome, pour l'autre les habiletés sociales et la gestion monétaire.

*Les trajectoires vulnérabilisantes (n=16)*

Des seize jeunes en institution ou sans domicile fixe qui se retrouvent en errance vulnérabilisante, six sont toujours pris en charge par les centres jeunesse, deux sont en prison et un est en institution psychiatrique, les sept autres sont sans domicile fixe connu.

Les jeunes garçons qui sont toujours en centre de réadaptation à la fin du T7 (n=5), tout comme ceux qui se retrouvent en prison (n=2) ont tous un profil de délinquant. Certains sont toujours en centre jeunesse parce qu'il n'ont pas atteint la majorité, d'autres parce qu'ils ont commis des délits et que leur sentence a été prolongée au-delà de la majorité. Ils sont tous au T7 en indépendance envers l'intervention PQJ et insérés dans des réseaux criminels ou de consommation plus ou moins structurés. La majorité a également des symptômes de troubles mentaux. Ils n'ont aucun projet futur réaliste, tant en ce qui concerne la vie autonome que la qualification. Les parents sont majoritairement absents des réseaux des jeunes, et lorsqu'ils sont présents, leur rôle est très limité dans la vie des jeunes ou il est inhibiteur dans au moins un des axes d'intervention. Une jeune fille est toujours prise en charge par les centres jeunesse à la fin du T7, notamment parce qu'elle n'a pas encore 18 ans, elle prévoit retourner chez sa mère lors de sa sortie. Dans son cas,



la problématique majeure qui nuit à son autonomie est davantage la santé mentale et les limites intellectuelles que la délinquance, elle est d'ailleurs suivie par le psychiatre d'un hôpital. Elle n'a pas de projet concret et ses chances d'insertion demeurent faibles, d'autant plus que sa relation avec sa mère n'est pas très bonne et qu'elle reste indépendante envers son IPQJ.

Quant aux jeunes qui sont sans domicile fixe connu, il s'agit de cinq filles et de deux garçons. Ils ont tous consommé des drogues de façon abusive, commis des actes délinquants et ont tous des troubles de santé mentale ou de déficience intellectuelle ou les deux à la fois, et plus de la moitié d'entre eux est impliquée dans des activités de prostitution (4/7). Ils errent entre différents domiciles, entre différents amis, connaissant des périodes où ils fréquentent le monde de la rue. Ils se situent dans un mode de survie où leurs besoins de base ne sont pas toujours comblés. À ce stade, les autres axes d'intervention sont nécessairement mis de côté et l'action PQJ se concentre sur la stabilisation résidentielle, mais la plupart du temps, les jeunes ignorent cette aide ou la prennent comme bouée de sauvetage momentanée et replongent dans leur mode de vie d'instabilité généralisée, d'itinérance et de consommation. IPQJ ne joue alors qu'un rôle de passeur vers les ressources en hébergement communautaire et les organismes pour sans abris. IPQJ n'arrive plus à avoir suffisamment d'emprise, ou tout simplement de contacts avec les jeunes, pour avoir un effet vecteur sur leur insertion.

Même si l'action PQJ a des retombées plutôt limitées chez ces jeunes sans domicile fixe, il y a tout de même certains d'entre eux pour qui l'intervention est profitable au T6, qui se sont engagés dans le processus et qui ont manifestement des acquis suite à l'intervention. Malgré cet engagement apparent, les problématiques des jeunes sont souvent trop importantes pour atteindre une certaine forme de stabilisation, notamment lorsqu'il est question de santé mentale, mais aussi de consommation de drogues dures, problématiques qui vont souvent de pair chez ces derniers jeunes. Ce sont également des jeunes avec un passé familial très lourd, empreint d'abus, de violence, d'abandon et de rejet. En dépit de la volonté des jeunes et des intervenants, il semble que l'intervention ne soit pas suffisante pour stabiliser ces jeunes, certains auraient sans doute besoin d'une

désintoxication ou d'une médication. Mais plus encore, il s'agit de comprendre que dès que le jeune n'est pas disponible, l'intervention et ses retombées positives sont en quelque sorte mises sur la glace. Dès lors, le lien construit avec le jeune prend toute son importance puisqu'il assure que lorsque le jeune sera disponible, il pourra renouer le lien qui permettra de se réinscrire en mouvement pour se sortir de l'errance vulnérabilisante.

#### **7.4. Comparaison des modes résidentiels et des processus vers l'autonomie entre les participants du PQJ et les jeunes du groupe de référence**

Les jeunes pris en charge par les centres jeunesse jusqu'à leur majorité, qu'ils participent au programme PQJ ou non, sont face aux mêmes obligations primaires que les autres, c'est-à-dire trouver un endroit où habiter. Comparer les différents modes résidentiels des jeunes du groupe de référence et ceux des jeunes du PQJ ainsi que les principaux facteurs de réussites ou d'échec de la transition résidentielle permet d'établir l'apport des IPQJ dans la transition vers la vie autonome.

##### **7.4.1. Lecture d'état comparative**

Le Tableau 15 montre que la principale différence dans le mode résidentiel au T6 entre les jeunes participants au PQJ et les jeunes du groupe de référence est qu'une majorité de jeunes du groupe de référence est toujours prise en charge par les centres jeunesse (73%) alors que la majorité des jeunes du PQJ ne reçoivent plus, dès le T6, de services des centres jeunesse (56%). Il y a donc nécessairement moins de jeunes du groupe de référence qui habitent chez leurs parents ou en logement autonome. La raison principale de cette différence est l'âge des jeunes, les jeunes du PQJ étant un peu plus âgés que les jeunes du groupe de référence lors de l'entrevue au T6 (18,2 vs 17,7  $p < ,002$ ). Au T6, seulement 40% des jeunes du PQJ sont toujours mineurs alors que c'est le cas que pour 90% des jeunes du groupe de référence, ce qui explique pourquoi les jeunes du groupe de référence sont davantage pris en charge par les centres jeunesse.

**Tableau 15. État de la situation résidentielle des jeunes participants au PQJ et du groupe de référence au T6**

Situation résidentielle T6	Groupe auquel appartient le jeune		Total
	Référence	PQJ	
Pris en charge par les centres jeunesse	19 73,1%	34 44,2%	53 51,5%
Chez les parents	1 3,8%	12 15,6%	13 12,6%
Chez un autre adulte	2 7,7%	8 10,4%	10 9,7%
Logement autonome	4 15,4%	18 23,4%	22 21,4%
Institution ou SDF	-	5 6,5%	5 4,9%
Total	26 100%	77 100%	103 100%

V=,273  $\rho$ <,103; Valeurs manquantes : PQJ = 3 (3,75%)

Le Tableau 16 montre qu'au T7, il n'y a plus aucun jeune du groupe de référence qui soit pris en charge par les centres jeunesse. La moitié d'entre eux vivent chez leurs parents (53%), comparativement à 22% des jeunes du PQJ. Les jeunes du PQJ habitent plus souvent en logement autonome et sont plus souvent sans domicile fixe ou pris en charge par une autre institution (prison, hôpital) que les jeunes du groupe de référence (relation non statistiquement significative à  $\rho$ <,05).

Au T6, le nombre de déplacements moyen est similaire entre les jeunes du groupe de référence et ceux du PQJ (2,5), alors qu'au T7, les jeunes du PQJ ont davantage expérimenté de milieux de vie différents que les jeunes du groupes référence (3 vs 2,5), notamment en ce qui a trait au logement autonome. Les jeunes du groupe de référence sont seulement six sur 26 à avoir expérimenté au moins une fois la vie en logement autonome (23%), alors que c'est le cas de 47 jeunes PQJ sur 78 (60%). Il s'agit maintenant de déterminer si la participation au PQJ a favorisé, et dans quelle mesure, l'insertion et l'autonomie résidentielle des jeunes participants au PQJ.

**Tableau 16. État de la situation résidentielle des jeunes participants au PQJ et du groupe de référence au T7**

Situation résidentielle T7	Groupe auquel appartient le jeune		Total
	Référence	PQJ	
Pris en charge par les centres jeunesse	-	8 10,3%	8 8,6%
Chez les parents	8 53,3%	17 21,8%	25 26,9%
Chez un autre adulte	2 13,3%	12 15,4%	15 16,1%
Logement autonome	4 26,7%	31 39,7%	34 36,6%
Institution ou SDF	1 6,7%	10 12,8%	11 11,8%
Total	15 100%	78 100%	93 100%

V=,278  $\rho$ <,126; Valeurs manquantes : PQJ=2 (2,5%); Référence = 11 (42%)

#### **7.4.2. Situation résidentielle et insertion dans une transition : comparaison entre les groupes**

Avant d'aborder les distinctions entre les jeunes du PQJ et les jeunes du groupe de référence en terme d'insertion résidentielle, il convient de rappeler les différentes limites inhérentes au groupe de référence ainsi que les principales distinctions déjà établis avec le groupe expérimental. Tout d'abord, il faut garder à l'esprit le petit nombre de jeunes formant le groupe de référence et les limites que cela implique au niveau statistique. Ensuite, il a été établi que, de manière générale, les parents des jeunes du groupe de référence étaient plus présents et plus supportants que ceux des jeunes du PQJ.

Le Tableau 17 montre l'absence de relation statistique entre le mode résidentiel au T7 et la trajectoire d'insertion empruntée par les jeunes du groupe de référence. Le fait de retourner vivre chez ses parents suite au placement semble moins vulnérabilisant pour les jeunes du groupe de référence que pour les jeunes du PQJ, et l'option du logement autonome semble quant tout aussi constructif pour les jeunes du groupe de référence que pour les jeunes du PQJ.

**Tableau 17. État de la situation résidentielle des jeunes du groupe de référence à la fin du T7, selon la trajectoire d'insertion**

Situation résidentielle T7	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Chez les parents	3 37,5%	5 62,5%	8 100%
Chez un autre adulte	1 50%	1 50%	3 100%
Logement autonome	1 25%	3 75%%	4 100%
Institution ou SDF	1 100%	-	1 100%
Total	6 40%	9 60%	15 100%

V=,363  $\rho$ <,577; Valeurs manquantes = 11 (42,3%)

#### 7.4.3. Lecture de processus : comparaison PQJ et groupe de référence

L'analyse des transitions résidentielles pour les jeunes du PQJ a montré que le projet de vivre en logement autonome, seul, avec un(e) conjoint(e) ou avec un colocataire, lorsqu'il est bien soutenu, est un gage de réussite et de maintien dans une trajectoire constructive, et ce même si les jeunes expérimentent des échecs dans leur processus de mise en mouvement. Très peu de jeunes du groupe de référence ont atteint ce stade d'autonomie résidentielle. Il a également été démontré que la réussite dans les cas de retour chez les parents est fortement tributaire des ressources parentales et des caractéristiques personnelles des jeunes. La plupart des jeunes du groupe de référence habitent chez leurs parents au T7 et se retrouvent plus souvent en trajectoire constructive.

#### Les jeunes en logement autonome

Trois des quatre jeunes du groupe de référence qui se maintiennent en logement autonome à la fin du T7 se retrouvent dans une trajectoire constructive et le quatrième se trouve dans une trajectoire plus vulnérabilisante.

*Trajectoire constructive (n=3)*

Pour les jeunes du PQJ en logement autonome insérés dans une trajectoire constructive, les facteurs de réussite renvoient à deux éléments, soit la relation vectrice avec la personne avec qui ils partagent le logement, conjoint ou colocataire et la relation à l'intervention où cette dernière devient quasi essentielle compte tenu de l'impossibilité d'avoir recours à une autre alternative résidentielle.

Ces trois jeunes du groupe de référence partagent sensiblement ce même profil. Dans les trois cas, l'apport du conjoint est considérable dans la stabilisation résidentielle, mais également dans toutes les sphères. Leur famille ou famille élargie est également vectrice d'insertion résidentielle. L'ensemble de leurs relations intimes est vectrice dans l'interdépendance, et ils n'ont pas ou plus d'inhibiteur majeur dans leur vie. Ils sont tous trois en mouvement dans un projet qualifiant constructif, et ont également modifié leur réseau pour le mieux entre les deux prises de mesure, et ce, particulièrement grâce au conjoint.

*Trajectoire vulnérabilisante (n=1)*

Quant à la jeune qui se maintient en logement autonome mais qui demeure tout de même dans une trajectoire vulnérabilisante, ce sont des inhibiteurs puissants envers lesquels elle est dépendante qui la maintiennent dans l'errance vulnérabilisante. Elle consomme périodiquement des drogues dures, son conjoint incarcéré est agressif et son mode de vie festif contribue à favoriser une instabilité résidentielle. Elle a habité trois appartements différents entre les deux temps de mesure et les a tous quittés pour des raisons financières. Elle est somme toute suffisamment autonome, mais son mode de vie de consommation, de délinquance et de prostitution, enchâssé dans un réseau fortement nuisible, la maintient dans l'errance vulnérabilisante. Les seules relations vectrices qu'elle entretient sont avec son père et ses grands-parents et demeurent superficielles et ponctuelles.

Cette jeune allait par ailleurs nettement mieux en début du T6. Elle avait reçu maints soutiens des centres jeunesse pour favoriser sa transition vers la vie autonome et avait d'ailleurs quitté le centre de réadaptation avant sa majorité pour aller vivre en logement autonome. Mais elle a commis un délit et les centres jeunesse ont réagi par l'interruption du support financier. Elle a en conséquence dû recommencer à pratiquer divers métiers illégitimes pour subvenir à ses besoins.

Pour certains jeunes qui ont participé au PQJ, l'expérimentation sociale peut relever d'un recul dans une trajectoire ascendante, comme le montre l'exemple de cette jeune. Mais l'intervenant PQJ demeure présent lorsque les jeunes rencontrent de tels obstacles, alors que le centre jeunesse, dans le cas qui nous occupe, l'a en quelque sorte laissée à elle-même en interrompant son support financier, avant même la fin officielle de la prise en charge. On peut supposer qu'un meilleur support post placement aurait suffi à garder cette jeune en errance constructive.

### **Les jeunes hébergés chez leurs parents**

Parmi les jeunes du PQJ qui habitent chez leurs parents à la fin du T7, la moitié d'entre eux se retrouvent dans une trajectoire constructive et l'autre moitié dans une trajectoire vulnérabilisante. Pour les jeunes du PQJ, le type de relation entretenue (inhibiteur ou vecteur) avec les parents est fortement tributaire d'une cohabitation constructive ou vulnérabilisante. Pour les huit jeunes du groupe de référence qui habitent chez leurs parents, ces dynamiques semblent moins claires que chez les jeunes du PQJ, mais tout de même présentes. Cinq d'entre eux se retrouvent en trajectoire constructive et les trois autres en trajectoire vulnérabilisante.

#### *Trajectoire constructive (n=5)*

Parmi les jeunes du groupe de référence qui habitent chez leurs parents à la fin du T7 et qui se maintiennent en errance constructive, deux dynamiques se dessinent. Il y a ceux pour qui le fait d'habiter chez les parents permet de s'investir plus à fond dans le projet

de qualification et dont les parents sont souteneurs et vecteurs d'insertion. Puis, il y a ceux pour qui le fait d'habiter chez leurs parents les maintient dans un relatif immobilisme dans l'ensemble des sphères de leur vie. Ils se retrouvent chez leurs parents par convenance et ceux-ci ne sont pas inhibiteurs ou inaptes à s'occuper de leurs enfants, mais ils ne sont pas vecteurs d'insertion non plus, leur impact est plutôt neutre.

Les deux jeunes pour qui le fait d'habiter chez leurs parents est un vecteur important de qualification ont une dynamique relationnelle générale d'interdépendance constructive. Ils ont tous les deux terminé leur secondaire 5, un va incessamment débiter un cours collégial et l'autre travaille dans une scierie, emploi qu'il apprécie grandement. Ils n'ont pas d'inhibiteur important dans leur vie ou les ont sorti de leur vie au cours de leur placement en centre jeunesse.

Ceux pour qui le retour chez les parents les maintient dans l'immobilisme au plan de la qualification se retrouvent à la fin du T7 dans une trajectoire constructive en raison de la stabilité résidentielle assurée par les parents et de l'absence de facteur vulnérabilisant, plutôt qu'en raison de réel mouvement vers des projets constructifs. Ils demeurent dans une dynamique généralisée d'indépendance face à l'ensemble de leurs soutiens. Deux sont bénéficiaires de l'assistance emploi, dont un a une contrainte sévère à l'emploi en raison d'un trouble de personnalité limite sévère. L'autre, en raison de facteurs culturels, n'est pas confronté à la nécessité de subvenir à ses besoins et se laisse prendre en charge par sa famille.

#### *Trajectoire vulnérabilisante (n=3)*

Ces jeunes du groupe de référence qui habitent chez leurs parents et qui se situent en errance vulnérabilisante ont une dynamique différente de ceux du PQJ dans la même situation. On observe chez eux davantage de troubles mentaux que de problèmes de consommation.



Deux de ces trois jeunes se retrouvent dans une situation de totale dépendance envers les parents qui les hébergent. Leur problème de santé mentale ou de déficience intellectuelle est d'une telle ampleur qu'ils sont non seulement inaptes à l'emploi, mais également inaptes à s'occuper d'eux-mêmes et ont des problèmes relationnels importants. Ils ont d'ailleurs des réseaux de soutiens très limités et essentiellement centrés sur la famille. La prise en charge parentale est en quelque sorte la meilleure solution pour leur assurer un minimum de stabilité et le pronostic demeure plutôt sombre quant à une éventuelle insertion sociale autonome, de quelque nature qu'elle soit.

L'autre jeune est également en dépendance envers sa mère qui l'héberge, mais pas en raison de problèmes de santé mentale importants, plutôt en raison de son tempérament instable et explosif qui l'empêche de se maintenir en logement autonome et qui a également un impact sur la sphère de la qualification. Elle a vécu au T7 une grande instabilité résidentielle, chaque changement de résidence se soldait en échec en raison d'importants conflits; elle a même connu une période d'itinérance où elle vivait dans des ressources pour sans abris. Elle est finalement retournée chez sa mère, qui joue un rôle inhibiteur en raison de sa grande consommation d'alcool. Elle n'arrive pas à se maintenir en emploi et est prestataire de l'assistance emploi. Elle est néanmoins retournée aux études (secondaire 3) afin d'occuper son temps. Cette jeune avait pourtant reçu beaucoup de support des centres jeunesse pour favoriser sa transition à la sortie du centre, elle est d'ailleurs sortie avant ses 18 ans et habitait en logement autonome. Ce support institutionnel constituait le seul dont elle bénéficiait, et sa perte à la majorité signifie qu'elle se retrouve sans support d'aucune sorte. Elle renoue donc avec son ancien mode de vie ainsi qu'avec les personnes inhibitrices qu'elle fréquentait, notamment sa mère.

### **Les jeunes hébergés chez un autre adulte**

Les deux jeunes du groupe de référence qui habitent chez un autre adulte que leurs parents se situent, à la fin du T7, un dans une trajectoire constructive, l'autre dans une trajectoire vulnérabilisante. Pour les jeunes du PQJ, le facteur discriminant de la trajectoire pour cette situation résidentielle est la relation avec la personne qui les

héberge, et surtout la raison de cette prise en charge. Il apparaît que lorsque les jeunes habitent chez un autre adulte que leur parent pour des raisons réfléchies et comme échappatoire à une situation inhibitrice, ils se maintiennent tout de même en errance constructive, bien que souvent précaire. Si cette situation résidentielle est plutôt choisie par dépit, par manque d'alternative ou encore par un besoin de prise en charge à tout prix, cela a plutôt des conséquences vulnérabilisantes sur les trajectoires des jeunes. Les mêmes dynamiques semblent se retrouver aussi chez les jeunes du groupe de référence.

*Trajectoires constructives (n=1)*

Le jeune du groupe de référence qui habite chez un autre adulte que ses parents à la fin du T7 et qui se maintient en errance constructive habite avec sa conjointe chez les parents de celle-ci. Il avait été placé pour un problème de surconsommation qu'il a réussi à surmonter grâce à une désintoxication au T6. Il a aussi reçu un support familial considérable pour préparer sa transition hors centre jeunesse, portant principalement sur le logement et l'emploi. Il travaille pour la compagnie forestière familiale et continue d'éviter ses anciens amis de consommation.

*Trajectoire vulnérabilisante (n=1)*

Le jeune qui habite chez un autre adulte que ses parents et qui évolue en errance vulnérabilisante à la fin du T7 habite avec un ami chez la mère de celui-ci. Il n'a développé aucune autonomie, il est dépendant de ses supports, qui étaient essentiellement institutionnels au T6. Il n'est inséré dans aucun projet qualifiant et est bénéficiaire de l'assistance emploi. Le principal inhibiteur dans sa vie est un trouble bipolaire, plus ou moins contrôlé par une médication adaptée.

**Jeune sans domicile fixe**

Une seule jeune du groupe de référence est sans domicile fixe. Cette jeune est l'exemple même d'une jeune qui aurait grandement eu besoin de soutien institutionnel post

placement. C'est la perte de ce soutien au terme du placement qui la mène directement vers l'errance vulnérabilisante. Au T6, cette jeune avait beaucoup de supports, provenant notamment de sa travailleuse sociale avec qui elle entretenait une relation d'interdépendance constructive, ainsi que de quelques éducateurs du centre de réadaptation. Elle avait des projets vers lesquels elle se dirigeait au niveau de la qualification et du logement autonome et son plus grand défi était de s'abstenir de consommer en période de stress. Au T7, la sortie du centre de réadaptation correspond à une période d'instabilité où elle habite en alternance chez différents amis et replonge dans la consommation abusive. L'absence de vecteur dans son réseau personnel et la perte du support institutionnel la placent dans une position très isolée où elle doit subvenir à ses besoins seule pour la première fois de sa vie.

## **7.5. Conclusion**

Bien que le nombre restreint de jeunes du groupe de référence permette difficilement d'effectuer des comparaisons valables entre les deux groupes à l'étude, il semble qu'IPQJ joue un rôle majeur quant à l'insertion résidentielle par le biais des soutiens qu'il fournit aux jeunes.

Le caractère inconditionnel des soutiens d'IPQJ, au même titre que ceux des parents des jeunes se trouvant en trajectoire constructive, constitue un facteur ayant un impact sur les jeunes qui réussissent à se maintenir en trajectoire constructive. À ce titre, les données issues des entrevues avec les jeunes du groupe de référence permettent de cerner l'importance des soutiens lorsqu'ils expérimentent des échecs dans leur processus vers l'autonomie. En effet, pour ces derniers, les échecs représentent plus souvent une rupture dans la trajectoire alors que pour les jeunes issus de PQJ, il s'agit davantage d'une oscillation dans un processus qui continue d'aller de l'avant.

Il semble qu'une mise en mouvement vers l'insertion résidentielle parsemée d'oscillations et de bifurcations est préférable à un immobilisme latent, qui ne favorise

pas l'expérimentation sociale. Les jeunes issus du groupe PQJ ont d'ailleurs atteint un stade d'autonomie résidentielle plus évolué que celui des jeunes du groupe de référence. Même si cette situation n'est pas acquise et peut aussi être réversible, ces jeunes se retrouvent dans une telle position parce que les soutiens du PQJ ont permis l'activation de projets résidentiels afin que les jeunes demeurent dans un processus constructif. Sur ce plan, l'IPQJ et les parents qui ont les aptitudes nécessaires jouent un rôle essentiel, tout comme certains adultes significatifs, les conjoints et les colocataires. En fait, IPQJ devient essentiel quand les autres soutiens sont déficients, ce qui le cas pour bon nombre de jeunes pris en charge par les centres jeunesse.

Il s'agit également de porter à l'attention du lecteur que les jeunes ne sont pas passifs dans ce processus, mais qu'ils ont une influence certaine sur leur trajectoire. Leurs caractéristiques personnelles ainsi que leur attitude face aux soutiens reçus ont ainsi un impact sur leur processus vers l'insertion résidentielle.

Il semble donc que l'insertion dans une trajectoire constructive ou vulnérabilisante pour les jeunes qui habitent chez leurs parents à la fin du T7 dépend davantage des ressources parentales et des caractéristiques personnelles des jeunes plutôt que de la relation à l'intervention, comme c'est le cas pour les jeunes en logement autonome. Comme la plupart des jeunes du groupe de référence habitent chez leurs parents au T7 et se retrouvent plus souvent en trajectoire constructive, cela suppose qu'à la base les parents de ces jeunes ont des aptitudes parentales davantage développées à l'égard de leurs jeunes que les parents des jeunes PQJ.

## **CHAPITRE 8. AXE D'INTERVENTION 2 : LA QUALIFICATION**

L'intervention PQJ a fortement insisté sur l'insertion en emploi ou sur la formation académique et maintes avenues ont été explorées en ce sens. Les IPQJ ont tenté de favoriser le maintien scolaire dans un premier temps, et lorsque ce n'était pas possible, en raison de difficultés d'apprentissage importantes chez le jeune ou tout simplement par la nécessité de travailler afin d'assurer au jeune un minimum d'autonomie financière, ils ont axé l'intervention sur la recherche d'emploi et ultimement sur le maintien en emploi. Ainsi, à la sortie des centres jeunesse, plusieurs projets scolaires sont abandonnés en raison de la difficulté de concilier école, travail rémunéré au salaire minimum et paiement d'un appartement. Mais qu'en est-il réellement de la situation des jeunes au terme de l'intervention PQJ et quels facteurs favorisent le maintien scolaire ou en emploi, et à l'inverse quels sont les facteurs d'instabilité au plan de la qualification?

### **8.1. Lecture d'état**

La situation professionnelle et/ou scolaire des jeunes a été identifiée à la fin des deux dernières prises de mesure (T6 et T7). Cinq situations ont été identifiées : les jeunes peuvent être aux études, à temps plein ou temps partiel; ils peuvent occuper un emploi, également à temps plein ou à temps partiel; certains concilient travail et études; d'autres effectuent des démarches actives vers l'insertion et sont soit en stage (excluant les stages accessibles par les programmes scolaires), soit ils participent au programme Solidarité Jeunesse (PSJ<sup>10</sup>) ou encore ils sont en formation en employabilité dans un organisme communautaire. Finalement, plusieurs jeunes sont inactifs, c'est-à-dire qu'ils n'occupent pas d'emploi, ne fréquentent pas d'établissement scolaire et ne font aucune démarche en ce sens. La plupart bénéficient alors d'assistance-emploi. Le Tableau 18 illustre quelle situation académique ou professionnelle les jeunes occupaient à la fin de chacune des deux vagues d'enquête.

---

<sup>10</sup> Le programme PSJ est un programme gouvernemental qui s'adresse aux nouveaux demandeurs de l'assistance-emploi et dispense une aide à la recherche d'emploi, à l'orientation scolaire ou encore offre une formation en employabilité contre rémunération. Voir Goyette et al., 2006.

**Tableau 18. État de l'occupation professionnelle des jeunes participants au PQJ à la fin de chaque vague d'enquête**

<b>Occupation</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>
En emploi	27 (35,1%)	23 (29,5%)
Aux études	10 (13,0%)	5 (6,4%)
Aux études et en emploi	10 (13,0%)	6 (7,7%)
En recherche d'emploi / en stage/ en formation	9 (11,7%)	8 (10,3%)
Inactif	21 (27,3%)	36 (46,2%)
Total	77 (100%)	78 (100%)

Valeurs manquantes : T6 n=3 (3,75%) T7 n=2 (2,5%)

Les jeunes sont davantage insérés dans un projet de qualification au T6 qu'au T7, ils sont davantage aux études et en emploi au T6. Ils sont donc plus nombreux à être inactifs au T7. Des précisions contextuelles peuvent expliquer cet état de fait. D'une part, pour la plupart des jeunes, le T7 couvre les six mois qui suivent la fin de la prise en charge par les centres jeunesse et l'atteinte de la majorité. Dans ce contexte, les enjeux liés à l'installation résidentielle semblent parfois prendre plus d'importance que les aspects reliés à la qualification. Bien que l'âge légal d'obligation de fréquentation scolaire soit fixé à 16 ans, plusieurs centres de réadaptation exigent une certaine activité qualifiante de la part des jeunes, si ce n'est que pour les occuper. Également, plusieurs jeunes filles sont enceintes ou sont mères, elles mettent alors leur projet de qualification de côté.

Par ailleurs, il semble important de souligner que la liberté nouvelle expérimentée par les jeunes à la fin de la prise en charge du centre jeunesse entraîne parfois vers certains excès où la consommation et l'instabilité sont inhibitrices de l'insertion scolaire ou en emploi.

### 8.1.1. Les jeunes aux études

Le niveau de scolarité des jeunes participants au PQJ est majoritairement très faible. Au terme du T7, seulement trois jeunes ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. La grande majorité des jeunes ont un parcours scolaire intermittent. Peu ont un projet réaliste et structuré de formation académique outre l'aspiration à terminer le secondaire, ce qui n'est pas nécessairement réaliste pour certains, compte tenu de la prévalence élevée de difficultés d'apprentissage, de limites intellectuelles ou d'une consommation abusive de drogues. Ceux qui ont un projet plus structuré se dirigent presque invariablement vers la formation professionnelle dans des domaines relativement similaires : la mécanique et l'ébénisterie pour les garçons, et préposée aux bénéficiaires ou la coiffure et l'esthétique pour les filles. Très peu atteignent leur objectif, et encore moins arrivent à s'y maintenir. Moins de 15% des jeunes sont toujours aux études à la fin du T7, et la moitié d'entre eux doivent également occuper un emploi pour subvenir à leurs besoins et ainsi se maintenir à l'école.

Au cours du T6, la moitié des jeunes ont fréquenté l'école à un moment ou à un autre. Par contre, à la fin du T6, seulement le quart des jeunes participants au PQJ sont toujours aux études (20/77 : 26%). Parmi les vingt jeunes toujours aux études à la fin du T6, huit participent à un programme scolaire de niveau secondaire particulier conçu pour favoriser l'insertion en emploi quand les jeunes ont un important retard scolaire, de très grandes difficultés d'apprentissage et plus de 16 ans. Ces programmes favorisent un minimum de maintien scolaire et permettent aux jeunes d'expérimenter le milieu du travail par le biais de stages en entreprise et de formations diverses touchant l'employabilité et la recherche d'emploi. Onze poursuivent des études au niveau secondaire, avec plus ou moins de retard, ils se situent à tous les niveaux (de secondaire 1 adapté à secondaire 5 avec matières enrichies), la moitié d'entre eux n'ont pas terminé leur secondaire 3. Finalement, un jeune est inscrit dans un DEP en machinerie lourde.

Au terme du T7, ce ne sont plus que onze jeunes qui poursuivent des études (14%). Parmi eux, six d'entre eux occupent aussi un emploi, alors que deux subviennent à leurs besoins grâce aux prestations de l'assistance-emploi, les trois autres n'ont aucune source de revenus connus. Ils tentent pour la plupart de terminer leur secondaire 5, un seul a débuté une formation professionnelle, un DEP en carrosserie.

### **8.1.2. Les jeunes en emploi**

Bien qu'il n'y ait qu'environ le tiers des jeunes qui occupent un emploi à la fin de chacune des deux vagues d'enquête, la très grande majorité d'entre eux ont au moins une expérience de travail ou de stage rémunérés. Lors de la prise de mesure au T6, c'est en moyenne 2,5 emplois que les jeunes ont occupés au cours de leur vie, et seulement trois jeunes n'avaient occupé aucun emploi, alors qu'au T7, plus de la moitié des jeunes n'ont occupé aucun emploi depuis la prise de mesure du T6.

Les emplois occupés par les jeunes sont sensiblement tous de même nature, soit dans le domaine des services (restauration, dépanneur, épicerie, poste à essence) ou dans le secteur des usines, manufactures ou de la maintenance. Ces emplois requièrent peu de qualification et par le fait même offrent une rémunération approchant souvent le salaire minimum. Les emplois sont majoritairement de courte durée, en moyenne de quatre mois et demi au T6, et les jeunes les quittent parce qu'ils n'aiment pas cela ou se font licencier pour diverses raisons, dont l'absentéisme et les retards, la consommation ou l'incompétence.

Au T6, le principal facteur de maintien en emploi (mesuré par la durée de l'emploi) pour tous les emplois occupés jusqu'à ce jour est le moyen de trouver l'emploi. Les emplois trouvés à l'aide d'un membre du réseau social du jeune sont davantage maintenus et appréciés que ceux trouvés par les jeunes eux-mêmes, notamment lorsqu'ils sont trouvés par hasard. Les emplois trouvés à l'aide d'IPQJ se situent légèrement en haut de la moyenne en termes de durée (moyenne de 5 mois et demi). Il semble y avoir une pression



chez le jeune à garder son emploi lorsqu'il est trouvé par un intervenant ou par un membre de son réseau. Dans le même sens, en plus de se maintenir plus longtemps, ils quittent moins souvent leur emploi en cours de contrat et sont moins souvent renvoyés lorsque l'emploi est trouvé par un tiers que par eux-mêmes.

Toutefois, pour les emplois occupés par les jeunes au T7, cette relation entre la durée de l'emploi et le moyen de le dénicher n'apparaît pas clairement<sup>11</sup>, par contre, pour les jeunes qui se maintiennent en emploi à la fin du T7 apparaît la relation entre la qualité de l'emploi (mesurée par le taux horaire) et le moyen de le trouver.

Les emplois trouvés à l'aide du réseau de contacts sont mieux rémunérés que ceux trouvés seuls, en moyenne respectivement 9,20\$ et 7,70\$ de l'heure. Le salaire moyen des emplois trouvés par les intervenants est similaire à ceux trouvés par soi-même (7,45\$/heure). L'importance du réseau de contacts est donc encore plus grande puisque ce n'est plus que le degré de proximité avec son contact qui assure un minimum de maintien en emploi, mais bien le fait que ce soit un emploi de qualité supérieure à ce que les jeunes auraient pu trouver par eux-mêmes.

La qualité des emplois est donc un facteur considérable de maintien en emploi au T7, et les emplois de qualité sont davantage trouvés par un contact. Ce qui semble confirmer les conclusions des études de Granovetter (1973; 2000) et celles de Lin (1995) qui soutiennent que les emplois trouvés par l'entremise des réseaux sont de meilleure qualité et permettent une insertion plus durable. Par contre, compte tenu des caractéristiques de la population à l'étude, comparativement à une population de cols blancs, la qualité de l'emploi comme facteur de maintien ne semble pas surpasser les capacités personnelles nécessaires à l'accomplissement des tâches demandées. Certains jeunes sont inactifs dans la sphère de l'emploi non pas parce que leur réseau social est déficient, mais parce qu'ils en sont tout simplement incapables.

---

<sup>11</sup> Il est à noter que la durée du T7 n'est que de six à huit mois environ et que plusieurs jeunes sont toujours en emploi lors de la prise de mesure, la durée est donc plus difficile à évaluer.

### 8.1.3. Les jeunes inactifs

Les jeunes considérés comme inactifs sont ceux qui ne fréquentent ni l'école, ni un programme de formation en employabilité, qui ne sont ni en emploi ni en stage et qui n'en cherchent pas. Les jeunes qui correspondent à ce profil, mais qui vivent de leurs crimes (vente de drogues, proxénétisme, prostitution etc) sont également considérés comme inactifs. Par contre les jeunes qui occupent un emploi, mais qui sont payés au noir sont considérés comme étant en emploi.

À la fin du T6, 21 jeunes étaient inactifs dans la sphère de la qualification (27%), alors qu'au T7 ce sont 36 jeunes qui sont inactifs dans cette sphère (46%), soit près de la moitié des jeunes participants au PQJ. De ces 36 jeunes inactifs au T7, 17 l'étaient également au T6. Les principaux facteurs d'inactivité au plan de la qualification sont la grossesse, les troubles mentaux, la déficience intellectuelle, la consommation et pour certains l'absence de désir de travailler.

Les jeunes qui sont inactifs au T7 ont expérimenté le marché de l'emploi au T6 dans une même mesure que les autres et ont occupé en moyenne 2,5 emplois avant le T6. Par contre, comparativement à ceux qui occupent un emploi à la fin du T7, ils se maintiennent moins longtemps en emploi (3 mois en moyenne vs 5 mois), leur taux horaire est moins élevé (6,90\$ en moyenne vs 7,90\$) et ils ont occupé trois fois moins d'emplois au T7. Ils trouvent toutefois leurs emplois par eux-mêmes ou par leur réseau dans des proportions similaires et occupent le même type d'emploi que les jeunes occupant un emploi à la fin du T7.

Ces jeunes inactifs à la fin du T7, présentaient à leur entrée dans le PQJ un profil de sévérité plus sombre que ceux qui sont actifs au plan de la qualification, particulièrement sur le plan des problèmes de santé mentale ( $\hat{\eta}^2 = ,302$   $p < ,01$ ) et de la déficience intellectuelle ( $\hat{\eta}^2 = ,212$   $p < ,05$ ). Ces caractéristiques ne peuvent qu'agir comme blocage à l'insertion en emploi, surtout si elles ne sont pas reconnues et acceptées par les jeunes.

## 8.2. Occupation scolaire ou professionnelle et trajectoire d'insertion

L'insertion dans un projet scolaire ou professionnel au T7 est liée à la trajectoire d'insertion dans laquelle les jeunes se situent à la fin du T7. Le Tableau 19, montre que les jeunes qui sont en emploi ou aux études ou les deux à la fois se situent plus souvent dans une trajectoire constructive, alors que les jeunes inactifs à la fin du T7 se retrouvent davantage dans une trajectoire vulnérabilisante.

**Tableau 19. État de l'occupation académique ou professionnelle des jeunes participants au PQJ à la fin du T7, selon la trajectoire d'insertion**

Occupation à la fin du T7	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
En emploi	5 21,7%	18 78,3%	23 100%
Aux études	2 40,0%	3 60,0%	5 100%
Aux études et en emploi	1 16,7%	5 83,3%	6 100%
En recherche/stage/ formation	4 50,0%	4 50,0%	8 100%
Inactifs	21 63,6%	12 36,4%	33 100%
Total	33 44,0%	42 56,0%	75 100%

$V=,396$   $p<,05$ ; Valeurs manquantes =5 (6,25%)

Ce constat est somme toute fort logique compte tenu que l'insertion dans un projet scolaire ou qualifiant est un critère d'insertion dans une trajectoire constructive, mais il n'est toutefois pas le seul. Le tiers des jeunes ont un parcours qualifiant « atypique » selon leur trajectoire, soit les douze jeunes qui sont en mouvement dans un projet pour cet axe (en emploi, aux études ou en recherche d'emploi) et qui se situent tout de même en errance vulnérabilisante au terme du T7, ainsi que les douze jeunes inactifs au plan de la qualification qui s'insèrent tout de même dans une trajectoire constructive.

Bien qu'on puisse situer les jeunes dans un statut précis à la fin des vagues d'enquête, il n'en demeure pas moins qu'ils ont tout de même expérimenté plusieurs avenues. D'où

l'importance de présenter le parcours des jeunes au cours des deux temps de mesure, afin d'avoir une lecture dynamique du processus d'insertion.

### **8.3. Lecture des processus qualifiants**

Les jeunes participants au PQJ ont un parcours scolaire et professionnel plutôt erratique, ponctué d'échecs, d'abandons, de retours aux études ou en emploi, de conflits et de renvois. Peu d'entre eux ont un projet réaliste et structuré de formation académique ou de carrière, et ils fonctionnent surtout par essais et erreurs.

L'insertion ou non dans un projet académique ou qualifiant n'est pas gage de réussite, quoiqu'un bon indicateur, et l'absence de projet de cette nature n'est pas non plus synonyme d'échec. Les caractéristiques personnelles des jeunes ainsi que celles de leur entourage ont un impact important sur la trajectoire des jeunes et influencent grandement leurs choix en matière de qualification. La réaction à l'intervention et la relation entretenue avec l'intervenant sont également fortement discriminantes de la trajectoire. Différentes dynamiques sont décelées en fonction du projet qualifiant à la fin du T7 et de la trajectoire des jeunes au terme de l'intervention.

#### **8.3.1. Les jeunes aux études (n=5)**

Parmi les 5 jeunes participants du PQJ qui sont toujours aux études au terme du T7, et exclusivement aux études, trois d'entre eux s'insèrent dans une trajectoire constructive, alors que les deux autres s'insèrent dans trajectoire plutôt vulnérabilisante.

##### *Trajectoire constructive (n=3)*

Les trois jeunes qui sont toujours aux études à la fin du T7 et qui s'insèrent dans une trajectoire constructive au terme de l'intervention PQJ ont des projets plus structurés et

plus réalistes en termes de qualification que ceux qui se maintiennent en errance vulnérabilisante, en plus d'être en mouvement au sein de ceux-ci. Ils souhaitent tous les trois atteindre la formation professionnelle. Un a débuté un DEP en carrosserie au cours du T7, les deux autres sont retournés à l'école à temps plein afin de terminer les cours de niveau secondaire nécessaires à l'inscription au DEP (mécanique et réceptionniste). Ils entretiennent tous une relation d'interdépendance avec IPQJ dans la sphère de la qualification, tant au T6 qu'au T7. L'IPQJ est à la fois vecteur d'insertion et passeur vers des ressources en employabilité. Il supporte les jeunes dans leur projet de formation en les accompagnant à leur inscription, en les aidant à étudier et à préparer les examens, il rencontre les professeurs pour une intervention conjointe et cohérente, il met les jeunes en lien avec des organismes pour qu'ils y effectuent un stage afin de vérifier leur intérêt dans leur domaine d'études, il les réfère à Emploi-Québec et à l'assistance-emploi pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins et se concentrer sur leur études, voire pour obtenir le financement de leur formation.

Ils ont tous dans leur réseau au moins un autre vecteur fort d'insertion scolaire autre qu'IPQJ avec qui ils entretiennent une relation d'interdépendance (la famille ou les amis) et très peu d'inhibiteurs, relationnels ou non. Aucun de ces jeunes ne consomme de drogue de façon abusive et n'a de profil délinquant au T7, ils ont cessé au début du T6. Ils ont tous des réseaux relativement supportants, tant au T6 qu'au T7, et l'acteur principal de leur réseau est également vecteur d'insertion au deux temps de mesure. Cet acteur n'est jamais IPQJ, malgré la relation qui les unit, et les jeunes n'entretiennent de relation de dépendance envers personne. La présence de vecteurs fort autre qu'institutionnel semble un bon facteur de maintien dans l'errance constructive et on peut croire que la rupture avec l'intervention sera d'autant moins difficile que les jeunes sont relativement bien entourés.

#### *Trajectoire Vulnérabilisante (n=2)*

Dans les deux cas, les jeunes se sont maintenus à l'école au cours de l'ensemble de l'intervention PQJ, notamment parce qu'ils y étaient obligés en raison d'un placement en

garde fermée. Ils ont tous deux cessé à un moment ou à un autre de fréquenter l'école pour tenter une expérience en emploi ou en stage, et ont été remerciés. Ils ont profité de l'opportunité de quitter le centre de réadaptation qu'offre le fait d'occuper un emploi pour fuguer. Lorsqu'ils ont réintégré le centre, ils ont repris leurs études par obligation, sans plus de motivation. Ils font également de la recherche d'emploi avec leur IPQJ, mais de façon très superficielle et peu engagée. Ils entretiennent une dynamique relationnelle d'indépendance face à leur intervenant ainsi qu'envers l'ensemble des supports institutionnels. Ils ont tous les deux une problématique de consommation sévère et de comportements délinquants sévères en plus de fréquenter un réseau criminel particulièrement inhibiteur. Dans les deux cas, ils n'ont dans leur réseau aucun autre vecteur de qualification qu'IPQJ et les centres jeunesse, par rapport à qui ils demeurent totalement indépendants.

Les deux jeunes sont toujours en centre de réadaptation à la fin du T7. Les quelques emplois occupés au cours de leur placement étaient essentiellement des emplois trouvés par des intervenants du centre jeunesse, rémunérés sous le salaire minimum et qui se sont terminés rapidement par un abandon ou un renvoi en raison de la consommation, d'une fugue ou du manque flagrant de motivation. Tout au long du programme d'intervention, leurs projets qualifiants demeurent flous ou inexistantes. Ils entretenaient au T6 des projets de qualification peu structurés et peu réalistes (rapporteur ou homme d'affaire). Ces projets sont abandonnés au T7 et ne sont pas remplacés par des projets plus réalistes.

### **8.3.2. Les jeunes en alternance travail-études (n=6)**

Six jeunes participants au PQJ sont à la fois aux études et en emploi à la fin du T7, cinq d'entre eux se situent dans une trajectoire constructive, et un seul est inséré dans une trajectoire vulnérabilisante.

*Trajectoire constructive (n=5)*

Les cinq jeunes qui se maintiennent à la fois aux études et en emploi et qui s'insèrent dans une trajectoire constructive n'ont pas une scolarité plus élevée que les autres, ils tentent de terminer leurs études secondaires. La plupart sont d'ailleurs inscrits dans des programmes spéciaux d'alternance stages-études où les stages se sont transformés en emploi plus ou moins stables. Pour une jeune le fait d'être enceinte a motivé un retour aux études par correspondance tout en se maintenant en emploi.

Les cinq jeunes qui se maintiennent à la fois aux études et en emploi et qui s'insèrent dans une trajectoire constructive ont effectué de grands changements dans leur vie entre le T6 et le T7, ce qui a permis la bifurcation vers l'errance constructive. Ils se retrouvaient tous au T6 en errance vulnérabilisante ou en situation de dépendance, souvent les deux à la fois, et au T7, ils ont atteint l'interdépendance constructive. Ils ont géré leur médication afin d'atténuer les symptômes de troubles mentaux; ils ont cessé de consommer de la drogue; ils se sont éloignés d'amis inhibiteurs ou ont rencontré de nouveaux amis vecteurs d'insertion sociale; ils ont modifié les relations inhibitrices avec le conjoint ou les parents en sortant de la dépendance, leur impact inhibiteur est alors fortement amoindri. Parfois, plusieurs de ces changements positifs se produisent simultanément, parfois un seul suffit pour atteindre l'errance constructive.

Ils sont pour la plupart en interdépendance envers l'IPQJ, mais l'aide la plus appréciable et la plus déterminante qu'il leur ait apportée se situe surtout dans la sphère de l'insertion sociale et des réseaux sociaux. Auprès de ces jeunes, IPQJ a surtout offert une aide psychosociale, favorisant la confiance en soi et l'estime de soi, ce qui a permis aux jeunes de modifier leur réseau, qui passe d'inhibiteur à supportant, et de mettre les efforts nécessaires pour l'atteinte de leurs objectifs personnels. Les jeunes verbalisent d'ailleurs l'apport inestimable de l'intervention IPQJ sur leur trajectoire.

*Trajectoire vulnérabilisante (n=1)*

Ce jeune qui se maintient à la fois à l'école et au travail au T7 se situe tout de même en trajectoire vulnérabilisante en raison de la relation de dépendance bilatérale qu'il entretient avec sa mère. Au T6, IPQJ était l'acteur principal de son réseau et il était un fort vecteur d'insertion dans les trois axes d'intervention. Toutefois au T7, au terme du placement, le jeune retourne chez sa mère avec qui il entretient une relation de fusion-rejet, qui est foncièrement inhibitrice de l'autonomie du jeune. Il utilise son maintien scolaire pour manipuler sa mère afin qu'elle le garde avec elle, il menace de quitter l'école s'il doit quitter la maison. Une des principales interventions d'IPQJ au T6 était d'ailleurs de tout mettre en œuvre pour éviter un retour chez la mère, quitte à prolonger le placement et ainsi prendre le temps de travailler la relation mère-fils. Le jeune est tout de même retourné chez sa mère en dépit d'alternatives plus constructives, et son effet inhibiteur supplante l'impact vecteur qu'avait IPQJ au T6.

Somme toute, pour les jeunes aux études à la fin du T7, qu'ils occupent ou non un emploi, c'est la relation à l'intervention qui semble discriminante de la trajectoire, ainsi que la présence ou l'absence de relation intime inhibitrice. Dans le cas des jeunes en trajectoire constructive, ils sont tous en interdépendance avec IPQJ, dans au moins une des sphères d'insertion. Pour les jeunes uniquement aux études, l'action PQJ est directement axée sur le maintien scolaire alors que pour les jeunes à la fois aux études et en emploi, l'action PQJ passe d'abord par un travail plus personnel sur le rapport à soi et le rapport aux autres. Les deux avenues semblent s'équivaloir en termes de résultats à court terme, puisque les jeunes se maintiennent dans leur projet et qu'ils ont modifié positivement leur réseau social en sortant les inhibiteurs de leur vie. Quant aux effets à plus long terme, on ne peut dire si la connaissance des ressources en employabilité et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs scolaires et professionnels sont plus ou moins discriminants que la connaissance de ses forces personnelles et la reconnaissance de ses faiblesses pour favoriser le maintien dans un projet de qualification constructif. Ils sont par contre très souvent combinés, même si une des deux approches est privilégiée. Quant aux jeunes qui se maintiennent en errance vulnérabilisante, ils sont



majoritairement en indépendance envers l'intervention et ils entretiennent une relation de dépendance envers un acteur ou un agent inhibiteur, en l'occurrence la drogue ou un parent, en plus de l'absence de vecteur non institutionnel.

### **8.3.3. Les jeunes en emploi (n=23)**

Sur les 23 jeunes qui sont en emploi à la fin du T7, la très grande majorité se situe dans une trajectoire constructive (n=18), alors que les cinq autres se retrouvent dans une trajectoire vulnérabilisante.

#### *Trajectoire constructive (n=18)*

Les jeunes qui se situent en trajectoire constructive et qui se maintiennent en emploi à la fin du T7 sont majoritairement insérés dans une trajectoire ascendante constructive (+), alors que trois jeunes se situent plutôt dans une trajectoire stable et constructive (0+). Comme il existe des différences notables entre ces deux groupes, ils seront traités séparément.

#### *Les trajectoires stables et constructives (0+) (n=3)*

Les jeunes qui se maintiennent en emploi au T7 et qui se situent dans une trajectoire stable et constructive ont un parcours sensiblement plus stable que ceux qui se retrouvent en trajectoire ascendante et constructive, quoique tout de même ponctué de quelques bifurcations. Une cause de cette stabilité est la stabilité résidentielle. Ils habitent tous chez leurs parents ou un autre tuteur, certains après un passage en appartement. Pour la plupart, les parents sont vecteurs non seulement au plan résidentiel mais également au plan de la qualification, soit en leur trouvant un emploi, en les encourageant, ou en leur offrant un transport. Comme ce sont des jeunes qui allaient relativement bien dès le T6, ils se sont peu impliqués dans l'intervention et ils entretiennent, pour la plupart, une relation d'indépendance par rapport à leur intervenant PQJ et certains par rapport à

l'ensemble de leur réseau. Leur maintien dans une trajectoire constructive n'est donc pas directement lié à l'intervention PQJ, mais plutôt à des habiletés personnelles et sociales moins déficientes au départ chez ces jeunes que chez certains autres. Ils ont moins de problèmes de déficience intellectuelle ou de santé mentale, ils consomment moins de drogues, ils sont moins délinquants et moins isolés socialement que l'ensemble des jeunes participants au PQJ. Ils s'impliquent peu dans l'intervention puisqu'ils ont dans leur réseau personnel des vecteurs forts avec qui ils entretiennent une relation d'interdépendance.

*Les trajectoires ascendantes et constructives (+) (n=15)*

Les jeunes qui se maintiennent en emploi au T7 et qui s'inscrivent dans une trajectoire ascendante constructive sont pour la plupart insérés dans un processus constructif dans l'ensemble des trois sphères de transition. La majorité (73%) habite en logement autonome, seul, avec un conjoint ou un avec un colocataire, alors que pour l'ensemble des participants du PQJ, ce n'est que 40% qui sont en logement autonome à la fin du T7. Leur réseau est majoritairement supportant et l'acteur le plus influent est lui aussi habituellement vecteur. Ils entretiennent une relation d'interdépendance avec IPQJ, non seulement dans la sphère de la qualification, mais dans l'ensemble des trois axes. Ils se sont engagés dans le processus et ont travaillé, à l'aide de leur intervenant, à la recherche d'emploi et se sont insérés dans les ressources d'employabilité. En plus du support important d'IPQJ, ces jeunes ont également d'autres vecteurs forts avec qui ils entretiennent une relation d'interdépendance, souvent dans la sphère de la qualification (contact pour trouver un emploi, soutien au maintien en emploi etc), ce sont des parents, des amis, des conjoints. Ces vecteurs forts issus du réseau personnel des jeunes sont également, et surtout, vecteurs au plan de la stabilité résidentielle, que ce soit le maintien en logement autonome (conjoint, colocataire, fratrie) ou le maintien chez les parents.

À leur entrée dans le programme, ils ne sont pas différents des autres en termes de consommation, de délinquance, de problèmes de santé mentale et de réseau sociaux. Ils ont un parcours tout aussi erratique que la majorité des participants au PQJ dans l'axe de

la qualification au T6. Le facteur de maintien et de stabilité en emploi au T7 semble la stabilité résidentielle et l'obligation de travailler qu'elle engendre. Ils doivent travailler pour payer leur logement, même ceux qui habitent chez leur parent ou chez un autre membre de la famille paient une pension. L'engagement envers les acteurs vecteurs et l'intervention est également un facteur important dans le maintien en emploi.

*Trajectoire Vulnérabilisante (n=5)*

Les jeunes qui se maintiennent en emploi au T7 mais qui demeurent tout de même dans une trajectoire vulnérabilisante ont majoritairement des emplois à la limite de la légalité ou très atypiques. Un est DJ dans un bar de danseuses nues en plus de vendre de la drogue, une autre travaille dans une boutique, mais semble dire qu'elle peut aller travailler quand cela lui plaît, un autre occupe un emploi non rémunéré dans un dépanneur en échange d'hébergement chez le couple propriétaire du commerce, un autre fait des ménages au noir avec sa mère. Un seul semble avoir un emploi plus orthodoxe, il travaille de nuit dans un dépanneur, mais il vend aussi de la drogue pour payer sa consommation.

Ils sont caractérisés par l'instabilité généralisée de leur vie, notamment dans la sphère de la qualification. Ils ont un parcours scolaire parsemé d'embûches, ils ont été renvoyés de l'école, ils l'ont quitté suite à des conflits, ils ont été mis à pied de leur emploi pour absentéisme, retard ou consommation. Ils consomment tous de la drogue, certains sévèrement, ils commettent des actes délinquants et pour quatre d'entre eux, on note la présence de symptômes épisodiques ou persistants de troubles mentaux. Ils sont également instables au plan résidentiel, ils ont effectué plusieurs déplacements depuis leur entrée dans le programme, certains ont même connu des périodes d'itinérance.

Leur réseau social n'est pas supportant, pas plus que les acteurs principaux de leur réseau, ils sont même souvent clairement inhibiteurs ou tout simplement absents. Ils ont pratiquement tous une attitude indépendante envers IPQJ au T7, sauf un qui se maintient

dans la dépendance à l'égard de IPQJ et de l'ensemble de son réseau, qui est somme toute très limité.

Ces jeunes étaient en emploi lors de la prise de mesure à la fin du T7, mais tout porte à croire que l'instabilité généralisée qui les caractérise engendrera des embûches supplémentaires qui fragiliseront le maintien en emploi, d'autant plus qu'ils sont également instables au plan résidentiel et n'ont que très peu de support ou ils ne les utilisent pas. La stabilité résidentielle semble une condition *sine qua none* au maintien en emploi.

#### **8.3.4. Les jeunes en stage, en recherche d'emploi ou en formation (n=8)**

Les jeunes qui ne sont ni en emploi ni aux études ne sont pas nécessairement inactifs dans l'axe de la qualification. Huit jeunes sont en démarche vers l'insertion dans cette sphère et sont soit en stage (excluant les stages accessibles par les programmes scolaires), soit ils participent au programme PSJ ou encore ils sont en formation en employabilité dans un organisme communautaire. Ces huit jeunes se répartissent également entre les trajectoires vulnérabilisante et constructive.

##### *Trajectoire Constructive (n=4)*

Parmi les jeunes qui à la fin du T7 ne sont ni en emploi ni aux études, mais en démarches actives vers l'emploi et qui se situent dans une trajectoire constructive, trois sur quatre ont d'importantes difficultés scolaires qui les ont mené à l'abandon de l'école. L'autre a également abandonné l'école, mais en raison de conflits plutôt que de difficultés d'apprentissage majeures. Ils ont tous, depuis le début de l'intervention, expérimenté le marché de l'emploi grâce à des stages en entreprise, rémunérés ou non, avec plus ou moins de succès. Ils sont tous les quatre bénéficiaires de l'assistance emploi et ont participé au programme Solidarité Jeunesse. Dans deux cas, les jeunes planifient actuellement, en collaboration avec les intervenants du PSJ, un retour aux études. Ils ont

également participé à des formations en employabilité auprès des ressources communautaires qu'ils ont connues par le biais d'IPQJ.

Tout comme la majorité des jeunes qui sont en trajectoire constructive et insérés dans un projet qualifiant, les jeunes en démarches actives vers l'emploi sont en interdépendance avec IPQJ dans la sphère de la qualification, et également en interdépendance avec un autre acteur, souvent un membre de la famille ou un conjoint, qui sont des vecteurs de stabilité résidentielle. Ces jeunes n'ont pas de problématique particulière de délinquance, de consommation sévère ou de troubles mentaux.

#### *Trajectoire Vulnérabilisante (n=4)*

L'ensemble des jeunes qui, au terme du T7, sont en recherche active d'emploi, en stage ou en formation en employabilité et qui demeurent dans une trajectoire vulnérabilisante ont tous une dynamique d'indépendance envers IPQJ en ce qui a trait à l'intervention dans le volet qualification. Certains restent tout de même ouverts à l'intervention dans d'autres sphères, notamment dans celle du logement, d'autres étaient en dépendance envers IPQJ au T6, mais tous sont en indépendance envers lui dans l'axe de la qualification au T7.

Ils évoluent tous dans des dynamiques où ils se mettent souvent eux-mêmes en échec. Soit ils fuguent, soit ils partent au cours d'un quart de travail, soit ils mentent à leur employeur, ou encore ne se présentent pas aux entrevues ou ne retournent pas les appels d'employeurs potentiels. La recherche d'emploi est peu investie et par conséquent peu fructueuse, elle est parfois même fallacieuse (recherche d'emploi comme condition de libération conditionnelle), dans de tels cas, la relation avec IPQJ est essentiellement utilitaire, malgré les efforts de IPQJ pour mettre les jeunes en mouvement. Il intervient en partenariat avec les professeurs des jeunes, il tente de les mettre en lien avec les organismes en employabilité.

Ils sont tous très peu autonomes au plan résidentiel, deux habitent chez leurs parents à la fin du T7, sans payer de pension, un est encore pris en charge par le centre jeunesse (LSJPA) et un autre est sans domicile fixe. Ils n'ont aucune source de revenus connue.

Dans les trois axes d'intervention, la situation s'est détériorée entre les deux prises de mesure. Ils ont tous des réseaux relativement stables entre les deux temps de mesure et ces réseaux sont majoritairement inhibiteurs ou sans impact connu. Ces quatre jeunes ont commis des délits, trois d'entre eux consomment des drogues et ils ont tous une déficience légère ou des symptômes épisodiques de troubles mentaux.

Outre la présence d'un réseau d'amis inhibiteurs, ils sont très isolés socialement, ont peu de support et pratiquement aucun vecteur d'insertion autre que les intervenants. Ils ont d'ailleurs tous IPQJ comme acteur principal de leur réseau au T6, certains dans une dynamique de dépendance, alors qu'au T7, un inhibiteur, relationnel ou non, prend pratiquement toute la place et maintient le jeune dans l'errance vulnérabilisante. Lorsque les parents sont présents dans la vie du jeune, ils sont inhibiteurs dans au moins une sphère d'insertion.

### **8.3.5. Les jeunes inactifs (n=36)**

Près de la moitié des jeunes (46%) sont inactifs dans la sphère de la qualification à la fin du T7. Ils n'occupent pas d'emploi, ne fréquentent pas d'établissement scolaire et ne font aucune démarche en ce sens. Les deux tiers d'entre eux (n=24) sont en trajectoire vulnérabilisante au terme du T7, ce qui représente 30% du total des participants PQJ. Les douze autres se maintiennent malgré cela en errance constructive.

#### *Trajectoire Constructive (n=12)*

Sur les douze jeunes qui sont inactifs dans la sphère de la qualification mais qui se situent en trajectoire constructive, sept sont des jeunes filles enceintes ou déjà mères. Ces jeunes

filles ont un profil relativement similaire. Elles sont toutes prestataires de l'assistance emploi et, pour certaines, la grossesse et la venue du bébé semble une voie de réalisation. Pour d'autres, la venue d'un enfant comme nouvelle responsabilité à assumer les motive à poursuivre un projet de qualification plus structuré, mais la grossesse les oblige à mettre ce projet en suspens pour un temps.

La grossesse est un inhibiteur, à tout le moins temporaire, de la qualification, mais il agit comme vecteur de stabilisation dans l'ensemble de la vie de ces jeunes filles. Tout d'abord il assure un maintien résidentiel essentiel à la poursuite de tout autre objectif. Cinq de ces jeunes filles sont en ménage avec leur conjoint, père de leur enfant, les deux autres habitent chez leur père, une parce qu'elle a quitté son conjoint violent, l'autre parce que le conjoint est en prison.

La grossesse n'est pas seulement vecteur de stabilité résidentielle, mais également vecteur du désir de prendre soin de soi et de l'enfant qui se traduit par l'arrêt de la consommation; le désir de travailler sur la relation de couple et la relation avec les parents et les beaux-parents qui se sentent de nouveau concernés par la vie de leur enfant; d'accepter l'aide offerte par IPQJ et de consulter les ressources en santé. Elles parviennent également à limiter l'impact des influences inhibitrices de leur réseau. Elles sont non seulement en interdépendance avec IPQJ, mais également envers l'ensemble des membres de leur réseau.

Parmi les cinq autres jeunes inactifs au plan de la qualification insérés dans une trajectoire constructive, trois ont des problèmes de santé mentale ou de déficience intellectuelle d'une telle ampleur que cela inhibe complètement leur maintien scolaire et leur insertion en emploi, deux d'entre eux ont d'ailleurs obtenu une contrainte sévère à l'emploi qui leur assure un montant supplémentaire de l'assistance-emploi. Ils tous trois en logement autonome, deux avec un colocataire et un avec une conjointe. Ils sont peu entourés mais relativement bien supportés. IPQJ les met en lien notamment avec des ressources en santé mentale et les oriente également vers des organismes communautaires

où ils peuvent faire quelques heures de bénévolat par semaine pour s'occuper et vivre des succès.

Les deux autres cas sont plus particuliers. Un jeune homme qui a reçu un important héritage et qui met sur la glace tout projet qualifiant. Il se maintient bien en logement avec sa copine qui est très positive dans sa vie. L'autre est une jeune fille qui se portait plutôt bien mais qui entretenait une relation avec un conjoint fortement inhibiteur et violent. La rupture de la relation en fin du T6 a entraîné l'abandon de tous les projets de la jeune, elle se reprend tranquillement en main et élabore des projets réalistes et structurés mais qui ne sont pas encore mis en œuvre. Elle demeure très dépendante de ses soutiens ainsi que d'IPQJ.

La majorité de ces jeunes inactifs au plan de la qualification, mais insérés dans une trajectoire constructive, sont inactifs notamment en raison d'une inaptitude, temporaire ou permanente, à l'emploi. Dans de tel cas, l'action PQJ s'est surtout concentrée sur la vie autonome, notamment dans les cas de grossesse, et l'insertion dans les ressources en lien avec la « problématique » particulière responsable de leur inaptitude à l'emploi. Les jeunes sont habituellement en interdépendance envers IPQJ dans l'intervention, mais pas dans la sphère de la qualification. La plupart a aussi au moins un autre acteur vecteur d'insertion avec qui il entretient une relation d'interdépendance. Certains entretiennent une dépendance aux retombées constructives envers au moins un acteur de leur réseau, notamment au plan résidentiel.

#### *Trajectoire Vulnérabilisante (n=24)*

L'inactivité dans la sphère de la qualification couplée à une trajectoire vulnérabilisante est souvent synonyme de problèmes majeurs chez un jeune. Les principaux inhibiteurs recensés chez ces jeunes sont la consommation (n=18), le mode de vie criminalisé (n=12) et les troubles mentaux ou la déficience intellectuelle (n=12); la concomitance de ces problématiques est davantage vulnérabilisante. À cela s'ajoute également la grossesse, l'itinérance, l'analphabétisme, ainsi que la dépendance envers des gens très inhibiteurs



avec qui la relation affective est intime, soit les conjoints et les parents. À leur entrée dans le programme, ils présentaient un profil plus sévère que les autres participants (11 vs 9,7  $p < ,05$ ), ils étaient plus délinquants et consommaient davantage de drogues.

C'est parmi eux que l'on retrouve la majorité des jeunes en trajectoire stable et vulnérabilisante (0-) ainsi que la majorité des jeunes dont la dynamique relationnelle est l'indépendance vulnérabilisante, qui sont en quelques sorte les dynamiques délinquantes, dynamique avec lesquelles les IPQJ ont rencontré le plus de difficultés. Ces jeunes ne manifestent aucun intérêt pour l'intervention et leur relation avec IPQJ, quand elle n'est pas inexistante, est essentiellement utilitaire, sans engagement. Ce sont les jeunes insérés dans des réseaux criminels structurés, impliqués dans la prostitution et le trafic de drogues.

Sur l'ensemble de ces jeunes, aucun d'entre eux n'entretient de relation d'interdépendance constructive avec une autre personne qu'IPQJ, dans aucune des trois sphères d'insertion. Les seules relations plus ou moins constructives sont dans un mode de dépendance et de prise en charge, la majorité des relations sont entretenues avec des acteurs inhibiteurs, dans une dynamique de dépendance ou d'indépendance. Quatre jeunes filles sur les 24 jeunes qui sont inactifs au plan de la qualification entretiennent une relation d'interdépendance constructive avec IPQJ, et cela se restreint à l'axe résidentiel. L'aide apportée par IPQJ dans ces cas est de l'ordre de l'accès aux ressources d'hébergement communautaire. Elles s'investissent dans l'intervention puisqu'elle est leur bouée de secours et elles font appel à IPQJ en dernier recours.

Les jeunes inactifs vivent de l'assistance emploi (n=9), de la criminalité (n=5) ou des deux (n=2). Huit n'ont aucune source de revenu connu. Ils sont soit en prison ou encore en centre de réadaptation, sans domicile fixe, entretenus par un parent ou un conjoint. Certains ont déjà eu accès à l'assistance emploi, mais ils n'ont pas suffisamment d'assiduité pour remplir les formulaires et ne reçoivent plus leur chèque. Ils sont donc si instables qu'ils n'arrivent pas à se maintenir sur l'assistance emploi.

#### **8.4. Comparaison de l'état de la qualification et des processus qualifiants entre les jeunes du PQJ et ceux du groupe de référence**

Afin de parvenir à établir la portée de l'intervention PQJ quant à la vie des jeunes, les résultats obtenus sont comparés avec ceux du groupe de référence. Si le nombre de jeunes au sein de ce groupe est relativement limité et qu'en conséquence il est nécessaire de nuancer ces comparaisons, les données permettent néanmoins de discriminer l'effet de l'intervention des IPQJ au sein de la vie des jeunes.

##### **8.4.1. Lecture d'état : groupe de référence**

La situation professionnelle et/ou scolaire des jeunes du groupe de référence a été identifiée lors des deux prises de mesure de la même façon que pour les jeunes du groupe PQJ. Le Tableau 20 montre les différences significatives entre l'occupation des jeunes des deux groupes à la fin du T6. Quatre différences émergent de cette comparaison. Tout d'abord, au T6 les jeunes du groupe de référence sont plus nombreux à être aux études (80% contre 26%), alors que les jeunes du PQJ sont plus nombreux à occuper un emploi (48% contre 15%). Les jeunes du PQJ sont plus nombreux à être inactifs dans la sphère de la qualification que les jeunes du groupe de référence (27% contre 15%), mais également plus nombreux à être en recherche active d'emploi (12% contre 4%).

**Tableau 20. Comparaison de l'occupation professionnelle des jeunes participants au PQJ et des jeunes du groupe de référence à la fin du T6**

Occupation à la fin du T6	Groupe d'appartenance		Total
	Référence	PQJ	
En emploi	-	27 35,1%	27 26,2%
Aux études	17 65,4%	10 13,0%	27 26,2%
Aux études et en emploi	4 15,4%	10 13,0%	14 13,6%
En recherche/stage /formation	1 3,8%	9 11,7%	10 9,7%
Inactifs	4 15,4%	21 27,3%	25 24,3%
Total	26 100%	77 100%	103 100%

V=,557  $\rho < ,000$ ; Valeurs manquantes : PQJ=3 (3,75%)

Ces différences s'expliquent, en partie du moins, par le fait qu'à la fin du T6, 54% des jeunes du groupe de référence sont toujours en centre de réadaptation, alors que c'est le cas pour seulement 28% des jeunes du groupe PQJ. Le maintien à l'école est souvent fortement préconisé, en fait la nature même des centres de réadaptation favorise ce maintien, par le contrôle et les restrictions exercées. Dans le même sens, les jeunes du PQJ sont plus nombreux à travailler et à être inactifs, puisqu'ils sont plus libres de leurs mouvements, qu'ils ont des responsabilités financières plus importantes à assumer, ou tout simplement parce qu'ils ont accès à l'assistance emploi.

Le Tableau 21 montre qu'au terme du T7, certaines différences demeurent sensiblement les mêmes : les jeunes du groupe de référence fréquentent davantage l'école et les jeunes du PQJ sont plus nombreux à travailler, mais ses différences sont moins importantes qu'au T6, notamment en matière d'emploi. Les jeunes inactifs sont désormais plus nombreux parmi les jeunes du groupe de référence que parmi les jeunes du PQJ (53% contre 46%) et aucun jeune du groupe de référence n'est à la fois aux études et en emploi, et aucun n'est en recherche active d'emploi.

**Tableau 21. Comparaison de l'occupation professionnelle des jeunes participants au PQJ et des jeunes du groupe de référence à la fin du T7**

Occupation à la fin du T7	Groupe d'appartenance		Total
	Référence	PQJ	
En emploi	4 26,7%	23 29,5%	27 29,0%
Aux études	3 20,0%	5 6,4%	8 8,6%
Aux études et en emploi	-	6 7,7%	6 6,5%
En recherche/stage /formation	-	8 10,3%	8 8,6%
Inactifs	8 53,3%	36 46,2%	44 47,3%
Total	15 100%	78 100%	93 100%

V=,245  $\rho$  =,234; Valeurs manquantes : PQJ = 2 (2,5%); Référence=11 (42,3%)

### Les expériences d'emploi

Les jeunes du groupe de référence ont occupé moins d'emplois en moyenne au T6 (1,8) que les jeunes participants au PQJ (2,5) ( $\rho$  =,060  $\hat{\eta}$  =201), mais cette différence est relativement faible. Au cours du T7, les jeunes des deux groupes ont occupé un nombre moyen d'emplois similaires, respectivement 0,55 pour les jeunes du PQJ et 0,79 pour les jeunes du groupe de référence. Au total, deux jeunes participants au PQJ (3,2%) n'ont occupé aucun emploi au cours de l'ensemble du programme. Quant aux jeunes du groupe de référence, ils sont cinq à n'avoir jamais occupé d'emploi (19,2%).

Pour l'ensemble des emplois occupés par les jeunes du groupe de référence, les relations entre le moyen de trouver un emploi, la qualité de l'emploi (mesurée par le taux horaire) et le maintien en emploi (mesuré par la durée de l'emploi) sont également retrouvées. Les emplois trouvés à l'aide d'une tierce personne sont mieux rémunérés que ceux trouvés par soi-même (10,32\$ contre 8,04\$ de l'heure) et les jeunes s'y maintiennent plus

longtemps (4 mois contre 3 mois)<sup>12</sup>. Les jeunes du groupe de référence trouvent leur emploi par leur réseau beaucoup plus souvent que les jeunes du PQJ (59% contre 35%) et leur taux horaire moyen est également plus élevé (9,25\$ contre 7,60\$). Les salaires sont plus élevés chez les jeunes du groupe de référence parce que la nature des emplois est également différente. Ils sont proportionnellement plus nombreux à travailler dans des usines où le niveau qualification requis n'est pas très élevé, mais le salaire l'est.

Si les jeunes du groupe de référence occupent moins d'emploi au T7 que le groupe PQJ mais des emplois de meilleure qualité, est-ce parce qu'ils sont plus sélectifs? Les jeunes qui sont inactifs au T7 ont somme toute occupé sensiblement le même nombre d'emplois au cours des deux vagues d'enquête que ceux qui sont actifs à la fin du T7. Ils avaient par contre des emplois de moins bonne qualité, ils s'y maintenaient moins longtemps, les trouvaient généralement par eux-mêmes et se sont fait plus souvent renvoyer que les autres. Plusieurs hypothèses peuvent être abordées : le manque d'investissement dans la recherche d'emploi comparativement aux jeunes du PQJ, un rapport différent avec le milieu du travail, l'irréalisme des attentes. En effet, l'action du PQJ, en plus de porter directement sur la recherche d'emploi et la connaissance des organismes d'aide en employabilité, portait aussi sur les perceptions et les attentes face au monde du travail, le rapport à l'autorité et les droits et responsabilités des travailleurs. Ainsi les jeunes du PQJ semblent plus nombreux à avoir du moins tenté d'intégrer le marché du travail, et à avoir davantage expérimenté les diverses avenues disponibles.

#### **8.4.2. Occupation et trajectoire : groupe de référence**

Le Tableau 22 montre que tout comme pour les jeunes du PQJ, l'insertion ou non dans une démarche qualifiante à la fin du T7 est fortement liée à la trajectoire des jeunes, et l'est même davantage pour les jeunes du groupe de référence : 63% des jeunes inactifs

---

<sup>12</sup> Les différences ne sont pas toujours significatives à seuil  $\alpha$  inférieur à  $p < ,05$ , mais elles sont tout de même considérées à titre indicatif, compte tenu du très petit nombre de sujets concernés. Elles sont toutefois significatives lorsqu'on mesure ces relations pour l'ensemble des jeunes du PQJ et du Groupe de référence.

s'inscrivent dans une trajectoire vulnérabilisante, alors que 86% de ceux qui sont aux études ou en emploi se situent dans une trajectoire constructive.

**Tableau 22. État de l'occupation académique ou professionnelle des jeunes du groupe de référence à la fin du T7, selon la trajectoire d'insertion**

Occupation T7	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Actifs (emploi/ études)	1 14,3%	6 85,7%	7 100%
Inactifs	5 62,5%	3 37,5%	8 100%
Total	6 40,0%	9 60,0%	15 100%

Phi = ,491  $\rho < ,057$ ; Valeurs manquantes = 11 (42,3%)

Il y a donc, parmi les jeunes du groupe de référence, moins de trajectoires « atypiques » que parmi les jeunes du PQJ, c'est-à-dire moins de jeunes insérés dans un projet qualifiant, mais qui demeurent en errance vulnérabilisante (n=1) ou encore moins de jeunes inactifs, mais qui s'insèrent dans une trajectoire constructive (n=3). Les jeunes du PQJ sont 32% à avoir une trajectoire atypique du point de vue de la qualification, comparativement à 24% des jeunes du groupe de référence.

#### **8.4.3. Lecture des processus qualifiants : groupe de référence**

Les jeunes du groupe de référence et du PQJ se retrouvent, dans des proportions similaires, insérés dans un projet qualifiant ou non. La différence principale entre les deux groupes en termes de qualification ne semble pas se situer au plan de l'occupation, mais plutôt en termes de processus vers l'emploi.

## **Les jeunes inactifs (n=8)**

### *Les trajectoires constructives (n=3)*

Les jeunes du groupe de référence qui sont inactifs en emploi mais tout de même insérés dans une trajectoire constructive diffèrent beaucoup des jeunes du groupe PQJ dans la même situation. Bien qu'insérés dans une trajectoire constructive, ils demeurent en indépendance envers leurs soutiens et peu engagés dans les différentes démarches vers l'autonomie. Ils habitent tous les trois chez leurs parents et n'ont aucune intention de trouver un emploi ou un logement autonome. Dans le cas d'un jeune en particulier, la situation s'explique du fait qu'il a obtenu une contrainte sévère en emploi dû à des troubles de santé mentale. Un autre jeune issu d'une communauté culturelle est soutenu inconditionnellement par ses parents et conséquemment n'entreprend pas de démarches.

Somme toute, ces jeunes se maintiennent en errance constructive pour la simple raison qu'ils n'ont rien de vraiment vulnérabilisant dans leur vie, et non parce qu'ils sont insérés dans des projets constructifs dans les autres axes d'intervention. En outre, ils rapportent avoir cessé toute activité criminelle et se sont sortis des difficultés de la consommation, ce qui les éloignent de l'errance vulnérabilisante. Les jeunes du PQJ qui se retrouvent en errance constructive malgré l'absence de mouvement vers un projet de qualification sont, contrairement à ceux du groupe de référence, activement insérés dans des projets constructifs dans les autres sphères d'intervention et entretiennent une relation d'interdépendance avec leurs supports, et non de l'indépendance.

### *Les trajectoires vulnérabilisantes (n=5)*

Les jeunes du groupe de référence qui sont inactifs au terme du T7 dans la sphère de la qualification et qui se retrouvent dans une trajectoire vulnérabilisante représentent le tiers des jeunes du groupe de référence, comme c'est le cas pour les jeunes participants au PQJ.

Les jeunes qui se retrouvent dans cette catégorie sont relativement similaires à ceux de PQJ, en ce sens où ils ont de nombreuses problématiques personnelles qui inhibent la qualification. Trois ont des problèmes de santé mentale et/ou de déficience intellectuelle qui compromettent grandement leur insertion, non seulement en emploi, mais également en logement autonome et dans la sphère de l'insertion sociale. Ils sont tous bénéficiaires de l'assistance emploi et paient une pension à ceux qui les hébergent, soit leurs parents ou un autre adulte. Ces parents qui les hébergent sont les principaux, et pratiquement les seuls, supports vecteurs de leur réseau, envers qui ils entretiennent une situation de dépendance. Ils ont tous les trois une très faible scolarité ne dépassant pas le secondaire deux et ont très peu d'expériences d'emploi, certains pas du tout.

Pour les deux autres, deux jeunes filles, leur principale problématique est la consommation abusive de drogue. Les deux avaient reçu beaucoup de supports institutionnels pour la préparation à la vie autonome et la qualification au T6, elles évoluaient toutes deux, au début du T6, dans une dynamique d'interdépendance envers des acteurs positifs, essentiellement leurs travailleuses sociales. Mais la fin du placement signifie pour elles de fin du support, et elles ont repris leurs habitudes de consommation et renoué les liens avec leurs amis inhibiteurs. En plus de consommer beaucoup de drogues, l'une d'elle travaille comme escorte, l'autre est sans domicile fixe connu au T7.

### **Les jeunes insérés dans un projet qualifiant (n=7)**

Parmi les jeunes du groupe de référence insérés dans un projet qualifiant, la majorité se situe dans une trajectoire constructive (6) alors qu'un jeune seulement est en trajectoire vulnérabilisante.

#### *Les trajectoires constructives (n=6)*

Parmi les six jeunes du groupe de référence qui sont insérés dans un projet qualifiant et qui se situent en trajectoire constructive au terme du T7, deux sont toujours aux études et les quatre autres occupent un emploi. Tout comme les jeunes du PQJ, ils entretiennent



une relation d'interdépendance aux retombées constructives avec au moins un acteur avec qui la relation est intime, soit un parent ou un conjoint, et qui est vecteur non seulement dans la sphère de la qualification, mais dans l'ensemble des sphères d'insertion. Plusieurs d'entre eux ont reçu des soutiens institutionnels dans la sphère de la qualification au cours du T6, dispensé soit par des professeurs (informations), par des éducateurs de centre jeunesse et les travailleurs sociaux (mise en lien avec les organismes et les milieux de stage) ou par les familles d'accueil (encouragement, aide aux devoirs).

Les jeunes du groupe de référence, qui s'insèrent dans une démarche qualifiante constructive, n'accusent pas de retard scolaire important. Quatre sur six ont, ou sont sur le point d'obtenir, leur diplôme d'études secondaires. Ils ne présentent pas de déficience intellectuelle ni de troubles de santé mentale particuliers. Leur problématique majeure semble davantage liée à la consommation et la petite délinquance, mais ces problèmes semblent s'être pour la plupart résorbés en cours de placement. Parmi les 26 jeunes du PQJ qui se maintiennent en emploi ou aux études à la fin du T7 et qui s'inscrivent dans une trajectoire constructive, plusieurs ont des déficiences intellectuelles mineures ou sévères (n=10) et plusieurs ont également des symptômes de troubles de santé mentale épisodiques ou persistants (n=19), ce qui contribue à expliquer les difficultés scolaires auxquelles ils sont confrontés.

C'est donc dire que pour les jeunes avec un réseau social minimalement fonctionnel et peu de problématiques personnelles, l'intervention PQJ n'arrive pas nécessairement à mener les jeunes vers de meilleurs emplois ou à favoriser davantage le maintien, mais elle le permet à ceux qui ne seraient probablement pas arrivés seuls à se maintenir dans un projet qualifiant, notamment les jeunes avec des problèmes de santé mentale et de déficience intellectuelle. L'intervention PQJ permet à ces jeunes de trouver une voie adaptée à leur besoin, de les motiver et surtout de les amener à prendre conscience de leurs forces et faiblesses et à trouver des solutions adaptées à leurs blocages. Travailler le rapport à soi et le rapport aux autres, ceci combiné à des démarches concrètes de recherche d'emploi et de formation en employabilité semble une avenue prometteuse vers l'insertion dans un projet qualifiant.

Les jeunes du groupe de référence paraissent davantage immobiles. Ceux qui sont inactifs au plan de la qualification et qui se maintiennent en errance vulnérabilisante, dans les deux groupes, sont les jeunes dont les problématiques personnelles sont telles qu'elles inhibent l'ensemble de la vie des jeunes. Toutefois, pour ce qui est des jeunes inactifs mais insérés dans une trajectoire constructive, les jeunes du groupe de référence se distinguent par une plus grande inactivité. Leur absence d'activité professionnelle ou scolaire n'est pas mise à profit, dans la mesure où ils ne se concentrent pas sur des sphères souvent problématiques telles que le rapport à soi et aux autres, qui sont souvent à la base des problèmes de maintien en emploi. Ils se maintiennent en errance constructive parce que leur situation n'est pas vulnérabilisante outre mesure, alors que les jeunes du PQJ inactifs en emploi se maintiennent en errance constructive parce qu'ils sont activement insérés dans des projets constructifs dans les autres sphères de leur vie.

Le programme PQJ tente non seulement de favoriser l'insertion dans un projet qualifiant en aidant à la recherche d'emploi et en référant les jeunes à des organismes d'aide en emploi, mais également en travaillant auprès des jeunes sur leur rapport au milieu du travail, leurs attentes face à l'emploi, leur rapport à l'autorité et le réalisme de leur aspirations futures. L'intervention est menée dans un mode d'expérimentation sociale où les bifurcations ne sont pas synonymes d'échecs, mais bien d'apprentissages desquels il faut tirer des leçons. Cela peut être confrontant et déstabilisant et exige des efforts constants et une remise en question importante de la part des jeunes. Ces nombreux efforts requis et parfois difficiles à obtenir expliquent bien pourquoi il y a tout de même plusieurs jeunes pour qui l'intervention n'a pas porté beaucoup de fruits, à court terme du moins. L'implication et les efforts soutenus des jeunes laissent supposer que la trajectoire constructive dans laquelle ils s'insèrent au terme de trois années d'intervention intensive est beaucoup moins précaire et les changements plus profonds et plus globaux que chez les jeunes du groupe de référence.

Le maintien en emploi des jeunes du groupe de référence semble plus sujet au changement, suivant les aléas de la vie, car il n'est pas vécu et verbalisé comme un projet en soi et qu'en cas d'obstacles, les jeunes n'ont pas appris ni expérimenté les solutions à

envisager. Certes, les réactions devant les obstacles et les échecs demeurent tributaires des dispositions personnelles des jeunes, de leurs habiletés sociales et des soutiens relationnels dont ils disposent. C'est pourquoi le PQJ travaille non seulement la qualification et l'autonomie des jeunes, mais également leurs réseaux sociaux et l'insertion sociale, qui seront abordés plus en profondeur dans le chapitre suivant.

#### *La trajectoire vulnérabilisante (n=1)*

Une seule jeune du groupe de référence est insérée dans un projet qualifiant mais demeure en errance vulnérabilisante. Elle fréquente l'école aux adultes (sec 3), mais uniquement parce qu'elle s'ennuyait à ne rien faire. Elle a eu deux courtes expériences d'emploi dont la dernière s'est terminée par un conflit avec le milieu. Elle a vécu une période de grande instabilité résidentielle et a même fréquenté des ressources en hébergement communautaire, pour finalement retourner chez sa mère avec qui elle est en conflit perpétuel, mais de qui elle dépend dans la sphère résidentielle. Elle est un autre exemple d'une jeune qui avait d'importants supports institutionnels avant sa sortie des centres jeunesse, mais dont la perte de ceux-ci au T7 la conduit vers l'errance vulnérabilisante. Au T6, elle bénéficiait de beaucoup de support des centres jeunesse, tant en regard de la préparation à la vie autonome qu'à la qualification, mais à l'atteinte de ces 18 ans, elle se retrouve isolée et sans support, et retourne à un mode de vie instable et vulnérabilisant.

### **8.5. Conclusion**

Globalement, il va sans dire que l'intervention PQJ concernant l'axe de la qualification dépasse généralement les considérations d'ordre technique concernant par exemples les démarches de recherche en emploi. Bien que les résultats concernant l'activité des jeunes du PQJ sur le marché du travail montrent qu'une proportion importante de jeunes est inactive au T7, ceux qui s'investissent dans la relation d'intervention bénéficient d'acquis au plan psychosocial.

Par ailleurs, il va sans dire que la stabilité en emploi va de pair avec la stabilité résidentielle. Il est ainsi irréaliste de croire qu'un simple travail d'intervention sur la sphère de l'emploi est garant d'une stabilité pour le jeune. L'importance pour les IPQJ d'effectuer un travail sur les trois sphères du projet PQJ est ainsi démontrée.

Les jeunes qui s'investissent peu sont généralement aux prises avec des problématiques telles que la consommation de drogues, l'implication dans un réseau criminel ou encore des troubles de santé mentale. La présence d'acteurs au potentiel inhibiteur peut également être synonyme d'interférence concernant le travail que tente de faire IPQJ avec les jeunes. Si certains de ces jeunes expérimentent une stabilité résidentielle, par exemple les jeunes ayant des problèmes de santé mentale ou encore les jeunes filles vivant avec un conjoint contrôlant, plusieurs d'entre eux ont un style de vie généralement instable.

De manière similaire à la sphère résidentielle, les jeunes du groupe PQJ se distinguent de ceux du groupe de référence par l'expérimentation sociale qui caractérise leur trajectoire et donc par les processus qui les mènent vers l'emploi. Les jeunes du PQJ semblent ainsi plus enclins à intégrer ou tenter d'intégrer le marché du travail, tout en considérant les options possibles et réalistes pour lesquelles ils peuvent opter. L'intervention d'IPQJ s'est aussi penchée sur des aspects fondamentaux du monde du travail tels que le rapport à l'autorité ou encore les attentes face au monde du travail, et non pas seulement sur l'ABC pratique de la recherche d'emploi.

L'apport de PQJ se situe en conséquence sur une échelle plus globale, où les jeunes travaillent de concert avec leur IPQJ à trouver leur propre voie en fonction de leurs besoins, à faire une prise de conscience par rapport à leurs forces et faiblesses. L'intervention PQJ n'arrive toutefois pas nécessairement à mener les jeunes vers de meilleurs emplois ou à favoriser leur maintien, puisqu'ils sont souvent confrontés à des blocages structurels et aux limites de l'offre d'emploi pour les jeunes sous scolarisés.

## **CHAPITRE 9. AXE D'INTERVENTION 3 : LA CONSTRUCTION DES RÉSEAUX SOCIAUX**

Les adolescents et les jeunes adultes qui quittent un milieu substitut pour affronter la vie autonome sont particulièrement vulnérables, non seulement dû au fait de leur déficit scolaire et professionnel et d'un manque de préparation à la vie autonome, mais également en raison d'un déficit relationnel. Pour certains, quitter le centre jeunesse veut dire quitter la seule maison et famille qu'ils aient connue, leur pronostic est en outre sombre quant à leur insertion sociale et communautaire.

Le PQJ prend acte de la dimension relationnelle dans le passage à la vie adulte; un de ses objectifs initiaux est « développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse ». Dans ce contexte, il s'agit d'appréhender comment les réseaux sociaux facilitent, bloquent ou nuisent à l'insertion. Comme le réseau social est une dimension sous-jacente à toutes les sphères de la vie des jeunes, il est intimement lié à la mise en mouvement des jeunes dans des projets d'insertion dans les autres axes d'intervention (l'autonomie et la qualification). Tel qu'il a été montré dans les chapitres précédents, généralement, un réseau supportant favorise l'insertion et la stabilité alors qu'un réseau composé majoritairement d'acteurs inhibiteurs agit comme blocage à la mise en mouvement dans les transitions.

### **9.1. Lecture d'état : Portrait des réseaux sociaux**

Les réseaux des jeunes comptent en moyenne seize personnes, dont en moyenne quatre sont considérées par les jeunes comme importantes. Les réseaux sont composés en moyenne de 22% de membres de la famille, de 61% d'amis (incluant les conjoints), de 10% d'intervenants et de 7% d'autres personnes (collègues, connaissances, voisins, etc.). Ces proportions ne varient pas de façon significative en fonction du sexe des jeunes, de leur âge ou de leur région de provenance.

Les réseaux sont non seulement majoritairement composés d'amis, mais également d'amis homophiles, c'est-à-dire de même âge et même sexe, et c'est d'autant plus vrai pour les garçons, pour qui 36% de leur réseau (excluant la famille et les intervenants) sont des garçons dans la même tranche d'âge. Les filles, quant à elles, ne comptent que 22% d'amies homophiles selon le sexe et l'âge. L'homophilie par sexe est plus présente encore, et implique 50% des amis des filles et 70% des amis des gars.

Les parents sont présents dans les réseaux des jeunes dans seulement 57% des cas, et la majorité du temps, il ne s'agit que d'un seul des deux parents, principalement la mère. Les deux parents sont présents dans les réseaux des jeunes dans 13% des cas. Lorsqu'ils sont nommés par le jeune comme faisant partie du réseau, ils sont considérés comme importants dans pratiquement tous les cas. L'intervenant PQJ lui est mentionné comme membre du réseau par 65% des jeunes et 37% des jeunes le considèrent important.

Toutefois, ces mesures statiques des réseaux sociaux ne semblent pas suffisantes pour bien saisir la manière dont le réseau agit sur l'insertion dans les différentes transitions. Les acteurs du réseau, n'ont pas tous un impact de même nature, et n'influencent pas le jeune dans une même mesure non plus. Tous les acteurs ne se valent pas et leur nombre n'est pas nécessairement révélateur de soutien et encore moins de la positivité de ces soutiens.

Afin de comprendre la dynamique des réseaux, plusieurs variables descriptives ont été créées pour chacun des deux temps de mesure, à partir des données qualitatives et quantitatives recueillies sur les réseaux des jeunes participants au PQJ.

*La nature prédominante du réseau* : Le réseau peut être un réseau criminel, un réseau centré sur la famille, un réseau centré sur le conjoint, un réseau institutionnel, un réseau d'amis, un réseau diversifié ou une absence de réseau. La nature prédominante n'exclut pas la présence d'autres acteurs qui n'appartiennent pas à la catégorie principale. Un jeune dont le réseau est essentiellement centré sur sa famille peut tout de même avoir quelques amis dans son réseau social et ceux-ci peuvent même jouer un rôle capital. Le

Tableau 23 montre la nature prédominante des réseaux sociaux des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure.

**Tableau 23. Nature prédominante du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure**

Nature du réseau social	T6	T7
Réseau de consommation / criminel /gang de rue	32 (43,2%)	24 (32,9%)
Réseau centré sur la famille et/ou belle-famille et/ou famille large	8 (10,8%)	14 (19,2%)
Réseau centré sur le conjoint	8 (10,8%)	9 (12,3%)
Réseau diversifié (amis, famille, famille large, collègues, connaissances, etc)	11 (14,9%)	6 (8,2%)
Réseau d'amis (excluant les réseaux de consommation et réseau criminel)	9 (12,2%)	10 (13,7%)
Réseau institutionnel (intervenants, ressources, famille d'accueil)	3 (4,1%)	6 (8,2%)
Isolé (absence de réseau ou réseau très limité)	3 (4,1%)	4 (5,5%)
Total	74 (100%)	73 (100%)

Valeurs manquantes : T6 n=6 (7,5%); T7 n=7 (8,75%)

Au T6, près de la moitié des jeunes (n=32) ont un réseau social foncièrement inhibiteur, principalement composé d'amis avec qui ils consomment des drogues ou commettent des crimes, voire un réseau criminel structuré. Au T7, ce n'est que le tiers des jeunes qui sont toujours insérés dans un tel réseau (n=24). Au T7, environ 14% des jeunes sont très isolés ou alors uniquement entourés d'intervenants et de ressources d'aide (8% au T6). Les réseaux sociaux au T7 sont également moins diversifiés qu'au T6 et davantage centrés sur la famille.

*L'étendue du réseau:* En terme d'ampleur, le réseau peut être étendu, limité ou de taille inconnue. La codification de cette variable est basée sur les données quantitatives (questionnaire réseau), mais nuancée par les données qualitatives (entrevue avec les jeunes et entrevue de suivi), en termes de soutiens que les acteurs du réseau fournissent

aux jeunes. Somme toute, l'étendue du réseau tel qu'identifiée ici demeure fortement liée au nombre de membres dans le réseau recensés par les jeunes. Les réseaux limités comptent en moyenne 13 membres alors que les réseaux étendus en comptent en moyenne 23 ( $\hat{\eta}$ ; ,740  $\rho < ,001$ ). Le Tableau 24 montre l'étendue des réseaux sociaux des jeunes pour les deux temps de mesure.

**Tableau 24. Étendue du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure**

Étendue du réseau social	T6	T7
Limité	45 (59,2%)	45 (62,5%)
Étendu	21 (27,6%)	19 (26,4%)
Inconnu	10 (13,2%)	8 (11,1%)
Total	76 (100%)	72 (100%)

Valeurs manquantes : T6 n=4 (5%); T7 n=8 (10%)

Pour la majorité des jeunes, leur réseau social est plutôt limité aux deux temps de mesure. Seul le quart d'entre eux ont des réseaux sociaux plutôt étendus. La taille des réseaux est relativement similaire entre les deux temps de mesure et la taille du réseau au T6 est fortement liée à la taille du réseau au T7 ( $V$  : ,888  $\rho < ,001$ ). Effectivement, l'étendue du réseau n'a changé d'une vague à l'autre que pour cinq jeunes, et la tendance est à s'isoler davantage au T7. L'isolement social n'est par contre pas nécessairement préjudiciable à l'insertion, notamment dans les cas où c'est le réseau criminel qui est abandonné.

*L'impact général du réseau* : Le réseau peut avoir un effet inhibiteur, supportant, neutre ou inconnu sur l'insertion du jeune dans les différentes sphères d'insertion. L'effet général du réseau n'exclut pas que certains acteurs puissent avoir un effet tout autre sur l'insertion du jeune et même qu'un seul acteur puisse avoir assez d'influence pour que l'impact généralisé du réseau soit atténué, voire annihilé simplement par l'effet de cet acteur. Le Tableau 25 montre l'impact des réseaux sociaux des jeunes sur leur insertion pour les deux temps de mesure.



**Tableau 25. Impact du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure**

<b>Impact du réseau social</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>
Inhibiteur	33 (45,2%)	30 (41,7%)
Neutre/inconnu	24 (32,9%)	14 (19,4%)
Supportant	16 (21,9%)	28 (38,9%)
Total	73 (100%)	72 (100%)

Valeurs manquantes : T6 n=7 (8,75%); T7 n=8 (10%)

À première vue, l'impact des réseaux semble sensiblement le même pour les deux temps de mesure, majoritairement inhibiteurs, et on observe une tendance des réseaux à impact neutre à devenir davantage supportants au T7.

La taille du réseau et son impact ne sont pas liés. Un réseau limité n'est pas davantage inhibiteur qu'un réseau étendu, et un réseau étendu n'est pas plus supportant qu'un réseau plus limité.

*L'acteur principal du réseau:* La personne ayant le plus d'influence sur le jeune, quelle qu'elle soit, a été identifiée. Cet acteur peut être un parent, un ami, un conjoint, un intervenant, mais il peut aussi être un agent non relationnel comme la drogue, la délinquance ou des troubles mentaux. Par exemple, pour certains, leur consommation prend énormément de la place dans leur vie et détermine leurs actions dans l'ensemble des trois axes d'intervention et supplante l'effet de toute personne présente dans le réseau, c'est pourquoi cette consommation est considérée comme l'acteur principal du réseau. Le Tableau 26 montre qui est l'acteur principal des réseaux des jeunes pour les deux temps de mesure.

**Tableau 26. Acteur principal du réseau social des jeunes participants au PQJ pour les deux temps de mesure**

<b>Acteur principal</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>
Intervenant PQJ	26 (35,6%)	12 (17,1%)
Conjoint (e)	11 (15,1%)	17 (24,3%)
Parents (Père, mère ou les deux)	15 (20,5%)	17 (24,3%)
Autres Intervenants (TS, ICJ, FA, etc)	3 (4,1%)	-
Drogue/Crime/Santé mentale	11 (15,1%)	15 (21,4%)
Autre membres de la famille (BM/BP, GM/GP, O/T, F/S)	6 (8,2%)	5 (7,1%)
Autres (amis, voisins)	1 (1,4%)	4 (5,7%)
Total	73 (100%)	70 (100%)

Valeurs manquantes : T6 n=7 (8,75%); T7 n=10 (12,5%)

Les acteurs les plus importants dans le réseau des jeunes au T6 sont les intervenants (40%) et particulièrement l'intervenant PQJ (36%), suivi des parents des jeunes (20% au T6 et 24% au T7). Les conjoint(e)s sont également important(e)s dans le réseau des jeunes, et encore davantage au T7, tout comme les agents non relationnels, tels la délinquance, la drogue ou les troubles mentaux.

*L'impact de l'acteur principal* : L'acteur principal, peut avoir un effet inhibiteur, vecteur, passeur, neutre ou inconnu sur l'insertion du jeune. Cet impact peut différer de l'impact général du réseau et peut parfois la supplanter ou encore être annulé par l'effet trop fort du réseau. Le Tableau 27 montre l'impact de l'acteur principal des réseaux des jeunes pour les deux temps de mesure.

**Tableau 27. Impact de l'acteur principal du réseau social des jeunes participants au PQJ sur leur insertion pour les deux temps de mesure**

<b>Impact de l'acteur principal</b>	<b>T6</b>	<b>T7</b>
Inhibiteur	20 (27,4%)	23 (32,9%)
Vecteur	45 (61,6%)	38 (54,3%)
Neutre	6 (8,2%)	6 (18,6%)
Passeur	2 (2,7%)	3 (4,3%)
Total	73 (100%)	70 (100%)

Valeurs manquantes : T6 n=7 (8,75%); T7 n=10 (12,5%)

L'acteur principal du réseau des jeunes est majoritairement vecteur d'insertion, mais reste tout de même inhibiteur dans près du tiers des cas. Les intervenants sont toujours vecteurs d'insertion ou passeurs vers d'autres ressources d'aide, alors que les agents non relationnels (drogue, crime, troubles mentaux) sont toujours inhibiteurs de l'insertion. Les conjoint(e)s et les parents ont un effet tantôt vecteur, tantôt inhibiteur (tableau non présenté).

Les réseaux de filles et ceux des garçons sont statistiquement similaires en termes de nature, d'étendue et d'impact, ainsi qu'en termes d'acteur principal et de son impact. Bien qu'il existe des distinctions entre les sexes au plan des relations, la structure du réseau n'est pas différente selon les sexes.

## 9.2. Trajectoire d'insertion et réseaux sociaux

La trajectoire des jeunes au terme au T7 est fortement liée à l'impact général du réseau social des jeunes au T7. Comme le montre le Tableau 28, la presque totalité des jeunes qui a un réseau supportant au T7 (27 sur 28) se situe en errance constructive, alors que la presque totalité des jeunes en errance vulnérabilisante (27 sur 28) a un réseau dont l'action est inhibitrice, neutre ou inconnue.

**Tableau 28. Répartition des jeunes selon l'impact de leur réseau social au T2 et leur trajectoire d'insertion**

Impact du réseau T7	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Inhibiteur	21 75,0%	6 14,6%	27 39,1%
Neutre/ inconnu	6 21,4%	8 19,5%	14 20,3%
Supportant	1 3,6%	27 65,9%	28 40,6%
Total	28 100%	41 100%	69 100%

V=,675  $\rho < ,000$ , Valeurs manquantes =11 (13,75%)

La trajectoire des jeunes vers l'insertion est non seulement liée à l'impact général du réseau, mais également à la nature du réseau. Le Tableau 29 montre que les jeunes insérés dans des réseaux criminels ou de consommation ainsi que les jeunes isolés socialement se retrouvent significativement plus souvent en trajectoire vulnérabilisante que les autres. Il est à noter que la nature du réseau et son impact sont également très liés, tant au T6 qu'au T7 (T6 : V=,698  $\rho < ,001$ ; T7 : V=,633  $\rho < ,001$ ).

**Tableau 29. Répartition des jeunes selon la nature de leur réseau social au T7 et leur trajectoire d'insertion**

Nature du réseau T7	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Réseau criminel / consommation	16 72,7%	6 27,3%	22 100%
Centré sur la famille	4 26,7%	11 73,3%	15 100%
Centré sur le conjoint	2 22,2%	7 77,8%	9 100%
Diversifié	-	6 100,0%	6 100%
Réseaux d'amis	2 25,0%	6 75,0%	8 100%
Institutionnels	1 16,7%	5 83,3%	6 100%
Isolé	3 75,0%	1 25,0%	4 100%
Total	28 40%	42 60%	70 100%

V=,538  $p < 0,1$ , Valeurs manquantes = 10 (12,5%)

### 9.3. Lecture des processus : Modification des réseaux sociaux

En termes de nombre de membres dans les réseaux sociaux des jeunes, les réseaux sont similaires au deux temps de mesure, soit en moyenne 16 personnes au T6 et 17 au T7. Par contre, plusieurs personnes ne sont plus dans le réseau au T7 et sont remplacés par de nouveaux arrivants.

La stabilité du réseau a donc été calculée sous forme de pourcentage. Le pourcentage de stabilité des réseaux est le nombre d'*alters* qui se retrouvent dans les deux vagues, divisé par le nombre total d'*alters* différents dans les deux vagues. Un pourcentage de stabilité de 100% représente un réseau identique pour les deux vagues et un pourcentage de stabilité du réseau de 0% signifie qu'aucun des membres du réseau ne se retrouve dans les deux vagues.

En moyenne, le réseau est stable à 61%, c'est-à-dire que parmi l'ensemble des *alters* nommés par un jeune comme faisant partie de son réseau pour chacune des deux vagues, il y a 61% des membres qui se retrouvent dans le réseau aux deux temps de mesure. Il y a donc 39% de variation dans les réseaux en moyenne entre les deux temps de mesure. Parmi ces *alters* qui ne sont présents qu'à une seule des deux vagues, un peu plus de la moitié (54%) sont des *alters* signalés au T6, mais qui ne font plus partie du réseau au T7, alors que les 46% autres sont des nouveaux membres dans le réseau.

La stabilité du réseau ne varie pas selon le sexe du jeune, l'âge, la région ou l'intervenant. La stabilité du réseau ne varie pas non plus en fonction de la proportion de filles ou de garçons, ni de membres de la famille dans le réseau, mais selon la proportion de membres jugés intimes par le jeune. Plus la proportion de membres intimes est importante au T6, plus le réseau sera stable entre les deux temps de mesure ( $r=.430$   $p<.05$ ). La stabilité des réseaux ne varie pas non plus selon l'ampleur du réseau : les plus petits réseaux ne sont pas plus stables que les plus grands.

De manière générale, les membres qui quittent les réseaux sont des intervenants et des connaissances, ceux qui sont présents aux deux vagues sont surtout les membres de la famille, alors que ceux qui s'ajoutent sont davantage des amis, rencontrés en contexte de travail ou par l'entremise d'amis ou d'un conjoint déjà présent dans le réseau.

Encore une fois, cette variation chiffrée des réseaux sociaux ne renseigne pas quant à l'impact des modifications dans le réseau sur l'insertion dans les transitions. À partir des codifications des réseaux sociaux précédemment présentées (nature prédominante du réseau, impact du réseau, étendue, etc.), les modifications dans la nature ou l'impact des réseaux sociaux entre le T6 et le T7 ont été identifiées. Les données disponibles ont permis d'identifier les modifications dans les réseaux pour 69 des 80 jeunes participants au PQJ. Ces changements sont de trois ordres principaux, qui impliquent chacun plusieurs formes de changements :

### 1. L'amélioration du réseau social (n=23):

- *Vers un réseau plus supportant* : Apparition de nouveaux acteurs supportants, ou maintien des acteurs présents, neutres ou inhibiteurs, qui deviennent supportants.
- *Vers un réseau moins inhibiteur* : Disparition d'acteurs inhibiteurs, où leur présence demeure mais leur impact inhibiteur est atténué ou dissipé.
- *Vers un réseau moins limité* : Nouveaux acteurs dans le réseau, impact neutre ou inconnu, alors que le jeune était isolé socialement au T6.

### 2. La détérioration du réseau social (n=15) :

- *Vers un réseau moins supportant* : Disparition d'acteurs supportants ou maintien de la présence de ces acteurs, mais l'action vectrice est plus limitée qu'au T6.
- *Vers un réseau plus inhibiteur* : Apparition d'acteurs inhibiteurs ou acteurs présents dont l'influence devient inhibitrice au T7.

### 3. La stabilité du réseau social (n=31) :

- *Stabilité* : Aucune modification notable dans le réseau social.
- *Vers un réseau à dynamique similaire mais à composition différente*: La dynamique du réseau demeure la même, mais certains acteurs ont changé, sans que ceci n'ait d'impact majeur sur l'insertion du jeune.

Les réseaux des garçons sont plus stables que ceux des filles, 65% des réseaux des garçons sont similaires au deux temps de mesure, comparativement à 25% de ceux des filles. Les réseaux des garçons représentent 71% des réseaux stables entre les deux prises de mesure. Les réseaux des filles sont donc plus fluctuants, ils s'améliorent davantage (46% contre 21%), mais ils se dégradent aussi davantage (29% contre 15%) ( $V=,392$   $p<,005$ ).

Le Tableau 30 montre que les modifications apportées aux réseaux sociaux sont fortement liées à la trajectoire des jeunes au terme du T7. Trois principaux constats s'en dégagent :

1. Tous les jeunes dont le réseau s'est amélioré sont insérés dans une trajectoire constructive à la fin du T7;
2. La plupart des jeunes dont le réseau s'est détérioré entre les deux prises de mesure (80%) se situent en errance vulnérabilisante à la fin du T7;
3. Les jeunes dont le réseau est demeuré stable entre les deux temps de mesure se répartissent également entre les trajectoires constructives et vulnérabilisantes.

**Tableau 30. Répartition des jeunes du PQJ en fonction de la modification des réseaux sociaux entre le T6 et le T7 et leur trajectoire d'insertion**

Modification du réseau	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Dégradation du réseau	13 86,7%	3 13,3%	15 100%
Stabilité du réseau	16 51,6%	15 48,4%	31 100%
Amélioration du réseau	-	23 100%	23 100%
Total	29 42%	40 58%	69 100%

V=,661  $\rho$ =,000, Valeurs manquantes =11 (13,75%)

### 9.3.1. Les réseaux qui s'améliorent (n=23)

Le tiers de jeunes participants au PQJ ont connu une amélioration notable de leur réseau social au cours de l'intervention et tous ces jeunes s'insèrent au T7 dans une trajectoire constructive. Les principaux changements positifs apportés aux réseaux sociaux sont de quatre ordres :

1. L'abandon des amis nuisibles (consommation, criminalité, prostitution);
2. Changement lié au conjoint(e) : une nouvelle relation très vectrice qui apparaît au T7, une relation inhibitrice qui disparaît au T7, ou encore une relation inhibitrice qui se modifie et devient vectrice au T7;
3. L'implication positive de la famille, de la famille large ou de la belle-famille dans la vie du jeune;



4. L'apparition d'un réseau : un jeune très isolé au T6 qui a désormais du support au T7.

Dans la majorité des cas, plus d'un changement dans le réseau s'est opéré et ces modifications sont souvent intimement liées. L'exemple par excellence du réseau qui se modifie en profondeur se retrouve dans les cas des jeunes filles enceintes ou mères. Le cas typique est la jeune qui, lorsqu'elle se retrouve enceinte, en vient à s'éloigner de son réseau d'amis nuisibles pour le bien-être de l'enfant. La relation avec le conjoint se consolide positivement et il supporte la jeune dans sa grossesse et favorise la stabilité résidentielle. La famille et/ou la belle-famille se mobilise autour du projet parental et supporte le couple matériellement, financièrement et affectivement. Il y a même des cas où, en plus de toutes ces modifications, la jeune s'insère activement et positivement dans les ressources de la communauté afin d'obtenir un support supplémentaire pour mener à bien son projet de maternité, elle participe par exemple au programme de nutrition OLO du CLSC ou encore à des ateliers pour développer ses habiletés parentales. Elle en vient même parfois à rencontrer de nouveaux amis positifs (aux cours prénataux ou aux cours de natation pour femmes enceintes par exemple). Dans de tels cas, le relais communautaire est une initiative d'IPQJ. C'est aussi souvent lui qui réunit la famille, la belle-famille et le conjoint autour du projet maternel.

Lorsque le réseau change, sa nature et son impact subissent également des modifications. Sur les 23 réseaux qui se sont positivement améliorés, 14 ont changé de nature prédominante, soit neuf réseaux qui au T6 était des réseaux criminels ou de consommation qui ne le sont plus au T7, et cinq qui se sont centrés sur la famille au T7 et qui étaient des réseaux institutionnels ou d'amis plus ou moins supportant au T6. L'impact général du réseau s'est également amélioré. Le Tableau 31 montre que pour la majorité des réseaux améliorés (65%), l'impact général du réseau s'est amélioré, dont 14 sont devenus supportant alors qu'ils ne l'étaient pas au T6. L'impact du réseau est resté le même pour les huit autres jeunes, dont la moitié était déjà supportant au T6.

**Tableau 31. Modification de l'impact des réseaux qui se sont améliorés entre les deux prises de mesure**

Impact du réseau T6	Impact du réseau T7			Total
	Inhibiteur	Neutre	Supportant	
Inhibiteur	3 25,0%	1 8,3%	8 66,7%	12 100%
Neutre	-	1 14,3%	6 85,7%	7 100%
Supportant	-	-	4 100%	4 100%
Total	3 13,0%	2 8,7%	18 78,3%	23 100%

### 9.3.2. Les réseaux qui se détériorent (n=15)

La majorité des jeunes dont le réseau s'est détérioré entre les deux prises de mesure se situe dans une trajectoire vulnérabilisante (n=13), deux jeunes se situent tout de même en trajectoire constructive malgré la dégradation de leur réseau social.

La nature des changements négatifs qui s'opèrent dans les réseaux sont sensiblement l'inverse des changements positifs et sont également de quatre ordres :

1. Changement lié aux amis : La présence de nouveaux amis nuisibles dans le réseau ou d'anciens amis nuisibles avec qui ils renouent les liens à leur sortie du centre jeunesse; la perte d'amis supportants en raison de divers changements (déménagement, changement d'emploi);
2. Changement lié au conjoint : l'apparition d'un conjoint fortement inhibiteur, ou encore la rupture d'une relation très vectrice et socialisante.
3. Changement lié à la famille : à la fin de la prise en charge, le retour chez un parent qui ne possède pas suffisamment d'habiletés parentales et nuit à la mise en mouvement du jeune ou encore la perte de support familiaux, comme la famille qui ne veut pas reprendre le jeune à sa sortie et il se retrouve sans ressource.
4. L'isolement : Un jeune qui s'isole au T7, qui perd ses supports, qui n'a pratiquement plus personne dans son réseau social.

*Trajectoires vulnérabilisantes (n=13)*

La dynamique la plus souvent retrouvée parmi ces jeunes est la dépendance vulnérabilisante (11/13), ce sont donc des jeunes qui entretiennent une relation de dépendance envers un ou des acteurs inhibiteurs importants qui agissent comme blocage de leur transition, souvent dans l'ensemble des sphères d'insertion. Ces jeunes pour qui l'action PQJ ne semble pas avoir été suffisante pour les maintenir dans l'errance constructive ne sont pas de ceux qui ont ignoré l'intervention et sont restés indépendants face à leur intervenant. Au contraire, la plupart de ces jeunes étaient très investis dans l'intervention au T6 et le sont demeurés au T7, souvent dans un mode de dépendance. Leur trajectoire vulnérabilisante, et dans la majorité des cas descendante, est due à leur dépendance envers certains acteurs très inhibiteurs que l'action PQJ n'arrive pas à contrer. Par exemple un conjoint très contrôlant et violent qui isole la jeune et l'empêche de contacter son intervenant, un gang de rue qui maintient la jeune captive et l'oblige à se prostituer, etc.

Parmi les 13 jeunes dont le réseau s'est dégradé et qui se situent dans une trajectoire vulnérabilisante, il n'y a qu'un jeune pour qui le réseau a un impact supportant. Son réseau s'est somme toute peu modifié, il est demeuré très centré sur la famille, seulement quelques amis ont disparu en raison d'un déménagement et de la perte de son emploi. Son maintien dans l'errance vulnérabilisante est dû à l'immobilisme du jeune, plutôt qu'en raison d'un réseau social foncièrement inhibiteur.

*Trajectoire constructive (n=2)*

Les jeunes dont les réseaux se dégradent au T7, mais qui parviennent tout de même à l'errance constructive, se retrouvent tous dans une dynamique de dépendance envers un acteur vecteur dans au moins une des sphères d'insertion. Les acteurs les plus significatifs de leur réseau au T6 sont des vecteurs forts. Au T7, d'autres acteurs inhibiteurs entrent dans le réseau, sans nécessairement prendre leur place, les acteurs vecteurs ne sortent pas du réseau et leur action positive demeure importante, ce qui permet aux jeunes de

demeurer en errance constructive malgré l'influence négative de certains acteurs. Ces deux jeunes se maintiennent en errance constructive au T7 parce qu'ils sont stables en emploi et en logement. Ils s'y maintiennent grâce à une dynamique de dépendance constructive entretenue envers leurs principaux supports, soit leurs parents ou tuteurs, notamment dans la sphère du logement.

### 9.3.3. Les réseaux stables (n=31)

Les réseaux considérés comme étant stables entre les deux temps de mesure peuvent avoir tout de même connu quelques changements mineurs, par exemple, la composition du réseau peut s'être partiellement modifiée, mais la dynamique générale est restée la même, ou encore la dynamique relationnelle avec certains acteurs s'est modifiée, mais l'effet global du réseau demeure similaire.

Parmi les jeunes dont le réseau est relativement stable, en termes de composition et/ou d'influence, la relation est très forte entre l'impact général du réseau sur les sphères d'insertion au T7 et la trajectoire des jeunes. Le Tableau 32 montre qu'aucun jeune en trajectoire vulnérabilisante n'a de réseau supportant et qu'un seul jeune en trajectoire constructive a un réseau majoritairement inhibiteur.

**Tableau 32. Répartition des jeunes dont le réseau est stable, selon l'impact du réseau au T7 et la trajectoire des jeunes**

Impact du réseau au T7	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Inhibiteur	13 92,9%	1 7,1%	14 100%
Neutre	3 37,5%	5 62,5%	8 100%
Supportant	-	9 100%	9 100%
Total	16 51,6%	15 48,4%	31 100%

V= ,799 p=,000

*Trajectoires vulnérabilisantes (n=16)*

Les jeunes dont le réseau social est stable entre les deux prises de mesure et qui se situent en errance vulnérabilisante au terme de l'intervention PQJ ont des réseaux particulièrement inhibiteurs. La nature prédominante des réseaux de contacts est un réseau criminel ou de consommation pour 13 des 16 jeunes concernés. Si l'on considère la sévérité du profil des jeunes au début de l'intervention, tous les jeunes ont eu des comportements délinquants, et pour neuf d'entre eux, la délinquance est jugée sévère. Tous les jeunes consomment de la drogue ou de l'alcool, et pour neuf d'entre eux la consommation est considérée sévère. De plus, le quart d'entre eux sont insérés dans des réseaux de prostitution/proxénétisme plus ou moins structurés.

Parmi ces jeunes, on retrouve 8 des 12 jeunes à trajectoire stable et vulnérabilisante, soit la trajectoire typique des jeunes au profil délinquant, insérés dans un réseau criminel et pour qui l'action du PQJ n'a peu ou pas d'impact. Ils n'ont pratiquement que des acteurs ou des agents non relationnels inhibiteurs dans leur réseau, avec qui ils entretiennent une dynamique relationnelle de dépendance ou sont dans une dynamique générale d'indépendance par rapport à l'ensemble de leur réseau, particulièrement par rapport à leur intervenant PQJ. Au T7, seulement 3 jeunes ont pour acteur le plus important de leur réseau un acteur vecteur d'insertion (2 IPQJ et 1 parent). Ces trois jeunes ont toutefois des acteurs fortement inhibiteurs qui supplantent l'effet vecteur des autres acteurs (un conjoint violent, un réseau criminel, un parent inapte à s'occuper de son enfant), cela couplé à la consommation, à la délinquance ou à des problèmes de santé mentale. Ils avaient un mauvais réseau au T6 et ils l'ont conservé au T7.

*Trajectoire constructive (n=15)*

Les jeunes dont le réseau social est stable entre les deux prises de mesure et qui se situent en errance constructive au terme de l'intervention PQJ ont des réseaux relativement supportants. En plus d'avoir des acteurs vecteurs forts dans leur réseau, ils ont également moins d'agents non relationnels inhibiteurs que les jeunes dont les réseaux sont stables, mais qui se situent en errance vulnérabilisante au terme du T7. En considérant la sévérité

du profil à leur entrée dans le programme, la moitié d'entre eux ne consomme pas ou ne fait pas de délinquance, aucun n'a une consommation considérée sévère et seulement deux d'entre eux ont eu des comportements délinquants jugés sévères.

L'impact du réseau social a une grande influence sur la trajectoire qu'emprunteront les jeunes. Le soutien de personnes vectrices semble d'autant plus essentiel lorsqu'il y a présence d'acteur inhibiteur dans le réseau personnel du jeune. L'action PQJ ne semble pas suffisante pour agir sur la trajectoire d'un jeune et la présence d'autre soutien est indispensable. Toutefois, l'action PQJ a réussi dans plusieurs cas à faire prendre conscience aux jeunes que leur réseau leur nuit ou qu'ils doivent s'entourer de personnes supportantes s'ils veulent atteindre leurs objectifs. La modification est alors amorcée et les intervenants sont présents pour épauler et conseiller les jeunes dans cette tâche complexe et parfois déchirante de modifier son entourage, même si c'est pour le mieux.

#### **9.4. Comparaison des réseaux sociaux des participants du PQJ avec ceux du groupe de référence**

Les réseaux sociaux des 26 jeunes du groupe de référence ont été codés de façon similaire à ceux des jeunes du groupe expérimental. L'identification de la modification des réseaux n'a pu être réalisée que pour les 15 jeunes du groupe de référence pour lesquels des données sont disponibles après la fin de la prise en charge par les centres jeunesse. Le principal obstacle rencontré lors du codage des variables du réseau pour le groupe de référence, outre le faible nombre de participants, est le fait qu'il n'existe que le point de vue du jeune lui-même. Très peu sont enclins à révéler la nature inhibitrice de leur réseau, ou encore ils ne la reconnaissent tout simplement pas. Ces limites ont été prises en compte lors de l'analyse des résultats.

##### **9.4.1. Portait des réseaux sociaux des jeunes du groupe de référence**

Les réseaux des jeunes du groupe de référence comptent en moyenne 18 personnes, soit sensiblement le même nombre que pour les jeunes du PQJ. La composition des réseaux est similaire en termes de proportion de membre de la famille (22%) et de personnes

considérées importantes (33%). Ils ont par contre une proportion d'amis légèrement plus élevée (72% vs 61%), mais essentiellement parce qu'ils ont moins d'intervenants dans leur réseau (4,5% vs 10%), les intervenants PQJ sont effectivement très présents dans les réseaux des jeunes du PQJ. Les jeunes du groupe de référence ont moins souvent de parents présents dans le réseau que les jeunes du PQJ (47% vs 57%), mais ils ont plus souvent les deux parents (27% vs 13%).

De manière générale, les réseaux sociaux du groupe expérimental et du groupe de référence sont relativement similaires en termes de composition, mais ils le sont également en termes de nature, d'étendue et d'influence. Il existe tout de même quelques différences, notamment au plan de la nature prédominante des réseaux. Le Tableau 33 présente la nature prédominante des réseaux des jeunes du groupe de référence et des jeunes du groupe PQJ au T6.

**Tableau 33. Nature prédominante des réseaux des jeunes participants au PQJ et des jeunes du groupe de référence au T6**

Nature du réseau T6	Échantillon		Total
	PQJ	Groupe de référence	
Réseau criminel / de consommation	32 43,2%	4 15,4%	36 36,0%
Réseau centré sur la famille/ famille large	7 9,5%	4 15,4%	11 11,0%
Réseau centré sur le conjoint	8 10,8%	-	8 8,0%
Réseau diversifié	11 14,9%	-	11 11,0%
Réseaux d'amis	10 13,5%	10 38,5%	20 20,0%
Réseau institutionnel	3 4,1%	3 11,5%	6 6,0%
Isolé	3 4,1%	5 19,2%	8 8,0%
Total	74 100%	26 100%	100 100%

V=,498  $p < ,000$ , Valeurs manquantes : PQJ=6 (7,5%)

Au T6, les jeunes du PQJ sont davantage insérés dans des réseaux criminels et de consommation que les jeunes du groupe de référence. Une des principales différences se situe parmi les jeunes dont le réseau est essentiellement composé d'amis (réseaux d'amis et réseau criminel ou de consommation). Les jeunes participants au PQJ sont proportionnellement plus nombreux à avoir des réseaux d'amis foncièrement inhibiteurs (drogue et crime) (43% contre 15%), alors que les jeunes du groupe de référence ont davantage de réseaux d'amis non nécessairement inhibiteurs (réseau d'amis) (39% vs 14%). Le point de vue des intervenants étant manquant concernant les jeunes du groupe de référence, il est possible que la différence entre les deux groupes soit moindre en réalité et que certains réseaux d'amis des jeunes du groupe de référence soient des réseaux de consommation et/ou de criminalité. En effet, parmi les jeunes dont la nature prédominante du réseau est les amis (excluant les réseaux de consommation et de crimes) tous les jeunes du groupe de référence consomment et 90% ont commis des délits (sur n=10), alors que parmi les jeunes du PQJ, 70% n'ont pas commis de crimes et 50% ne consomment pas (sur n=10).

Au T6, les jeunes du groupe de référence sont plus isolés socialement que les jeunes du PQJ. D'une part, près de 20% (n=5) des jeunes du groupe de référence sont considérés comme isolés socialement contre 4% des jeunes du PQJ (n=3). D'autre part, 15% (n=11) des jeunes du PQJ ont un réseau considéré comme diversifié et fonctionnel comparativement à aucun jeune du groupe de référence. Il n'y a pas de différence dans le nombre moyen de membres dans le réseau entre les deux groupes, mais le groupe de référence compte davantage de très petits réseaux que le groupe expérimental (six jeunes du groupe de référence ont des réseaux de cinq *alters* ou moins). Lors de l'entrevue au T6, l'intervention PQJ avait débuté depuis près de deux ans, un certain travail sur le réseau avait sans doute été effectué, comparativement aux jeunes du groupe de référence qui n'ont pas fait l'objet d'intervention directement liée au réseau. Cela pourrait expliquer pourquoi les jeunes du PQJ sont plus nombreux à s'être davantage entourés d'acteurs supportants. Sortir les jeunes de l'isolement est un objectif du PQJ qui semble partiellement atteint, et ce dès le T6.



Certains jeunes du PQJ ont des réseaux centrés sur le conjoint, comparativement aux jeunes du groupe de référence pour qui ce n'est jamais le cas. Ce type de réseau est davantage lié à une dynamique féminine (5 sur 8) et il n'y a que très peu de filles dans le groupe de référence. De plus, la plupart des jeunes du groupe de référence étaient toujours placés en centre de réadaptation au T6, alors que plusieurs jeunes du PQJ étaient déjà sortis lors de l'entrevue au T6. On peut croire que le centre de réadaptation n'est pas un endroit propice pour développer une relation amoureuse suffisamment sérieuse et engageante pour que le réseau social d'une personne soit centré sur cette autre personne. En effet, parmi les huit jeunes du PQJ dont le réseau est centré sur le conjoint au T6, la majorité ne réside pas dans une ressource d'hébergement des centres jeunesse.

#### **9.4.2. Un intervenant comme acteur principal du réseau**

Plus du tiers des jeunes (38,4%), peu importe le groupe auxquels ils appartiennent, ont un intervenant, de quelque nature qu'il soit, comme acteur principal dans leur réseau au T6. À l'exception d'IPQJ, les intervenants mentionnés sont les éducateurs de centre jeunesse, les familles d'accueil, les travailleurs sociaux et les intervenants en toxicomanie.

L'intervenant PQJ est l'acteur principal du réseau de 26 jeunes (36%), alors qu'une proportion similaire de jeunes du groupe de référence (35%; n=9) ont un autre intervenant comme acteur principal dans le réseau. Les intervenants semblent combler une sorte de vide relationnel que vivent les jeunes, ils semblent en avoir « besoin » dans des proportions similaires peu importe le groupe d'appartenance, mais le support reçu par les intervenants n'est qualitativement et quantitativement pas le même qu'il s'agisse d'un IPQJ ou d'un ICJ (continuité, intensité, attachement, stabilité etc.). Parmi l'ensemble des jeunes qui ont un intervenant comme principal acteur dans le réseau au T6, les jeunes du PQJ se retrouvent davantage dans une trajectoire constructive au T7 que les jeunes du groupe de référence (60% vs 25%). La pérennité de la relation d'aide post-majorité serait donc un facteur de réussite, parmi d'autres, de l'insertion sociale. Bien que le support institutionnel nécessaire soit effectivement dispensé lorsque les jeunes reçoivent les

services réguliers des centres jeunesse, il ne semble pas suffisant pour insérer les jeunes dans un projet de vie constructif s'il ne perdure pas au-delà de la prise en charge institutionnelle.

#### 9.4.3. Lecture comparative des processus : Modification des réseaux sociaux

La comparaison des modifications apportées aux réseaux sociaux des jeunes entre les deux prises de mesure ne montre aucune différence entre les jeunes du groupe expérimental et ceux du groupe de référence quant au fait que leurs réseaux aient changé ou non entre le T6 et le T7, et quant à la nature du changement (amélioration ou détérioration). Le Tableau 34 montre bien l'absence de différence entre les deux groupes.

**Tableau 34. Répartition des modifications des réseaux sociaux selon le groupe d'appartenance des jeunes**

Modification des réseaux	Groupe d'appartenance		Total
	PQJ	Groupe référence	
Dégradation du réseau	15 21,7%	3 20,0%	18 21,4%
Stabilité du réseau	31 44,9%	7 46,7%	38 45,2%
Amélioration du réseau	23 33,3%	5 33,3%	28 33,3%
Total	69 100%	15 100%	84 100%

Valeurs manquantes : PQJ =11 (13,75%); Référence =11 (42,3%)

Le Tableau 35 montre également que la nature des modifications des réseaux pour le groupe de référence est liée à la trajectoire des jeunes dans le même sens que pour le groupe expérimental (Voir Tableau 8). De manière générale, les jeunes dont le réseau s'améliore se situent en errance constructive et ceux dont le réseau se dégrade se situent en errance vulnérabilisante à la fin du T7.

**Tableau 35. Répartition des modifications des réseaux sociaux des jeunes du groupe de référence selon la trajectoire d'insertion**

Modification du réseau	Trajectoire		Total
	Vulnérabilisante	Constructive	
Dégradation du réseau	3 100%	-	3 100%
Stabilité du réseau	2 28,6%	5 71,4%	7 100%
Amélioration du réseau	1 20,0%	4 80,0%	5 100%
Total	6 40,0%	9 60,0%	15 100%

$V=,617$   $\rho=,057$

Bien que les réseaux des jeunes des deux groupes soient relativement similaires au T6 et qu'ils se modifient dans des proportions également similaires au T7, on ne peut conclure que l'action réseau de PQJ n'est pas efficace. Les dynamiques de modification des réseaux sont différents entre les deux groupes, et majoritairement plus profond et plus globaux dans le cas des jeunes du PQJ.

### **Les réseaux qui s'améliorent**

Parmi les réseaux qui se sont améliorés entre le T6 et le T7, ceux des jeunes du groupe expérimental se sont qualitativement plus améliorés que ceux du groupe de référence. Lorsque le réseau s'améliore dans le groupe de référence, il n'y qu'un seul mouvement positif, alors que pour les jeunes participants au PQJ il y en a plusieurs. Pour le groupe de référence, dans les quatre cas, le changement repose essentiellement sur l'entrée d'un acteur vecteur dans le réseau, en l'occurrence un conjoint, qui réussit à pallier en partie à l'effet néfaste des amis. Ces amis inhibiteurs (consommateurs et criminels) ne sortent pas pour autant du réseau, le désir de changement n'est pas nécessairement présent et la durée du changement est tributaire de la durée de la relation amoureuse. En fait, il ne s'agit probablement que d'une amélioration de surface : le jeune consacre moins de temps à ses amis tout simplement parce qu'il en consacre davantage à son conjoint.

Ces changements attribuables à la relation de couple (autre dans les cas de grossesses) ne sont pas similaires entre les deux groupes. Dans le groupe de référence, l'arrivée d'un(e) conjoint(e) vecteur est le seul changement notable dans le réseau, alors que pour les jeunes de PQJ, l'entrée d'une conjointe vectrice ou la sortie d'un conjoint inhibiteur du réseau est accompagné d'un autre changement. La sortie des conjoints inhibiteurs est en quelque sorte compensée par un acteur plus positif (une jeune se fait de nouveaux amis lors de nouvelles activités, une autre se rapproche de sa mère suite à sa rupture amoureuse). L'entrée d'une conjointe vectrice dans le réseau est aussi accompagnée d'autre mouvement (un jeune s'insère dans sa belle-famille et y trouve beaucoup de support, pour un autre la conjointe l'incite à couper réellement les ponts avec une mère très inhibitrice).

L'abandon des amis négatifs (sans situation conjugale ou de maternité) n'est pas apparu comme un élément ayant un impact sur la trajectoire des jeunes du groupe de référence, contrairement aux jeunes du groupe PQJ. Au sein de ce même groupe, on constate aussi l'entrée dans le réseau de membres supportants de la famille, et ces changements sont également assortis d'autres modifications positives du réseau.

Dans le cas des jeunes du PQJ, le mouvement vers un réseau plus supportant ou moins inhibiteur semble moins précaire, plus profond, moins dû au hasard. Certes motivé par l'urgence d'agir dans les cas de jeunes filles enceintes, pour lesquelles on constate les plus grands changements (rupture avec le réseau nuisible; entrée de nouveaux vecteurs forts dans le réseau; implication de la famille et de la belle-famille; mise en lien avec les organismes communautaires etc.), il n'en demeure pas moins que IPQJ est très impliqué dans ces démarches et que cette modification du réseau, en plus d'être tout à fait nécessaire, semble plus durable et plus profonde. De manière générale, la nature prédominante des réseaux qui se sont améliorés pour les jeunes du groupe de référence est restée la même et ils demeurent inhibiteurs, alors que pour les jeunes du PQJ la nature des réseaux se modifie. Parmi les réseaux qui se sont améliorés entre les deux vagues d'enquête, la proportion de réseaux criminels et de consommation des jeunes du PQJ

passage de 48% au T6 à 8% au T7, alors qu'elle est stable à 40% pour les jeunes du groupe de référence.

L'action des IPQJ vers la modification positive des réseaux est de plusieurs ordres. Outre favoriser la prise de conscience des jeunes sur le caractère inhibiteur de leurs réseaux de contacts, qui est le premier pas vers le changement, IPQJ travaille sur plusieurs autres points relatifs au réseau et à l'insertion sociale en général des jeunes. Travailler le rapport à soi et aux autres, à l'aide d'une approche davantage psychosociale dans un premier temps, a souvent été très bénéfique pour certains jeunes, d'autant plus que ce travail sur soi a parfois abouti à des changements majeurs dans l'attitude des jeunes, comme l'arrêt de la consommation ou de la délinquance, la prise en charge de la médication suite à l'acceptation de la maladie ou d'autres limitations, de meilleures habilités sociales, la motivation à se sortir d'une dynamique de victime et de dépendance, etc. Cela entraîne par le fait même une modification importante du réseau. La modification n'est pas due au hasard, mais bien motivée par une prise de conscience préalable au changement et initiée par l'action PQJ. De tels changements semblent ne pouvoir être acquis que par une relation d'aide plus intense et plus intime, qui sort du contexte institutionnel classique. De telles actions ont été tentées par les éducateurs de centre de réadaptation pour les jeunes du groupe de référence; elles n'ont certes pas toutes échouées, mais leurs retombées ne semblent pas avoir dépassé le stade de la prise de conscience ou de la modification des attitudes personnelles, elles ne se sont pas étendues à l'ensemble du réseau social.

L'action IPQJ sur l'insertion sociale est également structurée en termes de mise en lien avec les organismes de la communauté pour répondre aux besoins particuliers des jeunes, quels qu'ils soient. Les intervenants ont même confectionné un bottin des ressources avec la participation des jeunes participants. Cet outil tangible contient les références des organismes d'aide de la région concernée, tant pour l'hébergement, la nourriture, l'employabilité, la santé, l'aide psychosociale etc. Les jeunes du groupe de référence ont également reçu ce type d'aide par référence, mais presque uniquement dans la sphère de l'emploi. Au-delà de la référence, IPQJ en est souvent venu à accompagner le jeune dans

les ressources, rencontrer les responsables des programmes pour planifier l'intervention et en assurer la cohérence et la continuité. Il arrive même à coordonner les différentes ressources entre elles autour des besoins du jeune afin de favoriser son suivi au terme de l'intervention PQJ. Il travaille en concertation non seulement avec les différents intervenants impliqués, mais également avec des membres du réseau personnel des jeunes, notamment les parents et les conjoints qui sont souvent les plus à même d'aider le jeune, de par la relation affective et intime qui les unit, de la stabilité et la continuité de la relation, ainsi que la confiance qui caractérise ces relations. Cette concertation avec les autres membres du réseau est également effective pour les jeunes du groupe de référence, mais repose essentiellement sur le travailleur social responsable du dossier qui consulte les parents afin de déterminer si le jeune peut y retourner avant la fin du placement par exemple.

En résumé, les changements positifs dans les réseaux de soutiens semblent plus profonds, plus intenses, plus réfléchis et plus durables pour les jeunes du PQJ, notamment parce qu'ils sont planifiés et investis par l'intervention, comparativement aux jeunes du groupe de référence pour qui les changements semblent davantage dus au hasard, donc plus précaires.

### **Les réseaux qui se dégradent**

Les trois jeunes du groupe de référence dont le réseau s'est dégradé au T7 sont insérées dans une trajectoire descendante et vulnérabilisante. Outre le fait qu'elles soient toutes des filles, c'est la perte, au T7, d'un soutien institutionnel fort qui les caractérise. Ces trois jeunes filles bénéficiaient au T6 d'un grand support institutionnel, dispensé soit par des éducateurs ou des travailleurs sociaux, qui étaient les seuls vecteurs positifs dans leur vie. Pour chacune d'elle, un grand travail sur le passage à la vie adulte a été effectué par les intervenants, dans le même sens que ce que fait IPQJ (logement, budget, qualification, aide psychosociale), d'ailleurs, deux d'entre elles avaient déjà quitté le centre de réadaptation pour aller vers une ressource moins globalisante avant leur majorité, avec la bénédiction et le support des centres jeunesse. Au T7, comme ce support disparaît de leur

vie, elles perdent leur seul vecteur d'insertion. Elles se retrouvent relativement isolées et renouent avec leurs anciennes vies (consommation, marginalité) et/ou avec des personnes inhibitrices (parent inapte, conjoint criminalisé etc.). La préparation institutionnelle à la vie autonome pré-majorité est importante, mais pas nécessairement suffisante pour maintenir les jeunes dans une trajectoire constructive. La perte du support institutionnel pour ces jeunes les a conduites vers la dépendance vulnérabilisante par rapport à un acteur inhibiteur dominant, relationnel ou non.

Il y a donc nécessité d'un suivi post placement pour maintenir le soutien au jeune et créer un relais relationnel pour éviter l'isolement, c'est-à-dire de trouver un remplaçant à l'intervention, un vecteur fort dont la présence dans la vie des jeunes sera de plus longue durée et moins conditionnelle que les supports institutionnels. IPQJ a joué ce rôle de passeur vers d'autres personnes à plusieurs reprises pour assurer la continuité du support.

Les changements négatifs dans les réseaux des jeunes du PQJ, sont davantage liés à l'arrivée de nouveaux acteurs inhibiteurs (n=10) qu'à la perte de support important (n=5), et la perte de support institutionnel n'est pas retrouvée parmi les jeunes du PQJ. Dans tous les cas où c'est la perte d'un support qui entraîne une dégradation du réseau, les jeunes se retrouvent tous en trajectoire vulnérabilisante, alors que dans les cas où c'est l'entrée de nouveaux acteurs inhibiteurs qui occasionne une dégradation du réseau, dans trois cas sur dix, le jeune réussit à se maintenir en errance constructive. Dans le même sens, il a été montré que la présence d'un réseau majoritairement supportant, à une exception près, permet au jeune de se maintenir en errance constructive, alors que la présence d'un réseau généralement inhibiteur n'entraîne pas nécessairement le jeune, bien que souvent, vers l'errance vulnérabilisante. C'est donc dire que l'action réseau devrait davantage porter sur la consolidation du lien avec les acteurs vecteurs que sur la nécessité de délaisser les acteurs inhibiteurs.

## 9.5. Conclusion

L'impact du réseau social, quant à la trajectoire que vont emprunter les jeunes, est une variable primordiale à considérer, compte tenu de sa nature sous-jacente par rapport aux autres axes du projet.

Les réseaux ayant subi des modifications positives sont souvent l'objet d'un changement durable et profond. L'action de IPQJ consiste non seulement à faire en sorte que les réseaux des jeunes soient débarrassés d'acteurs inhibiteurs, mais également à ce que le jeune développe des capacités réflexives par rapport à ses relations sociales et à l'importance de la place des personnes supportantes. De plus, les IPQJ sont présents lorsque des changements s'amorcent dans les réseaux afin de les épauler dans leurs démarches, parfois difficiles à entreprendre et douloureuses. Les résultats montrent de plus la nécessité de consolider les liens avec les acteurs vecteurs plutôt que de tenter de faire disparaître les acteurs inhibiteurs de la vie des jeunes.

Il s'agit par ailleurs de garder à l'esprit l'importance de la diversité du réseau. Bien qu'IPQJ devienne souvent une personne centrale dans la vie des jeunes, il est nécessaire que le jeune se consacre à l'établissement de relations sociales vectrices tant dans sa famille, lorsque c'est possible, qu'avec des amis et d'autres adultes.

À l'image des résultats obtenus concernant l'axe de la qualification, les changements opérés dans les réseaux sociaux des jeunes PQJ sont plus profonds comparativement aux jeunes du groupe de référence chez qui les modifications semblent dues au hasard et non pas le fruit d'une action concertée. Les jeunes du groupe de référence, qui n'ont pas fait l'objet d'interventions portant sur le réseau, sont effectivement moins enclins à s'entourer d'acteurs supportants comparativement aux jeunes du PQJ. À la lumière de la démonstration de l'impact de l'absence de soutiens post placement sur la trajectoire de certains jeunes du groupe de référence ayant reçu beaucoup de soutiens institutionnels en cours de placement, le travail effectué par IPQJ n'en paraît que plus essentiel et justifié.



## **CHAPITRE 10. COMPARAISON ENTRE LES PARTICIPANTS AU PQJ ET LES JEUNES COLLÉGIENS**

Dans le cadre de l'évaluation du PQJ, il nous a semblé intéressant de comparer les transitions au passage à la vie adulte des jeunes du PQJ et les réseaux sociaux avec ceux de jeunes de la population générale.

En effet, la sociologie de la jeunesse a montré comment le passage à la vie adulte des jeunes avait évolué ces dernières décennies. Si les jeunes en difficulté que sont les jeunes du PQJ connaissent différentes embûches au passage à la vie adulte, c'est également le cas de l'ensemble des jeunes. Partageant les mêmes enjeux liés au passage de ce seuil biographique, cette comparaison permettra donc de distinguer les ressemblances et les différences dans les processus sociaux qu'ils connaissent et les ressources sociales sur lesquelles ils peuvent compter.

Cette comparaison nous est apparue d'autant plus intéressante que les jeunes du PQJ semblent faire l'objet d'injonctions paradoxales incessantes. Ils vivent dans une société où la jeunesse s'est allongée progressivement ces dernières années. La scolarisation de masse a poussé plusieurs jeunes vers la poursuite des études et retardé la décohabitation familiale en s'appuyant sur le soutien des parents. L'entrée sur le marché du travail se réalise elle aussi avec plus de heurts dans la mesure où l'accession à l'insertion professionnelle stable est plus longue, elle s'étire. La création d'une nouvelle famille, s'appuyant sur une situation professionnelle stable est d'autant plus reportée.

Dans ce contexte d'allongement de la jeunesse, les jeunes du PQJ se voient demandés d'être autonome, voire indépendants financièrement à leurs 18 ans. On demande donc à des jeunes qui semblent avoir moins de ressources sociales de faire plus, et plus rapidement, qu'aux jeunes de la population en général.

Dans cette perspective, une collecte de données à partir d'outils similaires à ceux utilisés auprès des jeunes du PQJ et du groupe de référence a été menée auprès de jeunes du

même âge, mais n'ayant pas connu de placement dans un milieu substitut. Ces jeunes ont été recrutés dans trois cégeps dans le cadre de l'étude intitulée *Famille, réseaux et persévérance au collégial*, dirigée par Sylvain Bourdon et Johanne Charbonneau. L'analyse a porté sur 96 jeunes qui débutaient des études collégiales pour la première fois au moment de la première vague d'enquête à l'autonome 2004, dont 85 ont également participé à la deuxième vague d'enquête menée au printemps 2005. Ces deux vagues d'enquête correspondent au T6 et au T7 des jeunes participants au PQJ. Les principaux constats énoncés ici sur les différences entre les jeunes du PQJ et les jeunes collégiens sont issus d'un rapport de recherche intitulé *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaison des réseaux de participants au PQJ et de collégiens*<sup>13</sup>.

D'importantes différences existent entre ces deux populations relativement aux trois axes d'intervention du PQJ : l'autonomie résidentielle, la qualification et l'insertion sociale. De prime abord, les distinctions entre les deux groupes sont évidentes de par les différences entre les critères de sélection des jeunes (PQJ : avoir été placé dans un milieu substitut pendant au moins six mois notamment et être sous scolarisé; Persévérance : fréquenter un établissement scolaire de niveau collégial).

### **10.1. L'autonomie résidentielle**

Au plan résidentiel, il existe une différence notable entre les jeunes des deux groupes tant au T6 qu'au T7. Au T6, les jeunes collégiens sont près de 85% à habiter chez leurs parents, alors que c'est le cas de 16% des jeunes du PQJ. Seulement 11% des jeunes collégiens habitent en logement autonome au T6 (14% au T7) comparativement à 23% des jeunes du PQJ (40% au T7). L'instabilité résidentielle est également une caractéristique des jeunes du PQJ. Entre les deux prises de mesure, ce ne sont que 7% des jeunes collégiens qui ont déménagé, essentiellement pour quitter le toit familial et aller en logement autonome, et seulement quatre jeunes ont connu plus d'un changement. Pour

---

<sup>13</sup> Poirier, C; Lavoie, N (2006) *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaisons des réseaux de participants au PQJ et de collégien*, sous la direction de Charbonneau, J avec la collaboration de Sylvain Bourdon, Étienne Lyrette et Martin Goyette. Rapport préparé dans le cadre du projet PQJ.

les jeunes du PQJ, les déplacements sont la règle plutôt que l'exception et 75% d'entre eux ont connu au moins un déplacement entre les deux vagues d'enquête. Par ailleurs, les déplacements chez les jeunes du PQJ sont souvent contraints ou effectués par défaut d'une autre alternative, soit en raison de l'atteinte de la majorité ou de conditions légales, ce qui est très différent pour les jeunes du collégial en général pour qui le désir d'autonomie ou la nécessité de se rapprocher géographiquement du lieu d'études sont au coeur des motifs de déplacement. De plus, lorsqu'ils sont en logement autonome, les jeunes du PQJ sont davantage en ménage avec leur conjoint(e), alors que les collégiens vivent surtout en colocation.

## **10.2. La qualification**

Bien sûr, « la scolarisation et l'expérience professionnelle sont un autre aspect qui distingue fortement les deux populations à l'étude : des parcours scolaires linéaires pour la majorité des cégépiens avec des expériences d'emploi relativement durables, des parcours scolaires semés d'embûches pour les jeunes des milieux substitués avec des expériences professionnelles limitées. » Ainsi, l'expérience professionnelle des jeunes du PQJ mise en perspective, elle paraît nettement insuffisante pour concurrencer les jeunes collégiens concernant le processus d'insertion professionnelle. Pourtant, nous avons remarqué que les jeunes du PQJ ont davantage d'expérience de travail que les jeunes du groupe de référence.

Un peu plus de la moitié des collégiens occupent un emploi à temps partiel en plus d'être aux études à temps plein, alors que la plupart des autres n'occupent que des emplois saisonniers, à l'été et pendant les congés fériés. Certains collégiens n'ont aucune expérience de travail, mais c'est peu fréquent. Ils sont stables en emploi, gardant leur emploi à temps partiel souvent plus d'un an, parfois jusqu'à quatre ans, ou encore retrouvent le même emploi saisonnier tous les étés.

À l'inverse des jeunes collégiens qui sont tous en formation scolaire de niveau collégial au premier temps de mesure, aucun jeune du PQJ n'a atteint ce stade et un seul a obtenu son diplôme d'études secondaire au T6, ils sont trois en fin du T7. Au T6, ce ne sont que 26% des jeunes PQJ qui sont aux études dont près de la moitié (40%) est à l'éducation aux adultes ou dans un autre programme particulier (ISPJ, cheminement particulier, école spécialisée etc). Plus du quart des jeunes PQJ sont inactifs au T6 (27%) et cette proportion s'élève à près de la moitié en fin du T7 (46%). Leurs expériences professionnelles sont limitées et instables, ils arrivent à se maintenir en emploi en moyenne trois mois et nombre d'entre eux n'y restent que quelques semaines. Dans le même sens, une autre différence importante entre les deux groupes consiste en l'évocation des raisons qui les poussent à changer d'emploi ou à abandonner leurs études. Les jeunes collégiens changent d'emploi pour des raisons réfléchies (intérêt, questions financières, meilleurs horaires), les jeunes du PQJ sont plus souvent licenciés ou quittent en raison de conflits interpersonnels.

Par ailleurs, la nécessité d'occuper un emploi est plus importante chez les jeunes du PQJ en raison de l'exigence de subvenir à leurs besoins plus tôt que les jeunes collégiens qui habitent chez leurs parents plus longtemps, mais leurs intérêts et leurs valeurs concernant le monde du travail sont bien différents, souvent dû aux modèles parentaux. Effectivement, près de la moitié des parents des collégiens (48%) ont complété des études postsecondaires, alors que ce n'est le cas que pour 11% des jeunes du PQJ. Les parents des jeunes du PQJ sont également plus souvent inactifs alors que les parents des jeunes collégiens sont surtout en emploi. Les modèles parentaux semblent jouer un rôle important dans la transmission des valeurs relatives au monde du travail et de la formation professionnelle.

### **10.3. L'insertion sociale et réseaux sociaux**

Au plan des réseaux sociaux, il existe aussi plusieurs distinctions entre les deux groupes de jeunes. De manière générale, les jeunes du PQJ semblent plus isolés socialement que

les jeunes collégiens qui ont des réseaux d'une taille presque deux fois plus grande, soit en moyenne 30 personnes, comparativement à 17 personnes pour les jeunes du PQJ. Les réseaux se distinguent toutefois peu selon la composition (en proportion), exception faite de la présence plus importante des intervenants de toute sorte et des conjoints dans les réseaux des jeunes du PQJ et de la présence plus importante des connaissances dans les réseaux des collégiens.

Les collégiens ont non seulement plus d'amis que les jeunes du PQJ, mais ces relations amicales sont aussi plus anciennes et plus homophiles. Les cégépiens ont plus d'occasions de choisir des amis qui leurs ressemblent, notamment parce qu'ils les rencontrent dans le contexte scolaire, alors que les jeunes du PQJ les rencontrent davantage par l'entremise d'autres personnes. Leurs relations intimes sont plus récentes que celles des jeunes collégiens. D'ailleurs, le fait d'avoir plusieurs amis intimes parmi ses relations récentes, « *témoigne d'une sociabilité problématique. Ces constats tendent à confirmer l'hypothèse d'une sociabilité particulière des jeunes qui ont été placés, marquée [par](...) une tendance à considérer des relations encore embryonnaires comme importantes, en particulier les filles (Charbonneau, 2003).* D'où la quasi absence des connaissances dans les réseaux des jeunes du PQJ, néanmoins certaines personnes considérées comme des amis ne sont peut-être en fait que de simple connaissances.

*« Les relations amoureuses les plus anciennes semblent être celles des cégépiennes, mais l'engagement relationnel est certainement plus important chez les filles des milieux de placement puisque 50% des conjoints sont cohabitants, alors qu'aucune collégienne ne vit avec un conjoint. Cela explique en partie le fait que certaines filles des milieux substitués ont des réseaux centrés sur leur conjoint. Leur relation amoureuse est aussi une relation conjugale donc leur réseau est de type conjugal également. »*

Le rapport de recherche sur les résultats de la comparaison entre les réseaux sociaux des jeunes collégiens et des jeunes des milieux substitués fait état d'une typologie des réseaux sociaux des jeunes en transition vers la vie adulte. Cette typologie est basée sur la taille du réseau et l'homophilie des relations, en termes d'âge, de sexe et d'occupation. Quatre

type de réseaux sont distingués : 1) Les petits réseaux hétérophiles; 2) Les moyens réseaux homophiles avec peu d'amis intimes; 3) Les gros réseaux avec beaucoup d'amis intimes : 4) Les petits réseaux homophiles. Au T6, les jeunes du PQJ ont surtout des réseaux sociaux de type 1 et de type 4, soit les plus petits réseaux, homophiles ou non. Pour les jeunes du PQJ, les réseaux de type 1 (petits réseaux hétérophiles) sont le fait surtout de jeunes filles qui sont isolées socialement, dont le réseau est centré sur le conjoint ou dont le réseau est essentiellement institutionnel. Les réseaux de type 4 (petits réseaux homophiles), pour les jeunes du PQJ, sont surtout associés à des garçons insérés dans des réseaux plus ou moins criminels ou de consommation, dont l'influence est majoritairement nuisible à l'insertion. Ces deux types de réseaux incluent 90% des jeunes du PQJ et uniquement 16% des jeunes collégiens. Les collégiens se retrouvent davantage dans les réseaux de type 2 et 3 (les moyens réseaux homophiles avec peu d'intimes et les gros réseaux avec beaucoup d'intimes). Les réseaux de type 2 sont surtout centrés sur la famille et ceux de type 3 sont surtout composés d'amis. Ces deux types de réseaux sont davantage favorables à l'insertion des jeunes dans leur passage à la vie adulte parce qu'ils offrent des opportunités sociales plus importantes, des accès à d'autres univers social qui donneront accès potentiellement à d'autres ressources informationnelles ou émotives (Goyette, 2006 a).

En résumé, les jeunes du PQJ, comparativement aux jeunes collégiens, sont davantage caractérisés par l'instabilité. Une instabilité résidentielle importante, alors que la majorité des collégiens résident chez leurs parents. Instabilité à l'école et en emploi, parcours qualifiant semés d'embûches, de renvois, d'interruption et de reprises, ce qui les amène à être moins scolarisés et plus souvent inactifs. Une instabilité relationnelle : souvent issus de famille dysfonctionnelle, où ils ont été rejetés, repris, placés et déplacés tout au cours de leur vie. Il en résulte une sociabilité différente où les relations affectives intimes sont récentes et les conflits omniprésents. Somme toute, plusieurs de ces jeunes ont su bénéficier de l'apport de l'intervention PQJ qui leur a apporté un minimum de stabilité au cours des années qu'a duré le programme. Stabilité nécessaire à l'insertion dans une trajectoire constructive pour un passage vers la vie adulte plus harmonieux.

## **CONCLUSION ET DISCUSSION**

## CONCLUSION ET DISCUSSION

Ces dernières années, plusieurs recherches ont mis de l'avant les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Pour les jeunes qui quittent les centres jeunesse, cette insertion paraît encore plus difficile en raison de leurs difficultés psychosociales et de santé, de leur manque de soutien et de préparation à la vie autonome et des exigences du marché de l'emploi. Bien que ces jeunes possèdent des compétences et des ressources pour vivre cette transition difficile, plusieurs d'entre eux se retrouvent dans une situation de dépendance à l'égard des services publics lors de leur entrée dans la vie adulte.

Une équipe de chercheurs américains a constaté que les jeunes placés dans une ressource d'hébergement qui atteignent la majorité et qui effectuent le passage à la vie adulte autonome sont l'objet d'un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération, de moins de diplômation, de plus d'instabilité conjugale et de divorce (Bussey et al., 2000). Ces jeunes sont également plus sujets à l'itinérance (Biehal et al, 1994; Hahn, 1994; Iglehart, 1995), ont plus de problèmes de santé physique et mentale, font plus d'abus de drogue et connaissent plus le chômage (Bussey et al., 2000). Plusieurs de ces constats confirment les études de Baker et al., (2001) pour les États-Unis et de Martin et Palmer (1997) en Ontario, sur les difficultés de la transition vers la vie adulte des jeunes placés en milieu substitut (Bussey et al., 2000; Owen et al., 2000).

Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux problèmes sociaux, à la criminalité et à la victimisation. Ils sont également particulièrement à risque de connaître des difficultés importantes d'insertion socioprofessionnelle. Faciliter le passage à la vie adulte des jeunes les plus vulnérables contribue à sortir ces jeunes de trajectoires de vulnérabilisation, d'une part en les éloignant de la criminalisation et d'autre part, en leur donnant les outils pour ne plus être simplement victimes. De plus, de telles actions pour soutenir la sortie des jeunes en centres jeunesse contribuent à construire des citoyens actifs et responsables, en repoussant les blocages structurels à l'insertion de ces jeunes, notamment en développant des partenariats avec d'autres acteurs sociaux dans une perspective d'approche milieu.



Les principaux résultats finaux d'une recherche réalisée à des fins d'évaluation du projet de Qualification des jeunes (PQJ) ont été présentés dans ce rapport. Ce projet pilote implanté par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) dans quatre régions a pour but de prévenir la marginalisation des jeunes usagers des centres jeunesse. Les objectifs poursuivis sont de préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participants au projet; insérer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante au moment où ils atteignent la majorité; développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse. Les éléments distinctifs du PQJ sont de s'intéresser sur une longue durée (de 16 à 19 ans) aux dimensions liées à la transition à la vie adulte. Cette intervention vient donc travailler de concert avec les intervenants déjà présents autour du jeune et assurer un suivi post placement. Également, le projet se caractérise par l'intensité de l'intervention, puisque chaque éducateur assure le suivi de dix jeunes. Ce ratio de un intervenant pour dix dossiers apparaît peu fréquent dans la dispensation des services en centre jeunesse (un intervenant pour 24 jeunes en moyenne).

Le présent rapport final s'appuie sur les données réunies dans les rapports antérieurs en plus d'en ajouter de nouvelles. En effet, en s'appuyant sur la triangulation de l'ensemble des données, le rapport final analyse, d'un point de vue longitudinal, l'évolution des jeunes (du temps six au temps sept) et compare ces résultats à l'analyse du point de vue des intervenants. De plus, nous présentons les analyses qui comparent la situation des jeunes participants du PQJ avec celles d'un groupe témoin de jeunes de la population régulière. Ces analyses permettent de mettre en perspective les injonctions paradoxales d'autonomie exigées à ces jeunes pourtant montrant un portrait sociorelationnel témoignant de nombreuses ruptures. Enfin, des analyses ont également été présentées quant au profil sociorelationnel des jeunes du PQJ, comparativement à une cohorte de jeunes en situation de sortie des centres jeunesse, mais qui n'ont pas participé au PQJ. Par la compréhension des cadres, trajectoires et soutiens, nous avons pu montrer comment s'actualise la valeur ajoutée du PQJ pour, de cette manière, faciliter la bonification des interventions visant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.

Mais une évaluation intégrée à un projet-pilote, d'une durée de trois ans, peut difficilement se dérouler sans heurts. Souvent, des ajustements ont été nécessaires; néanmoins, de manière générale, celle-ci s'est bien déroulée. Les difficultés relevées sont présentées en ordre chronologique. L'évaluation a d'abord été aux prises avec des contraintes temporelles, puisqu'elle a débuté tardivement, soit deux ans après la mise en marche du projet-pilote. Par conséquent, il n'existe pas de mesure pré-test et les informations recueillies quant à la vie des jeunes avant le début du projet sont moins fiables puisque obtenus rétrospectivement. De plus, rejoindre les jeunes du PQJ lors du T7, s'est parfois avéré une tâche fastidieuse, en raison de la mouvance caractéristique de la vie de ces jeunes. Dans certains cas, les jeunes sont totalement inscrits dans leur processus vers la vie autonome, ce qui ne leur donne que peu ou pas de temps pour rencontrer un membre de l'équipe de recherche. Dans d'autres cas, le désinvestissement et l'instabilité des jeunes a fait en sorte qu'il a été impossible de parvenir à les rejoindre. La constitution du groupe de référence s'est avérée complexe. D'abord, les démarches effectuées pour constituer ledit groupe ont été entreprises tardivement, faute de financement. Ensuite, comme dans toutes les recherches, l'attrition a été importante. Ajoutons que de retrouver le jeune pour la deuxième prise de mesure est d'autant plus difficile s'il déménage et que son intervenant n'a pas ses nouvelles coordonnées, compte tenu que dans la majorité des cas, le suivi avec le centre jeunesse est terminé.

### **Constatations liées aux processus**

L'intervention doit reposer sur la construction d'un lien fort avec le jeune afin que les intervenants PQJ deviennent des personnes significatives, d'autant plus qu'ils demeurent présents pour une longue période et qu'ils peuvent entretenir des liens durables. Du point de vue de l'analyse, cette présence inscrite dans la durée vient pallier à l'instabilité dans la vie des jeunes. L'intensité, la durabilité et l'adaptabilité de l'intervention PQJ ne signifient pas pour autant qu'elle peut à elle seule remplacer tous les acteurs liés au jeune: le travail de l'intervention PQJ ne peut faire l'économie d'une collaboration avec des éducateurs à l'interne du centre jeunesse comme à l'externe. C'est un appel au travail en collaboration dans une perspective de *case management* informel qui tend vers

l'intervention, intersectorielle et interdisciplinaire, puisque s'appuyant sur les forces et les ressources du jeune et de son réseau.

Or, pour parvenir à inscrire les jeunes dans une dynamique d'autonomisation, il faut inscrire ce travail dans le réseau et l'interdisciplinaire, dans une perspective d'expérimentation sociale, celle-ci étant au cœur de la mise en application des habiletés et connaissances acquises. Travailler de cette manière impose que le centre jeunesse offre les marges de manœuvres nécessaires à cette expérimentation, surtout dans la mesure où le processus d'autonomisation est semé d'embûches.

La question est de savoir construire une cohabitation des paradigmes d'intervention sans que les interventions inscrites dans un cadre de protection, de réhabilitation ou de gestion du risque nuisent au processus d'acquisition de compétences et d'expérimentation sociales essentielles pour la transition à la vie adulte. Ainsi, les jeunes rencontrés ont tous apprécié leur relation avec l'intervenant PQJ, d'autant plus que la plupart d'entre eux étaient souvent en rupture avec leur milieu. L'intervenant PQJ représente alors pour le jeune une personne externe au mandat de protection et de réhabilitation, disponible et digne de confiance. L'intervenant PQJ est également au cœur de la dynamique interne du centre jeunesse pour faciliter le parcours du jeune.

Dans ce cadre, l'implantation du PQJ représente un modèle intéressant puisque consacrant la double position, interne (au centre jeunesse) et externe (avec et dans la communauté), essentielle pour favoriser l'insertion de ces jeunes. Ainsi, ce projet n'a pas seulement permis de faire cheminer les jeunes du PQJ, il a également permis aux centres jeunesse de découvrir une logique d'intervention alternative. Le PQJ offre l'opportunité d'ouvrir encore plus grande une porte du centre jeunesse sur de réels partenariats structurants dans une perspective d'approche milieu : dans un même mouvement, le PQJ permet de sortir davantage pour s'inscrire dans la communauté et de faire entrer, au propre comme au figuré, la communauté au cœur du centre jeunesse. C'est donc l'ensemble des jeunes des centres jeunesse qui, en bout de ligne, voient leurs éducateurs

prendre davantage en compte les enjeux de la préparation à la vie autonome grâce au mouvement créé par le PQJ.

C'est un résultat positif incontournable : le PQJ est parvenu, la plupart du temps, à faire évoluer les paradigmes et les pratiques des centres jeunesse afin qu'expérimentation rime avec autonomisation des jeunes. Ce travail ouvre la voie dans l'avenir à un travail incontournable des centres jeunesse, avec leurs partenaires du milieu, sur les conditions structurelles qui bloquent l'insertion des jeunes en difficulté. En effet, il s'agit aussi de montrer comment des interventions comme le PQJ, prise isolément, ont leurs limites si elles ne s'inscrivent pas dans une action sur les facteurs structurels. On peut travailler sur les capacités personnelles du jeune, son employabilité par exemple. On doit également travailler sur le rapport du jeune à son réseau autant que sur les ressources de ce dernier. Mais si les opportunités sociales ne sont pas disponibles, ce travail pourrait encore mettre davantage le poids de l'insertion sur les jeunes en difficulté. En effet, s'il n'y a pas d'emploi de qualité disponible ou s'il n'y a pas de logement salubre et abordable, l'insertion des jeunes sera bloquée. À ce titre, le cheminement des jeunes a parfois été bloqué, non pas du fait d'un déficit personnel et de soutiens ou d'un déficit de l'intervention, mais d'un déficit d'opportunités sociales.

### **Trajectoires socioprofessionnelles et dynamiques relationnelles des jeunes**

L'intervention prend assise et se déploie dans des espaces de relations entre le jeune et de nombreux acteurs qui sont eux aussi déterminants dans l'évaluation des trajectoires des jeunes au sein du PQJ. Ces acteurs, de par leur présence ou absence, leurs actions et l'effet de celles-ci sur la trajectoire d'expérimentation sociale du jeune, seront producteurs de dépendance ou vecteurs d'interdépendance constructive chez ce dernier. Plus encore, un soutien exprimé peut agir comme vecteur de l'autonomie, de la qualification ou de l'insertion du jeune, tout comme il peut être un blocage suffisamment important pour interférer aux interventions.

L'intervenant PQJ est sans conteste la figure de soutien principale des jeunes, peu importe le terrain d'implantation du projet pilote. L'intervenant PQJ assume près du trois quarts des soutiens totaux fournis aux jeunes. Replacé dans le cadre des réseaux de soutien des jeunes, l'intervenant PQJ assume de deux à cinq fois plus de soutiens que l'ensemble des autres acteurs présents et soutenant dans la vie des jeunes. Ces soutiens s'articulent le plus souvent en complémentarité avec l'entourage du jeune. Il faut travailler avec les jeunes et leur réseau et non pas pour eux ou à leur place.

Nous avons montré de façon limpide comment les soutiens de leur entourage constituaient à la fois un objet d'intervention d'IPQJ et un enjeu majeur puisque le réseau joue un rôle essentiel dans le passage à la vie adulte des jeunes. Le travail sur les réseaux et les soutiens du jeune s'inscrit dans le long terme dans une démarche respectueuse du jeune. À ce titre le PQJ doit redoubler d'ardeur pour encore davantage moduler son intervention en fonction de l'entourage social du jeune, puisqu'il ne suffit pas seulement que le jeune dise avoir des gens qui l'entourent pour que ces soutiens soient mobilisés. Il s'agit aussi de montrer, au-delà de la connaissance par le jeune des ressources de son milieu, comment le PQJ peut transférer une partie de la confiance qu'il a su construire avec le jeune à d'autres ressources du milieu, et si possible, à des supports non institutionnels (notamment familiaux), afin qu'ils servent de relais après l'intervention.

Les données de la présente étude ont révélé que lorsque les jeunes sortent des centres jeunesse, ils expriment, pour la plupart, un désir de travailler afin d'assurer leur autonomie financière. Ceci fait en sorte que les projets concernant l'école sont souvent mis de côté, brisant parfois une mise en mouvement déjà difficile. D'ailleurs, le nombre d'objectifs liés à la scolarité est en baisse constante de 2003 à 2005. Ceci est certainement lié aux nouvelles réalités vécues par les jeunes lorsqu'ils atteignent la majorité. Peut-on croire ici qu'un soutien financier adéquat pour les soutenir dans leur logement pourrait les maintenir dans ces parcours de qualification? C'est une hypothèse à travailler. Pour ce qui est de la question de savoir quels facteurs contribuent au maintien en emploi, il ne semble pas que le salaire ni le nombre d'heures jouent un rôle majeur. Or, la durée des emplois est plus longue lorsque le travail est trouvé par l'entremise d'un intervenant ou

encore une tierce personne du réseau. On peut faire ici l'hypothèse qu'un meilleur réseautage entre le PQJ et le monde des entreprises, en supportant le jeune et l'employeur, permettrait de travailler ce maintien en emploi.

Néanmoins, il nous est possible d'affirmer que l'intervention PQJ a définitivement et significativement servi à construire un espace d'acquisition de connaissances et de compétences qualifiantes et favorise le développement d'une certaine expérience de travail chez les participants au projet. Plusieurs de ces participants, qui font preuve d'une expérience d'insertion réussie à la suite de leur passage dans le PQJ, sont insérés en marge du marché de l'emploi dominant. La question n'est donc plus de savoir si ces jeunes sont en emploi ou bien encore s'ils ont évité le recours à l'assistance-emploi, mais plutôt de savoir en quoi ces expériences de travail parfois «en marge» ou l'expérience de l'assistance-emploi viennent construire leur identité de travailleur, contribuent à développer leurs connaissances du marché du travail, de la recherche d'emploi et de compétences spécifiques liées à leur domaine d'employabilité. De la même manière, le recours à l'assistance-emploi permet parfois de freiner une trajectoire de vulnérabilisation qui aurait conduit le jeune à la rue ou dans des milieux criminels pour subvenir à ses besoins.

Sans rencontrer l'objectif fixé du 75% des jeunes participants devant être insérés en emploi à la fin du programme d'intervention intensive, questionner la nature du processus de la démarche qualifiante et de l'inscription des jeunes en emploi ouvre le débat quant à une proposition renouvelée pour la compréhension des processus d'insertion professionnelle et du support des interventions en insertion proposées par le PQJ. En dépit du fait que souvent ces jeunes sont insérés en marge et demeurent, malgré leur emploi, en situation de précarité ou encore sont prestataires de l'assistance-emploi, ils ont davantage d'outils et de connaissances afin de se maintenir sur le marché de l'emploi et sont davantage autonomes quant à la recherche d'emplois.

Les jeunes qui ont participé au PQJ sont également davantage conscients de leurs droits quant au travail, des formes de soutien disponibles à la recherche d'emplois futurs et des

possibilités qui s'offrent à eux. En cela, les réussites du PQJ en matière d'emplois se situent en amont de l'enjeu de l'accès et du maintien en emploi et le dépassent largement. L'évaluation des retombées de l'intervention PQJ, en matière d'emploi, doit donc elle aussi dépasser les simples objectifs quantitatifs qui occultent la complexité des trajectoires vers l'insertion et la qualification des jeunes les plus démunis des centres jeunesse.

Ainsi, agir sur les dynamiques d'insertion des jeunes de manière multidimensionnelle exige un travail sur divers aspects de la vie du jeune. De cette manière, le PQJ s'intéresse à la qualification, mais aussi à l'insertion résidentielle, par exemple. L'intervention PQJ est d'autant plus propice à l'expérimentation sociale dès lors qu'elle ne se cantonne pas à la qualification. Dans cette perspective, il est certain que favoriser la stabilité résidentielle avant tout autre chose (en lien avec le réseau bien sûr) est un gage de succès du processus engendré par la fin de la prise en charge du jeune. Sans cette stabilité, la mise en mouvement dans la sphère de la qualification n'est pas possible.

Il apparaît donc fondamental de rappeler qu'une des spécificités d'un projet tel que le PQJ est d'intervenir de façon décloisonnée en soutien auprès de jeunes en transition. L'intervention n'a pas de finalité en soi, mais constitue un moyen d'action. Elle ne doit pas conduire les jeunes à un état stable, mais au contraire, les mettre en mouvement pour leur permettre d'être des acteurs à part entière de leur propre cheminement. C'est pourquoi la notion de projet s'avère si pertinente pour illustrer les retombées du PQJ.

Or, si les analyses ont pu montrer l'importance du rôle du PQJ dans la mise en mouvement des jeunes, à partir d'une lecture de leurs trajectoires et de leurs soutiens, il nous a été possible de confronter ces analyses en envisageant l'évolution des jeunes au travers d'un cadre quantitatif.

### **Constatations liées aux résultats**

De manière générale, l'autonomie des jeunes s'est considérablement améliorée au cours des cinq premiers temps de mesures (mesuré par l'ACLSA). De plus, cette amélioration se maintient au T6, ultérieurement à la dispense de services par les centres jeunesse. Qui plus est, elle semble même poursuivre son ascension au T7.

Couplés aux résultats issus des analyses sur le profil de sévérité et de dispositions personnelles, ces résultats montrent clairement qu'il y a une amélioration considérable dans le profil des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ. Ainsi, la sévérité du profil est en diminution constante au fil de l'intervention PQJ, alors que les dispositions personnelles augmentent au cours de la même période.

Ces résultats nous conduisent à générer quelques questionnements relatifs à l'efficacité du programme et au processus de maturation des jeunes. Il s'agit d'abord de s'interroger quant au succès qui peut être dû au fait que les jeunes ont pu tout simplement mûrir d'eux-mêmes au cours des trois ans qu'a duré le projet. Or, considérant que les analyses qualitatives ont montré clairement le rôle important du PQJ en tant que soutien actif au passage à la vie adulte, il nous reste à comprendre le rôle respectif des ingrédients actifs de l'intervention. Dans cette perspective, nous avons analysé la trajectoire des jeunes en fonction des trois sphères d'intervention identifiées par le PQJ.

De manière générale, davantage de jeunes s'inscrivent dans une trajectoire constructive à la fin de PQJ. En effet, 56% des participants (n=42) se situent dans un tel type de parcours à la fin du projet, révélant l'ampleur du travail effectué par les intervenants du projet. À l'inverse, 44% des jeunes (n=33) se retrouvent dans une trajectoire vulnérabilisante. Compte tenu que les jeunes participant au projet ont un lourd passé empreint de multiples oscillations et bifurcations, ces pourcentages s'avèrent révélateur de l'importance d'un projet tel que PQJ et du travail qui reste à faire.



### **Axe de l'autonomie**

Pour les 78 jeunes participants au PQJ pour lesquels les données sont disponibles au dernier temps de mesure, 40% sont en logement autonome, 22% sont retournés chez leur parent, 15% habitent chez un autre adulte, 10% sont encore pris en charge au plan résidentiel par les centre jeunesse et 13% sont en institution ou sans domicile connu.

Dans la perspective du PQJ, le travail sur l'autonomie renvoie à la dimension résidentielle. Les analyses révèlent que la relation entretenue avec IPQJ et un autre acteur qualifié important ont un impact sur le maintien en logement autonome, peu importe que la trajectoire soit ascendante ou descendante ou que l'acteur soit vecteur ou inhibiteur. La principale influence dans la vie du jeune consiste en la personne avec qui il habite, qu'elle soit positive ou négative. La relation à l'intervention s'inscrit également dans un registre primordial, d'autant plus que plusieurs jeunes ne possèdent pas les ressources sociales qui permettraient une autre alternative que le logement autonome. L'engagement des jeunes constitue un gage de réussite de l'insertion résidentielle, excepté pour ces jeunes filles qui cohabitent avec un conjoint fortement inhibiteur et dont l'influence bloque celle d'IPQJ. Les résultats sont similaires concernant les jeunes du groupe de référence, puisque la relation vectrice entretenue avec la personne avec qui les jeunes cohabitent est essentielle. Un nombre restreint de jeunes du groupe de référence atteignent cependant le stade d'insertion en logement autonome.

Concernant les jeunes vivant chez leurs parents à notre dernière prise de mesure (vers 19 ans), la dynamique permettant la stabilité du logement est différente: l'insertion dans une trajectoire ascendante ou descendante est tributaire des ressources parentales et des caractéristiques personnelles inhibitrices des jeunes (santé mentale, consommation de drogues, délinquance), plutôt que de la relation à l'intervention, face à laquelle la majorité de ces jeunes ont une attitude indépendante. Les jeunes du groupe de référence montrent les mêmes dynamiques; il s'agit toutefois de mentionner que les ressources parentales semblent plus disponibles pour ces jeunes.

Les caractéristiques personnelles des jeunes du groupe PQJ ont un impact plus discriminant lorsqu'il s'agit des jeunes sans domicile fixe, qui, malgré leur engagement dans l'intervention au T6, expérimentent des problématiques très importantes au T7. Le lien construit avec le jeune pendant qu'il reçoit encore des services des centres jeunesse prend alors toute son importance, puisqu'il assure qu'au moment où il sera disponible, il pourra renouer des liens avec IPQJ de manière à s'inscrire dans une trajectoire constructive.

Pour les jeunes qui demeurent chez un adulte autre qu'un membre de la famille, dans les cas où la cohabitation est le fruit d'une réflexion ou un échappatoire d'une relation inhibitrice, les jeunes du PQJ et du groupe de référence se maintiennent en errance constructive.

### **Axe de la qualification**

Pour les 78 jeunes participants au PQJ pour lesquels les données sont disponibles au dernier temps de mesure (T7), 30% sont en emplois, 6% aux études, 8% à la fois aux études et en emploi, 10% en recherche active d'emploi et en stage, 46% d'inactifs.

En termes de projet, l'actualisation ou le mouvement dans un projet académique ou qualifiant ne signifie pas nécessairement engagement dans une trajectoire constructive, bien qu'il s'agisse d'un bon indicateur. Dans le même ordre d'idées, l'absence de projet n'est pas synonyme d'échec. Les caractéristiques personnelles des jeunes du PQJ ainsi que celles de leur entourage ont un impact important sur les trajectoires et influencent les choix des jeunes en matière de qualification. Enfin, la réaction à l'intervention et la relation entretenue avec l'intervenant sont des facteurs discriminants de la trajectoire des jeunes. De plus, la stabilité résidentielle semble une condition *sine qua none* au maintien en emploi ou aux études.

Ceux qui occupent un emploi ou qui sont aux études (ou les deux simultanément), sont plus souvent insérés dans une trajectoire constructive. Ces jeunes évoluant en errance

constructive entretiennent une relation d'interdépendance envers leur IPQJ dans l'ensemble des trois axes du projet, ils sont engagés dans le processus d'intervention et ont des vecteurs forts et positifs dans leur réseau, qui jouent un rôle au plan de la stabilité résidentielle, et par extension, favorisent le maintien en emploi. Alors qu'au contraire, de manière générale, les jeunes qui se maintiennent en errance vulnérabilisante ont une attitude d'indépendance face à l'intervention dans la sphère de l'emploi, en plus d'entretenir une relation de dépendance face à un agent inhibiteur et de ne pas avoir de vecteur non institutionnel dans leur réseau.

La présence d'un vecteur fort dans la sphère scolaire, pour les jeunes du PQJ fréquentant l'école, facilite l'inscription dans une trajectoire constructive. Cet acteur vecteur n'est pas IPQJ, malgré que la relation entre IPQJ et les jeunes soit discriminante de la trajectoire, puisque son action se situe, pour ces jeunes, principalement autour de l'insertion sociale. Ces jeunes ont également peu d'inhibiteurs dans leur vie, qu'ils soient relationnels ou non. Les jeunes qui étudient et travaillent simultanément ont de plus été actifs en matière de gestion de leurs relations sociales et de leurs problèmes de santé mentale, de manière à pouvoir s'investir dans leurs projets. Le concours d'IPQJ s'est alors traduit par une intervention quant au rapport à soi et aux autres.

Les jeunes inactifs lors du deuxième temps de mesure présentent à leur entrée au PQJ un profil de sévérité plus sombre comparativement à ceux qui sont actifs au plan de la qualification, particulièrement caractérisé par des problèmes de santé mentale et de déficience intellectuelle. Ils se retrouvent plus souvent dans une trajectoire vulnérabilisante et entretiennent une dynamique relationnelle d'indépendance aux retombées vulnérabilisantes. Ce modèle d'insertion est l'apanage du profil de délinquance, comprenant des jeunes souvent insérés dans des réseaux criminalisés. Les jeunes inactifs du groupe de référence présentent plutôt un profil où les difficultés personnelles inhibent l'axe de la qualification. Quant aux jeunes inactifs insérés dans une trajectoire constructive, il s'agit de cas ayant une inaptitude, temporaire ou permanente, relative à l'emploi, telle que la grossesse ou encore les problèmes de santé mentale. Ces jeunes sont, par définition, activement insérés dans des projets constructifs dans les autres

sphères d'intervention, entretiennent une relation d'interdépendance avec leurs supports, contrairement aux jeunes du groupe de référence qui sont inactifs en général.

En termes d'insertion sur le plan de la qualification, l'action du PQJ s'avère globale, portant sur les démarches de recherche en emploi, mais également sur les perceptions et les attentes face au monde du travail. En conséquence, les jeunes du PQJ semblent plus nombreux à avoir, du moins tenté, d'intégrer le marché du travail et d'avoir fait davantage d'expérimentations concernant cette sphère. Il est néanmoins difficile d'affirmer si la connaissance des ressources en employabilité et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs scolaires et professionnels sont plus ou moins discriminants par rapport à la connaissance de ses forces personnelles et la reconnaissance de ses faiblesses pour favoriser le maintien dans un projet de qualification constructif.

Du point de vue de la trajectoire en emploi, les jeunes avec un réseau social minimalement fonctionnel et peu de problématiques personnelles sont généralement inscrits dans une trajectoire de qualification. Mais pour ces derniers, l'intervention PQJ n'arrive pas nécessairement à mener les jeunes vers de meilleurs emplois ou de favoriser davantage le maintien, le jeune se trouvant confronté aux limites de l'offre d'emploi pour les jeunes sous scolarisés. Par contre, le PQJ permet à ceux qui ne seraient probablement pas arrivés seuls à se maintenir dans un projet qualifiant de le faire, notamment les jeunes avec des problèmes de santé mentale ou de déficience intellectuelle. L'intervention PQJ permet à ces jeunes de trouver une voie adaptée à leur besoin, de les motiver et surtout de les amener à prendre conscience de leurs forces et faiblesses et à trouver des solutions adaptées à leurs blocages. Ainsi, travailler le rapport à soi et le rapport aux autres, combiné à des démarches concrètes de recherche d'emploi et de formation en employabilité, semble une avenue prometteuse vers l'insertion dans un projet qualifiant. Cette approche permet de favoriser l'expérimentation sociale et de contrer un certain immobilisme, retrouvé chez les jeunes du groupe de référence.

## Axe réseau

Les réseaux des jeunes en général, autant ceux du PQJ que ceux du groupe de référence, sont majoritairement composés d'amis de même âge et de même sexe et ils sont également restreints, et ce aux deux temps de mesure pour la majorité d'entre eux. La taille du réseau ainsi que son impact ne sont pas liés : dans cette optique, un réseau limité n'est pas plus inhibiteur qu'un réseau étendu, et un réseau étendu n'est pas plus supportant qu'un réseau plus limité. De plus, les réseaux de filles et ceux des garçons sont statistiquement similaires en termes de nature, d'étendue et d'impact, ainsi qu'en termes d'acteur principal et de son impact. Bien qu'il existe des distinctions entre les sexes au plan des relations, la composition du réseau n'est pas différente selon les sexes. Enfin, l'acteur principal du réseau des jeunes est majoritairement vecteur d'insertion, mais reste tout de même inhibiteur dans près du tiers des cas.

L'impact du réseau social au T7 est directement et fortement lié à la trajectoire d'insertion qu'empruntent les jeunes; un réseau supportant entraîne presque invariablement les jeunes dans une trajectoire d'insertion constructive alors qu'un réseau inhibiteur les poussent principalement vers l'errance vulnérabilisante. Il est possible d'établir trois constats principaux concernant les modifications apportés dans les réseaux sociaux des jeunes du PQJ et leur trajectoire. En premier lieu, tous les jeunes dont le réseau s'est amélioré entre le T6 et le T7 sont insérés dans une trajectoire constructive à la fin du T7; en second lieu, les jeunes dont le réseau est demeuré stable entre les deux temps de mesure se répartissent également entre les trajectoires constructives et vulnérabilisantes. Enfin, la plupart des jeunes dont le réseau s'est détérioré entre les deux prises de mesure (87%) se situent en errance vulnérabilisante à la fin du T7.

Plus précisément, les réseaux qui s'améliorent sont caractérisés par l'abandon des amis nuisibles, un changement lié au conjoint(e), l'implication positive de la famille proche et élargie et l'apparition d'un réseau alors que le jeune était complètement isolé. À l'inverse, les réseaux qui se dégradent comprennent la présence de nouveaux (ou anciens) amis nuisibles, l'apparition d'un conjoint fortement inhibiteur ou encore la rupture d'une

relation très vectrice et socialisante, le retour chez un parent qui ne possède pas suffisamment d'habiletés parentales et nuit à la mise en mouvement du jeune ou encore la perte de supports familiaux comme la famille qui ne veut pas reprendre le jeune à sa sortie et il se retrouve sans ressource, et enfin, l'isolement dû à la perte de supports.

Parmi les réseaux qui se sont améliorés entre les deux temps de mesure, ceux des jeunes du PQJ se sont qualitativement plus améliorés comparativement à ceux du groupe de référence. Ainsi, une amélioration du réseau dans le groupe de référence est caractérisée par un seul mouvement positif, alors qu'il y en a plusieurs pour les jeunes du groupe PQJ. Ce mouvement, concernant le groupe de référence, consiste principalement en l'entrée d'un acteur vecteur dans le réseau, souvent un conjoint qui réussit à pallier à l'effet néfaste des amis. Compte tenu que les amis inhibiteurs demeurent dans le réseau et que la durée du changement est tributaire de la durée de la relation amoureuse, l'amélioration du réseau est qualifiée « d'effet de surface ».

Dans le cas des jeunes du PQJ, le mouvement vers un réseau supportant ou moins inhibiteur est moins précaire, plus profond et dû à un choix réfléchi. Cette modification est motivée par une prise de conscience au préalable et souvent initiée par IPQJ. De tels changements ne peuvent être acquis que par le biais d'une relation d'aide intense et intime, qui sort du contexte institutionnel classique. Dans plusieurs cas, l'action PQJ a contribué à développer les capacités réflexives des jeunes quant à leurs relations et leur impact sur leur trajectoire. La modification est alors amorcée et les intervenants sont présents pour épauler les jeunes dans cette tâche complexe et parfois déchirante de modifier son entourage, même si c'est pour le mieux.

Toutefois, l'action du PQJ est insuffisante pour agir à elle seule sur la trajectoire des jeunes et la présence d'autres soutiens est indispensable. Dans ce contexte, le soutien de personnes vectrices est d'autant plus nécessaire qu'il facilite le processus de rupture à la fin du projet. L'intervention effectuée sur le réseau des jeunes devrait donc porter sur la consolidation des liens avec les acteurs vecteurs plutôt que sur la nécessité de délaisser les acteurs inhibiteurs, la diversité du réseau étant un facteur primordial.

La profondeur des changements dans les réseaux permettant d'engendrer des modifications durables, il s'agit de comprendre que la pérennité de la relation d'aide post-majorité constitue un facteur de réussite, parmi d'autres, de l'insertion sociale. Bien que le support institutionnel soit nécessaire lorsque les jeunes reçoivent des services réguliers des centres jeunesse, il ne semble pas suffisant pour insérer les jeunes dans un projet de vie constructif s'il ne perdure pas au-delà de la prise en charge institutionnelle pour supporter l'expérimentation sociale qui suit.

\*\*\*

En définitive, nous avons montré comment certains jeunes au profil sévère doivent être privilégiés dans le processus de sélection, car ils bénéficient davantage du programme. Le chemin qu'ils ont parcouru est plus grand que celui des jeunes avec des difficultés moins sévères. En effet, si les quelques jeunes qui ont des ressources personnelles et sociales plus importantes ont pu bénéficier de façon tangible du PQJ, leur trajectoire montre que l'intervention a surtout constitué en une mise en mouvement rapide du jeune autour d'un projet de qualification. Cette mise en mouvement ne nécessitait pas nécessairement une intervention intensive et de longue durée comme celle du PQJ, surtout que ces jeunes disposaient dans leur réseau de personnes supportantes.

Nos résultats montrent également comment il est important de s'intéresser aux dynamiques particulières des jeunes filles et des jeunes hommes. En effet, certaines filles apparaissent avoir un profil relationnel plus détérioré que les jeunes hommes inscrits dans la dépendance relationnelle. Il s'agit de montrer comment elles s'inscrivent parfois dans des trajectoires de vulnérabilités sociales qui commandent une intervention intensive et de longue durée comme celle du PQJ. Cette intervention est d'autant plus importante qu'elles sont réceptives à ce genre d'intervention intensive basée sur la relation.

Nos résultats ont aussi montré que l'adhésion du jeune dans l'intervention est essentielle pour qu'une mise en mouvement se réalise. En effet, il faut continuer d'inscrire le PQJ dans une démarche volontaire en vérifiant la motivation des jeunes. Dès lors que le jeune

s'inscrit dans un rapport d'indépendance par rapport à l'intervention PQJ, les résultats sont mitigés. Il faut donc trouver un médium pour « accrocher » les jeunes et ensuite faire une intervention intensive au niveau réseau, afin d'en éloigner les principaux inhibiteurs et de tenter d'y insérer de nouveaux vecteurs. Accentuer l'intervention réseau, c'est également favoriser l'insertion dans des activités, des groupes communautaires, où ils auront la possibilité de faire de nouvelles rencontres et de progressivement modifier leur réseau de contacts.

De manière générale, le projet-pilote PQJ a conduit au développement d'une expertise quant aux interventions à promouvoir pour préparer les jeunes qui reçoivent des services d'un centre jeunesse à la vie autonome et pour soutenir leur insertion sociale à l'âge adulte. Cette expertise et le caractère novateur du PQJ sont maintenant reconnus au-delà même du réseau des centres jeunesse (Reid et Dubbing, 2006). D'ailleurs, le gouvernement du Québec a confirmé le financement de la généralisation graduelle du PQJ à l'ensemble des centres jeunesse du Québec dans le cadre du dévoilement de la *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*.

Mais pour bien supporter les jeunes dans leur passage à la vie adulte, il faudra que cette généralisation s'appuie sur les acquis du programme expérimental. En effet, l'enjeu du passage d'un pilote à un programme est de conserver les composantes de l'intervention qui sont associés aux bons résultats d'un programme, tout autant que d'apporter les améliorations pour les aspects moins efficaces. En bref, un programme PQJ vidé de sa spécificité, de son contenu et de son essence ne pourra vraisemblablement parvenir à influencer une dynamique d'insertion multidimensionnelle. Dans cette perspective, il serait important d'évaluer la généralisation de l'implantation du PQJ ainsi que ses effets.

Par ailleurs, au-delà de la généralisation du PQJ, les résultats de notre recherche témoignent de la nécessité de poursuivre les efforts afin de mieux répondre aux besoins importants de l'ensemble des jeunes qui quittent un milieu substitut en soutenant leur sortie des centres jeunesse. En effet, si le PQJ offrira un soutien adéquat à près de 500 jeunes à travers le Québec, c'est plus de 5 000 jeunes qui quittent les centres jeunesse pour la vie adulte



chaque année. Ces jeunes ont des ressources personnelles et sociales plus importantes que les jeunes du PQJ et n'ont probablement pas besoin d'un soutien intensif et de longue durée comme le PQJ. Par contre, s'agissant de jeunes qui ont connu des placements de longue durée, une intervention prenant mieux en compte les enjeux du passage à la vie adulte permettrait de mieux les préparer. Dans cette perspective, le développement d'interventions visant le soutien de la sortie des centres jeunesse de l'ensemble des jeunes pris en charge s'impose. On peut penser au développement d'outils qui permettrait aux intervenants en centres jeunesse de mieux cerner ces dimensions. De plus, il semble également essentiel de mieux prendre en compte les enjeux de la parentalité adolescente. En outre, l'intervention dans le cadre du PQJ mise sur le fait qu'un des éléments essentiels dans la transition à la vie adulte du jeune est la création d'une relation stable avec un adulte. Dans cette perspective, le PQJ a construit son dispositif d'intervention surtout autour de la dimension individuelle du jeune. Toutefois, il appert que le soutien des pairs est également important. L'intervention de groupe pourrait ainsi permettre de développer les dynamiques interpersonnelles du soutien et de l'entraide entre les jeunes, en leur permettant de partager leur expérience individuelle (Goyette et al., 2004b). En misant sur l'entraide, l'intervention de groupe peut éventuellement déboucher sur des actions sociales pour agir sur les blocages structurels (Goyette, 2001). Du point de vue de l'analyse des données de l'évaluation externe du PQJ, il apparaît clairement qu'une telle stratégie d'intervention de groupe est un élément important puisqu'il permet de transformer les enjeux de pouvoir d'une relation individuelle intervenant/jeune en favorisant une entraide s'appuyant sur l'expérience de pairs (Goyette et al., 2006b).

## **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

- ACJQ (2004). *Rapport d'activités 2003-2004*. Montréal, Association des centres jeunesse du Québec.
- ACJQ. (2002). *Mémoire de l'Association des centres jeunesse du Québec à la Commission parlementaire des Affaires sociales sur le projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Montréal.
- Ansell, D. (2001). Where We Are Going Tomorrow: Independent Living Research. In K. A. Nollan & A. C. Downs (Eds.), *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum* (pp. 35-44). Washington DC: CWLA Press.
- Assogba, Y. (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Baker, A. J. L., Olson, D., & Mincer, C. (2001). *The Way to Work. An Independent Living/ Aftercare Program for High-Risk Youth. A 15-Year Longitudinal Study*. Washington DC: CWLA Press.
- Bélanger, J.-P., Sullivan, R., & Sévigny, B. (2000). *Capital social, développement communautaire et santé publique*. Montréal: éditions ASPQ.
- Bellot, C., Goyette, M. (2006). S'insérer : un enjeu majeur pour les jeunes en difficulté. *Intervention*, 51, 17-27.
- Bellot, C. (2003). "Les jeunes de la rue: disparition ou retour des enjeux de classe ?" *Lien social et politiques - RIAC*, Vol. 49: p.173-182.
- Bellot, C. (2001). *Le monde social de la rue : expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*. Thèse de doctorat. École de criminologie. Université de Montréal.
- Bertaux, D. (1986). Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche. In D. Desmarais & P. Grell (Eds.), *Les récits de vie. Théories, méthodes et trajectoires types* (pp. 21-35). Montréal: Saint-Martin.
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique: sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, 69, 197-225.
- Bidart, C. (2002). *La construction de l'insertion socio-professionnelle des jeunes à l'épreuve du temps. Une enquête longitudinale*. Marseille: Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail.

- Bidart, C. (1999). Se lier et s'orienter. *Agora - débats/jeunesse*, 17, 7-18.
- Bidart, C., & Le Gall, D. (1996). Les jeunes et leurs petits mondes, relations, cercles sociaux, nébuleuses. *Mobilités et insertions sociales, spatiales et temporelles, Caen, Cahiers de la MRSH*, 5, 57-76.
- Biehal, N., & Wade, J. (1996). Looking Back, Looking Forward: Care Leavers, Families and Change. *Children and Youth Services Review*, 18(4/5), 425-445.
- Biehal, N., Clayden, J., Stein, M., & Wade, J. (1994). Leaving Care in England: A Research Perspective. *Children and Youth Services Review*, 16(3/4), 231-254.
- Bondu, D. (1998). "L'action de transformation sociale de l'environnement du jeune. Logiques institutionnelles, territoire et travail de réseau." Pp. 149-168 dans *Nouvelles Pratiques de Médiation Sociale. Jeunes en difficulté et travailleurs sociaux*, sous la direction de D. Bondu. ESF.
- Bouchard, C., Labrie, V., & Noël, A. (1996). *Chacun sa part: rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*. Québec: Ministère de la sécurité du revenu.
- Bourdon, S., & Charbonneau, J. (2004). *Famille, réseaux et persévérance aux études collégiales*. Projet de recherche financé dans le cadre des Actions concertées Persévérance et réussite scolaire, F.Q.R.S.C., 2004-2006.
- Boutinet, J.-P. (1990). *Anthropologie du projet*. Desclée de Brouwer.
- Bussey, M., Feagans, L., Arnold, L., Wulczyn, F., Brunner, K., Nixon, R., et al. (2000). *Transition from Foster Care: A State-by-State Data Base Overview*. Seattle: Casey Family Programs.
- Carpentier, N. (2000). *L'influence des réseaux familiaux sur les trajectoires de personnes présentant des troubles psychiatriques sévères*. Montréal: Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université de Montréal.
- Charbonneau, J. (2000). "La maternité à l'adolescence: un défi pour l'entourage, un défi pour l'intervention." pp. 19 in *Conférence scientifique*, sous la direction de: Centre de recherche sur les services communautaires. Université Laval.
- Charbonneau, J. (2003). *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*. Saint-Nicolas: PUL.

- Charbonneau, J. (2004). *Contexte sociétal et réversibilité des trajectoires au début de l'âge adulte*. Montréal, Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société: 38.
- Charbonneau, Johanne, Ouellette, Françoise-Romaine, et Gaudet, R. (1998). "Les impacts psychosociaux de la tempête de verglas." *Santé mentale au Québec* 25(1):135-162.
- Charbonneau, J., & Turcotte, M. (2005). Les réseaux sociaux. In P. Bernard, S. Bourdon, J. Chabonneau, A. P. Contandriopoulos, A. Drapeau, D. Helly, P. Levebvre & G. Paquet (Eds.), *Connaître, débattre et décider. La contribution d'une enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL)* (pp. à paraître). Montréal: INSPQ.
- Cloutier, R., Beaudry, M., Drapeau, S., Samson, C., Mireault, G., Simard, M., et Vachon, J. (2005). "Changements familiaux et continuité: une approche théorique de l'adaptation aux transformations familiales." Pp.29-56, dans: *Enfance et famille: Contextes et développement*, sous la direction de: Tarabulsky, G.M., et Tessier, R., Presses de l'Université du Québec.
- Comité aviseur de solidarité jeunesse. (2002). *Rapport du comité aviseur de Solidarité Jeunesse. Bilan de l'an 1 du projet*. Québec: Gouvernement du Québec.
- CPJ. (2004). *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole !* (Rapport de recherche). Québec: Conseil permanent de la jeunesse.
- Dallaire, N., Goyette, M., & Panet-Raymond, J. (2003). Les approches-milieu: Entre la prévention et le développement social local. *Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire*.
- Dallaire, N.; Goyette, M.; Panet-Raymond, J. (2003). Les pratiques partenariales dans les Centres jeunesse de Montréal à l'aune des approches milieu. Montréal. Rapport de recherche final. Institut de recherche pour le développement social des jeunes. 257p.
- Desmarais, D. (1989). *Trajectoire professionnelle et expérience du chômage ouvrier. Des récits de vie et leurs significations multiples*. Montréal: Thèse de doctorat. Département d'anthropologie. Université de Montréal.
- Desmarais, D., & Grell, P. (1986). *Les récits de vie: théories, méthodes et trajectoires types*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Desrosiers, H., Kishchuk, N., Ouellet, F., Desjardins, N., Bourgault, C., et Perreault, N. (1998). *Cadre pratique pour l'évaluation de programmes: applications en promotion de la santé et en toxicomanie*. Québec, Ministère de la santé et des services sociaux.

- Ducharme, N., & Fonseca, F. (2002). La recherche-action Solidarité Jeunesse: l'amorce d'un modèle d'insertion sociale et professionnelle québécois. In D.-G. Tremblay & L. F. Dagenais (Eds.), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail* (pp. 95-116). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- English, D. J., Kouidou-Giles, S., & Plocke, M. (1994). Readiness of independence: A study of youth in foster care. *Children and Youth Services Review*, 16(3-4), 147-158.
- Franke, S. (2005). *Measurement of Social Capital Reference Document for Public Policy Research, Development, and Evaluation*. PRI Project Social Capital as a Public Policy Tool. Gouvernement du Canada.
- Gauthier, M. (2000). L'insertion professionnelle des jeunes au coeur d'une nouvelle définition du centre et de la marge. In G. Fournier & B. Bourassa (Eds.), *Les 18 à 30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme* (pp. 59-82). Québec: Les Presses de L'Université Laval.
- Gauthier, M. (2000). L'âge des jeunes: un fait social instable. *Lien social et politiques-RIAC*, 43, 23-33.
- Girard, M.-C. (2002). *Les jeunes chômeurs et leur réseaux: une stratégie efficace, une efficacité relative*. Montréal: Thèse de doctorat. Département de sociologie. Université du Québec à Montréal.
- Godbout, J.T., et Charbonneau, J. (1996). *La circulation du don dans la parenté: Une roue qui tourne*. Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation).
- Goyette, M, Chénier, G., Royer, M.N., Noel, V. (sous presse). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie. Revue scientifique virtuelle*. 35 (1) # thématique l'insertion socioprofessionnelle des jeunes printemps 2007.
- Goyette, M., Chénier, G; Noël, V; Poirier, C.; Royer, M.N; Lyrette, É. (2006a). *Évaluation de l'intervention réalisée du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Résultats choisis remis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec. 62p
- Goyette, M.; Bellot, C.; Panet-Raymond, J. (2006b) *Le projet Solidarité jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Les Presses de l'Université du Québec. Collection Problèmes sociaux et interventions sociales. 184 pages.

- Goyette, M., Charbonneau, J. (2005). *Devis méthodologique de l'évaluation du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport remis au Centre national de prévention du crime. 57 p .
- Goyette, M., Morin, A., Lyrette, É. (2005). La préparation et l'insertion des jeunes des centres jeunesse : le projet Qualification des jeunes. *Revue PRISME*, 45, 218-231
- Goyette, M, et Chénier, G; Noël, V; Poirier, C.; Royer, M.N; Lyrette, É., (2005). Intervention implantée et intervention réalisée du Projet Qualification des jeunes. Comment faciliter le passage à la vie adulte des jeunes. Rapport de recherche remis au Centre national de prévention du crime et à l'Association des centres jeunesse du Québec. 289p.
- Goyette, M., Panet-Raymond, J., Dallaire, N. (2004a). Algunos retos del Partenariado en Quebec ; hacia la cualificación de prácticas de intervención social. De quelques enjeux du partenariat au Québec : vers de nouvelles pratiques sociales locales. *Revue Trabajo Social (Universidad nacional de Colombia)* 6 p.129-144.
- Goyette, M.; Turcotte, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Revue Service Social*. 51, 29-44.
- Goyette, M., Bellot, C., et Panet-Raymond, J. (2004b). "L'insertion socioprofessionnelle des jeunes en difficulté: vers de nouvelles interventions?" Pp.191-212, dans: *L'intégration sociale et professionnelle des personnes judiciarisées et marginalisées*, sous la direction de: Poupart, J., Presses de l'Université du Québec.
- Goyette, M., Lyrette, É., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Portrait descriptif du cheminement dans la clientèle du Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec et au Centre national de prévention du crime. 46 p.
- Goyette, M., Noël, V, Lyrette, É., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Rapport préliminaire 2. L'autonomie fonctionnelle des jeunes du PQJ à partir du ACLSA*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Goyette, M. (sous presse). Preparations for an autonomous life among youths receiving social protection services in Quebec; a program evaluation. *New Directions for Youth Development: Theory, Practice, and Research* (États-Unis). 22p. Special Transitions issue. (pour publication au printemps 2007)
- Goyette, M. (accepté). Réseaux sociaux et passage à la vie adulte de jeunes ayant connu un placement : une problématisation. *Revue Intervention ( pour publication # 126 juin 2007)*.

- Goyette, M (2006a). *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. Thèse de doctorat. École de service social. Université Laval.
- Goyette, M. (2006b). « L’insertion socioprofessionnelle et la préparation à la vie autonome des jeunes pris en charge par l’État au Québec : Vers quelles interventions? » *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*. no 2. Mis en ligne le 15 octobre.
- Goyette, M. (2005) Redes sociales e inserción social : la importancia de un enfoque relacional en la investigación en Trabajo Social. *Réseaux sociaux et insertion sociale : l’intérêt d’une approche relationnelle pour la recherche en travail social. Revisita Tabula Rasa* (Universidad Colegio Mayor de Cundinamarca, Bogotá), p223-252. Traduit en espagnol. Publié en mai 2006.  
<http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/396/39600312.pdf>
- Goyette, M. (2004). *Examen de doctorat 1 : Volet rétrospectif - L'analyse des réseaux : un nouveau regard sur l'insertion et l'intervention*. Montréal.
- Goyette, M. (2003). *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec*. Montréal: Association des centres jeunesse du Québec.
- Goyette, M. (2001). *Le portrait de la participation des CJM aux activités groupe-contact. Rapport de recherche*. Montréal. Centres jeunesse de Montréal. 42p.
- Granovetter, M. S. (2000). *Le marché autrement. Essais de Mark Granovetter*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Granovetter, M. S. (1973). The Strength of Weak ties. *American Journal of Sociology*, 78.
- Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial (rapport Cloutier). (2000). *Familles d'accueil et intervention jeunesse*. Beauport: Centre jeunesse de Québec.
- Hahn, A. (1994). The Use of Assessment Procedures in Foster Care to Evaluate Readiness for Independent Living. *Children and Youth Services Review*, 16(3/4), 171-179.
- Iglehart, A. P. (1995). Readiness For Independence: Comparison of Foster Care, Kinship Care, and Non-Foster Care Adolescents. *Children and Youth Services Review*, 17(3), 417-432.
- Lavenu, D. (2001). Activités du temps libre et sociabilité des jeunes à la sortie de l'adolescence. *Loisir et société*, 24(2), 403-430.



- Le Bossé, Yann. (2000). "Intégration socioprofessionnelle des adultes et pouvoir d'agir: devenir des compagnons de projets." Pp. 143-184 dans *L'insertion socioprofessionnelle. Un jeu de stratégie ou un jeu de hasard?*, sous la direction de Geneviève Fournier, et Marcel Monette. Les Presses de l'Université Laval. CRIEVAT.
- Lemieux, N., & Lanctôt, P. (1995). *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*. Québec: Ministère de la Sécurité du revenu.
- Lévesque, M. (2000). *Le capital social comme forme sociale de capital: reconstruction d'un quasi-concept et application à l'analyse de la sortie de l'aide-sociale*. Montréal: Université de Montréal. Thèse présentée à la faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophie Docteur en sociologie.
- Lin, N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social. *Revue Française de Sociologie*(36), 685-701.
- Lyrette, É., Goyette, M., Lavoie, N. Allaire, R. (2004). *Rapport préliminaire 1. Portrait descriptif du cheminement dans la clientèle du Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche remis à l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Malenfant, R., LaRue, A., Jetté, M., Vézina, M., & St-Arnaud, L. (2004). *Précarisation du travail et santé: briser le cercle vicieux de l'exclusion* (Rapport de recherche). Québec: RIPOST.
- Mallon, G. P. (1998). After Care, then Where? Outcomes of an Independent living Program. *Child Welfare, LXXVII*(1), 61-78.
- Maluccio, A. N., Krieger, R., & Pine, B. A. (1990). Adolescents and Their Preparation for Life After Family Care: An Overview. In A. N. Maluccio, R. Krieger & B. A. Pine (Eds.), *Preparing Adolescents for Life after Foster Care. The Central Role of Foster Parents*. (. ed., pp. 5-17). Washington, DC: Child Welfare League of America, Inc. Include bibliographical references.
- Mann-Feder, V., & White, T. (1999). Investing in Termination: Intervening with youth in the transition to independent living. *Journal of Child and Youth Care, 13*(1), 87-93.
- Martin, F. E., & Palmer, T. (1997). *Transitions To Adulthood: A Youth Perspective*. Ottawa: Child Welfare League of Canada.
- Maunaye, E. (2000). Passer de chez ses parents à chez soi: entre attachement et détachement. *Lien social et politique - RIAC, 43*, 59-66.

- Maunaye, E. & Molgat, M. (2003). *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*. E. Maunaye et M. Molgat. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et l'IQRC.
- Mech, E. V. (1994). Foster Youths in Transition: Research Perspectives on Preparation for Independent Living. *Child Welfare, LXXIII*(5), 603-623.
- Mech, E. V. (1994). Preparing Foster Youth for Adulthood: A Knowledge-Building Perspective. *Children and Youth Services Review, 16*(3/4), 141-145.
- Mech, E. V. (2000). What Works in Aftercare. In M. P. Kluger, G. Alexander & P. A. Curtis (Eds.), *What Works in Child Welfare*. Washington, D.C.: CWLA Press.
- Mech, E. V. (2001). Where Are We Going Tomorrow: Independent Living Research. In K. A. Nollan & A. C. Downs (Eds.), *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum* (pp. 27-34). Washington DC: CWLA Press.
- Mercier, Céline, et Perreault, Michel. (2001). "L'évaluation de programme." Pp. 413-430 dans *Problèmes sociaux. Tome I. Théories et méthodologies*, sous la direction de Henri Dorvil, et Robert Mayer. Les Presses de l'Université du Québec.
- Milne, C. (2002). Youth Transition to Independence. In C. i. L. T. F. T. S. L. Alliance (Ed.), *Permanency Planning in the Child Welfare System*. Ottawa: Sparrow Lake Alliance.
- Nadeau, F. (2000). *Le passage à la vie autonome chez les jeunes ayant un vécu un placement en milieu substitut*. Sainte-Foy: Mémoire de maîtrise. École de service social. Université Laval.
- Nollan, K. A. (2000). What Works in Independent Living Preparation for Youth in Out-of-Home Care. In M. P. Kluger, G. Alexander & P. A. Curtis (Eds.), *What Works in Child Welfare*. Washington, D.C.: CWLA Press.
- Nollan, K. A., & Downs, A. C. (2001). *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum*. Washington DC: CWLA Press.
- Nollan, K. A., Wolf, M., Ansell, D., Burns, J., Barr, L., Copeland, W., et al. (2000). Ready or not: assessing youths' preparedness for independent living. *Child Welfare, LXXIX*(2), 159-178.
- Owen, L., Lunken, T., Davis, C., Cooper, B., Frederico, M., & Keating, T. (2000). *Pathways to interdependence and independence: the living care initiative. A study and good practice development project prepared for child protection and juvenile justice, the department of human services Victoria*. Victoria: La Trobe University.

- Panet-Raymond, J., Bellot, C., & Goyette, M. (2003). *Le développement de pratiques partenariales favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes: l'évaluation du Projet Solidarité Jeunesse*. Montréal: Rapport présenté au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.
- Passeron, J.-C. (1990). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. *Revue française de sociologie*, 31(1), 3-22.
- Patton, M.Q. (1990). *Qualitative Evaluation and Research Methods*, 2nd. Sage Publications.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., Cyr, F., Frappier, J.-Y., Chamberland, C. & Robert, M. (2004). *Enfants, familles et parcours de services dans les centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche de l'Université de Sherbrooke. Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE).
- Peneff, J. (1990). *La méthode biographique*. Paris: Armand Colin.
- Poirier, C. et Lavoie, N.(2006) *La sociabilité et les soutiens des jeunes : comparaison des réseaux de participants au PQJ et de collégiens*. Sous la direction de Charbonneau, J. avec la collaboration de Sylvain Bourdon, Étienne Lyrette Martin Goyette. Rapport préparé dans le cadre du projet PQJ.
- Propp, J., Ortega, D.M., Newheart, F., 2003, Independence or Interdependence: Rethinking the Transition From "Ward of the Court" to Adulthood, *Families in Society*, 84, 2, 259-266.
- Québec. (2001). *Contrer les difficultés et la détresse des jeunes et des familles. Vers un plan d'action intégré du réseau de la santé et des services sociaux. Document 2*. Montréal: Québec, MSSS.
- Reid, C., Dubbing, P. (2006). *Building a Future Together: Issues and Outcomes for Transition-Aged Youth*. Ligue pour la protection et le bien-être de l'enfance du Canada/Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants
- René, J. F., Goyette, M., Bellot, C., Dallaire, N., & Panet-Raymond, J. (2001). L'insertion socioprofessionnelle des jeunes: le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité. *Lien social et Politiques-RIAC*(46), 125-140.
- Rousseau, C. (2003a). *Sondage sur la mesure des effets liés à l'insertion professionnelle du professionnelle du Programme Solidarité jeunesse. Rapport d'évaluation*: Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.
- Rousseau, C. (2003 b). *Projet pilote avec les jeunes de la rue (projet espoir)*: Ministère de l'emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

- Rutter, M. (2000). Children in Substitute Care: Some Conceptual Considerations and Research Implications. *Children and Youth Services Review*, 22(9/10), 685-703.
- Trottier, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et politiques - RIAC*(43), 93-102.
- Villeneuve, P., Turcotte, D. Garneau, D. (2005). Analyse Avantage-coûts et analyses connexes : modalités de réalisation et pertinence dans le domaine des services sociaux. JEFAR. Université Laval.
- Webster, C., D. Simpson, et al. (2004). *Poor transitions. Social exclusion and young adults*. Bristol (GB), The Policy Press.
- Yin, R.K. (1994). *Case Study Research: Design and Methods*. Sage Publications, Applied Social Research Methods Series, 2nd.

**ANNEXE 1. EXEMPLE D'UN TABLEAU SYNTHÈSE**

4110	Temps 6								Temps 7								+/-
	Acteurs Axes	Famille (GM)	CJ (FAC)	Conjoint	Amis	IPQJ	Drogue	Grossesse	Projet	Drogue	Autres (CLSC)	Conjoint	Amis (voisins)	IPQJ	CJ (TS)	Grossesse	
Autonomie	3	3	3		3	1		3	0	3	3	3	2 et 3	3	3	3	+
Dynamique relationnelle	2	0	1		3	1		1	0	3	3	0	3	3	3	3	3
Qualification					3	1	3	2	0	3			2 et 3		3	3	+
Dynamique relationnelle					3	1	3	3	0	3			3		3	3	3
Insertion soc	1		3		2 et 3	1		1	0	3			2 et 3		3	3	+
Dynamique relationnelle	2		1		3	1		1	0	3			3		3	3	3
+/-	-	+	+		+	-	+		+	+	+		+		+		+
	<p><b>Autonomie</b> : Ego : est enceinte. IPQJ : cuisine comm, épicerie, budget, bq, chèques, rech.appt, visite appt.sup. P aide à payer premiers mois de loyer. AA paye une partie du logement. FAC : ego va y faire son lavage. *Projet : Maintien en logement autonome; fonder une famille, avoir des enfants.</p> <p><b>Qualification</b> : drogue : (difficultés à se maintenir à l'école, prog. comm. désintox mais abn) dans le projet Bateau, etc.). Ego : a fait un retour aux études (adultes) en S3 mais certaines difficultés (absentéisme/abn). S'est trouvé un emploi. IPQJ : rencontres d'orientation, Matinée jeunesse (conn.ress), travaille sur les blocages (maths), rech.emploi + comment répondre à une offre d'emploi, mise en rel.avec CJE (formation rech.emploi mais jeune refuse d'y aller). Grossesse : le fait d'attendre un enfant la motive à poursuivre son projet de qualification. *Projet : retour aux études pour faire un S4 et un DEP en esthétique ou devenir mannequin + veut ouvrir une garderie avec une amie (mais Ego enceinte). Jeune en mouvement mais cyclique (échec, essais, abn) et sans réel engagement.</p> <p><b>Réseaux</b> : M toxico puis suicidée (Ego témoin). P ne reconnaît pas sa paternité (ne veut pas payer de pension). GM la prend en charge (à 7 ans) mais projette les traits de la mère en la fille (relation négative, inhibitrice du développement de l'estime chez la jeune) / placement LSSSS. Elle entretient un rapport utilitaire avec ses amoureux à qui elle s'accroche (l'intervenante parle d'un mode de «survie»). IPQJ : intègre AA dans intervention puis amène la jeune à connaître les ressources (Matinée jeunesse, bottin). *Pas de projet.</p> <p><b>Acteurs significants</b> : Principal inhibiteur : drogue (Cette jeune est autonome mais elle a un problème de consommation qui envahit l'ensemble des autres sphères de sa vie. IPQJ (vecteur infos + insertion). AA = vecteur insertion en logement.</p>								<p><b>Autonomie</b> : Vit dans une coop de logement avec AA, décision conjointe de déménager dans un appt plus grand. AA : envisage de prendre un congé parental de 2 sem. à l'accouchement, va aux cours prénataux avec Ego. Voisins : ont donné une marchette de bébé. TS soutenante : offre à Ego l'aide des CJ pour grossesse, a payé la bassinette du bébé, un matelas et un bureau, bonne relation. CLSC : Suivi grossesse et nutrition avec le programme OLO. IPQJ : budget, rech.de logement + critères de sélection, aide pour achats de meubles (Saint-Vincent-de-Paul), épicerie, changement d'adresse, branchement des services. Int. indirecte avec le conjoint : finances du couple, relation amoureuse, jalousie, possessivité, certificat de naissance, factures de l'appartement *Projet : se maintenir en logement autonome</p> <p><b>Qualification</b> : Ego est sur la SR, a abandonné un stage d'insertion mais elle n'a pas mis son projet de qualification de côté (attendre que sa fille ait 1 an). AA : s'est trouvé du travail. IPQJ = accompagne la jeune à la journée portes ouvertes de l'école professionnelle (s'informer, la motiver) + a offert un facial à la jeune pour qu'elle vive l'expérience des soins esthétiques afin de voir si elle aime ça, demande P&amp;B. Entente avec CLSC pour suivi des démarches scolaires dans un an (relais du PQJ) *Projet : veut retourner aux études mais avec l'aide de la SR pour qu'ils paient sa formation + cours soins esthétiques</p> <p><b>Réseaux</b> : Elle s'entoure afin de faire face aux enjeux de la grossesse (cours prénataux, CLSC, IPQJ, chum) et veut faire de la naissance de cet enfant une belle expérience, une réussite. Ego a cessé de consommer de la drogue (le jour et la nuit selon IPQJ). IPQJ : tente d'entourer la jeune pour l'arrivée de l'enfant (l'encourager à renouer les liens avec sa tante – ego lui doit 100\$ - est considérée par Ego comme une 2<sup>ème</sup> mère pour elle, l'encourage à développer des amitiés féminines (cours prénataux, CLSC, avec de jeunes mères), dirige la jeune vers les ressources comm., qu'elle s'inscrive à des activités (natation pour F enceinte). Projet : s'entourer de ressources pour la naissance de l'enfant et pour le retour aux études.</p> <p><b>Acteurs significants</b> : grossesse + IPQJ: La jeune a fait d'énormes progrès en peu de temps. Sa décision de garder l'enfant qu'elle porte est un leitmotiv suffisamment puissant pour engager de réels changements tant sur le plan de l'intervention (urgence d'agir, motivation à apprendre, intérêt pour changer) et sur le plan personnel (a cessé de consommer de la drogue, a déménager / sortie de sa famille d'accueil, impose une analyse et un travail de son rapport à son chum et au couple). IPQJ l'a soutenue dans toutes ses démarches.</p>								
	Modèle d'insertion : dépendance vulnérabilisante (1/3)								Modèle d'insertion : interdépendance constructive (2/4)								
	Trajectoire : ascendante constructive (+)																